54ME ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 20 JANVIER 1906 — No 9

Les Maitres de poste sont priés d'annuler toute particulière d'ouvrir tous les colis contenant plus d'un exemplaire du "CULTIVATEUR."

Post masters are particularly requested to open all parcels containing more than one copy of the "CULTIVATEUR"

LE CULTIVATEUR

Chambre d'Assemblée Province de Québec

Seize Pages. 2 Colonnes.

LA CIE DE PUBLICATION DE "LA PATRIE" Limitée — EDITION HEBDOMADAIRE DE "LA PATRIE" — ADMINISTRATION : 77-79 Rue St-Jacques.

ELECTIONS BRITANNIQUES

15 janvier

Les élections, qui ont été tenues dans les deux derniers jours, ont été favorables au ministère de Sir Henry Campbell Bannerman. Ce résultat n'est pas inattendu. Le parti unioniste ou conservateur, si vous voulez, est désuni.

M. Chamberlain est à la tête d'une fraction importante qui veut l'adoption d'une politique fiscale de protection modérée, accompagnée de préférences aux colonies.

M. Balfour, l'ancien premier ministre, est indécis. Il désire bien que le gouvernement de la Grande Bretagne soit armé d'un tarif de représailles, mais il ne jamais admis nettement cette politique.

Dans la Grande Bretagne, où les institutions parlementaires sont admirablement interprétées, il est entendu que les cabinets sont d'une durée relativement courte. L'électorat a appris que les changements d'administration, appelant le progrès, empêchent la corruption et sont essentiels à une saine administration des affaires publiques.

Cette pratique fait que les gouvernements sont vaincus dans presque toutes les élections partielles. En Angleterre, le petit patronage, les influences des appétits comptent pour peu. L'électorat juge les questions et vote en conséquence.

Du jour au lendemain, les hommes publics les plus en vue se séparent de leurs amis d'hier et font cause commune avec leurs adversaires—pour obéir à leurs opinions. La liberté de l'opinion : voilà la base véritable du gouvernement constitutionnel.

L'électeur, ou surtout l'homme politique instruit, qui se vante de n'avoir jamais changé d'avis, est une buse de premier ordre. A quoi sert le droit de suffrage s'il faut l'exercer sans la liberté de penser et de juger.

Nous regrettons vivement que la campagne électorale soit conduite par le parti ministériel d'une manière inconsidérée à l'endroit des colonies et de la politique de l'avenir.

M. Chamberlain, qui a inauguré une politique de préférence envers les colonies de concert avec les premiers ministres des possessions britanniques réunis à Londres en 1902, vient de déclarer qu'il ne s'attend pas à l'emporter dans la campagne actuelle. Mais il continuera la lutte aussi longtemps que ses forces le lui permettront. Il se forme des élèves qui éclaireront sa pensée.

On s'est mépris au Canada, on se méprend encore sur la pensée véritable de M. Chamberlain. Il redoute le péril américain et le péril allemand : c'est-à-dire les pays qui, grâce à leurs tarifs élevés, envahissent les marchés du monde, dans lesquels l'Angleterre était naguère la maîtresse à peu près incontestée.

La préférence aux colonies est un prétexte patriotique pour fermer la porte, dans une certaine mesure au moins, aux deux grands pays qu'une politique de protection élevée a rendus si puissants, dans le commerce et dans l'industrie.

PULPE ET PAPIER

Les manufacturiers de pulpe et de papier ont fait des représentations à la Commission du tarif. Ils demandent qu'un droit d'exportation soit imposé sur le bois canadien, vendu aux marchés étrangers. Il s'agit, cela va de soi, surtout du marché américain.

Depuis des années, nous vendons aux américains la matière première d'une industrie qui nous rapporterait d'incalculables bénéfices, si elle était réglementée de façon à la développer sur notre sol.

Nos voisins viennent chercher notre bois de pulpe. Ils le transportent de l'autre côté de la frontière. Ils le transforment en pulpe et en papier, qu'ils vendent en concurrence avec nous, sur les marchés de l'Europe, sur celui de l'Angleterre, en particulier.

Une corde de bois de pulpe, vendue aux étrangers, pour être manufacturée en pulpe et en papier, ne nous rapporte que quelques schellings.

Les forêts de pulpe sont une mine d'or que nous livrons pour un plat de lentilles à nos rivaux.

Cette question d'un droit d'exportation sur le bois de pulpe est l'une des plus intéressantes et des plus importantes à étudier.

Nous espérons qu'elle ne sera pas jugée à la lumière de théories vides de sens pratique.

La politique fiscale d'un pays est une question d'affaires et non de doctrines.

FRANCE. — M. LOUBET

13 Janvier

L'élection du président de la République Française aura lieu le 18 de ce mois, à Versailles, l'ancien palais des Rois.

M. Loubet, auquel un groupe d'éléments importants avait songé pour un second terme, refuse absolument de rester à l'Elysée.

Il a exercé ses hautes fonctions avec un rare bonheur, et un tact qui ne s'est pas démenti. M. Loubet a toutes les apparences d'un bourgeois qui a réussi dans le monde. Il est avocat de profession. Ses manières sont simples, mais elles sont loin de manquer de distinction.

Le Président cause sans recherché, sans affectation, avec la simplicité d'un homme comme un autre. Il prend beaucoup d'intérêt au Canada dont il connait bien l'histoire.

Il a passé par tous les honneurs. Il a été ministre, il a été chef de gouvernement, président de la République. Il prend sa retraite emportant avec lui toutes les couronnes de la carrière politique.

Mme Loubet est une femme aussi charmante que modeste. Elle a été la compagne accomplie de son mari.

M. Loubet ne regrette point les grandeurs qu'il abandonne.

A l'occasion de la mort de M. Goblet, qui avait été premier ministre de la France, un journal de Paris, le "Gaulois", si nous nous rappelons bien, portait à la connaissance de ses lecteurs un propos ravissant.

Quelqu'un demandait à M. Goblet s'il regrettait son départ du ministère.

"Mais oui, mais si, répondit l'ancien chef de gouvernement, les coupés du ministère étaient si bien fermés. Je n'y ai jamais pris le rhume."

Le parti libéral avancé a eu des succès nombreux aux dernières élections municipales. Si le futur président appartient à l'école radicale, il faut s'attendre à ce que la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat soit mise à exécution avec une grande rigueur. Nous ne souhaitons pas qu'il en soit ainsi. Mais tous comptes bien tirés, cela ne serait peut-être pas un mal. Les catholiques français, serrés de près, acculés au pied du mur, se compteraient. Ils verraient qu'ils ne sont pas en aussi infime minorité qu'ils le pensent !

L'Allemagne grossit son organisation militaire. La France fait de même.

Souhaitons que l'orage qui menace de gronder, ne se déchaine point. Une guerre entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France, serait un si terrible événement.

L'INTERCOLONIAL

La Nouvelle-Ecosse soulevée

L'administration de l'Intercolonial vient de discontinuer l'express de l'après-midi, entre Halifax et Sydney.

Cette mesure a déchaîné une véritable tempête. Les protestations se font entendre de tous les côtés. Les Chambres de Commerce, les maisons de commerce, les citoyens, tout le monde élève la voix.

L'on s'est adressé à l'hon. M. Emmerson, le priant d'épargner la Nouvelle-Ecosse un pareil malheur.

Le "Herald", d'Halifax, a trouvé le mot typique mais bien local pour qualifier la politique de l'administration de notre voie ferrée nationale. Il dit que c'est une politique de "Crab".

Que de sourcis causent au pays les administrateurs de l'Intercolonial !

LA JUSTICE AMERICAINE

Une jeune fille de New-York vient d'obtenir $16,500 comme prix de l'une de ses jambes qu'elle dût faire amputer à la suite d'une chute arrivée, il y a quelque temps, comme elle sortait du West Side Lyceum où elle avait pris part à un bal; elle poursuivit les propriétaires du théâtre et réclama d'eux la somme de $20,000. Le jury lui a accordé le montant mentionné plus haut.

Mme Curtis a plus de misère que cette danseuse new yorkaise à obtenir de la M.L.H. & P., les dommages-intérêts qu'elle réclame pour la mort de son mari.

Les tribunaux américains ont du bon!

NOS FORETS

L'on a parlé de reboisement à la convention d'Ottawa. L'on a parlé de la conservation de nos forêts.

Nous n'aurions pas besoin de parler de reboisement si nous avions été assez prudents pour ne pas démolir nos forêts, si nous n'avions pas agi comme des vandales. En beaucoup de vieilles paroisses il n'y a plus de bois. Il faut aller loin, très loin, pour s'en procurer pour les besoins les plus pressants.

Pourquoi en est-il ainsi ? Tout simplement parce que ceux qui ont pris possession des terres coloniables ont démoli, sans compter, sans songer à l'avenir. Il n'est rien de plus décevant que de dire : nous avons des bois, des forêts pour l'éternité.

Il y a de l'or au Pérou, il y en a au Yukon. Cet or n'est pas accessible à tout le monde.

Réjouissons : très bien. Nous le voulons. Mais avant tout, conservons ce que nous avons.

Développons le commerce du bois, mais sans nous rendre coupables du crime de lèse nation de détruire nos forêts.

En fin de compte quelle si grande hâte y a-t-il à vendre nos terres publiques, les parties les plus riches de notre domaine ?

Les marchands de bois nous disent : nous dépensons beaucoup d'argent. Nous faisons gagner la vie à une multitude d'hommes. Cela est vrai en une bonne mesure. Il est également vrai, il est plus vrai encore que tous ces hommes pourraient gagner ailleurs des salaires aussi rémunérateurs, sans devenir, sous la direction de capitalistes et pour l'agrandissement de leur fortune personnelle, des dévastateurs.

Que le gouvernement de la Puissance prenne la résolution d'empêcher l'exportation du bois de pulpe. Que le gouvernement provincial régularise, en dehors de toute préoccupation de partis et de toute manœuvre politique, la coupe des bois. Nous verrons la colonisation prospérer, des villages s'établir un peu partout dans les forêts.

Nous avons d'incalculables trésors dans nos terres, en bois debout. Quelle est donc la funeste inspiration qui semble nous pousser à en finir aussitôt que possible ?

—:o:—

Le moyen certain de ne pas sacrifier nos forêts — l'un des plus grands facteurs de notre prospérité et de notre fortune publique — est de ne pas les livrer aux spéculateurs.

Sous prétexte de doter la Province de chemins de fer, qui peuvent être construits sans eux, ou par eux avec d'autres ressources, des capitalistes, en ce moment même, sont en instances auprès du gouvernement provincial pour obtenir des subsides en terres.

"Le Cultivateur" met, et continuera à mettre en garde, avec toute l'énergie dont il est capable, l'hon. Premier-ministre, M. Gouin, et ses collègues, la Législature entière contre le mouvement que nous voyons s'organiser sous nos yeux.

Les spéculateurs qui emploient tant de moyens et d'influence pour arriver à leur but, savent bien ce qu'ils font.

Ils veulent mettre la main sur des domaines qui représentent des valeurs impossibles à fixer aujourd'hui!

"Le Cultivateur" croit qu'il est de son devoir d'avertir les citoyens de la Province, et surtout l'administration dont M. Gouin est le chef, des menées et des efforts qui sont en voie d'organisation.

LES ELECTIONS ANGLAISES

D'ici à deux semaines nous saurons si le cabinet Bannerman possède la confiance de l'électorat anglais et s'il restera à la tête des affaires politiques de la Grande-Bretagne.

La première élection aura lieu samedi, di à Greenwich, où lord Hugh Cecil, fils du regretté marquis de Salisbury, l'un des chefs libre-échangistes conservateurs, brigue les suffrages concurremment avec un libéral et un partisan de M. Chamberlain. Le dernier poll devra être fermé le 27 courant.

Le "London Daily Mail" prédit une éclatante victoire pour le cabinet libéral. Il dit que sa majorité atteindra 156, en comptant les nationalistes et les députés ouvriers dont il porte le nombre à 35.

La Chambre des Communes se compose de 670 sièges. L'Angleterre élit 465 députés, le pays des Galles 30, l'Irlande 103 et l'Ecosse 72. Aux dernières élections, l'Irlande envoya à la Chambre des Communes 81 nationalistes et 22 conservateurs, unionistes ou libéraux.

On croit que le pays des Galles élira 28 libéraux et 2 conservateurs.

En Ecosse, les partis étaient divisés comme suit : 58 libéraux et 34 unionistes.

Le gouvernement Bannerman compte sur l'élection de 50 partisans.

D'après les calculs faits, M. Bannerman devra recruter sa majorité en Angleterre. Aux dernières élections générales, 293 conservateurs furent élus contre 46 libéraux unionistes et 125 libéraux. Le gouvernement espère faire des gains considérables à Londres.

RECIPROCITE

M. James J. Hill, le président du Great Northern Américain, a déclaré à un journaliste, paraît-il, qu'il voit dans les relations actuelles entre les Etats-Unis et le Canada une menace pour les Etats-Unis. Il conseille la réciprocité comme moyen de mettre un terme à l'exode au Canada des colons, des industriels et du capital américain.

"Notre commerce dit-il, avec l'Amérique du Sud, avec le Mexique est insignifiant. Mais notre commerce avec le Canada se chiffre par deux cent millions de piastres par année. C'est ce que nous devons prendre en considération. Nous avons établi des tarifs, ils ont répliqué par des tarifs de représailles. Notre commerce avec le Canada ne se développe pas comme il le devrait. Il doit y avoir un moyen d'établir la réciprocité qui serait profitable aux deux parties en cause.

"Non seulement nous perdons du commerce ici et là, mais encore nous perdons des citoyens et du capital. Le capital américain constate que l'exportation effectuée du Canada lui revient à meilleur compte qu'effectuée des Etats-Unis, sous les lois existantes".

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES RHUMES, ETC.

LES COMPAGNIES DE PRETS USURAIRES

Le comptable chargé par le gouvernement d'Ontario, de s'enquérir de la condition financière de la fameuse compagnie de prêts qui s'appelle la "York Loan Co", a constaté que les livres étaient mal tenus, que les états publiés pour capter la confiance des clients et du public étaient inexacts, exagérés et mensongers, et que les rapports soumis au gouvernement ne contenaient pas la vérité.

Ces révélations de l'officier du gouvernement Whitney sont-elles bien surprenantes? Faut-il s'en étonner?

Ces compagnies se livrent à un genre d'affaires qui n'aime pas la lumière. Elles préfèrent l'obscurité, les voies détournées.

L'usure à $120, à $125, à $170, à $200, comme elle se pratique à Toronto et à Montréal, ne s'affiche pas. Elle sévit dans l'ombre. L'état réel de ses opérations scandaliserait et révolterait la conscience publique.

Nos législateurs ne croient ils pas que le temps soit venu de mettre fin à cette infâme exploitation?

COMPAGNIES D'ASSURANCE AMERICAINES

Comme nos lecteurs ont pu le constater par les dépêches et les renseignements que nous avons mis sous leurs yeux, il y a eu un remue-ménage extraordinaire dans les organisations des compagnies d'assurance américaines. Presque tous leurs chefs ont été forcés de se décapiter, à cause des irrégularités et des abus dont ils se sont rendus coupables, en monopolisant pour leurs familles et leurs amis les charges et les avantages à leur disposition.

M. MacCall vient d'abandonner la charge de président de la "New-York". Il a, paraît-il, l'intention d'organiser une nouvelle compagnie avec un groupe de capitalistes qui ont confiance en son habileté.

M. MacCall a été, sous l'administration de M. Cleveland, surintendant général des assurances aux Etats-Unis. Puis il est entré à l'"Equitable". Subséquemment il est devenu président de la "New-York".

Avant de démissionner, M. MacCall a payé à la "New-York" un chèque de $235,000 représentant les avances qui ont été faites à M. Hamilton, l'avocat de confiance de la compagnie, qui est à cette heure en Europe et qui néglige de revenir.

FRAUDES ELECTORALES

Le comité des privilèges et élections de la législature de l'Etat de New-York a commencé une enquête sur les fraudes qui ont pu être commises durant les dernières élections d'Etat, dans la ville de New-York. Le comité est revêtu des pouvoirs les plus étendus, celui, entre autres, d'ouvrir les boites à scrutin.

Incidemment, l'on espère s'assurer si l'élection du maire de New-York n'est pas entachée de manœuvres répréhensibles, comme M. Hearst et ses amis le disent. Le comité a pris ses quartiers à l'hôtel Cadillac.

CHOSES DU MAROC

FRANCE ET ALLEMAGNE

13 Janvier

La convention européenne, appelée à s'occuper des choses du Maroc, se réunira d'ici à quelques jours.

La France a eu jusqu'ici au Maroc une situation spéciale et prépondérante. Les frontières de l'Algérie touchent à celles du Maroc. Par un traité avec le Sultan, la France a acquis le droit de surveillance dans cet empire, sur lequel règne un monarque sans autorité, et souvent débordé par les chefs des diverses sections du royaume.

L'Allemagne qui prétend exercer une influence dominatrice sur l'Europe, a suscité des embarras à la France au sujet des affaires du Maroc.

A la suite de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, à la suite encore de l'arrangement intervenu entre la France et le Maroc — arrangement ratifié par l'Angleterre et l'Espagne — l'Allemagne prit ombrage. L'Empereur Guillaume, au cours d'une croisière, débarqua à Tanger, et prononça un discours qui eut un grand retentissement.

Le gouvernement allemand professe des sentiments de paix. Mais, en même temps, il se prépare sur terre et sur mer à la guerre.

Le cabinet de M. Rouvier, effrayé par les menaces indirectes de l'Allemagne, sacrifia M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, qui avait conclus l'entente cordiale entre l'Angleterre et la France. Cet acte de faiblesse, qui, à notre sens, sera dans l'histoire un des points noirs de la diplomatie française, n'a pas désarmé l'Allemagne. Il a plutôt désarmé la France, en la privant des services de l'un de ses hommes d'état les plus éminents et les plus estimés dans les chancelleries de l'Europe, et en mettant sous l'impression l'Allemagne que la France cédera toujours et quand même.

En tout état de cause, la convention des Puissances sera le théâtre d'un grand tournoi diplomatique.

La France gardera-t-elle au Maroc la situation spéciale que l'Angleterre et l'Espagne lui ont reconnue, et que le Sultan avait agréée?

La France insistera pour rester où elle est. L'Angleterre, devenue depuis longtemps l'objet des inimitiés de l'Allemagne, se rangera ferme du côté de la France.

Que feront l'Italie, l'Autriche, la Russie — la Russie affaiblie, mais encore puissante?

ELECTIONS ANGLAISES

Le libéralisme est en voie de noyer les derniers vestiges du régime conservateur.

LIBRE-ECHANGE, PROTECTION

L'EX-PEMIER MINISTRE BALFOUR ECRASE A MANCHESTER, SOUS UNE MAJORITE DE 1980 VOIX

LONDRES, 15. — Les libéraux et avec eux la politique de libre-échange dont ils se sont constitués les champions, sont en train de balayer le Royaume-Uni, et de s'assurer, au Parlement, une majorité écrasante. La première journée d'engagement un peu général, samedi, a donné 22 sièges sur 39 conquis par les candidats libéraux. C'est, dans ce groupe-là seulement, un gain de dix-huit sièges sur leur situation antérieure.

A l'heure qu'il est, sur 66 sièges, qui sont pourvus pour les Communes Anglaises, 29 sont aux mains des libéraux, 14 aux Unionistes, 6 au parti du travail, 7 aux nationalistes.

Le grand événement de la journée de samedi, a été l'écrasante défaite de M. Balfour, l'ex-premier ministre de l'Angleterre, dans sa division de Manchester-Est. Le candidat libéral et libre-échangiste, M. Hoffridge, un personnage fort modeste d'ailleurs, a défait M. Balfour, par l'énorme majorité de 1,980 voix.

La nouvelle de cette défaite a causé une émotion intense dans tout le Royaume-Uni. Les libéraux eux-mêmes

L'HON. M. ARTHUR J. BALFOUR conservateur défait par 1980 voix de majorité, samedi, à Manchester.

qui escomptaient d'ailleurs la victoire ont été abasourdis d'un pareil résultat.

A Londres et à Manchester, d'enthousiastes démonstrations des libres-échangistes, ont salué la défaite de M. Balfour et le succès de M. Horridge.

Des cinq divisions électorales de Manchester, quatre sont passées aux libéraux et la dernière au candidat ouvrier ; c'est-à-dire qu'elles sont toutes ministérielles.

Dans Manchester nord-ouest, Winston Churchill, est élu par 1,241 voix, contre le candidat conservateur, W. Joynson Hicks.

Sur toute la ligne, les majorités libérales sont augmentées.

LA DEFAITE DE BALFOUR

C'est la première fois que M. Balfour est battu depuis son entrée dans la politique en 1874. Le ci-devant premier ministre prend sa défaite avec philosophie.

Dans un discours prononcé le soir de sa défaite, devant le Club Conservateur de Londres, il a reconnu la gravité du désastre et a prédit, pour consoler ses partisans, que le parti libéral ne demeurerait pas longtemps au pouvoir.

M. Balfour restera néanmoins chef du parti unioniste, s'il trouve comme il est probable — un candidat conservateur qui lui cède son siège.

DIVERS RESULTATS

Deux unionistes de renom, Sir Gilbert Parker et George Wyndham, l'ancien secrétaire pour l'Irlande, ont été réélus. Sir Gilbert Parker a été élu dans Gravesend par 800 voix sur J. McPherson, candidat libéral et ouvrier. Geo. Wyndham a battu R. J. Bryce dans Dover.

Parmi les candidats élus par acclamation, samedi, on cite :

John E. Redmond, chef du parti nationaliste, à Waterford. Hon. Jas. W. Lowther, conservateur, ex-orateur de la Chambre ; F. X. O'Brien et M. Roche, nationalistes, dans Cork ; W. O'Brien, nationaliste, dans Kilkenny, etc.

LES ELECTIONS D'AUJOURD'HUI

Les élections auront lieu, aujourd'hui lundi, dans soixante-treize nouvelles divisions du Royaume-Uni.

LA MORT DE LA PROTECTION

LONDRES, 15. — Nous avons tué la protection. C'est le début d'un soulèvement politique d'une importance telle qu'il ne s'en est pas produit d'aussi grand depuis la Réforme. Manchester s'est sauvée par son effort ; elle sauvera l'Angleterre par son effort.

Ainsi parlait Winston Churchill, samedi soir, après sa brillante victoire de Manchester.

Les libres-échangistes se disent sûrs que leur cause est gagnée. Ils se demandent sérieusement si Joe Chamberlain lui-même va être réélu à Birmingham.

LES NATIONALISTES

LONDRES, 15. — Les gains du parti ouvrier s'annoncent comme devant être considérables. On prévoit que, en conséquence, une alliance pourrait bien se dessiner, aussitôt après les élections,

SIR CAMPBELL-BANNERMAN, premier ministre, élu par acclamation.

entre ouvriers et nationalistes. Des négociations ont déjà été officieusement engagées en ce sens entre les leaders des deux partis. On sait, d'autre part, que John Burns, le président du local Government Board est ouvertement en faveur du Home Rule. C'est là le point intéressant du problème dont les élections vont donner d'ici quelques jours la solution.

LE PREMIER MINISTRE REELU SANS OPPOSITION

LONDRES, 15. — Sir Geo. Doughty, unioniste est réélu, à Great Grimsby par 2,300 voix, une augmentation de plus 550 sur l'élection de 1898.

Les élus par acclamation d'aujourd'hui sont Sir Henry Campbell-Bannerman, le premier ministre Timothy Healy, nationaliste et Joseph Devlin, nationaliste.

Le résumé des résultats, avec ceux d'aujourd'hui, est comme suit : libéraux, 45; unionistes, 16; nationalistes, 12; ouvriers, 7. Ceux-ci se trouvent déjà plus nombreux qu'ils n'étaient dans la précédente Chambre.

QUAND AURONS-NOUS UNE EXPOSITION ?

La compagnie d'exposition provinciale de l'Ile du Prince Edouard est en instances auprès du gouvernement fédéral, dans le but d'obtenir une subvention pour l'exhibition que l'on se propose de tenir l'automne prochain et à laquelle Ontario, Québec et les Provinces Maritimes seront invitées à prendre part.

Quand aurons-nous une exposition à Montréal ?

Nous sommes abominablement apathiques. On dirait que tout esprit d'initiative publique a disparu. Pendant que toutes les villes, grandes ou petites, s'évertuent à découvrir quelques nouveaux moyens de s'agrandir, de se développer, d'attirer l'étranger, Montréal se renferme dans une imperturbable insouciance.

Québec organise pour 1908 une grande exposition nationale.

Nous avons parlé d'en tenir une à Montréal, en 1907.

Quand réaliserons-nous nos projets ?

A quand notre réveil ?

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE

Une grande revue anglaise, la "National Review", qui passe pour être inspirée par le gouvernement vient de publier un important article sur la question du Maroc. La conclusion de cet article est celle-ci : "L'Angleterre ne peut pas laisser la France dans l'embarras en face de l'Allemagne."

La "National Review" commente la correspondance diplomatique contenue dans le Livre jaune français et aussi les récentes déclarations de M. Rouvier à la chambre des députés. Elle est d'avis que "le Livre jaune justifie complètement la politique pacifique et non agressive de M. Delcassé." Et après avoir résumé en quelques lignes les documents français, la "National Review" ajoute :

"...Depuis, la France s'est ressaisie de la façon la plus merveilleuse et le récent discours de M. Rouvier prouve qu'elle a atteint la limite des concessions. La situation est de nature à montrer de quel bois se chauffe le nouveau cabinet britannique. L'Angleterre ne peut pas laisser la France dans l'embarras. Tout le pays comprend cela, et au moindre signe de faiblesse sur ce point, le cabinet libéral serait balayé du pouvoir quelle que puisse être sa majorité. La paix de l'Europe dépend de la fermeté et de l'esprit de suite britanniques.

"Notre loyauté est en jeu. La France a fidèlement rempli les engagements concernant l'Egypte, consentis par elle lors de l'arrangement franco-anglais. Nous devons remplir les nôtres concernant le Maroc. Et, indépendamment de l'appui diplomatique que nous avons formellement promis à la France, nos propres intérêts bien compris nous imposent de faire clairement comprendre à tous les intéressés qu'une agression faite sans provocation contre notre partenaire de l'entente cordiale serait une attaque contre nous-mêmes. Les préparatifs militaires de l'Allemagne, renouvelés depuis que le cabinet libéral anglais est au pouvoir, sont nettement menaçants."

La déclaration de la "National Review", a une importance considérable. Elle fait suffisamment ressortir la nature des engagements diplomatiques qui lient l'Angleterre à la France et qui s'affirmeront par leur action commune à la conférence d'Algésiras.

CANDIDATS IRLANDAIS

L'honorable M. Blake et M. Charles Devlin, qui sont tous les deux maintenant au Canada, ont été choisis par les conventions de leurs comtés respectifs comme candidats à l'élection en cours.

M. Blake, comme nos lecteurs le savent, a été premier-ministre de la province d'Ontario et membre du cabinet de M. McKenzie. Après quoi il est devenu chef de l'opposition. Il démissionna et fut remplacé par Sir Wilfrid Laurier.

M. Blake jouit du respect et de la vive sympathie de ses collègues irlandais. Il est au nombre de ceux qui contribuent chaque année des sommes d'argent considérables aux fonds de la caisse nationale.

M. Devlin a représenté dans la Chambre des Communes le comté d'Ottawa. Il est l'un des orateurs les plus éloquents que nos concitoyens irlandais comptent dans leur race.

Le parti irlandais exercera une influence très sérieuse sur la politique impériale, si Sir Henry Campbell Bannermann, comme tout porte à le croire, sort triomphant des élections.

LES FUNERAILLES

De l'hon. M. Préfontaine

OTTAWA, 15 — Le colonel Gourdeau, sous ministre de la marine et des pêcheries, soumettra cet après-midi à Sir Wilfrid Laurier le programme pour les funérailles de l'hon. M. Préfontaine. Le corps partira d'Halifax le 22 et arrivera à Montréal le 24. Les funérailles auront lieu le 25.

A Halifax, le gouvernement sera officiellement représenté par l'hon. M. Brodeur, accompagné de l'honorable M. Fielding, etc. Le gouverneur général, Sir Wilfrid Laurier, les ministres et les officiers du département de la marine quitteront Ottawa le 24, par train spécial, pour assister aux funérailles à Montréal.

Essayez le remède de Holloway contre les cors. Il a enlevé dix cors d'une paire de pieds, sans produire de douleurs. Ce qu'il a fait une fois, il le fera encore. 9-8

L'incendie de l'Hotel Windsor

Les flammes, et les torrents d'eau répandus par les pompiers consomment la destruction de l'annexe du splendide édifice.

Les pertes totales estimées à $300,000 ; l'hôtel fermé pour un temps indéfini

12 Janvier

En deux heures et demie, hier soir, le feu qui s'est déclaré à l'hôtel Windsor a causé pour $300,000 de dégâts.

La grande salle à manger, ainsi que la salle des dames, et la cuisine sont détruites. Le mobilier et les décorations de l'hôtel sont abîmés par la fumée et l'eau, $25,000 de marchandises qui se trouvaient dans la cave sont gâchées.

A six heures quarante.

LA PREMIERE ALARME

était donnée et, aussi rapide que les flammes, la nouvelle se répandit dans toute la ville que le feu était à l'hôtel Windsor.

De tous côtés une foule pressante arrivait sur les lieux et les nombreux trains qui arrivaient aux deux gares, amenaient leurs contingents de curieux.

De Westmount on voyait clairement le

REFLET ROUGEATRE

des flammes et pendant un quart d'heure on crut que l'hôtel tout entier allait y passer.

A mesure que la foule augmentait à l'extérieur, la panique se faisait plus grande à l'intérieur et un par un, groupe par groupe, les voyageurs quittaient l'hôtel.

Le service d'ordre était fait par le chef Campeau lui-même, aidé des inspecteurs Liggett et MacMahon. Cinquante hommes de police veillaient dans les couloirs pendant que vingt autres assuraient la circulation dans le grand corridor et l'antichambre encombrés.

L'eau ruisselait partout et au bout de peu de temps transformait les planchers en petits lacs. A un endroit, près de la grande salle, nous avons mesuré un pied d'eau.

C'est à six heures et quarante que le feu se déclara

DANS LA CUISINE

un jet de flamme surgissant soudain, d'un des fourneaux et communiquant l'incendie aux boiseries.

M. W. S. Weldon, gérant de l'hôtel, en fut immédiatement prévenu.

Aidé du personnel et de quelques pensionnaires, il tenta de combattre les flammes, mais l'incendie avait déjà fait de

RAPIDES PROGRES

et les boyaux de l'hôtel, pourris à moitié, ne lançaient que de faibles jets d'eau.

L'alarme avait été sonnée immédiatement et le premier détachement de pompiers mit ses pompes et boyaux en position. Mais, par suite du peu de pression, les pompes furent un bon bout de temps avant de fonctionner comme il faut.

Pendant ce temps, le feu augmentait toujours et la fumée se répandait dans l'hôtel.

Cinq minutes après la première alarme, une seconde était sonnée et les deux tours d'eau venaient prendre prendre place, une rue Dorchester et l'autre rue Stanley. A sept heures,

TOUTE LA BRIGADE

était appelée et sous les ordres du chef Benoit et des sous-chefs Dubois, St-Pierre, Jackson et Mitchell, maîtrisait l'incendie.

Dans les couloirs de l'hôtel, la panique régnait. Les uns après les autres, les voyageurs quittaient leurs chambres pour se sauver en bas. Les valises et les malles à moitié fermées étaient descendues par leurs propriétaires eux-mêmes et des trois cents personnes qui se trouvaient dans l'hôtel, il ne demeura qu'une vingtaine de pensionnaires.

PROGRES DES FLAMMES

De la cuisine, le feu avait gagné le magnifique plafond de la grande salle. Malgré les tours d'eau qui lançaient des torrents sur le toit et cinq boyaux qui concentraient leurs jets à cet endroit, les flammes faisaient sourdement leur œuvre.

Dans la salle à manger, on entendit tout d'un coup un craquement sinistre —un jet de flammes éclaira tout le ciel et la coupole du milieu s'écroula avec un bruit terrible.

M. WELDON BLESSE

Le chef Benoit qui se trouvait à l'intérieur, recula juste à temps ses hommes pour qu'ils ne soient pas ensevelis sous les décombres.

Le plafond de la cuisine s'était écroulé lui aussi, blessant gravement M. Weldon, le gérant de l'hôtel et un des cuisiniers, Walter Denerf. Le plafond en tombant mit le feu à leurs habits et n'eût été le prompt secours du conducteur de l'hôtel, M. Tobin, aidé d'autres employés, nous aurions deux pertes de vie à enregistrer.

M. Weldon fut transporté chez lui, souffrant de deux blessures au cuir chevelu, de contusions générales et de graves brûlures aux mains. Denerf a été transporté chez lui, il est aussi brûlé aux mains et souffre de lésions internes.

TRAVAIL DIFFICILE

Les pompiers éprouvèrent des difficulté considérables pour amener leurs appareils au foyer de l'incendie. Il n'y avait pas d'autre moyen que de hisser les échelles aux étages supérieurs et d'y introduire les boyaux par les fenêtres, les traîner à travers toute la largeur de l'hôtel à travers un dédale de chambres à coucher, de corridors et de salons. Cette manœuvre était difficile, relativement lente, mais nos pompiers réussirent à l'exécuter avec ensemble par les quatre façades de l'édifice.

Une fois pénétrés à l'intérieur, la véritable lutte contre l'élément destructeur commença. Les flammes éclairaient l'horizon dans toutes les directions, de

LOURDES COLONNES DE FUMEE

jaune et noire s'élevaient vers le ciel.

Pour les spectateurs, il était pour ainsi dire évident que tout l'hôtel ne manquerait pas de passer par les flammes.

L'incendie faisait rage dans les trois bâtiments élevés au centre du quatrila-

L'incendie de l'hôtel Windsor.— Les pensionnaires fuyant précipitamment. (Croquis d'un des artistes de la "Patrie.")

tère formant le corps principal du Windsor.

Les pompiers furent bientôt à l'œuvre, et s'attaquèrent aux flammes de quatre côtés à la fois, l'inondant de leurs multiples appareils qui vomissaient

L'EAU PAR TORRENTS

La pesanteur de l'eau vint faire s'écrouler les plafonds qui, dans leur chute, vinrent écraser ce qu'il y avait de riché mobilier dans les deux salles à dîner, et gâter à jamais les superbes décorations des murs latéraux. L'incendie fut complètement éteint, d'abord dans le "Ladies' Ordinary," mais tout avait été détruit à l'intérieur.

Les flammes qui faisaient rage dans la grande salle à manger succombaient un quart d'heure après aux efforts des pompiers.

Il ne restait plus que la cuisine où l'incendie ne semblait pas vouloir déloger des environs de la cheminée, mais nos pompiers réussirent là encore à le vaincre.

UN DELUGE

Enfin, à neuf heures, le feu était terminé complètement, mais il restait l'eau qui menaçait de détruire complètement le premier étage. Le grand corridor, le petit salon et quelques chambres de l'aile est étaient littéralement inondées. Les pompiers ont dû percer deux trous dans le plancher, un à chaque bout de la salle, pour permettre au déluge de s'écouler.

Pendant ce temps, des employés munis de balais, poussaient l'eau du côté du grand escalier transformé

EN CATARACTE

Tout à coup on s'aperçut que l'eau coulait dans la rotonde au travers du plafond et la police fit évacuer l'endroit craignant un effondrement qui, par bonheur, ne s'est pas produit.

Pendant une demi-heure un déluge d'eau sale est venu se déverser dans la rotonde et il a fallu percer plusieurs trous dans le plancher pour mener l'eau à l'égout.

La magnifique salle à manger présentait après le feu un

LAMENTABLE COUP D'OEIL

Les peintures murales qui faisaient l'orgueil de l'hôtel ont disparu pour être remplacées par des lambourdes et des poutres brûlées. La magnifique rotonde du milieu n'est qu'un trou béant au travers duquel on aperçoit des débris noircis de toutes sortes.

Les tables qui étaient chargées d'argenterie et de vaisselle au moment où le feu s'est déclaré, n'avaient pas été enlevées et elles peuvent se voir, à moitié dans l'eau et couvertes de cendres et de débris.

Les tapis des salons ont été détruits par l'eau et une foule de bibelots curieux et couteux ont été, ou brisés, ou abîmés.

LES PERTES

Les pertes totales de toutes sortes causées par le feu et l'eau ne manqueront pas d'atteindre la somme de $300,000.

Les dommages à l'édifice du somptueux hôtel sont estimés à $150,000. Une somme égale n'est pas de trop pour couvrir les pertes de tout ce que contenait les deux salles à dîner, les immenses corridors et les riches salons période indéfinie.

LES ASSURANCES

Les assurances sur l'édifice au complet sont de $750,000. Soixante pour cent de ces assurances sont détenues par des compagnies locales et la balance par des compagnies en Angleterre.

M. Morris Michaels avait d'emmagasiné pour $25,000 d'objets d'arts, le tout a été complètement noyé par l'eau.

Les décorations de la grande salle à dîner et de la salle adjacente affectée aux dames, avaient coûtées la somme de $30,000. Le tout a été détruit.

On ne peut estimer le coût des riches tapis des immenses corridors de l'hôtel et des salons du Windsor qui ont été recouverts de quatre ou cinq pouces d'une eau sale, carbonisée qui les pénétrait et trouvait issus à travers les plafonds.

Les escaliers, surtout celui conduisant à la rotonde, présentait l'étrange spectacle d'une cataracte en miniature. Egalement, on ne peut estimer les pertes qui seront occasionnées par la fermeture nécessaire de l'hôtel pour une période indéfini.

LES AMBULANCES

En se rendant sur le théâtre de l'incendie, l'ambulance de l'hôpital Victoria vint en collision avec un tramway et fut renversée, au coin des rues Metcalfe et Ste-Catherine.

Le conducteur Frs. Charlebois, projeté sur la chaussée, se disloqua l'épaule. Le Dr Lyman Lauchland, médecin de l'hôpital qui l'accompagnait fut lui aussi précipité sur le sol, mais ne reçut aucune blessure.

L'ambulance fut réduite en morceaux, et M. Charlebois fut ramené à l'hôpital dans une voiture de place.

Les ambulances, au nombre de six, ont été sur les lieux tout le temps qu'a duré le feu, mais n'ont eu à emmener aucun blessé. Les ambulanciers ont cependant donné des soins à un reporter qui a été légèrement blessé.

UNE FEMME CHANGEUSE

Comment Mme Deschesne recouvra la santé après beaucoup de souffrances.

Mme Abraham Deschesne, épouse d'un cultivateur bien connu de Saint-Léon le Grand, Qué., se considère une femme chanceuse. Et ce n'est pas sans raison comme le prouve l'entrevue suivante: "J'étais terriblement épuisée et très nerveuse. Chaque jour apportait sa part de travaux de ménage, mais j'étais trop faible pour les accomplir. Mes nerfs étaient dans un état affreux. Je ne pouvais dormir et le moindre bruit me faisait sursauter. J'essayai plusieurs remèdes et vins toniques, mais rien ne me fit de bien. En effet, j'empirais sans cesse, et je commençai à désespérer de ne jamais revenir à la santé. Un jour, une amie vint me voir et m'engagea vivement à essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je résolus de suivre cet avis et bientôt je constatai qu'elles me faisaient du bien, je devenais de jour en jour plus forte; mes nerfs devinrent forts et calmes et après avoir pris environ une demi-douzaine de boîtes de pilules, ma santé et ma gaîté d'antan étaient revenues. Je crois maintenant que les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède idéal pour les femmes faibles".

Les Pilules Roses du Dr Williams nourrissent les nerfs avec un sang nouveau, riche et rouge, les renforçant et les calmant, et guérissant des troubles nerveux tels que névralgie, danse de Saint-Guy, paralysie partielle et ataxie locomotrice. Ces pilules guérissent aussi tous les maux dus au sang pauvre et aqueux, y compris les maux spéciaux des femmes. Ayez les véritables avec le nom au long: "Dr. Williams Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. En vente par les marchands de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. beh.

SIR WM HINGSTON

LE DOYEN DES CHIRURGIENS DE MONTREAL ATTEINT DE BRONCHITE AIGUE.

12 janvier.

Sir William Hingston souffre depuis quelques jours d'une violente attaque de grippe et de bronchite aiguë. Il n'a pu se rendre à l'Hôtel-Dieu depuis un dizaine de jours.

Ce n'est peut-être pas là une maladie inquiétante, mais vu l'âge avancé du savant médecin, il est permis de prévoir une aggravation que l'on voudrait à tout prix voir s'éloigner.

Sir Wm. Hingston est né à Hinchinbrook, P. Q., le 29 juin 1829, ce qui lui fait 77 ans. Il fut gradué à l'Université d'Edinbourg, en 1852, et étudia ensuite en France, en Autriche, etc. Il est le premier canadien qui fut admis membre de l'Académie impériale de Vienne. C'est le doyen des chirurgiens de Montréal et ses cours sont suivis par tous ceux qui sont désireux de science. Il a reçu son titre le 24 mai 1895 et exerce la profession de médecin depuis plus de 55 ans.

SIR WILLIAM HINGSTON

L'ESSAI PROUVE SON EXCELLENCE. — Le meilleur témoignage que l'on puisse avoir des vertus de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas dans le traitement des douleurs corporelles, de la toux, des rhumes et des affections des organes respirntoires, c'est d'en faire l'essai. Si on ne trouve pas qu'elle est le remède souverain qu'on la dit être, elle peut être rejetée comme inutile, et tout ce qui a été dit à se louange peut être dénoncé comme contraire à la vérité.

Entre bonnes petites amies, au bal.

—N'est-ce pas mademoiselle B... qui danse là-bas ?

—Oui, c'est elle.

—Ah ! que sa robe est mal faite !

—Oui, ma chère, horriblement mal faite. Du reste, si elle était bien faite, elle ne lui irait pas.

HORRIBLE ACCIDENT

Une jeune fille reçoit dans l'abdomen la charge complète d'un gros fusil de chasse

EN JOUANT

SON BEAU-FRERE OUBLIE QUE L'ARME EST CHARGEE ET CAUSE INVOLONTAIREMENT CE MALHEUR.

15 janvier

Encore un lamentable accident causé par un fusil que l'on ne savait pas chargé.

Une pauvre jeune fille, à peine âgée de 17 ans, git sur un lit de douleur à l'Hôtel-Dieu, les intestins perforés par la décharge accidentelle d'une arme à feu et les médecins ne savent pas encore s'ils réussiront à lui conserver la vie.

La victime est Mlle Lily Brisebois, âgée de 17 ans, demeurant chez sa sœur Mme Joseph Aubin, depuis le mois de novembre dernier, au No 353 rue Panet.

L'auteur involontaire de l'accident est M. Joseph Aubin, employé aux usines du Pacifique Canadien, beau-frère de la victime.

Voici dans quelles circonstances le

MALHEUREUX COUP DE FUSIL

fut tiré, suivant la version de Mme Aubin qui nous en a fait la récit ce matin.

"Hier matin, en compagnie de ma sœur, je suis allé à la basse messe de sept heures. Mon mari alla à la messe de neuf heures.

A son retour, un peu avant dix heures, nous mangeâmes des bonbons, ma sœur, mon mari, mes deux petits enfants et moi-même.

Tout en mangeant mon mari et ma sœur s'amusaient ensemble

A SE TAQUINER

C'était leur habitude d'en agir ainsi. Mon mari est d'un caractère gai et ma sœur aussi, c'est encore une enfant.

Mlle LILY BRISEBOIS, blessée accidentellement par la décharge d'un fusil de chasse.

Lily était assise sur une chaise et mon mari se promenait dans la pièce que nous sert de salle à manger et de cuisine. Dans ce coin que vous voyez était le malheureux fusil, un fusil de chasse ordinaire à un seul canon, se chargeant par la culasse, calibre No 12.

A un moment donné mon mari s'emparant de l'arme dit en badinant : "Lily, il y a assez longtemps que nous jouons ensemble", et ma sœur aussitôt de répondre : "Tu ne me feras pas peur avec ton fusil".

Elle n'avait pas achevé cette phrase qu'une détonation se faisait entendre et Lily

RECEVAIT LA CHARGE

dans le bas de l'abdomen et sur la cuisse. Mon mari n'avait pas eu le temps de la mettre en joue, le coup était parti au moment où il prenait l'arme et l'abaissait à ses côtés.

Il devint d'une pâleur mortelle pendant que ma pauvre sœur, ayant la force de se lever de son siège, vint se jeter dans mes bras en disant qu'elle était

GRIEVEMENT BLESSEE.

Mon mari courut aussitôt chercher un médecin et revint avec le docteur L. J. V. Cléroux, 1105 rue Ontario, médecin de la famille.

Ce dernier jugea le cas grave et ordonna que la blessée fut transportée à l'Hôtel-Dieu.

—C'est un pur accident, j'en suis convaincu, et la victime elle-même l'a déclaré, de même que mon mari. Il y avait de l'affection entre le beau-frère et la belle-sœur, une réelle amitié. Lily demeure ici depuis le mois de novembre dernier. Mon mari était content de l'avoir chez lui, elle m'aidait aux soins du ménage et elle était adorée de mes deux petits enfants.

Ce que je ne m'explique pas, c'est que mon mari ait oublié que

LE FUSIL CONTENAIT UNE CARTOUCHE

chargée.

Lundi dernier il a essayé vainement avec des outils d'extraire cette cartouche qui se trouvait dans le canon, sans pouvoir y réussir. En examinant le fusil que voici vous pouvez voir encore l'enveloppe de la cartouche qui adhère encore à l'intérieur du canon."

A onze heures et demie la jeune fille arrivait

A L'HOTEL-DIEU

et ce midi elle était placée sur la table d'opération. Deux pintes de sérum lui furent injectées dans les veines. En examinant la blessure, on trouva que la partie droite de l'abdomen, entre l'ombilic et le côté, quatre pouces carré de peau et de muscles avait été emportés. Le péritoine était légé, on y voyait un trou d'un demi-pouce de diamètre; les intestins étaient perforés à 15 endroits différents. De gros vaisseaux aussi perforés avaient produit une hemorragie abondante.

La partie gauche de l'abdomen était aussi criblée de plombs. Le gros du plomb et la bourre s'étaient logés dans la partie externe de la cuisse, la pénétrant de part en part et produisant une blessure béante d'un pouce et demi de diamètre. Toute la charge de plomb No 3 avait portée sur la victime.

Pendant que l'on injectait le sérum, M. l'abbé O'Reilly administra la victime.

L'opération qui consistait à enlever les plombs, fut faite par le Dr Frs de Martigny, assisté des docteurs Lachance, Larocque, Dumont, Hamelin et Benoit, internes.

UN FATAL ACCIDENT

ECRASE ENTRE DEUX WAGONS, UN OUVRIER EXPIRE DES SUITES DE SES BLESSURES A L'HOPITAL VICTORIA.

12 janvier.

En faisant certaines réparations dans les cours du Pacifique Canadien, à Outremont, vers quatre heures hier après-midi, Adélard Lamothe, menuisier, âgé de 39 ans, demeurant au No 1613, rue Saint-Dominique, fut écrasé à mort entre deux chars. Il est mort hier soir à 10 heures à l'hôpital Royal Victoria où il avait été transporté.

L'accident fut causé par une locomotive qui vint frapper une série de chars placés sur une voie d'évitement où travaillait M. Lamothe. La victime fut ramassée dans un état semi-inconscient et transportée à l'hôpital Victoria.

Lamothe laisse une femme et un enfant âgé de 14 ans.

Il avait été quatre ans à l'emploi de M. Peter Laing, et ne travaillait pour le Pacifique que depuis un mois.

QUE VOUS IMPORTE ? VOUS AVEZ EU LA SANTE

Les grandes natures ne se désespèrent pas, quand elles sont désappointées— Elles cherchent d'autre chose à faire.

L'homme bien équilibré d'aujourd hui ne devient pas morose rien que parce que les choses ne lui sourient pas toujours. S'il manque son but, il vise immédiatement à un autre. Il regarde toujours en avant et se tient aux aguets. Un homme avec sa santé et ses facultés, a toutes les occasions et l'homme qui abandonne son but, on en a l'idée, a un caractère mou ou un physique faible.

La dyspepsie, certainement met les meilleurs hommes hors d'état d'accomplir aucun travail. Vous ne pourrez blâmer le dyspeptique d'être morose. La véritable nature de sa maladie est des plus décourageantes et propre à lui enlever toute ambition, toute énergie et toute espérance. Il y a pour lui, cependant, un espoir sûr et certain.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont reconnues dans tout le monde comme le seul remède sûr et défience. Leur popularité sans borne résultant des milliers et des milliers de guérisons qu'elles ont opérées, prouve sans l'ombre d'un doute, leur excellence comme remède. D'où vient leur excellence ? Du fait qu'elles sont un simple remède de la nature. Elles accomplissent exactement le même travail, et de la même façon que les sucs digestifs de l'estomac, parce qu'elles sont exactement composées des mêmes éléments, et qu'elles possèdent les mêmes propriétés. Elles soulagent l'estomac faible et épuisé du fardeau de la digestion et lui permettent de se reposer et de se rétablir. L'estomac se rétablira assez rapidement d'une façon naturelle, s'il est laissé en repos. C'est ce que feront les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie. Non seulement elles laisseront l'estomac en repos, mais elles aideront à la nourriture absorbée par lui à faire son travail.

Vous pouvez vous convaincre de la vérité de cette déclaration, en mettant dans un vase en verre la nourriture que vous voudriez prendre, avec suffisamment d'eau, et une tablette de Stuart contre la dyspepsie. Le procédé de digestion se fera tout comme le feraient les sucs gastriques et les autres fluides digestifs. Leur action est naturelle et ne cause aucun dérangement des organes digestifs. De fait vous oubliez que vous avez un estomac quand elles commencent à faire leur travail tant l'opération est douce et naturelle. Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont en vente par tous les pharmaciens à 50c la boîte.

L'autre jour, Mme de C... demandait au vieux matburin ce qui l'avait le plus frappé dans ses voyages

—Ce qui m'a le plus étonné, répondit le matelot, c'est que les Chinois ont les mêmes habitudes que nous. Ainsi, Madame, ils se mouchent avec leurs doigts, "comme vous et moi" !

COLONIAL HOUSE, - MONTREAL.

Dept. des Commandes par la Poste.

PRIME OFFERTE

Pour un Achat de $5.

Aucun des journaux hebdomadaires ci-après mentionnés :

HERALD
THE WORLD WIDE
WITNESS
LE CULTIVATEUR
LA PRESSE
LE CANADA
L'ALBUM UNIVERSEL

Pour un Achat de $10.

Aucun des journaux quotidiens ci-après mentionnés :

HERALD
WITNESS
LA PRESSE
LA PATRIE
LE CANADA

Pour un Achat de $15.

GAZETTE (quotidien)

GRANDE VENTE A ESCOMPTE ANNUELLE

Durant le mois de Janvier, Nous Offrirons

TOUT NOTRE STOCK

(à l'exception de deux ou trois petits articles que nous sommes obligés, par contrat, de vendre à prix fixes) à des escomptes variant de

10 à 50 pour cent avec 5 pour cent en plus au comptant

GRANDE PRIME OFFERTE

En plus de tous les escomptes et de toutes les réductions, nous offrons un an d'abonnement à aucun des journaux mentionnés à la marge, à nos acheteurs, par la poste, en dehors de la ville, pour achats de marchandises au montant y spécifié — pourvu qu'ils ne se soient pas abonnés au journal choisi l'année précédente.

LISTE DES DEPARTEMENTS

Gants, Rubans, Dentelles, Indiennes, Bibelots, Etoffes à Robes (noires et de couleur), Cotons, Toiles, Flanelles, Couvertes, Couvre-pieds, Châles et Manteaux, Chapeaux de Dames, Pelleteries, Soies, Garnitures de Robes, Corrections de Complets pour Hommes, Tapis, Prêt-arts, Ustensiles de Cuisine, Bas et Chaussons, Confections de Robes, Patrons Modèles, Broderie, Mousselines, Livres et Papeterie, Mercerie pour Hommes, Argenterie, Meubles, Chaussures, Hardes faites, Vaisselle, Verre coupé, Coutellerie, Rideaux, Jouets, Articles Sportiques, Lunetterie, Fixtures Electriques, Tapisseries, Chapeaux et Casquettes, Tableaux et Objets d'Art, Machines à Coudre, Confiseries.

UNE ATTENTION SPECIALE EST DONNEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CO., MONTREAL.

GRATIS

Ce Magnifique Tour de Cou en Fourrure

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT

LA MAIN HEUREUSE

Un voleur pénètre dans la maison de M. Mireau et met la main sur un joli magot.

UNE SOMME DE $1200

11 janvier.

La police du poste No 4 est actuellement occupée à rechercher l'auteur d'un vol audacieux, commis, samedi dernier, au domicile de M. Arthur Mireau, 8 square St-Louis.

Le jour en question M. Mireau et sa famille se trouvaient à la campagne. Profitant de cette occasion, le maraudeur s'est introduit dans la maison au moyen d'une fausse clef et a fouillé dans tous les meubles, afin, sans aucun doute, de trouver de l'argent.

M. Mireau avait eu la grande imprudence de laisser une somme de douze cents dollars dans son secrétaire. Le voleur n'a pas eu de peine à découvrir le magot.

Satisfait d'avoir mis la main sur l'importante somme, il ne jugea pas à propos d'emporter autre chose, et dans sa joie, il oublia même de fermer la porte sur lui lorsqu'il regagna la rue.

M. Mireau, à son arrivée de la campagne, a été douloureusement affecté en découvrant le vol dont il avait été la victime. Il est maintenant malade au lit.

M. Mireau est le propriétaire de la "New-York Steam Laundry."

Les hommes du capitaine Millette font les plus grands efforts pour mettre le grappin sur le voleur.

NOUVELLES D'OTTAWA

OTTAWA, 15 — Un étranger du nom de Fred. King, revolver au poing, aurait forcé Melle Margaret Meldrov, commis au magasin Murphy Gamble, à lui donner son porte-monnaie, contenant $15 et $1 en billets de tramways. King nie l'accusation, et dit qu'il peut prouver un alibi. Cette attaque à main armée aurait eu lieu vers sept heures du soir dans l'avenue King Edward, au centre de la ville. L'offense est passible d'un emprisonnement de 5 à 25 ans. Au moment de son arrestation, King n'avait que 70 cents sur lui.

LES COMPAGNONS DE LAROCQUE

Les compagnons de Larocque ont été condamnés à la prison pour vagabondage. Potvin passera six mois aux travaux forcés à la prison centrale; Robert Pudney, trois mois; Annie Fields, six mois au Bon Pasteur. Louis Berthiaume seul a été acquitté.

—Aux assises, M. Odilon Robillard réclame $825 de l'Union St-Joseph du Canada, balance due sur la police d'assurance de son fils Omer, décédé en octobre 1904.

UN BOUGE

Catherine O'Neil, 45 ans, a été condamnée à $30 d'amende pour avoir tenu une maison de désordre rue Bank, et Mary Sshnix, une habituée, a payé $20. En visitant cette maison, la police a trouvé le fils de la femme O'Neil, âgé de 10 ans, ivre-mort, couché sur le plancher. Sa fille, âgée de 23 ans, est gravement malade au lit de brûlures sur le corps et aux bras. Elle dit qu'il y a quelques semaines, elle demeurait à Montréal, le feu a pris à la maison et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'elle réussit à se sauver, mais non sans être blessée.

OTTAWA, 15 — Le R. P. Jacques, dominicain, a donné hier le recensement de la paroisse St-Jean-Baptiste. Dans cette paroisse il y a 674 familles donnant une population de 3,363 âmes, dont 2319 communiants. En 1905 il y a eu 178 baptêmes ; 67 sépultures et 40 mariages. Pendant l'année le support a rapporté $1,380 et la quête de Noel $200. Le nombre de communiants pendant l'année a été de 23,000 ; les nouvelles familles arrivées sont au nombre de 45.

—La cause de Odillon Robillard contre l'Union St-Joseph du Canada, a été réglée hors de cour. M. Robillard réclamait $825, balance due sur la police de son fils, décédé il y a plus d'un an, et a accepté $200.

—Un projet de loi sera soumis au conseil de ville pour convertir l'hôpital des variolés sur l'Ile Porter en un sanatarium pour les consomptifs incurables au lieu de les envoyer à Muskoka. A cet endroit la ville paierait seulement pour les consomptifs d'Ottawa qui seront guérissables et qui ne pourront être soignés dans les hôpitaux locaux. L'administration du sanatarium pourrait être confiée à l'Association pour la prévention de la tuberculose qui chaque année recevrait un octroi de la ville.

ILS SONT ENCORE JEUNES !

Certaine société de la Côte de sable vient d'inaugurer un nouvel amusement pour les soirées d'hiver. La semaine dernière une trentaine de jeunes gens et de jeunes filles appartenant à la meilleure société ont joué "aux enfants". Ce nouveau divertissement exige que les jeunes filles s'imaginent être âgées de deux à cinq ans, s'habillent suivant leur âge, cheveux dégagés attachés avec des rubans et les jeunes gens suivent aussi la mode pour enfants. Pendant la soirée l'on a fait des jeux d'enfants, les jeunes filles habillaient des poupées, etc. Le tout se termina par une distribution de bonbons. Cet amusement "moderne" a obtenu tant de succès auprès des personnes présentes, qu'une autre soirée semblable sera bientôt donnée.

IL REFUSE DE PARLER

M. W. H. Marler, officier de la banque Ontario, a refusé de répondre à certaines questions du maître en chancellerie, dans une poursuite de $8,000 par la banque contre la Capital Power Co. La cause a été soumise au juge Teetzel et demande faite pour forcer M. Marler à répondre ou le mettre en prison. Le juge a pris la demande en délibéré.

NOCES DE DIAMANT

De M. et Mme François Sauriol, à Ottawa

OTTAWA, 15.—Une cérémonie sans précédent a eu lieu, samedi, à l'église Sainte-Anne. M. et Madame François Sauriol ont célébré leurs noces de diamant. M. Sauriol est aujourd'hui âgé de 83 ans, et son épouse, née Edesse Filion, a 79 ans. L'église, pour la circonstance, était remplie d'amis de la famille Sauriol, très bien connue de toute la population canadienne-française. Les jubilaires étaient accompagnés de leurs enfants, petits et arrière-petits-enfants.

La messe a été chantée par M. le curé Myrand, qui a fait une touchante allocution sur la fête du jour. M. et Mme François Sauriol ont eu douze enfants, dont six vivent. Ces derniers sont: MM. Ulric Sauriol, contremaître au département des travaux publics, chez lequel vivent les jubilaires; François et Damien, peintres; Mesdames Fabien Paquette, Joseph Gervais et Hormisdas Sigouin.

Etat de l'Ohio, Cité de Toledo, } ss
Comté Lucas, }

Frank J. Cheney jure qu'il est le plus vieil associé de la maison F. J. Cheney & Co., faisant affaires dans la cité de Toledo, comté et Etat susdits, et que ladite maison paiera cent piastres pour chaque et tous les cas de catarrhe qui ne peuvent être guéris par l'usage du remède de Hall contre le catarrhe.

FRANK J. CHENEY.

Assermenté devant moi et signé en ma présence ce 6ième jour de décembre, A. D. 1886.

A. W. GLEASON,
(SCEAU) Notaire Public.

Le remède de Hall contre le catarrhe est ingurgité et agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système. Demandez des témoignages, gratis.

F. J. CHENEY & CO., Tolédo, O.

Vendu chez tous les pharmaciens à 75c.

Les Pilules de Famille de Hall sont les meilleures. jan-mar.

Nouvelles du Canada

CONVENTION FORESTIERE

Mesures à prendre pour la protection des forêts du Canada

LE DEBOISEMENT

CONTRE LES FEUX DE FORETS — LES POUVOIRS HYDRAULIQUES — LES RESERVES

OTTAWA, 11. — La convention forestière du Canada, continue à causer beaucoup d'animation et au nombre des personnes qui suivent tous les débats avec grand intérêt, sont: Lord Grey et Sir Wilfrid Laurier.

Depuis hier, M. E. Stewart, surintendant des forêts, a parlé des "Forêts du Canada"; le docteur Bell, d'Ottawa, des "Feux de Forêts"; C. H. Keefer, I. C., des "Effets de la conservation des forêts relativement aux pouvoirs d'eau"; M. Thos. Southworth, surintendant des forêts d'Ontario des "Réserves forestières"; A la séance d'hier soir, qui a eu lieu à l'Ecole Normale, les orateurs ont été l'honorable M. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture; M. Pierce, au nom de J.-S. Dennis, directeur d'irrigation du Pacifique, et M. Cecil B. Smith, président de la commission du chemin de fer Témiscamingue.

Les séances aujourd'hui, seront suivies d'un grand banquet à l'hôtel Russell.

M. E. STEWART

surintendant des forêts en Canada, a lu son travail sur les forêts du pays, et la manière de protéger ce domaine national.

Dans ses remarques, il dit que la superficie en terre sous le contrôle du gouvernement fédéral, est de 2,656,300 milles carrés, et sur cette étendue il n'y a que 250,000 milles carrés non boisés, en prairies, etc. De plus, les terres au nord non boisées, sont d'une étendue de un million de milles carrés, formant en tout, 1,250,000 milles carrés, sans arbres. La balance représente 1,406,300 milles carrés ayant une valeur forestière, sous l'administration du gouvernement fédéral.

Dans cette dernière partie, il y a au moins un cinquième contenant du bois d'une valeur commerciale. M. Stewart parle ensuite de l'exploitation des forêts et des conséquences qu'elle peut avoir sur les pouvoirs d'eau.

Il faut dans plusieurs cas pour maintenir ces derniers ne pas faire trop de déboisement, afin que le surplus d'eau du printemps ne fasse pas place à une disette absolue pendant l'été. Plusieurs pouvoirs des rivières pourraient être détruits de cette manière en les privant de leurs sources principales d'alimentation. Déboisez les montagnes Rocheuses à l'est et vous causerez des dommages considérables à plusieurs rivières; les rivières Saskatchewan, nord et sud, Athabasca et la Paix disparaîtront et les nouvelles provinces florissantes de l'Ouest deviendront un désert. Parlant d'Ottawa, M. Stewart dit que tout le secret de sa prospérité est dû à ses pouvoirs d'eau et ces derniers souffriront beaucoup si à la tête de ces pouvoirs d'eau l'on persiste à faire du défrichement. Il est possible même que ces pouvoirs d'eau deviennent nuls.

Depuis 1901 la protection des forêts par le gouvernement a été admirable; il y a un système de surveillance qui augmente chaque année et cet été plus de 40 chefs garde-chasse ont été employés. Depuis cinq ans, dans la Colombie Anglaise, il n'y a presque pas eu de perte de bois de construction et même de bois ayant une valeur quelconque sur le marché.

Avant cette période, les pertes chaque année étaient considérables.

Il est difficile, dit M. Stewart d'employer les fonds publics avec plus d'avantages qu'à la protection des forêts qui est l'une des principales sources de revenus pour le Canada. Notre pays est unique au monde pour ses bois, c'est une raison pour en rendre la protection plus sévère.

En terminant, M. Stewart demande que dans toute concession de limite à bois, le gouvernement devrait faire une réserve d'au moins un dixième de l'étendue concédée sur laquelle le gouvernement aurait une entière juridiction et règlerait la coupe comme il l'entendra.

M. LE Dr ROBERT BELL

chef suppléant de la commission géologique, parle surtout du pays extrême nord où, dit-il, il n'y a aucun moyen pratique pour la conservation des forêts. Souvent le feu est causé d'une manière criminelle, mais aussi il faut admettre que la foudre cause des dommages considérables. Le Dr Bell croit que le gouvernement devrait offrir une récompense raisonnable aux sauvages dans la partie nord du Canada, pour tous les feux de forêts qu'ils préviendront.

M. C. H. KEEFER

ingénieur civil d'Ottawa, traite aussi de la conservation des forêts au point de vue des pouvoirs d'eau. Il partage entièrement sur ce sujet les vues de M. Stewart.

M. THOMAS SOUTHWORTH

surintendant des forêts d'Ontario, étant indisposé, annonce que son ouvrage sur les

RESERVES FORESTIERES

sera lu par le professeur Clarke.

La première réserve d'Ontario a été établie, dit-il, en 1895, et l'on a continué cette politique de diviser le terrain dédié au commerce de bois et celui destiné à l'agriculture. Le parc Algonquin, avec une étendue de 1,225,000, a été choisi pour la reproduction du gibier; une autre réserve considérable est aussi au côté nord du lac Supérieur, et il y en a une autre dans le district de Timagami. Les réserves totales d'Ontario représentent aujourd'hui 10,000,000 d'acres, et seront probablement portées à 40,000,000 d'acres qui pourront donner un revenu annuel de $30,000,000.

M. J. M. BUTLER

sous-ministre des chemins de fer, dit qu'aujourd'hui les feux de forêts causés par les étincelles des locomotives sont rares, vu que toutes les compagnies adoptent toujours de nouveaux perfectionnements pour les éviter. Comme exemple, M. Butler cite l'Intercolonial, qui traverse un pays boisé, et où les feux de forêts sont très rares. M. Butler cite aussi à l'appui de son opinion, M. Robb, du Grand-Tronc, qui déclare que les feux causés par les locomotives sont maintenant une chose du passé.

L'HON. M. FISHER

a surtout parlé de l'importance de l'irrigation au Nord-Ouest, et à la conservation du bois sur le côté est des Montagnes Rocheuses.

En ce qui concerne la dernière partie, elle est indispensable pour maintenir les grandes rivières de l'ouest. Les forêts conservent les pouvoirs d'eau et par là favorisent le développement de l'industrie, surtout au moyen de l'électricité. L'irrigation, dit le ministre de l'agriculture, a donné beaucoup de valeur aux terres de l'ouest, et dans un seul district, MacLeod, la production a été portée de 1 et 2 à 20 et 30 minots de l'acre.

SEANCE D'AUJOURD'HUI

OTTAWA, 11. — A la séance de la convention forestière, ce matin, le gouverneur général était accompagné de lady Grey et de lady Evelyn Grey. Parmi les délégués la Chambre de Commerce de Montréal est représentée par MM. Parizeau et Des Etangs.

Sir Henry Joly de Lotbinière, lieut.-gouverneur de la Colombie Anglaise, a envoyé un télégramme de félicitations pour le but de la convention.

LE DR WM. SAUNDERS,

directeur des fermes expérimentales du Canada, parle des expériences forestières faites sur l'ordre du gouvernement. Les premières ont été faites à Ottawa en 1888, sur une étendue de 20 acres. Le but est d'enseigner la manière de planter les arbres et de désigner ceux qui sont les plus favorables pour tel et tel district. Aux fermes expérimentales on a planté environ 20,000 arbres dans différents sols. Ces arbres sont de 21 essences. Le pin rouge a donné de bons résultats, planté dans une terre légère avec du sable. Les arbres plantés à dix pieds de distance ne poussent pas bien haut, mais sont plus gros de diamètre. Le pin blanc peut aussi être planté avec avantage.

Le Dr Saunders est suivi du Rév. A. E. Burke, d'Alberton, I. P. E., qui dit que la plantation d'arbres dans les provinces de l'est a obtenu un grand succès.

LA PLANTATION DES ARBRES

M. Norman Ross, assistant surintendant des fermes expérimentales, traite de la plantation des arbres dans les prairies. Les prairies du Manitoba, la Saskatchewan et Alberta comprenant 900 milles à l'est et ouest, 250 milles au nord et sud, ont une grande partie boisée. On y trouve de l'épinette d'une valeur commerciale pour poteaux, dormants, etc. Le Manitoba a 40 p. c. de son territoire en bois, la Saskatchewan et Alberta, environ 43 p. c.

Dans le Manitoba on trouve aussi de l'érable, du chêne, de l'orme américain et du bouleau.

Pour profiter des arbres plantés jeunes, il faut attendre de 18 à 20 ans. Les plantations d'arbres dans l'ouest augmentent et en 1901, il y avait 58,000 arbres dans les pépinières.

Aujourd'hui il y en a 2,100,000 prêts à être distribués au printemps et 7,217,700 en végétation.

M. Ross demande à tous les fermiers des prairies de planter quelques arbres sur leur terrain. Ils verront bientôt que l'aspect de ce pays sera changé et ils en retireront des bénéfices.

M. E. J. ZAVITZ

conférencier du collège agricole d'Ontario, dit que la question forestière et la question agricole vont ensemble, l'une complète l'autre. Pour Ontario, il y a trois raisons principales en faveur de la plantation et de la conservation d'arbres; pour l'apparence, pour les résultats financiers qui en découlent et pour l'influence hygiénique des arbres.

Les forêts sont les protecteurs des cultivateurs. Elles diminuent le froid en hiver, épargnent le chauffage, retiennent la neige et par là empêchent la terre de geler à une trop grande profondeur. En été les arbres protègent la culture, surtout le blé. Il en est de même pour les fruits. En 1896 il y avait 13 pour cent de terrain non utilisé dans la province, et comme l'on fait en Europe ce terrain ne pouvait être mieux employé que pour la plantation d'arbres. Beaucoup de terrains qui ne rapportent rien pourraient, avec une plantation d'arbres bien administrée, donner un loyer de $1 l'acre sans aucun trouble, tandis que dans Ontario le loyer pour terre à culture est de $2.40 l'acre. Des forêts de pin ont déjà rapporté de $12 à $15 l'acre. La plantation d'arbres dans les centres agricoles, est surtout désirable, vu la protection contre le feu qui peut être donnée et les cultivateurs en retireront de bons profits.

OTTAWA, 12.—La convention forestière se continue cet après-midi, par la lecture des ouvrages de Mgr Laflamme sur l'"Education forestière" et du Dr J. F. Clark, sur "une politique forestière canadienne."

La séance d'hier après-midi a été particulièrement intéressante par ses orateurs de la province de Québec; l'honorable Edwards, président de l'association des propriétaires de limites à bois de Québec, et M. H. M. Price, représentant de l'industrie de la pulpe dans cette province.

FEUX DE FORETS

Les Chambres de Commerce de la Colombie Anglaise regrettent, dans une résolution lue par le secrétaire de la convention, de ne pas être capables d'envoyer des délégués à Ottawa, mais demandent au gouvernement de faire cesser la destruction des forêts dans les Montagnes Rocheuses, destruction commencée et qui persiste depuis seize ans. Une loi très sévère devrait aussi être adoptée contre les auteurs des feux de forêts. Ces chambres de commerce réunies à Kaslo, C.A., ont adopté une résolution, le 23 février 1905, demandant au gouvernement provincial de prendre toutes les mesures possibles, quelque soit la dépense, pour prévenir les feux de forêts. La partie sud de la Colombie souffre surtout des feux.

La résolution et les remarques qui l'accompagnent sont signées par M. G. O. Buchanan, président de l'association des Chambres de Commerce de la Colombie Anglaise.

LE SENATEUR W. C. EDWARDS

dit qu'il y a quelques années l'on croyait les richesses forestières du Canada inépuisables et de nombreuses déclarations en ce sens ont été faites partout dans le pays et ailleurs par des hommes publics, surtout au Parlement. Ceci se passait il y a 20 à 25 ans. Depuis l'opinion est bien changée. Les forêts du Canada peuvent être ou plutôt devenir inépuisables, mais il faut beaucoup de protection pour sauvegarder ce beau domaine.

On croit, dit-il, que le marchand de bois est le destructeur des forêts, cela n'est pas, du moins pour le marchand consciencieux, et toutes les personnes en Canada qui font le commerce du bois ne peuvent nuire à la conservation des forêts.

LES PLUS GRANDS ENNEMIS

sont le feu et ensuite la mauvaise colonisation. Les colons négligents, les exploitateurs étrangers ont été la cause de la perte des trois quarts des forêts disparues. Si le gouvernement adopte une bonne politique de protection, jamais le Canada ne souffrira d'une disette de bois. Il faut à tout prix éliminer le spéculateur et aussi le propriétaire de petits chantiers, car eux aussi contribuent largement à la destruction des forêts. L'honorable Edwards dit qu'à quelques heures d'Ottawa l'on voit un endroit où pour obtenir un terrain pour la culture, endroit où la terre ne rapporte rien, on a détruit pour plus de $2,000,000 valant de bois. La meilleure loi de protection serait de confier les limites à bois à de grands propriétaires, éviter l'envahissement des étrangers et obliger les propriétaires de scieries à construire des établissements pour répondre aux besoins seulement de leurs limites.

REGLER LA COUPE

M. Edwards dit qu'en 1871 il a acheté une limite à bois des frères Hamilton, dans la Gatineau et que, dans le temps, il a passé pour un homme connaissant peu les affaires, car l'on disait que cette limite à bois était épuisée. Il a aussitôt réglé la coupe, qui chaque année lui a rapporté beaucoup et cette même limite que l'on prétendait épuisée il y a 35 ans peut encore fournir du bois pendant plus de 35 années. Il en est de même partout. Si la coupe est bien faite et d'après les besoins du commerce les forêts peuvent exister indéfiniment.

M. Edwards ne croit pas qu'il soit nécessaire de transplanter des arbres pour refaire une forêt, cela peut avoir du bon pour un endroit où la végétation d'arbre n'existe pas. La région de l'Ottawa est riche en épinettes et pins, mais ne peut être comparée au nord de Témiscamingue sous le contrôle du gouvernement d'Ontario. Le pin à cet endroit est le plus beau au monde. Il y a aussi une autre cause à la destruction du bois,

UNE COUPE LENTE

Dans la région de la Gatineau, il y a du pin si vieux qu'il en perd sa valeur; il n'y a personne pour le couper. Le gouvernement devrait accorder des licences de coupe dans tout le Canada à des personnes capables d'en faire l'exploitation, de surveiller la coupe et de prendre les plus grandes précautions contre le feu. M. Edwards demande la fondation d'une

ECOLE FORESTIERE

Le gouvernement peut l'établir dans une limite où l'élève pourra apprendre la coupe du bois, savoir quelles essences il peut choisir, à quel temps commencer et terminer la coupe et combien il faut de temps à chaque essence d'arbres pour repousser. Cet élève, plus tard deviendrait un véritable marchand de bois.

Québec, dit M. Edwards est

LA PROVINCE LA PLUS RICHE

de toute l'Amérique du nord et ses habitants n'en connaissent pas eux-mêmes toute la valeur. Les pouvoirs d'eau de cette province sont d'une capacité indiscutable et avant peu le pouvoir électrique pourra s'obtenir pour $15 par cheval-vapeur au lieu de $60 à $65. Cette province est appelée, avec une partie d'Ontario, à devenir le plus grand centre manufacturier du Canada si elle est bien administrée.

M. J. B. WHITMAN

président de l'association des marchands de bois de la Nouvelle-Ecosse, dit que dans cette province la reproduction forestière est phénoménale et se renouvelle en dix ans d'une façon merveilleuse. Pour le pin, il faut environ une trentaine d'années pour qu'il ait une valeur commerciale. Le terrain est si propice pour l'industrie forestière que des terres à culture abandonnées se sont en quelques années couvertes d'arbustes. Il parle avec enthousiasme de la transplantation des arbres et du développement des pépinières.

M. Herbert M. Price, président de l'association des producteurs de pulpe de Québec, traite au long de

L'INDUSTRIE DE LA PULPE

C'est un sujet qu'il étudie depuis dix ans et il condamne la coupe du bois d'un trop petit diamètre. L'industrie en souffre, de même que les propriétaires de limites à bois. Le gouvernement a porté le minimum du diamètre du bois de pulpe de 6 à 4 pouces. La concurrence entre les fournisseurs est si grande que beaucoup de bois est coupé n'ayant pas la grosseur voulue. Le prix du bois a beaucoup augmenté et une corde payée $2.50 en 1892 valait $4.50 en 1904. Les manufacturiers préfèrent le bois sans écorce et donnent pour ce bois jusqu'à $6 la corde.

Il y a beaucoup à faire, dit M. Price, pour mettre le commerce de pulpe sur des bases satisfaisantes en ce qui concerne le vendeur en Canada et l'acheteurs aux Etats-Unis.

M. Price demande au gouvernement de ne pas placer un droit plus élevé sur l'exploitation de la pulpe canadienne. Le pays ne peut prendre le risque de perdre un commerce de $3,000,000 par année, pour attendre longtemps à écouler ses produits de pulpe sur un marché local. La reproduction des forêts d'épinette est un projet qui sera bien vu de tous les manufacturiers, malgré que le besoin ne s'en fasse pas sentir maintenant, et de plus le gouvernement devrait passer une loi défendant de couper du bois de pulpe de moins de 7 pouces de diamètre à la souche. Au cours de ses remarques M. Price dit que les Américains s'approvisionnent de bois de pulpe au Canada et souvent transportent ce bois par eau, sur une longue distance. Ainsi la Battle Island Paper Co., de Fulton, N.J., près d'Oswego, prend son bois dans le haut du Saguenay et le transporte sur un parcours de 600 milles.

Les Etats-Unis achètent chaque année, 2,500,000 cordes de bois de pulpe, dont 25 p.c. du Canada.

Vu les conditions du commerce, la vente de ce bois aux Américains, ne se fait pas dans des conditions satisfaisantes. M. Price insiste pour qu'il n'y ait aucun changement dans le tarif sur l'exportation de la pulpe brute et du bois de pulpe jusqu'au temps où le Canada aura assez de capital pour construire et maintenir ses manufactures pour ces produits. Le Canada est assez riche en bois de pulpe, pour attendre encore quelque temps aux conditions actuelles.

M. JOSEPH HOBSON,

ingénieur en chef de Grand Tronc, a été entendu ce matin, à la convention forestière. Il a parlé de la demande du bois pour les compagnies de chemins de fer. Ces dernières achètent du bois en quantité énorme et sont intéressées au plus haut point à la conservation des forêts. Il faut, dit M. Hobson, des lois de protection des plus sévères.

Les compagnies de chemins de fer seront bientôt obligées de soumettre leurs dormants à un traitement spécial, pour leur faire donner une plus longue durée et aussi pour pouvoir employer du bois que les compagnies n'acceptent pas encore, tel que l'érable, le bouleau, le cèdre rouge et autres. Ces bois sont trop poreux.

Le meilleur est le cèdre pour la durée, mais il n'offre pas assez de résistance aux rails. La durée d'un dormant en cèdre est d'environ quinze ans.

Le Grand-Tronc n'achète presque pas de dormants le long de sa voie.

L'année dernière, la Cie. a acheté, 1,200,000 dormants de cèdre dont 150,000 en dehors du Canada.

Les dormants en chêne viennent du Kentucky, et de l'Arkansas. Le Grand Tronc emploie une moyenne de 95,000,000 de pieds de bois par année, pour sa voie, clôtures, pôteaux, etc.

Avec une consommation comme celle-là, la Cie dit M. Hobson, ne peut qu'approuver le gouvernement dans ses efforts pour la protection des forêts.

M. Tye, ingénieur en chef du Pacifique, partage entièrement les vues de M. Hobson.

LA PULPE

M. C.-E. Biggar rédacteur du "Pulp Paper Magazine", dit que l'industrie de la pulpe en Canada est née à St-André Québec, en 1893, d'un groupe de capitalistes américains.

Les marchés de la pulpe à cette époque, étaient Montréal, et Québec. En 1894, un accident arrivé à la digue, fit disparaître la première pulperie.

L'industrie prit réellement son essor de 1880 à 1890, alors que l'exportation était de $168,180. Aujourd'hui voici la situation de cette industrie en Canada.

Québec a 32 pulperies d'une capacité de 1,516 tonnes, par jour; Ontario, 12 et 615 tonnes; Nouvelle-Ecosse, 6 et 141 tonnes; Nouveau-Brunswick, 6 et 198 tonnes.

Total, 56 pulperies, et 2,470 tonnes par jour.

Les fabriques de papier sont aujourd'hui de 28, d'une capacité de 854 tonnes par 24 heures, et sur ce nombre, Québec en a 18 avec une capacité de 591 tonnes; Ontario, 18, avec 251 tonnes; le Nouveau-Brunswick, 1 et 4 tonnes; Manitoba, 5 tonnes.

Le Canada peut aujourd'hui produire 281,820 tonnes de papier par année de 330 jours de travail ou près d'un million de tonnes de pulpe et papier.

L'année dernière l'on a exporté pour $2,694,122 de pulpe aux Etats-Unis, $680,199 en Angleterre et $141,168 en France. Cette dernière, cette année, augmentera beaucoup. M. Biggar donne un aperçu détaillé de toute l'industrie de la pulpe et du papier en Canada et dit qu'il faut absolument adopter une loi de protection forestière tout en facilitant le plus possible le développement de l'industrie de la pulpe.

M. J. F. McKAY,

gérant du "Globe" et représentant l'association de la presse canadienne, parle de la question forestière au point de vue des journaux.

Le Canada, dit-il, avec ses immenses forêts d'épinette, ses nombreux pouvoirs d'eau, est appelé à devenir le plus grand producteur de papier du monde entier. Dans ma courte expérience dans le journalisme, j'ai déjà vu, dit-il, le prix du papier à journaux réduit de 6 à 2 cents livre et une réduction correspondante dans l'abonnement des journaux et revues. D'après le statisticien du Canada, notre pays se compose de 40 pour cent de forêts et la moitié de cette étendue est en épinette, couvrant environ 450,000,000 acres. Comme il faut 90,000 acres pour fournir tout le papier nécessaire à l'Angleterre et aux Etats-Unis pendant un an, on peut prévoir la durée de l'industrie du papier en Canada.

Le propriétaire d'un journal ne craint pas de voir une disette de pulpe à papier, mais la question du prix est celle à surveiller.

Le prix doit subir une diminution, avec l'augmentation des facilités de transport. On a vendu cette année, à New-York, de l'épinette à $80 par mille pieds qui, il y a quelques années, n'avait qu'une valeur de $20. Ce fait doit encourager le Canada à voir à la conservation de ses forêts d'épinette, malgré qu'elles semblent inépuisables.

LES JOURNAUX DU CANADA

consomment 30,000 tonnes de papier par année, représentant environ $1,500,000. L'exportation du papier du Canada est de $1,750,000 par année. Toute industrie qui donne un tel rendement mérite la plus grande attention. Le danger qu'il faut combattre, est l'envahissement de l'étranger. Il faut empêcher les Américains de s'entendre avec les "jobbers" pour obtenir des forêts en Canada. De plus le gouvernement doit placer un droit assez élevé pour empêcher le bois de pulpe ou la pulpe d'être exportés aux Etats-Unis.

Si les Américains veulent les produits de nos forêts, qu'ils viennent en faire la fabrication dans le pays, et par là le revenu du Canada augmentera d'au moins $200,000 par année.

A Trois-Rivières, à la commission du tarif, les représentants d'une des plus grandes fabriques de pulpe du Canada ont déclaré que l'exportation du bois de pulpe aux Etats-Unis faisait perdre au pays $1,792,000 par année.

M. McKie dit que la situation peut se résumer en la déclaration du président Roosevelt parlant des forêts de son pays: "Si ce vaste héritage doit être détruit, qu'il le soit au moins avec le plus de profit possible pour ceux qui le perdent".

M. McKie ne croit pas qu'un droit d'exportation de $1 par corde puisse affecter les Américains.

COMMISSION DU TARIF

ON Y DISCUTE LA QUESTION DU CHARBON ET DE L'ACIER

HALIFAX, 13. — On a surtout parlé de charbon et d'acier devant la commission du tarif à sa réunion d'hier à Sydney. Dans l'après-midi, les commissaires ont visité les usines.

L'an dernier, la Nouvelle-Ecosse a produit 5,247,135 tonnes de charbon, ce qui a donné de l'emploi à 11,650 personnes et a donné au gouvernement provincial un revenu de $517,543. Le Cap Breton a produit 3,951,523 tonnes et en a vendu 1,730,900 tonnes dans la province de Québec seulement.

"A cause de la concurrence, il faudrait conserver les droits actuels de 60 cents par tonne de charbon bitumineux, sans cela la production diminuera de moitié. On ne peut exporter aux Etats-Unis à cause du droit de 67 cents qu'il faut payer.

La compagnie d'aciéries Dominion a demandé que le gouvernement continue son système de bonus et a demandé l'imposition d'un droit sur le fil de fer barbelé et galvanisé.

M. H. H. McCurdy, en son nom et en celui des autres marchands de Sydney a demandé que le tarif préférentiel fut remis au point où il était avant le changement de l'an dernier.

BANWELL EST ARRETE

LE PAYEUR DEFALCATAIRE DE LA CROWN BANK DE TORONTO SE FAIT PRENDRE A KINGSTON JAMAIQUE.

TORONTO, 12 — Edwin St-Georges Banwell, le payeur défalcataire de la "Crown Bank" de Toronto vient d'être arrêté à Kingston (Jamaïque). Banwell s'est enfui de Toronto le 9 décembre accompagné de sa fiancée, Melle Norah Hector qu'il épousa le même soir à Buffalo. En relevant ses livres, les inspecteurs découvrirent que Banwell avait enlevé à la banque une forte somme d'argent et du papier monnaie de la Crown Bank. Les détectives retracèrent le fugitif à New-York le 17. Le détective Black, de Toronto s'attacha aux pistes du défalcataire et acquit la certitude qu'il avait passé à St-Louis, Memphis, la Nouvelle-Orléans, Cuba et le localisait hier à Kingston Jamaïque où il fut arrêté.

L'accusé n'est âgé que de 23 ans: il jouissait de la confiance de ses chefs et passait pour avoir des habitudes réglées. Avec un salaire de $50 par mois Banwell devait pourvoir à son existence et à celle de sa mère qui est veuve.

POUR HOMICIDE

ALPHONSE LAROCQUE CONDAMNE A CINQ ANS DE PENITENCIER.

(Dépêche spéciale par télégraphie sans fil DeForest).

OTTAWA, 12. — Après avoir délibéré pendant huit heures, et avoir visité la cabine où "Tricky" Burke a été tué, les jurés ont rendu un verdict d'homicide contre Alphonse Larocque, avec recommandation à la clémence de la cour.

Le juge Teetzel, l'a condamné à cinq ans de pénitencier.

Larocque a été très nerveux toute l'après-midi, et c'est avec une satisfaction visible, qu'il a accepté sa sentence.

Larocque a déclaré qu'il serait un prisonnier modèle, et qu'avec la recommandation des jurés, il espérait faire abréger son terme d'emprisonnement.

GROSSE TRANSACTION

Préparation du bois de pulpe

FREDERICKTON, N. B., 13. — La Richards Lumber Company a vendu à la Miramichi Lumber Co., au prix de $600,000, toutes ses propriétés, excepté celles situées sur la rivière Ristigouche. La nouvelle compagnie construira à Chatham, le printemps prochain, un grand établissement pour la préparation du bois de pulpe, qui sera expédié aux Etats-Unis.

ALBERTA

Il appert que M. Dubuc, le jeune député de Peace River, n'a pas été légalement élu.

L'élection aurait eu lieu après la date fixée dans les brefs, par suite de l'étendue de la division électorale et des difficultés de communication. Tout est à recommencer. M. Dubuc sera réélu, très probablement par acclamation cette fois.

Ainsi que nous l'avons dit déjà M. Dubuc est désigné comme le futur orateur de la législature de l'Alberta.

OUVERTURE DE SESSION

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba a présidé la première séance de la législature

DISCOURS DU TRONE

A QUI DOIT ETRE CONFIEE L'ADMINISTRATION DES TERRES MARECAGEUSES ?

WINNIPEG, 12.— La session de la législature de Manitoba s'est ouverte à trois heures, hier après-midi, avec le cérémonial ordinaire.

Sir Daniel Hunter MacMillan, lieutenant-gouverneur, a lu le discours du trône, dans lequel il exprime son regret que, en dépit des fortes représentations faites au gouvernement fédéral au sujet de l'extension des frontières du Manitoba, le parlement d'Ottawa n'en a encore rien fait. L'attention du gouvernement fédéral sera de nouveau attirée sur cette question.

L'administration des terres marécageuses du Manitoba par les autorités fédérales est aussi une source de désappointement. Sur sept millions d'acres de terres, mentionnées comme terres marécageuses lors de la passation de l'acte relatif à ces terres, 1,255,000 seulement ont été transférés.

Le gouverneur dit qu'il est temps que le contrôle et l'administration des terres passent des mains du gouvernement fédéral à celles du gouvernement provincial.

L'opinion est aussi exprimée que le Manitoba n'a pas avec le Dominion, des relations financières satisfaisantes, et que la province n'a pas retiré les bénéfices qu'elle avait droit d'attendre de son union au Canada.

Après la lecture du discours du trône, ajournement a été remis à lundi. M. George Lawrence, de Killarney proposera l'adresse, secondé par M. le Dr E. Hicks, de Lansdowne.

M. Daniel MacIntyre, le nouveau député conservateur, succédant à l'honorable Thomas Greenway comme représentant du comté de Mountain, a été présenté à la Chambre provincial, hier.

Navigation atrdive

BROCKVILLE, Ont., 11— Notre population a assisté, hier, à un spectacle nouveau. Dans le cours de l'après-midi, le remorqueur "Queen", de Alexandra Bay, est passé devant la ville, retour d'Ogdensburg, traînant à sa suite la barque Jessie. La navigation du St-Laurent ouverte le 9 janvier, voilà une chose qui n'arrive pas souvent! Le traversier tient la rivière libre de glace entre ici et Morristown, N.-Y.

Un vieux baron du voisinage, bête comme une oie et dont l'haleine était d'une odeur repoussante, rendait fréquemment visite à la châtelaine de Pierrefitte et, pendant son entrevue, ne soufflait mot. La charmante dame s'en ennuya, et dit un jour:

—Cet homme est certainement mort, car il ne dit rien et sent très mauvais.

INDIGESTION

Le mal d'estomac n'est pas, à vrai dire, une maladie, mais un symptôme. C'est un symptôme qu'une certaine série de nerfs est affectée, non pas les nerfs volontaires qui vous permettent de marcher, de parler et d'agir, mais les nerfs automatiques de l'estomac sur lesquels notre esprit n'a aucun contrôle.

Je n'ai pas ici assez d'espace pour expliquer comment ces nerfs tendres, minces, contrôlent et font fonctionner l'estomac. Comment l'anxiété les brise et cause l'indigestion. Comment les excès les épuisent et causent la dyspepsie. Comment la négligence peut produire les maladies des reins, du coeur et autres par sympathie. Je n'ai pas l'espace voulu pour expliquer comment on peut atteindre ces nerfs, les renforcer, les vivifier et les rendre bien par un remède que j'ai passé des années à perfectionner — maintenant connu partout par les médecins et les pharmaciens sous le nom de RESTAURANT DU Dr. SHOOP, en tablettes ou sous forme liquide. Je n'ai pas d'espace pour expliquer comment ce remède, en enlevant la cause, met une fin certaine à l'indigestion, aux vomissements, à la constipation, à l'insomnie, à la nervosité et à la dyspepsie. Toutes ces choses sont expliquées en long dans le livre que je vous enverrai gratis quand vous m'écrirez. Ne manquez pas de demander le livre. Il vous explique comment la digestion est gouvernée par le plexus solaire, et une centaine d'autres choses que tous devraient connaître, car qui ne souffre pas de temps à autre d'indigestion? Avec le livre, j'envoie aussi "l'Indice de Santé", un passeport pour la bonne santé.

Pour avoir le livre gratis et "L'Indice de Santé", vous devez adresser: Dr Shoop, Boîte 64 Racine, Wis. Dites quel livre vous voulez.

Livre No 1 sur la Dyspepsie.
Livre No 2 sur le Coeur.
Livre No 3, sur les Reins.
Livre No 4, pour les Femmes.
Livre No 5, pour les Hommes.
Livre No 6, sur le Rhumatisme.

Préparé en liquide et en tablettes. En vente

LE RESTAURANT DU Dr. SHOOP

par 40,000 pharmaciens. Des cas moins sévères cèdent souvent à une seule bouteille, un seul paquet.

F 20 J 27 F 12 M 14 A—C 20 J 11 F 17 M 14 A

Les Pilules Moro m'ont guéri; je le proclame !

Depuis l'âge de douze ans, je souffrais d'une complication de trois maladies. Trois médecins avaient renoncé à me soigner.

IL FAUDRAIT MENTIR POUR DIRE QUE LES PILULES MORO NE M'ONT PAS RENDU LA SANTE

"Les eaux sont limpides, douces et brûlantes. On m'a frotté les mains et les pieds, en attendant les bains, avec une espèce d'herbes qui croît au fond des sources. Cela ne m'a fait ni bien ni mal. J'espère sortir d'ici plus incrédule en médecine que je ne l'ai jamais été. On dit qu'on vient ici appuyé sur une béquille et que l'on s'en va sans bâton; si je laissais ma béquille partout où j'ai porté une infirmité, j'aurais de quoi former le plus riche musée du monde. Mais le dernier appui ne me manquera pas; j'aurai votre bras. Je m'ennuie de dicter si longuement et de me trouver si bête."

C'est ainsi que s'exprimait le Vicomte de Chateaubriand, écrivant, de Néris, à Madame Récamier pour lui exposer son peu de foi, et dans les médecins, et dans les eaux minérales, pour guérir les rhumatismes.

L'éminent écrivain avait essayé de tout pour faire disparaître la goutte invétérée qui lui paralysait la main et l'obligeait à recourir à un secrétaire, pour écrire les Mémoires d'Outre-Tombe, et il exhalait ainsi son manque absolu de confiance dans les traitements ordinaires pour le rhumatisme, la goutte et les affections accessoires.

Mais il est permis de prendre gaiement les choses lorsque l'on décrit les souffrances à une jolie femme, assis au fond d'un fauteuil, et de les étaler dans des lettres qui passeront sûrement à la postérité.

Il n'en est pas de même, malheureusement, pour le travailleur qui peine et qui gémit et dont les membres sont perclus au point de l'empêcher de se livrer à son travail journalier et de gagner le pain nécessaire pour faire vivre toute la petite famille.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un foyer où le chef de famille ne peut pas pourvoir à la subsistance des siens, où le rhumatisme, les douleurs de reins, d'estomac réduisent à l'impuissance la tête et la maisonnée.

Et c'est surtout dans la période que nous traversons actuellement que cette épreuve est la plus pénible.

Les pauvres petits qui ont passé des journées le nez collé aux vitres à examiner, à admirer les merveilleux étalages, comme ils sont donc désolés, en rentrant à la maison le soir, et en voyant la misère qui règne partout; le père accablé cloué dans un fauteuil, impuissant à se mouvoir, crispé par la douleur, avec en plus le chagrin de penser que cette année les pauvres petits ont dû se passer de leurs présents et de leurs étrennes, puisqu'il n'y a pas de pain à la maison.

Peut-on acheter des bonbons, des jouets, des gâteaux, quand la paye ne vient plus?

Et la pauvre mère qui assiste muette à ces scènes, quel chagrin n'est pas le sien! Elle doit retenir ses larmes pour ne pas ajouter encore aux tortures de celui qui souffre, et il lui faut consoler les pauvres petits qui font ainsi déjà l'apprentissage des noirceurs de l'existence!

Et pourtant, si seulement un bon ange, un ami compatissant leur donnait un bon conseil, s'il leur indiquait le vrai remède, comme cela finirait vite.

M. JEREMIE BROSSEAU, Rivière Joseph, Qué.

Car, enfin, le rhumatisme, le mal de rognons, tout cela se guérit, tout cela peut disparaître et il serait si facile de se procurer la santé rien qu'en s'adressant à la Compagnie Médicale Moro.

Ah! ce n'est pas un conseil que nous donnons à la légère, ce n'est pas une indication en l'air. A tous les hommes qui souffrent, nous crions bien haut: Prenez des Pilules Moro.

Il n'y a rien de plus efficace pour les maladies des hommes, il n'y a rien comme cela pour rendre la force et la santé, pour purifier le sang, rétablir la circulation, faire disparaître les acides, faire un homme nouveau et un solide travailleur.

Employez les Pilules Moro. Rien n'y résiste.

Lisez plutôt ce certificat:

Rivière Joseph, Qué., 17 oct 190[illegible]

Messieurs,

Je viens vous remercier de tous les bons soins que vous avez eus pour moi et de l'heureuse guérison que je vous dois. Il faudrait mentir pour dire que vous ne m'avez pas rendu la santé. Depuis l'âge de douze ans je souffrais d'une terrible complication de maladies qui étaient les suites de la picote que j'avais contractée dans ma jeunesse. J'avais des maux d'estomac terribles. Je souffrais du mal de rognons, j'étais accablé de rhumatismes et incapable de me mouvoir. Pendant quinze ans la vie a été pour moi une torture incessante. Trois médecins avaient renoncé à me soigner quand j'eus la bonne inspiration de m'adresser à vous. Les Pilules Moro m'ont guéri, je le proclame, et je recommande à tous ceux qui souffrent de prendre les Pilules Moro. Bien à vous.

JEREMIE BROSSEAU.

Les Pilules Moro sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Adressez COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1721 rue Ste-Catherine, Montréal. [illegible]

Cette Montre en Or de $30 Pour $1.50 par mois.

La plus grande occasion d'acheter la meilleure montre doublée en or solide, pour un prix nominal. La boîte est doublée en or, joliment ciselée à la main, et a un double rang d'or solide très pesant, la garantie du fabricant pour 20 ans est marquée à l'intérieur de la boîte. Les mouvements sont de la meilleure qualité et sont montés sur 17 pierre précieuses. Elle a un régulateur breveté, et est ajustée pour fonctionner avec la plus grande précision. Pour qui aime un chronomètre absolument correct, cette montre est l'article à acheter. Cette montre de première classe ne peut être achetée en aucun magasin pour moins de $30.00 comptant. Afin d'annoncer notre commerce et donner à tout le monde une occasion de se procurer une si belle montre, à un prix nominal, nous offrons d'envoyer cette montre durant les 30 prochains jours, à $15, dont $6 doivent être envoyés avec votre commande, car nous ne pouvons expédier C.O.D., au Canada, et la balance de $9 sera payable en six paiements mensuels de $1.50 chacun.

Si l'on envoie $6.00 avec la commande, nous donnons une élégante chaîne et un loquet gratis et nous expédions la montre par la poste, enregistrée. Sur paiement de $6, vous avez l'entière possession de la montre, sans garantie ou restriction que ce soit, pour la balance que vous nous devez. Nous avons confiance en vous pour cela, et nous savons que vous serez si content de votre achat que vous nous remettrez promptement tous les mois. $1.50 jusqu'à ce que la balance de $9.00 soit payée. Si vous préférez ne pas acheter à termes, mais au comptant, pour le plein montant, nous allouons un escompte de 10 p.c., qui fait que la montre ne vous coûte que $13.50. Ecrivez et dites si vous voulez une montre de dame ou de monsieur, couverte ou découverte. M. BECH & Co., Bijoutiers en gros. Dépt. 262, Chicago, Ill. 51-[illegible]

SANTE! SANTE!

Tous recherchent avidement ce précieux trésor, mais bien peu le trouvent, parce qu'ils ne dirigent pas leurs recherches là où il se trouve caché. Ne vous laissez pas plus longtemps dans la souffrance, quand vous pouvez être heureux en prenant les fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, qui guérissent infailliblement toutes les maladies, pour la raison qu'ils ne sont composés que d'herbes et de racines. Ces remèdes opèrent de véritables miracles. Tous les jours, des centaines de certificats viennent attester de leur pouvoir curatif. Les maladies qui sont guéries par ces précieux composés végétaux sont innombrables. Il suffit de mentionner les maladies du foie, des rognons, des poumons, la dyspepsie, sous toutes ses formes, les maladies de matrice, les hémorrhoïdes, les névralgies de toutes sortes, les affections de la vessie, les hémorrhagies, la toux, le rhume, les bronchites et tant d'autres. Si vous ne pouvez vous rendre à Québec, vous recevrez ces précieux remèdes par la malle en écrivant à

J. E. P. RACICOT, No 15 rue St-Joseph.

NOS dents sont les plus belles et les meilleures, elles sont naturelles, inusables, GARANTIES. Grande satisfaction à tous.

Institut Dentaire Franco-Américain (INCORPORE)
126 rue St-Denis MONTREAL.

LA GRIPPE EST ICI

Ce qui peut être fait à son Sujet ?

Bacilles de la Grippe

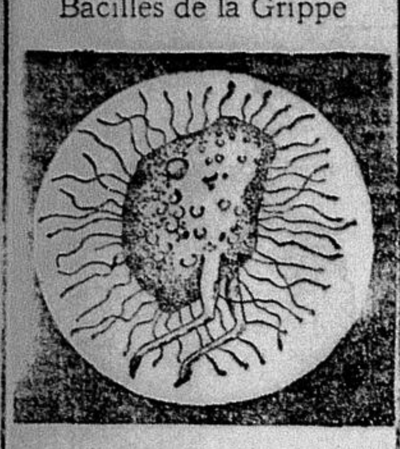

Grossis 16,000 fois

Pendant nombre d'années le Dr Hartman a insisté pour qu'on appelle la grippe le catarrhe épidémique. Il soutient que la grippe ne diffère en aucune façon du catarrhe aigu, si ce n'est qu'elle revêt une forme épidémique.

Il affirme que tout remède interne qui guérit le catarrhe guérit aussi la grippe, cette dernière n'étant qu'une phase du catarrhe.

Voulant vérifier les faits exacts en ce qui concerne les bacilles de la grippe, notre reporter a interviewé le Dr Hartman qui est considéré comme l'une des plus grandes autorités médicales vivantes sur la nture et le traitement de la grippe.

Durant le cours de cette entrevue, le Dr Hartman a dit : **IL EST INUTILE D'ESSAYER D'EVITER LES BACILLES DE LA GRIPPE.**

Ils sont partout. Ils flottent dans l'air. Ils fourmillent dans l'eau que nous buvons. Ils adhèrent à toutes choses que nous mangeons ou que nous portons. Il est impossible de les éviter.

La SEULE CHOSE QU'IL Y AIT A FAIRE EST DE FORTIFIER TELLEMENT LE SYSTEME QUE LEUR INVASION RESTE SANS DANGER.''

Si les membranes muqueuses qui tapissent le nez, la gorge, les tubes bronchiaux et l'estomac sont maintenus parfaitement exemptes du catarrhe, les bacilles de la grippe ne peuvent entrer facilement dans le système.

UNE MEMBRANE MUQUEUSE NETTE, SAINE, PROTEGE LES ORGANES INTERNES DE MEME QUE LA PEAU PROTEGE LA SURFACE DU CORPS.

Le poison ne peut pénétrer dans le corps à travers la peau à moins qu'il n'y ait une fissure quelque part — une écorchure.

DE MEME LES BACILLES EMPOISONNEES N'ENTRERONT PAS DANS LE CORPS A TRAVERS LA GORGE, LES POUMONS OU L'ESTOMAC, A MOINS QU'IL N'Y AIT UNE MEMBRANE MUQUEUSE DENUDEE OU ULCEREE.

Peruna protège la membrane contre toute blessure.

Une membrane muqueuse saine protège contre les bacilles de la grippe.

CEUX QUI SE SONT ABSTENUS DE PRENDRE PERUNA JUSQU'APRES QUE LA GRIPPE SE SOIT ATTACHEE A EUX SE SONT EXPOSES EUX-MEMES SANS NECESSITE A LA MALADIE EPIDEMIQUE.

La meilleure chose qu'il reste à faire est de prendre Peruna comme remède pour la grippe.

Elle expurgera très promptement les bacilles envahisseurs et remettra encore une fois le malade sur pieds.

LA GRIPPE EST PARTOUT.
C'EST MAINTENANT LE TEMPS D'AGIR.
PERUNA PREVIENDRA LE MAL.
PERUNA GUERIRA.
PERUNA CHASSERA LES ARRIERES-EFFETS DESASTREUX DE LA GRIPPE.

M. T. Barnecott, West Aylmer, Ont., écrit :

"L'hiver dernier, je souffris d'une pneumonie après avoir eu la grippe.

"Je pris Peruna pendant deux mois, alors que je devins tout à fait bien, et je puis dire que n'importe qui peut être guéri par Peruna dans un laps de temps raisonnable et à peu de frais.

"Chaque fois que j'attrappe un rhume, je prends un peu de Peruna et cela me ramène à la santé. P-17 C-20

IMPOSANTES CEREMONIES

MGR BERNARD, LE NOUVEL EVEQUE DE ST-HYACINTHE PREND POSSESSION DE SON SIEGE.

ST-HYACINTHE, 15 — Tout Saint-Hyacinthe, on peut le dire, assistait hier soir à l'intronisation de Mgr A. X. Bernard, l'évêque élu de notre ville.

Dès six heures et demie la foule des fidèles a commencé à affluer vers la cathédrale où devait se dérouler l'imposante et solennelle cérémonie par laquelle le diocèse de Saint-Hyacinthe allait officiellement recevoir un pasteur.

Avant la cérémonie religieuse il y eut, dans le grand salon de l'évêché, une autre cérémonie que nous pouvons appeler civile. Cette dernière consistait dans la prise de possession légale du siège épiscopal de St-Hyacinthe. Cette cérémonie fut strictement privée, les chanoines qui composent le chapitre de la cathédrale et les deux notaires apostoliques seuls y assistaient.

Mgr Bernard, a d'abord exhibé les bulles et autres documents relatifs à son élection et fait savoir au chapitre réuni qu'il accepte le siège auquel il est nommé. C'est alors que les deux notaires apostoliques MM. J. R. Brillon, de Belœil et J. de L. Taché, de Saint-Hyacinthe, ont dressé l'acte par lequel Mgr Bernard prend civilement possession de son siège.

C'est aussitôt après la prise de possession légale, qu'a commencé la cérémonie religieuse.

S. G. Mgr Bernard, revêtu des ornements de sa nouvelle dignité, et accompagné des chanoines F.-X. Jeannotte, curé de Belœil, et Amédée Dumesnil, du séminaire, a fait son entrée solennelle dans la cathédrale, vers 7.30 heures.

Dès que Sa Grandeur parut, M. le chanoine Antoine O'Donnell, doyen du chapitre, à la tête d'une longue procession que formaient les membres du clergé, alla à sa rencontre, lui fit baiser le crucifix, lui offrit l'encens et le conduisit solennellement à l'autel.

Le chœur, composé en grande partie des élèves du séminaire, entonna alors, avec âme, le chant du "Te Deum".

Le chœur était sous la direction du prof. Léon Ringuet, et de M. A. Guillet, prêtre du séminaire.

Après ce chant, Mgr Bernard gravit les degrés de son trône épiscopal, et les prêtres présents au chœur allèrent tour à tour faire l'acte d'obédience.

Dès que cette imposante cérémonie fut finie, les prêtres retournèrent prendre leurs places aux stalles du chœur et le Très Révérend Père Hage, vicaire provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs au Canada, monta en chaire.

L'éloquent dominicain avait pris pour texte cette parole de St-Paul : "C'est pourquoi ayant l'administration des choses saintes selon la miséricorde que nous avons obtenue, nous ne défaillons point."

Après avoir remercié Dieu au nom du diocèse de St-Hyacinthe pour le choix heureux du nouveau titulaire, Mgr Bernard, le prédicateur expliqua l'origine et l'étendue du redoutable pouvoir de judiriction dont se trouve maintenant investi le nouvel évêque et dans une seconde partie il rappelle aux fidèles dans quelles dispositions ils doivent accepter la juridiction épiscopale et s'y soumettre avec une filiale obéissance.

Après le sermon Mgr Bernard descendit du trône et se dirigea vers l'autel. Pendant cette marche le chœur chantait l'antienne et le verset du patron de l'Eglise de Saint-Hyacinthe, auxquels Mgr Bernard répondit par l'oraison de cette antienne.

Ce chant fini, Mgr Bernard, debout, au milieu de l'autel, se tourna du côté des fidèles et donna solennellement,sa première bénédiction épiscopale.

Mgr descendit ensuite les degrés de l'autel et s'agenouilla sur le prie-dieu qu'on lui avait destiné, pour assister à la bénédiction du T.S.Sacrement,qui termina cette belle cérémonie de l'intronisation.

Le salut fut chanté par M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale, assisté de deux séminaristes.

Durant cette dernière partie de l'office, un magnifique programme de musique vocale fut exécuté par les élèves du séminaire.

Parmi les personnages présents au chœur, on remarquait: S. G. Mgr Z. Racicot, évêque de Pogla; les chanoines Duhamel, Dupuis, Lemieux, O'Donnel, Beaudry, P. Z. Decelles, J. C. Bernard, de St-Hyacinthe; et G. Dauth de Montréal; les R.R. P.P. Hage, prieur des Dominicains; Béliveau, curé de Notre-Dame du Rosaire; Couture, Doyon, Archambault, de Kerdenet; les Révérends C. P. Choquette, supérieur du séminaire; F. Z. Decelles, vice-supérieur; L. Pratte, directeur; A. Dubreuil J. B. Chartier, Balthasard, J. G. Roy, J. B. O. Archambault, A. Vézina, P. A. Lafond, E. Gervais, L. N. Raymond, H. Phaneuf, J. R. Lecours, M. Paulhus, P. Benoit, E. Messier, J. Lemay, H. Béland, H. Morin, L. T. H. Proulx, J. Chs. Lescault, G. C. Bichard, chapelain du couvent de La Présentation; Emile Roy, chapelain du Précieux Sang; Cheffert, chapelain de l'Hôtel-Dieu; Frs. Langelier, assistant-procureur de l'évêché; O. Roberge, J. B. Larochelle, A. Fontaine, vicaires etc., etc.

LE TRONE

Parmi les nombreux cadeaux qu'a déjà reçus Mgr Bernard, un des plus remarquables est à coup sûr le trône épiscopal, offert au nouvel évêque par la maison Paquet et Godbout, entrepreneurs de St-Hyacinthe.

M. le vice-chancelier A. M. Daoust a eu la bienveillance de conduire au chœur votre représentant pour lui faire admirer les beautés artistiques de ce chef-d'œuvre d'architecture.

Le nouveau trône, style romain, est construit en merisier canadien teint imitation d'acajou. Il mesure neuf pieds de haut et quatre de large.

La devise de l'évêque : "Fiat voluntas tua", est écrite en lettres d'argent au bas du blason. Le dessin du trône a été fait par MM. Joseph H. Blanchard, contremaitre et Pierre Paquet, l'un des chefs de la maison Paquet et Godbout.

Mgr Bernard a été très sensible à cette marque de reconnaissance et d'affection que lui témoignent nos deux importants entrepreneurs MM. Paquet et Godbout.

NOCES D'ARGENT

DE M. ET Mme EUGENE LABADIE A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 11 — Le 4 courant, un couple bien connu et estimé de notre ville, M. et Mme Eugène LaBadie, célébrait ses noces d'argent.

Le matin les époux se rendirent à la Cathédrale pour assister à une messe célébrée par M. le vicaire LaRue. Cet acte religieux accompli, les jubilaires regagnèrent leur demeure où ils furent l'objet, au cours de la journée, de douces réjouissances. Leurs enfants et parents leur exprimèrent leur bonheur et leur reconnaissance.

Le soir il y eut réunion nombreuse de parents et d'amis des heureux jubilaires à la salle de l'Union St-Joseph. M. et Mme Eugène LaBadie, et leur famille, se multiplièrent auprès de leurs amis pour leur rendre leur hospitalité agréable et faire belle, la fête du 25me anniversaire de leur mariage.

La soirée débuta par un euchre. Lorsque les points furent comptés, le premier prix des dames échut à Mlle Marie Michaud; le deuxième, à Mlle Arzélia Couture, et le prix de main seule à Mme J. C. Gosselin. Ceux des MM. furent remportés: le premier par M. Maguire, le 2me, M. E. P. Bédard, main seule, M. Trudel.

M. E. Labadie Mme E. Labadie

Les invités ont été ensuite conviés à un excellent goûter où les mets furent aussi bons que variés.

Mme Joséphine Boudreault lut aux jubilaires, au nom des parents et amis; une adresse contenant des sentiments très élevés, qui émurent les coeurs. M. LaBadie répondit en quelques mots, mais de ceux seuls que le coeur sait dire. Il remercia ses amis de la magnifique démonstration qu'on lui faisait ainsi qu'à son épouse et de leur générosité à leur égard. M. E. P. LaBadie présenta aux jubilaires, sur un plateau d'argent, une bourse bien garnie. Plusieurs autres cadeaux furent aussi présentés par la famille et des amis. Un choeur, sous la direction de Mlle Eugénia Caron, exécuta, avec âme, "Les Cloches du Soir".

A ce chant succédèrent des compliments de félicitations par les jeunes filles des jubilaires et Miles Léa et Yvonne, élèves du couvent de Coaticook, présentation d'un magnifique bouquet, etc.,

M. Eugène Labadie, est originaire de la paroisse Saint-Jean, de Québec, et Mme Labadie, de la paroisse Ste-Foye. Leur union a été bénite à l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1880, par M. l'abbé Beaulieu. Le lendemain, ils venaient se fixer à Sherbrooke.

M. Labadie est depuis 26 ans, employé à l'usine Jenckes, où il est l'un des contremaîtres. Il a occupé plusieurs charges honorifiques dans nos sociétés de bienfaisance et de secours mutuelles. Les jubilaires ont six enfants: deux fils, MM, Antonio et Sylvio; quatre filles: Melles Eva, Flora, Léa, et Yvonne. Ils ont aussi une fille adoptive. Melle Joséphine Boudreault. A leurs noces d'argent se trouvaient de leurs parents de Coaticook, Lowell, Mass., Bromptonville, Compton, Laconia, N.H., et Québec. De cette dernière ville, on remarquait particulièrement la présence de M. et Mme Joseph Gosselin qui s'épousèrent le même jour qu'eux. Mme Gosselin est la sœur de Mme Labadie.

Cette fête si bien organisée a été préparée et dirigée par M. E. P. Bédard, marchand, et les deux fils des jubilaires, MM, Antonio et Sylvio Labadie.

L'ACCIDENT D'UPTON

LES FUNERAILLES DES TROIS VICTIMES ONT LIEU AUJOURD'HUI — NOUVEAUX DETAILS

ROXTON POND, 11—Vers les 6 hrs lundi soir, un message téléphonique nous transmettait la nouvelle terrifiante de l'accident qui venait de se produire à Upton.

Immédiatement, M. le maire Jos.Archambault, beau-frère des défunts, M. Honoré Daigle, un autre beau-frère ; M. Ovila Blanchard, et M. Wellie Martin, amis de la famille, partirent pour le théâtre de l'accident.

M. et Mme Blanchard, père et mère de Mme Lavallée, ne purent faire ce douloureux trajet,et un frère de Mme Lavallée, Henry, arrivé de Worcester à la dernière minute, ne put revoir vivante, sa sœur et son beau-frère. La mère de M. Lavallée, qui demeure à St-Joachim de Shefford, et dont la santé laisse beaucoup à désirer, ne pourra revoir la dépouille mortelle de son fils.

Malgré tous les ménagements dont on a usé à son égard, pour lui apprendre la fatale nouvelle, on la dit très affectée.

Disons ici que toute la population de Roxton Pond et des environs, est dans la consternation et que le terrible accident fait le sujet de toutes les conversations.

La famille Lavallée était universellement estimée, et par son affabilité envers tous, M. Lavallée s'était créé une jolie clientèle en faisant un gros commerce de grains et jouissait d'une honnête aisance. Trois enfants, Alfred, Donalda et Ernest, constituaient le foyer familial, et lundi matin, la fille unique unissait sa destinée à celle de M. Aimé Pinsonnault, ferblantier et marchand, aussi de Roxton Pond. La mariée, toute gracieuse dans son élégant costume de voyage, ne se doutait guère que le soir même elle échangerait ce costume contre des voiles de deuil. Après avoir pris le déjeuner et le diner chez le défunt, la noce, favorisée par un temps et des chemins superbes, prit le chemin d'Upton. Le père et la mère ayant avec eux leur fils Ernest, partirent les derniers.

Les détails de l'affreux accident ont été rapportés déjà.

M. Théodore Gagné, dont la voiture précédait celle des victimes, vit M.Lavallée, s'efforçant de sa main solide, de retenir son cheval, effrayé sans doute par le bruit de la locomotive.—Puis il vit les malheureux projetés à une grande distance hors de la voie ferrée, et leur voiture réduite en pièces. Comme les nouveaux époux atteignaient la maison de M. Pinsonnault, père, la triste nouvelle transmise de bouche en bouche, fit rebrousser chemin au cortège nuptial. L'on peut juger du désespoir du frère et de la sœur quand ils virent les cadavres mutilés de leurs parents et du bambin qu'ils chérissaient ardemment. Mme Pinsonnault, est très affectée et a dû s'aliter. Ell ene pourra rendre les derniers devoirs à ses bien-aimés parents. Alfred, le fils aîné est revenu seul et c'est à lui qu'incombe la tâche douloureuse de voir aux détails des funérailles.

L'enquête à Upton, s'est prolongée, tard dans l'après-midi, et les cadavres des victimes n'arrivèrent ici que vers les neuf heures, avant-hier.

Dans la chambre mortuaire, les trois cercueils sont côte à côte, et ceux qui défilent devant ces dépouilles mortelles sentent une grande tristesse les envahir. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

M. Lavallée laisse sa mère et une sœur, Mme Langevin, de Saint-Joachim.. A Mme Lavallée, survivent 3 sœurs, dont l'une est l'épouse de M. le maire Jos Archambault, et cinq frères.

Aux familles éprouvées par ce triple décès, nous offrons nos plus sincères sympathies et nous nous faisons en cela, l'écho de toute la population de Roxton Pond et de Saint-Joachim de Shefford.

UPTON, 11 — Le coroner Gauthier a tenu une enquête sur la mort tragique de Calixte Lavallée, de Mme Lavallée et de leur fils, Ernest.

Le jury a prononcé un verdict de mort accidentelle, exonérant les employés du chemin de fer de tout blâme, mais recommandant à la compagnie de rendre la traverse moins dangereuse au moyen de barrières ou d'un tunnel.

Dépérissement et Faiblesse Générale

FUIENT DEVANT LE

Vin St-Michel

Je souffrais depuis plusieurs mois de faiblesse générale et de dépérissement, quand des amis qui en avaient fait usage, me conseillèrent le Vin St-Michel. Je suivis leur conseil et au bout de quelques semaines j'étais mieux.

WILFRID DUCHESNEY,
ST-JUSTIN, Qué.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520, Rue St-Paul, MONTREAL
AGENTS GENERAUX

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton St., BOSTON
Dépositaires pour les Etats-Unis.

IL CONSERVE LA SANTE !

Non seulement il guerit mais il eloigne la maladie.

LE VIGORA

EST UN TONIQUE POUR LES CHEVAUX

Les propriétaires de chevaux qui désirent conserver leurs bêtes en bon ordre, les garder sains et vigoureux, poil luisant, à l'abri des attaques de souffle, de la toux, de la morve, etc., doivent les traiter avec le VIGORA.

Ecrivez a la Pharmacie J. B. MORIN, 313 rue St Joseph, Qué.

En dépôt chez : H. E. Archambault, 1580 Notre Dame, Montréal, Près du marché

PROVINCE DE QUEBEC

Chicoutimi

CHICOUTIMI, 12—La ville de Chicoutimi vient de perdre un citoyen bien estimé dans la personne de M. Madoc Martin, décédé à l'âge de 68 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 4 courant, à la Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les trois [illegible], Henri, Georges, Madoc, [illegible] beaux-fils, Jos, Aimé, Ths. [illegible] Savard; par ses neveux, Henri, [illegible] Bélisle. Les porteurs des [illegible] étaient MM. Israël Mo[illegible], Honoré Martel, Louis-Jean et [illegible] Savard. Porteurs du cercueil: MM. L. Boucher, Joseph Tremblay, Arthur Aubin, Joseph Boily.

Le service a été chanté par Mgr. F. X. Belley, assisté des abbés Eug.Frenette et Edm. Duchesne, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps a été faite par Mgr Labrecque, et l'absoute a été donnée par M. Jos. Lemieux, curé de Sainte-Anne.

On remarquait au chœur: MM. les abbés Lapointe, supérieur du séminaire; Elz. DeLamarre, Gagnon, curé de St-Fulgence; J. Sheelny, L. D. Lemieux, J. Bergeron, etc., etc.

—La soirée dramatique et musicale, que nous annonçions, la semaine dernière, a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville, le 4 courant.

L'auditoire était on ne peut plus considérable. Voici le programme : Valse brillante. Duo. Karl Nerz,Madame F. X. Gosselin et Melle Gosselin ; Favorite, Donizetti, chant, M. J.O. Rouleau ; Fantaisie brillante — "Martha"—M. Joseph Talbot ; "Si le bonheur avait des ailes—romance— H. Bamberg, M. Jules Arthur Gagné; "A divers jeux" opérette, J. Vandenesse, Melle Gagnon et Dr J.D. Warren; "Athalie" (extrait) Mendelssohn, M. Philippe Desbiens; En rappel: "Santa Maria", J. Faure. L'oraison funèbre de Mme Bourgeois, déclamation. G. Nadeau ; M. Onésime Tremblay; En rappel: "L'œil bleu". Morceau de concert, ouverture, M. Joseph Talbot; "Ce qu'est l'amour" romance, Bordèze. Melle Hélène Gagnon. En rappel. "Mélodie". "Le cheveu blanc", comédie, Mme J. E.Savard, M. Léo. Fyfe; Pardon Breton — Sextuve, Chaminade, par dix voix d'hommes.

Accompagnateurs: Mme J. E. Savard, et M. Léo Fyfe.

Nous remercions tout spécialement, Mme J. E. Savard, qui fut l'âme dirigeante de cette jolie soirée, donnée dans l'unique but d'aider aux RR.PP. Eudistes, du Sacré-Cœur, du Bassin.

Nouvelles de Cacouna

CACOUNA, 12. — Les élections municipales de notre village ont donné les résultats suivants : MM. Télesphore Desjardins et Achille Larouche ayant résigné en faveur de MM. J. M. Sirois et Louis Courbron, ces derniers ont été élus à l'unanimité en remplacement de MM. Elie Beaulieu et Napoléon Larouche.

—Il y a quelque temps un de nos plus respectables citoyens sortit un soir pour aller faire une marche dans le haut du village. Des jeunes gens mal avisés se présentèrent à lui et le sommèrent de retourner sur ses pas. Comme il refusait ces jeunes gens se jetèrent sur lui, le roulèrent par terre et lui donnèrent plusieurs coups de pieds en lui demandant si cela était favorable à sa digestion. Nous prions notre conseil de bien vouloir nous protéger contre ces individus.

St-Didace

ST-DIDACE, 12—M. le notaire Azarias Paquin, de la rue Saint-Jacques, Montréal, était en promenade, ces jours derniers, dans sa famille. MM. Arthur et Louis Paquin, de Saint-David d'Yamaska, étaient aussi en promenade dans leurs familles respectives à l'occasion des fêtes.

—M. Edmond Bergevin a conclu un contrat pour le charroyage de tout le bois de sciage de M. Piché, de Maskinongé, qui se trouve à son moulin d'autrefois, dans le township de Peterborough, à Saint-Gabriel de Brandon.

Baie du Febvre

LA BAIE DU FEBVRE, 12. — M. Calixte Grandmont, a été élu marguillier en remplacement de M. Onésime Bélisle.

—M. Moïse H. Laurie, a été réélu maire, et MM. Alvarez Mousseau, et Louis-Nap. Mousseau, ont été réélus conseillers.

—Durant l'année 1905, il y a eut 89 naissances, 58 décès et 20 mariages.

—Mariages, au commencement de l'année : M. Philémon Lévesque, avec Melle Juliette Lemire, fille de M. le maire ; M. Hormisdas Levasseur, avec Melle Antoinette Guay : M. Onésime Bélisle, avec Melle Rosanna Côté; M. Arthur Courchesne, avec Melle Exilda Gariépy ; M. Henry Porteil, de Ste-Brigide, avec Melle Amanda Côté.

St-Jude

ST-JUDE, 15. — Nos élections municipales se sont terminées le 9 courant par la victoire de MM. Lactance Allaire et Misael Desgranges, qui ont été élus avec des majorités respectives de 31 et 26.

—M. Joseph Larivière, forgeron, a dernièrement été élu marguillier en remplacement de M. Alexis Dufault, sortant de charge.

—L'un de nos estimés concitoyens, M. Frs. Plouf, forgeron a eu la douleur de perdre son épouse qui est décédée mardi soir. Nous offrons nos sympathies à la famille.

COMMENT NETTOYER LE SYSTEME.—Les Pilules Végétales de Parmelee sont le fruit d'une étude scientifique des effets des extraits de certaines racines et herbes sur les organes digestifs. Leur usage a démontré dans plusieurs cas qu'elles règlent l'action du foie et des reins, purifient le sang, et enrayent toute accumulation morbide du sang. Elles sont faciles à prendre et leur action est douce et bienfaisante. 9-1

Saint-Hugues

ST-HUGUES, 12. — Les 8 et 9 courant, eurent lieu en cette paroisse, les élections municipales.

Ont été élus conseillers : MM. Joseph Lessard, et J.-Bte. Bonin, en remplacement de J.-Bte Lefebvre, et de Jean Ledoux, sortant de charge.

St-Tite des Caps

Nous avons un hiver exceptionnel, temps superbe, quelques petites bordées de neige et pas trop de froid.

—M. Ovide Simard a été élu marguillier, en remplacement de M. Pierre Gagnon.

—Aurons-nous un chemin de fer dans notre paroisse jusqu'à la Malbaie ?—Voilà la question que tout le monde se pose.

Réveillez votre Foie

Pas trop, rien qu'un peu, juste assez pour bien faire circuler la bile. Une seule des Pilules d'Ayer, au coucher, est tout ce dont vous avez besoin. Ces pilules agissent directement sur le foie.. Elles guérissent la constipation, la bilosité, la dyspepsie, le mal de tête. Elles sont vendues depuis 60 ans.

Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de tous nos remèdes. J. C. AYER CO., LOWELL, Mass. 270-1

Lambton

LAMBTON, 12—M. le curé A. Belleau a terminé aujourd'hui sa visite paroissiale. Il était accompagné dans le village par M. L. S. Roberge, marguillier en charge.

VICTIME D'UN FATAL ACCIDENT

THURSO, 15 — Lundi matin ont eu lieu les funérailles de M. Louis Mondou, l'un des citoyens les plus en vue de la paroisse et des environs. M. Mondou a succombé aux blessures reçues, le 8 courant à la gare de Lochaber, station voisine de celle de Thurso, sur la voie du C. P. R. Le défunt a subi l'opération à l'hôpital à Ottawa, rue Water. Il était âgé de 55 ans, il laisse une femme et 10 enfants, 7 filles et 3 garçons.

Le service a été chanté par le Rév. M. J. Chatelain, curé de la paroisse, assisté du Rév. M. Barrette, curé de Ste Malachie, comme diacre et de M. l'abbé Isaïe Godin, comme sous-diacre.

Agréable comme un sirop; rien ne l'égale comme remède contre les vers; son nom est l'Exterminateur de la Mère Grave contre les vers. Le plus grand destructeur de vers de l'époque. 9-1

Echos de St-Timothée

ST-TIMOTHEE, 13. — L'autre soir M. Gustave Boyer, député de Vaudreuil, a donné une intéressante conférence sur l'Industrie laitière, à la salle publique, devant plus de 150 personnes.

Il a parlé aussi de l'union des cultivateurs dans les cercles agricoles.

—Mme veuve Elizabeth Dandurand, est décédée à l'âge de 89 ans.

Le 9 est décédé à l'âge de 86 ans, M. Gilbert Leduc. Plusieurs autres vieillards sont gravement malades.

—M. J. A. Meloche, marchand de St Timothée, vient d'être élu par acclamation, président du cercle agricole.

M. Meloche est aussi président et secrétaire des clubs de pêche et de chasse et de raquettes de Saint-Timothée.

Bryson

Bryson, Qué., 15.—La mort est venue ravir à l'affection des siens l'épouse de M. C. D. Blondin, le dévoué gouverneur de la prison de ce district. Mme C. D. Blondin, née Mary Ann Hespby, était une femme essentiellement chrétienne et charitable. Comme matronne de la prison, elle exerça un véritable apostolat parmi les malheureux détenus et l'on peut dire que jamais un prisonnier ne l'a quittée sans avoir ressenti sa bienveillante influence et reçu d'elle de bons conseils. Mme Blondin ne laisse qu'une fille, Mme C. McNally. Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de gens venus de tous côtés et les restes mortels furent déposés dans le cimetière de l'île du Calumet.

—M. le protonotaire Charles Barsalou, dont la santé laissait à désirer depuis quelque temps, est parti la semaine dernière pour aller consulter les spécialistes de la métropole. Ceux-ci ont jugé qu'il souffrait d'une maladie de foie et qu'une opération était urgente. M. le protonotaire est donc actuellement à l'hôpital Royal Victoria, où il devra être opéré sous peu.

En son absence, M. le régistrateur W. Rimer remplit les fonctions de protonotaire.

Echos de Papineauville

PAPINEAUVILLE, 12 — M. Wilfrid Whissel a épousé, lundi, Melle G. Tétreau, fille de feu M. le notaire X. Tétreau. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Chanoine L. F. Belanger, curé de Saint-André Avellin, assisté du Rév. M. Rochon, curé de Papineauville.

Après la cérémonie, qui a été tout à fait privée, les mariés et leurs proches parents, ainsi que les deux prêtres officiants ont pris part à un somptueux repas donné par M. et Mme Paul Tétreau, oncle et tante de la mariée et chez qui elle demeurait depuis la mort de ses parents. La mariée a reçu de fort jolis cadeaux de ses intimes.

Les mariés sont partis le même soir, pour leur voyage de noces à Fall-River et autres villes de la Nouvelle Angleterre.

—M. A. S. Lauzon, secrétaire - trésorier de la corporation du village et Madame Lauzon, sont revenus de Beauharnois où ils étaient allés pour le mariage de Melle Eugénie Fortin, sœur de Madame Lauzon.

—Le shérif Wright de Hull, est venu faire trois ventes d'immeubles ici mardi. La propriété d'Albert Prévost, à la porte de l'église et au bureau d'enregistrement, la vente des terrains des défendeurs re Dame Margaret McCabe vs Allan McMillan, du canton de Ripon, et re Hudon et Orsali vs Timothée Boisclair, de la Ferme-Neuve.

Le Dr Nap. Desrosiers, de Rockland, s'est porté acquéreur de la propriété Prévost.

— Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Louis Mondoux, arrivée à l'hôpital d'Ottawa à la suite de l'accident qui lui est arrivé à la station de Lochaber Bay où il a été frappé lundi, par un train du C.P.R. M. Mondoux était un cultivateur à l'aise de Thurso. Il faisait honneur à sa race et sera regretté par tous sans distinction de nationalité ou de religion.

Nouvelles de Kamouraska

KAMOURASKA, 12 — M. Eustache Lajoie a été élu marguillier en remplacement de M. Thomas Michaud, sortant de charge. — MM. Cyrias Ouellet et Etienne Pelletier ont été réélus conseillers pour la municipalité du village de Kamouraska. — MM. Louis Beaulieu et François-Xavier Lévêque ont été réélus conseillers pour la municipalité de St-Louis de Kamouraska.

—M. le curé, au prône, dimanche dernier, a donné les statistiques suivantes: Population : 1,175 âmes : 38 baptêmes 12 mariages et 24 sépultures.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA DIPHTERIE.

ECRASE A MORT

UN MALHEUREUX EMPLOYE DU VERMONT CENTRAL TUE A IBERVILLE

ST-JEAN, Qué., 15—Un employé du chemin de fer Vermont Central a été victime hier soir, d'un terrible accident. C'est un Canadien-français, du nom de Renaud, âgé de 24 ans et qui demeurait à Saint-Albans. Depuis quelques années, il y pratiquait le métier de barbier. Il y a environ un mois, il décidait d'entrer au service de la compagnie de chemin de fer, pensant gagner davantage, il était serre-frein.

Hier soir, vers dix heures et demie dans la cour de la gare d'Iberville,en voulant déplacer une aiguille du chemin de fer, il roula sous les chars, et se fit massacrer horriblement. La mort fut instantanée.

Le cadavre fut transporté chez M. G. V.O. Grégoire, entrepreneur de pompes funèbres, de Saint-Jean, où le coroner E. N. Chevalier, tiendra une enquête cet après-midi.

La malheureuse victime était mariée depuis environ un an.

ABJURATION

Cérémonie imposante à St-Barnabé — Baptême de M. E. H. Bailey

St-Barnabé, P.Q., 13.—Les 3, 4, 5, 6 et 7 janvier dernier, il a été procédé à la visite du Tiers-Ordre dans cette paroisse. A cette occasion une grande retraite a été prêchée par le Rév. Père Gaston, O.I.M., La retraite s'est terminée par l'enrôlement de cent vingt personnes sous la bannière de Saint-François. Environ une vingtaine ont fait leur profession. Cette retraite a été signalée d'une manière toute spéciale par une solennité religieuse exceptionnelle en cette paroisse.

Le 8 janvier, à quatre heures de l'après-midi, le Rév. Louis Eugène Duguay, notre dévoué curé, a reçu l'abjuration solennelle, et la profession de foi de Edward Hamilton Bailey, de Titusville, Pe., et lui a administré le sacrement de baptême en présence d'une foule considérable de fidèles. Le nouveau baptisé est âgé de vingt-six ans et domicilié en cette paroisse depuis environ huit mois. Il était à l'emploi de la "Canadian Gas and Oil Company".

Ses parrain et marraine furent le Rév. L. E. Duguay, curé, et Mme Odéline Gélinas, épouse de M. Thomas Gélinas, le marguillier en charge. Un sermon de circonstance fut prêché par le Rév. Père Gaston.

—Un magnifique carillon de cinq cloches sera bientôt installé au clocher de l'église paroissiale. Ces cinq cloches sortent de la fonderie Paccard, de Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, en France ; le travail de la fonte a superbement réussi ; les inscriptions [illegible] sont d'un fini tout à fait artistique. La bénédiction de ces cloches aura lieu le trente et un janvier et sera faite par Mgr l'évêque des Trois-Rivières. M. C. Emile Morissette, de Québec, s'est chargé de l'installation au clocher, du nouveau carillon.

—M. Adolphe Lamy, cultivateur, de cette paroisse, a été élu marguillier en remplacement de M. Théodore E. Gélinas.

—MM. Théodore P. Gélinas et Arthur T. Gélinas ont été élus marguilliers municipaux, le premier en remplacement de M. Alexis Gélinas, et le second en remplacement de M. Ephrem Boisvert.

—On nous informe que plusieurs questions très intéressantes et très importantes, seront soumises au Conseil Municipal, en février prochain.

L'Union Sainte-Cécile est à préparer une messe solennelle pour la cérémonie de la bénédiction des cloches.

MORT SUBITE

ST-BENOIT, 15. — La mort vient de nous enlever M. Thomas Richer, domicilié au village de St-Benoit.

Mercredi matin M. Richer partait pour aller visiter une de ses fermes. A son retour vers midi, il se sentit indisposé. Il n'eut pas la force de dételer son cheval. On fit aussitôt mander le prêtre, mais à son arrivée la mort avait fait son œuvre.

—Lundi a eu lieu l'élection des marguilliers pour la paroisse. M. Michel St-Jacques a été réélu. Nos félicitations.

St-Siméon

ST-SIMEON, 15 — M. André Tremblay a été élu marguillier en remplacement de M. Cyrille Harvey.

—M. Cyrille Harvey a été élu conseiller en remplacement de M. Mauril Tremblay, M. François Harvey en remplacement de M. Hubert Couturier, et M. Johnny Dufour en remplacement de M. Henry Savard. Ce dernier a été élu par acclamation.

MAIRIE DE QUEBEC

M. Georges Tanguay remplace l'hon. M. Parent

QUEBEC, 13 — Hier soir, M. Georges Tanguay, député, échevin du quartier du Palais, a été, à l'unanimité, élu maire de Québec par ses collègues du conseil.

Mais avant de procéder à l'élection du maire, les membres du conseil ont adopté une motion exprimant le regret de se séparer de l'hon. M. Parent qui a été maire de Québec, pendant les 12 dernières années, et désirant consigner dans leurs annales leur haute appréciation des services éminents qu'il a rendus à la cité, et des œuvres considérables qu'il a menées à bonne fin.

D'Israeli

D'Israëli, 13.—Délicieuse veillée, l'autre soir, chez Mme J. Champoux, à l'occasion du passage parmi nous de sa fille Isabelle, élève du couvent de Stanstead, et de ses fils Frank, de Campbellton, et Edgar élève du collège de Sherbrooke. Toute la jeunesse dorée de D'Israëli s'était empressée de se rendre à la gracieuse invitation de Mme Champoux. Nos charmantes musiciennes ont rempli avec habileté la partie artistique de la soirée, que vint dignement couronner une sauterie de cotillons et de quadrilles.

Méritent une mention toute spéciale, la déclamation de Mlle Lucienne Rhault, et celle de Mlle Lucie Champoux, fillette de dix ans, qui rendit d'une façon tout à fait expressive une petite pièce ayant pour titre : "Les péchés de "Bertie".

La soirée fut close par un superbe réveillon.

Voici la liste des personnes présentes : Mme J. Boucone, Miles Fedora Haine, Eva Haine, Marie-Anne Desilets, Victoriaville; Yvonne Rhault, Fabiola Haine, Blanche Adam, Ponsia Grégoire, Blanche Bégin, Alphonsine L'Heureux, Marie-Louise L'Heureux, Anna Grégoire, Lucienne Rhault, M. Grégoire, Minnie Rhault. MM. Philippe Pothier, Sherbrooke ; J. H. Parent, Gustave Rhault, Charles Auguste Rhault, Donat Haine, Joseph Adam, Henry Adam, W. Chèvrier, Joseph Grégoire, M. Marceau, M. Grégoire, F. Dionne, P. Doran.

Wotton

WOTTON, 15 — A la dernière assemblée du conseil du village, MM. Isidore Francœur et Stanislas Corbeil, cultivateurs, ont été nommés conseillers en remplacement de MM. Oscar Villandré, ex-maire de cette paroisse, et Barthélus Phénix.

—Après une vacance de deux semaines chez leurs parents, ici, MM. Zotique et Edouard Grégoire quittent la paroisse pour Lowell, Mass., où ils demeurent maintenant.

—M. Joseph Grégoire a été nommé marguillier à la place de son frère, qui part pour les Etats-Unis, et M. Azarie Lemire remplace M. Jos. Prévost, sortant de charge.

Ile Dupas

Ile Dupas, 12.—M. Louis Courchesne, sa femme et son fils Louis, sont retournés à Chicago vendredi dernier, après un séjour de trois semaines, au milieu de nous, en visite chez les parents et amis, de Montréal, de Sorel, de Berthier et surtout de l'Isle Dupas, où demeure son frère, M. Jos Courchesne. Il y avait [illegible] ans que M. Courchesne n'avait pas visité sa famille.

—L'autre jour avait lieu ici, l'élection des conseillers. MM. Wilfrid Grandpré et Octave Chevalier ont été élus sans opposition, en remplacement de MM. Edouard Cazeneuve et Japhet Courchesne.

PENIBLE ACCIDENT

BELOEIL, 15.—Un accident grave est arrivé à M. Antoine Chicoine, de Saint-Hilaire. Pendant qu'il glissait sur la Montagne, dimanche après-midi, son épaule s'est heurtée sur un poteau. Il a reçu des lésions internes graves, et son état est précaire.

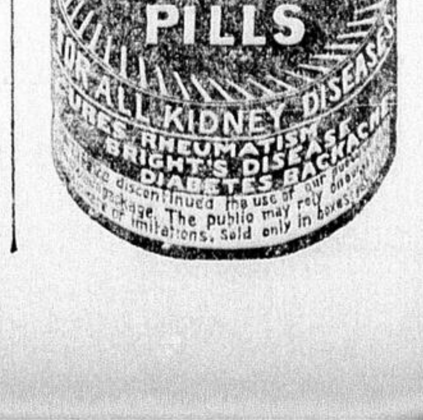

LE VOL DE CADAVRES

Le détective Lapointe parcourt méthodiquement le pays environnant Rigaud

IMPENETRABLE MYSTERE

VINGT HEURES DE MARCHE QUI NE DONNENT AUCUN RESULTAT PALPABLE.

RIGAUD, 11—On n'a pas encore retrouvé les auteurs de la violation de sépulture, commise ici la semaine dernière, malgré les actives recherches de plusieurs citoyens.

Les trois cadavres, sur quatre qui se trouvaient dans le charnier, semblent avoir mystérieusement disparu, et rien ne peut mettre sur leur trace.

De toutes

LES THEORIES

avancées, une seule reste plausible, c'est que les cadavres ont été volés par des étudiants en médecine, dans le but de les disséquer.

Il faut écarter tout de suite toute idée de vol, car il n'y avait rien qui puisse tenter les voleurs, dans les cercueils qui ont été brisés.

Quelques faits nouveaux, venus à la connaissance de M. le curé Reed, nous permettent d'ailleurs de former une

PRESOMPTION MORALE

assez forte.

Non loin du village demeure un vieil aventurier, dont nous tairons le nom pour le moment. Vivant de chasse l'hiver, il sert de guide aux pêcheurs l'été. Ses moyens d'existence sont assez précaires et tout ce que l'on sait de précis, sur son compte, c'est qu'il est dans la misère. Braconnier à ses heures, il est du reste peu communicatif et en ne s'occupant que de ses affaires, il empêche les curieux de voir dans les siennes.

Or, il y a quelque vingt ans, cet homme fut

MELE A UNE AFFAIRE

du genre de celle qui passionne en ce moment le village.

L'homme alors jeune, aurait volé 5 cadavres dans le charnier de Rigaud, trois sont restés dans le cimetière et les deux autres auraient été vendus par lui à des étudiants de Montréal.

A cette époque comme les étudiants se trouvaient dans l'impossibilité d'avoir des "sujets", ils faisaient leur possible pour se procurer en cachette, ce que la loi ne leur permettait pas d'obtenir ouvertement.

Pour en revenir à notre homme, il a été vu à la fin de la semaine passée

DEPENSANT LARGEMENT

dans les hôtels de Rigaud, et comme personne ne sait d'où vient l'argent il est assez naturel que les soupçons se portent sur lui.

Le détective McCaskill, qui doit arriver aujourd'hui avec l'inspecteur Lapointe, sera mis au courant de ces faits, et il pourra, sans doute, éclaircir le mystère. Nous avons été voir

M. LE CURE REED

qui nous avons trouvé très fatigué.

"Nous nous heurtons au mystérieux nous dit-il, et, jusqu'ici, nous n'avons aucun fait probant qui nous permette de dire quoi que ce soit."

"Cependant, depuis le départ des détectives de Montréal, nous avons entendu parler de quelques faits nouveaux qui pourront, sans doute, jeter de la lumière sur ce crime inexplicable."

Et M. le curé nous fit part de

DEUX CONVERSATIONS

à lui répétées, conversations qui semblent confirmer la théorie du vol par des étudiants.

Un jeune étudiant de l'Université Laval aurait dit à une personne qui l'a raconté au curé "si on me donnait cinquante dollars, je saurais faire retrouver les cadavres."

Naturellement, ceci peut n'être qu'une parole en l'air, mais, cependant, elle peut aussi indiquer que le jeune homme en question en sait plus long qu'il ne veut dire.

Un autre jeune homme, encore un étudiant, aurait demandé à un parent d'un des défunts, pourquoi il n'avait pas été le chercher pour aider aux recherches.

Ce parent répondit qu'il n'y avait pas pensé.

"Eh bien, aurait répondu le jeune homme, si les détectives reviennent, dis-le moi, ou, plutôt, dis-leur de venir me voir, je pourrai les mettre

SUR LA PISTE

Le jeune homme dont nous rapportons les paroles est parti hier pour Montréal, mais on ne sait pas son adresse dans cette ville.

"Il est certain, nous disait le curé, que les parents seraient disposés à faire des sacrifices pour retrouver leurs morts et qu'ils ne poursuivraient pas les coupables si ceux-ci voulaient bien les renseigner".

Comme on le sait, les îles qui se trouvent vis-à-vis Rigaud, contiennent des "camps". Il y a là, une foule de petites maisons inhabitées l'hiver, où les cadavres auraient bien pu être cachés en attendant le transport plus loin ou

LA DISSECTION

Un parent de M. Gauthier a été visiter ces îles hier. Il a trouvé les portes cadenassées et fermées à double tour. Naturellement, il n'a rien voulu forcer avant l'arrivée des détectives.

Un étudiant du nom de H..., dont les parents ont une maison d'été près de Rigaud, a été vu dans les environs, peu après que le crime ait été commis, et il est possible que les soupçons se portent sur lui.

Aujourd'hui, les recherches sont reprises avec plus d'activité que jamais.

Ce n'est pas la première fois que le charnier de Rigaud est violé. Il y a vingt-deux ans, plusieurs cadavres furent enlevés des bières, où ils se trouvaient, traînés dans le cimetière et enlevés. Grâce à l'influence de deux médecins, les cadavres furent retrouvés, au bout de peu de temps, mais les funérailles dépensèrent $160 pour arriver à ce résultat.

RIGAUD, 11. — Le détective Lapointe est arrivé ce matin de Montréal pour continuer les recherches des cadavres. Votre représentant part avec lui ce matin, accompagné de deux guides, MM. Ludger Pilon et Alderic Gauthier. Les recherches vont se faire dans la direction d'Hawkesbury. Le détective Lapointe a l'intention de fouiller tous les bois des environs. Il faut que les cadavres volés soient retrouvés, coûte que coûte, et rien ne sera épargné pour conduire à bonne fin les recherches entreprises.

Nous partons chaussés de raquettes pour fouiller les bois, les cabanes à sucre et les camps.

RIGAUD, 12.—Nous arrivons à minuit d'une visite aux camps, qui se trouvent au bord de l'Outaouais, à trois milles de Rigaud.

Après une journée passée à parcourir les sentiers de la montagne, tantôt en voiture, tantôt en raquettes, le détective Lapointe n'a pas hésité à entreprendre de nuit un voyage aux camps.

Depuis que le vol de cadavre a eu lieu, il y a exactement huit jours aujourd'hui, il y a eu un mouvement extraordinaire autour de ces camps.

"D'habitude, nous disait un vieux citoyen, nous ne voyons personne aux camps dans le cours de l'hiver, mais cette année, il y a eu un va et vient de visiteurs que nous n'attendions pas."

Ceci a eu pour effet de faire planer des soupçons sur ces camps, où on croit que les cadavres ont été cachés.

L'individu dont je vous parlais, hier, a été interrogé par le détective Lapointe, et a prouvé un alibi parfait le soir où le coup a été fait. Reste à savoir s'il ne sait rien.

Nous sommes partis en voitures à huit heures du soir, le détective Lapointe, M. Alderic Gauthier, M. Ludger Pilon, M. de Lévy, MacDonald, M. Saint-Germain et le représentant de la "Patrie."

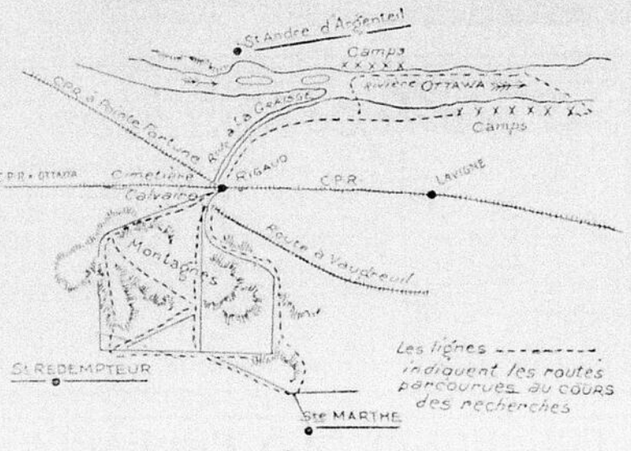

Carte montrant le chemin parcouru, hier, par le détective Lapointe et les citoyens qui l'aident dans ses recherches.

En route nous prenons M. Procul Séguin, gardien des camps, qui doit nous ouvrir les portes.

Tour à tour les camps sont visités, sauf deux, et nulle part on ne trouve trace des cadavres. Cependant, des pistes indiquent que ces camps ont été visités récemment, et dans l'un d'eux certains objets ont été déplacés.

Le gardien n'avait pas de clef pour deux des maisonnettes, et elles n'ont pas été visitées, mais nous reviendrons là-dessus.

Des deux côtés de la rivière les cabanes et les hangars ont été visités, les chaloupes retournées, mais le résultat a été le même que dans la journée, c'est-à-dire nul.

Dans la soirée, le détective Lapointe a eu de longues entrevues avec certaines personnes qui ont fait une enquête de leur côté, et il est probable que les faits révélés par ces personnes vont nécessiter une autre visite des camps, ce matin.

Il nous est, cependant, impossible de rien dire, les accusations portées étant assez vagues, et surtout très personnelles.

On comprend que la population est très surexcitée. Chacun discute les événements, et chacun veut savoir du nouveau. Les malins se font fort de tout trouver, et ce soir, à l'hôtel Clairmont, un homme se vantait de trouver les cadavres en six heures de temps.

Par malheur, ces racontars et ces vantardises n'avancent pas d'un pouce l'œuvre de la justice, mais il est presque certain que si quelqu'un pouvait donner un renseignement précis, il ne serait pas inquiété par la suite. Les familles seraient satisfaites si elles pouvaient seulement retrouver leurs chers morts.

Une question qui n'a pas encore été parfaitement établie, c'est celle de la voiture qui a servi au transport des cadavres. Plusieurs personnes du village, entre autres, M. J. Villeneuve et M. Gauthier, ont vu passer le mercredi soir une voiture qu'ils ne connaissaient pas. Elle contenait trois personnes et se dirigeait du côté du cimetière. Il était tard dans la soirée, et tout porte à croire que la voiture en question a servi aux voleurs de cadavres.

Malgré les recherches dans les villages des environs, on n'a pu trouver aucune voiture ressemblant à celle qui a été vue par ces personnes.

Le détective Lapointe est persuadé que s'il peut retrouver cette voiture il aura la clef du mystère.

Hier soir, il a été informé qu'une voiture, répondant au signalement donné, est la propriété d'un charretier de Côteau Landing, et il se peut qu'il aille à cet endroit pour la retrouver.

C'est un grand traîneau double, genre express. Il était attelé de deux chevaux, un noir et un gris. Or, personne dans Rigaud ne possède une paire de chevaux comme cela.

RIGAUD, 12.— Le mystère du vol des cadavres de Rigaud n'est pas encore éclairci. Les recherches ont été continuées, ce matin, par le détective Lapointe, accompagné du représentant de la "Patrie." On a visité les camps le long de la rivière Ottawa, mais, malgré toutes les perquisitions, aucune trace des cadavres n'a été découverte.

Le détective Lapointe se dit certain que les cadavres n'ont pas été transportés là.

Cet après-midi, il va essayer de retrouver la voiture qui a servi à transporter les corps volés. C'est la seule espérance qui reste.

Les fouilles faites à 10 milles autour de Rigaud n'ont amené aucun résultat. Le détective Lapointe est d'opinion que les cadavres ont été transportés ailleurs.

LE POINT DE DEPART

RIGAUD, 11 — Les recherches des cadavres ont été continuées ce matin. Une équipe composée de MM. G. Boyer, M. P., le détective Lapointe, Alderic Gauthier, Ludger Pilon, Francis St-Germain et le représentant de la "Patrie", est partie de bonne heure pour aller fouiller les bois qui se trouvent aux environs du cimetière.

Il a fallu d'abord retrouver les traces qui sont à peine visibles autour du charnier. Il est certain que les voleurs de cadavres ont amené une voiture près du calvaire du cimetière et qu'ils ont transporté les cadavres du charnier à cet endroit. Le détective Lapointe a retrouvé sur la neige les traces

D'UNE CIVIERE

qui a servi à transporter les corps. Sur la neige se voient les traces des deux supports et de chaque côté les pas d'un homme qui marchait à côté de la civière et qui de temps en temps relayait les porteurs.

Pendant que le détective Lapointe, accompagné de MM. Gauthier et Pilon fouillait les broussailles des environs, M. Boyer et le représentant de la "Patrie" cherchaient dans les alentours du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

Rien nulle part ! On suivit une à une

LES PISTES

à demi-effacées qu'on voyait aux alentours mais aucune ne donna de résultat.

De nouveau on revint au charnier et on examina encore les traces sur la neige, mais ces traces ne révèlent rien de nouveau et après deux heures et demie de recherches on abandonne les recherches à cet endroit pour commencer une tournée

DANS LES RANGS

Ste-Marie et St-Georges. Pour cette expédition, il nous faut une voiture et nous commençons la route à travers des bois de la montagne, divisés en 3 groupes. Un se dirige du côté de Ste-Marthe, le second visite le rang Ste-Marie, pendant que le troisième parcourt les sucreries du rang St-Georges.

Partie en voiture, partie en raquettes, nous visitons les sucreries, les cachettes entre les rochers et les broussailles de sapin.

Enfonçant dans la neige, pataugeant dans les torrents, nous cherchons vainement les cadavres volés ou au moins des traces certaines du passage des voleurs.

Tour à tour nous visitons les sucreries de P. Cherrier et Charlebois. Rien, toujours rien. Cela devient décourageant.

Un charretier que nous rencontrons nous dit qu'il est possible de trouver quelque chose.

DANS LES BOIS

qui se trouvent derrière le rang, et nous continuons notre marche. A chaque sucrerie, nous arrêtons pour visiter les lieux.

Arrivé à la sucrerie de M. Napoléon Charette, nous avons un moment d'espoir. Tout autour de la maison on voit de profondes traces dans la neige. La porte est fermée, mais la clef est au cadenas.

Ils sont là, pensons-nous.

Mais une fois entrés, nous trouvons cette cabane aussi vide que les autres. Dans un coin deux barriques, un chaudron et quelques bouteilles vides. C'est tout.

Nous visitons successivement les cabanes à sucre de A. Mongenais et de Séguin, mais sans plus de succès.

Arrivés de l'autre côté de la montagne, nous nous retrouvons les uns après les autres aussi

DECOURAGES . . . . . .

et aussi fatigués les uns que les autres.

MM. Pilon et Gauthier ont visité les sucreries de Gilardeau et de Paiement, ainsi que la terre du Dr Lafleur. Ils n'ont pas été plus heureux que nous. Tous ensemble, nous reprenons la longue route qui nous sépare de Rigaud.

En revenant, nous visitons le bassin d'aqueduc, espérant trouver quelques traces, mais là encore nous ne trouvons rien.

A six heures, exténués de fatigue, nous revenons à l'hôtel prendre un peu de repos.

On attend le détective McCaskill par le train de sept heures, et s'il arrive, on fera, cette nuit, la tournée des camps au bord de l'eau.

LES ELECTIONS A QUEBEC

La campagne municipale bat son plein—MM. L. A. Taschereau et Choquette

LES CHEFS DE FILE

QUI SUCCEDERA A M. PARENT ? — PROGRAMME DE M. TASCHEREAU

QUEBEC, 11, — Les contribuables de Québec ont maintenant sous les yeux le programme de chacun des deux chefs de file qui vont se disputer le pouvoir civique aux prochaines élections.

Je vous ai déjà communiqué le programme de M. le sénateur Choquette, le chef du parti oppositionniste dans notre politique municipale.

M. L. A. Taschereau, C.R., qui semble être devenu le chef des parentistes, a publié le sien dans le "Chronicle" d'hier, c'est-à-dire le jour même où tout Québec apprenait que l'hon. S. N. Parent n'était plus maire de notre cité, que sa résignation avait été enfin acceptée à l'unanimité par le conseil de ville.

Ces deux programmes ne diffèrent guère et se rattachent en plus grande partie au programme de la Réforme contre lequel le "Soleil" et le parti du maire Parent ont si ardemment lutté il y a deux ans.

M. Taschereau se prononce en faveur de l'agrandissement de notre cité par l'annexion des municipalités environnantes : Notre-Dame de Québec, St-Malo, Hedleyville. On devrait obliger le Grand Nord à remplir ses promesses envers la ville. Lorsque le Grand-Tronc-Pacifique établira son terminus à Québec, on devra demander à la compagnie que ses édifices soient en rapport avec l'importance de cette voie ferrée et la dignité de notre ville.

M. Taschereau se prononce aussi en faveur de la réparation des rues St-André et Dalhousie, de l'amélioration de notre système de protection contre le feu, de la réduction des taux d'assurance, du perfectionnement des services des compagnies électriques et de la Traverse.

Quant aux améliorations du port, la construction d'une nouvelle cale-sèche et d'un second brise-glace, il estime que ce sont là des questions qui doivent être soumises aux autorités fédérales non par les membres du conseil de ville, mais par nos représentants à la Chambre des Communes et au Sénat.

Il paraît disposé à mettre à l'étude de grandes questions beaucoup discutées ailleurs : la municipalisation des services électriques et de certains travaux publics, l'établissement de bibliothèques publiques et d'écoles techniques. En principe, il est favorable à l'élection du maire par le peuple, mais il voit des désavantages dans ce mode d'élection.

Il s'oppose à l'abolition de la qualification foncière pour le siège No 3 dans chaque quartier, et sans se prononcer formellement sur la question d'accorder le droit de vote à tout contribuable, qu'il ait payé ses taxes ou non, M. Taschereau ne paraît pas favorable à ce changement.

Il estime, cependant, que des amendements de cette nature à la charte de la cité devraient être demandés à la Législature, non par des particuliers, mais par le conseil de ville lui-même, qui représente toute la cité.

Enfin, M. Taschereau se déclare prêt à voter en faveur d'une enquête sur l'administration Parent, et termine son manifeste en faisant l'éloge de l'hon. M. Parent.

Voilà les grandes lignes du programme de M. Taschereau. Sur certains points, il est moins explicite, moins catégorique que celui de M. Choquette. Il n'y a à vrai dire qu'une seule question sur laquelle les deux chefs de file diffèrent complètement d'opinion, c'est celle relative à l'abolition de la qualification foncière pour le siège No 3 de chaque quartier.

On sait que dans le projet de loi qui sera présenté à la prochaine session provinciale, par quelques citoyens, à l'effet d'amender la charte de la cité, on demande un amendement, dans ce sens. Or, le conseil de ville, à sa dernière séance, a décidé de combattre au moins cette partie du projet de loi, afin que la qualification foncière pour le siège No. 3 de chaque quartier soit maintenue telle qu'elle est.

—On dit que la "Libre Parole" va faire la campagne municipale dans les intérêts de M. le sénateur Choquette et de ses amis, et que d'ici à la fin de la campagne elle paraîtra deux fois par semaine.

—Un grand nombre d'électeurs du quartier St-Valier viennent de choisir comme suit leurs candidats pour les prochaines élections municipales :

Siège No. 1, Dr M. Fiset, en opposition à l'échevin Drolet.

Siège No. 2, M. Télesphore Verret.

Siège No. 3, M. O. Mathieu.

On dit que M. J.-E. Bédard, de la maison Gauthier et Frère, va aussi se présenter pour le siège No. 2, de ce quartier.

L'échevin Jobin, du siège No. 3 de St-Sauveur l'échevin Marois, du siège N. 2, St-Valier, ont décidé de ne pas se présenter.

L'hon. M. Parent est allé hier au bureau de la mairie à l'hôtel-de-ville, d'où il a déménagé les papiers et divers objets qui lui appartenaient. Le bureau de la mairie est maintenant à la disposition de son successeur. M. Parent a quitté l'hôtel de ville après avoir dit adieu et donné de chaleureuses poignées de main aux principaux fonctionnaires municipaux.

QUEBEC, 13. — Voici une liste des candidats connus jusqu'à présent, dans les différents quartiers de la ville, pour les prochaines élections municipales

QUARTIER ST-LOUIS

Siège No 1 — Echevin actuel : M. Bernard Léonard.
Candidats — MM. D. Léonard et P. Campbell.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. A. Cummings.
Candidats — MM. A. Cummings, Dr Hall et Lt.-Col. Wurtele.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. Ed. Taschereau.
Candidats — MM. E. Taschereau, Dr Turcotte ou Dr Simard.

QUARTIER DU PALAIS

Siège No 1 — Echevin actuel : M. Georges Tanguay, le nouveau maire de Québec.
Candidats — MM. Georges Tanguay, A. E. Vallerand.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. Cyrille Duquet.
Candidat — M. Cyrille Duquet.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. A. E. Pfeiffer.
Candidats — MM. Pfeiffer, Misserville.

QUARTIER ST-PIERRE

Siège No 1 — Echevin actuel : M. Georges Madden.
Candidat — M. Georges Madden.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. P. L. Turgeon.
Candidat — M. O. W. Bédard.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. Jos. Samson.
Candidats — MM. Jos. Samson et A. E. Taschereau.

QUARTIER CHAMPLAIN

Siège No 1 — Echevin actuel : M. H. J. Hackett.
Candidats — MM. M. J. Hackett et M. Foley.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. Patrick Dinan.
Candidat — M. P. Dinan.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. Daniel Griffin.
Candidats — MM. Griffin et W. Mulrooney.

QUARTIER MONTCALM

Siège No 1 — Echevin actuel : M. Art. Picard.
Candidats — MM. Art Picard et De W. Verge.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. Noël Rancour.
Candidats — MM. Rancour, Hon. P. A. Choquette, J. B. O. Ganon et A. Gingras.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. Patrick Hogan.
Candidats — MM. P. Hogan et Monoghan.

QUARTIER ST-JEAN

Siège No 1 — Echevin actuel : M. P. Donohue.
Candidats — MM. P. Donohue et E. Lavigueur.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. H. D. Barry.
Candidat — M. H. D. Barry.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. E. Vincent.
Candidats — MM. E. Vincent, A. Masson et René P. Lemay, architecte.

QUARTIER JACQUES-CARTIER

Siège No 1 — Echevin actuel : M. Elz. Fortier.
Candidats — M. E. Fortier et Dr Jobin.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. Max. Clément.
Candidats — MM. Clément, Huard et le Dr Lamothe.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. J. E. Martineau.
Candidat — M. J. E. Martineau.

QUARTIER ST-ROCH

Siège No 1 — Echevin actuel : M. J. B. Jinckereau.
Candidats — MM. J. B. Jinckereau et Elz. St-Pierre.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. Jos. Gauthier.
Candidats — MM. Jos. Gauthier et Louis Létourneau.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. Napoléon Drouin.
Candidat — M. Nap. Drouin.

QUARTIER ST-VALIER

Siège No 1 — Echevin actuel : M. Jean Drolet.
Candidats — MM. Drolet et M. Fiset.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. Louis Marois.
Candidats — MM. Verret et J. E. Bédard.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. Ulric Cantin.
Candidat — M. O. Mathieu.

QUARTIER ST-SAUVEUR

Siège No 1 — Echevin actuel : M. Israël Montreuil.
Candidat — M. Olivier Plamondon.
Siège No 2 — Echevin actuel : M. Elzéar Savard.
Candidat — M. Shink.
Siège No 3 — Echevin actuel : M. F. X. Jobin.
Candidat — M. Dombrowski.

M. l'échevin Savard, du siège No 2, St-Sauveur, a décidé de ne pas se présenter cette année.

Cette liste subira sans doute quelques changements et de nouveaux candidats devront y être inscrits, mais la plupart de ceux qui y sont mentionnés ont déjà commencé leur lutte.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA DIPHTERIE.

St-Anicet

ST-ANICET, 13. — MM. Eusèbe Grenier et Henri Caza, tous deux sortant de charge ont été réélus conseillers par acclamation.

—M. et Mme Alphonse Quesnel, marchand de St-Anicet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Gaspard-Melchior Balthazar.

Parrain et marraine, Adrien Quesnel et Mlle Florida Chrétien.

—M. Israël Latreille, cultivateur de cette paroisse, a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Sylvestre, sortant de charge.

—Notre curé, le Rév. M. Neveu est à faire sa visite de paroisse.

St-Joseph du Lac

ST-JOSEPH DU LAC, 15. — Lundi avaient lieu les funérailles de Mme Alexina Lacroix, fille de M. Augustin Lacroix, cultivateur de cette paroisse et épouse de M. Cléophas Boileau, de Montréal. Mme Boileau est décédée après deux heures de maladie seulement en son domicile, à Montréal. Le corps fut transporté à St-Joseph du Lac chez son père.

Des funérailles imposantes ont eu lieu. La levée du corps fut faite par M. l'abbé G. Charette, curé de cette paroisse. Le service fut chanté par le Rév. Père Umbert, de Notre-Dame de la Trappe d'Oka. Un puissant chœur rendit la messe des morts. Les soli furent chantés par MM. V. Desjardins, maître de chapelle ; A. Grignon, maître de chapelle de la paroisse de St-Eustache. Mlle Alexina Lefebvre tenait l'orgue.

Conduisaient le deuil MM. Augustin Lacroix, père de la défunte ; Edmond Lacroix, Ismaël Lacroix, Cléophas Lacroix, ses frères ; M. Paul Boileau et Gabriel Aubé, le premier, frère de M. Cléophas Boileau, le second, beau-frère. Les porteurs étaient MM. Zoël Larocque, Rodrigue Larocque, Arthur Desjardins, Léandre Labelle, Alexandre Sarrazin, Ludger Lacroix.

Le même jour avaient lieu aussi les funérailles de Mme Alexina Lanvanque, épouse de M. Frs. X. Girard. Le service fut chanté par M. l'abbé Charette, curé de cette paroisse.

—MM. Léandre Dumoulin et Joseph Paquin, fils de Emery, ont été élus conseillers, en remplacement de MM. Cyrille Gustard et Charles Guindon.

A St-Timothée

ELECTIONS

ST-TIMOTHEE, 15. — Après deux jours de votation, M. Omer Faiement, a été élu conseiller par 14 voix de majorité. M. Léopold Sauvé a aussi été élu par 32 voix de majorité.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Cette mère est toute joyeuse de ce que Bébé a été guéri de la COQUELUCHE, des CONVULSIONS et de la DIARRHEE, grâce au

Merveilleux Sirop d'Anis Gauvin

d'une efficacité absolue contre l'INSOMNIE, les COLIQUES, la DYSENTERIE, la DENTITION DIFFICILE, enfin contre toutes les maladies auxquelles l'Enfance est sujette.

IL EST INOFFENSIF

En vente partout à 25c. - Gare aux imitations.

Engin Strickney

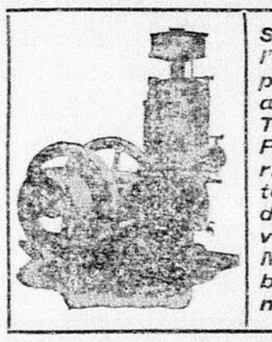

Si vous désirez d'acheter l'engin à gazoline le plus parfait du monde entier adressez-vous à la ONTARIO WIND ENGINE & PUMP CO., manufacturiers de moulins à vent de toute grandeur pompes de tous genre. Réservoirs petits et grands. Moulange, bassin, abreuvoir, approvisionnement d'aqueduc, etc.

238 Rue St-Paul, Montreal.

P-13—C-20.

SOUFFREZ-VOUS D'INSOMNIE ?

Vos nerfs sont abattus, votre vitalité épuisée. Reconstituez-vous au moyen de Ferrozone—et vous dormirez parfaitement.

Il n'y a probablement pas de remède qui adoucit les nerfs et chasse ces longues nuits d'insomnie comme Ferrozone. Toute personne à qui le sommeil n'apporte aucun repos devrait prendre Ferrozone comme M. J. J. McGraw, qui écrit de Saskatoon comme suit :

"J'ai tellement été incommodé par l'insomnie l'été dernier que ma santé en fut tout à fait épuisée. J'étais terriblement nerveux. Si cela s'était continué, j'aurais été une ruine physique. Je lus un article au sujet de Ferrozone et j'en vins à la conclusion que c'était le remède qu'il me fallait. J'en achetai six boîtes, et je pris une tablette à chaque repas. Un changement se manifesta immédiatement. Je ne travaillais plus sous l'empire d'une aussi grande excitation mentale. Je pouvais prendre les choses avec plus de calme. Ferrozone améliora ma digestion. Le moral et les forces devinrent meilleurs et au bout d'un temps comparativement court je m'endormais en me couchant. Ferrozone rétablit complètement mon système et a fait de moi un homme absolument nouveau".

FERROZONE PROCURE UN SOMMEIL REPARATEUR.

N'attendez pas que votre condition se change en prostration nerveuse ; c'est difficile à guérir. Prenez Ferrozone régulièrement et la cause de votre insomnie disparaîtra. Il guérit toujours l'insomnie.

Ferrozone est le plus grand dispensateur de santé, le plus excellent tonique que l'argent puisse acheter. Il vous donnera une force, une vigueur et une santé permanentes, et ce à peu de frais. Il n'y a que Ferrozone qui puisse faire cela, et prenez garde que quelque marchand malhonnête ne lui substitue quelque chose qu'il vous représente comme étant "tout aussi bon".

Aucun autre remède n'est aussi bon que Ferrozone : prix 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50, chez tous les pharmaciens ou de N.C. Polson & Co., Kingston, Ont., et Hartford, Conn., E. U.A. (8)

La POMMADE ANTONI est l'onguent par excellence pour guérison de tous les maux d'YEUX. L'on en vend depuis longtemps et personne ne s'en est plaint.

Si vous souffrez de telle maladie, envoyez 25c au pharmacien WILLIAMS à Trois-Rivières, Qué., et le retour du courrier vous apportera cette pommade sans pareille. 34 j.n.c.

POUR LE BAGNE

Lahtinen, dont la sentence de mort a été commuée l'autre jour

ST-JEAN, Qué., 12—Votre correspondant a eu une entrevue avec M. Mayrand, au sujet du départ de l'infortuné Finlandais Lahtinen. M. le shérif, avec son affabilité connue, nous a montré un ordre-en-conseil, qu'il vient de recevoir de M. Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat, dans lequel il est dit que le condamné devra être conduit au pénitencier, pour le reste de ses jours.

L'interprète Emile Reino, est venu de Montréal hier soir, afin de traduire cet ordre d'une manière officielle au malheureux, car jusque là, on lui avait fait comprendre la commutation par signes et il ne semblait pas y ajouter foi.

Lorsque l'interprète lui eut montré la preuve officielle de sa commutation l'infortuné se mit à genoux en remerciant le ciel et en baisant les mains de l'interprète et du shérif.

IL PLEURAIT DE JOIE

en semblant oublier complètement l'incarcération perpétuelle et les travaux forcés qui l'attendent.

Il a passé la veille d'hier dans la joie et le bonheur et il a dormi paisiblement cette nuit, car il n'avait que très mal sommeillé depuis longtemps.

Sur les ordres du shérif, le pauvre Lahtinen est parti ce matin à 6 heures 30 pour le pénitencier, en compagnie du grand connétable Massé et de son gardien, M. Payant.

RENVOYE AUX ASSISES

JOLIETTE, 12 — L'enquête préliminaire dans la cause de Jean-Bte Cournoyer vs Disudonné Fafard a eu lieu devant l'hon. juge T. Lacroix, magistrat de district. Fafard, qui est un commerçant de loin de la paroisse de St-Cuthbert, est accusé d'avoir obtenu du plaignant Cournoyer un char sous de fausses représentations, en le payant par un chèque sur la banque Provinciale, alors qu'il n'avait pas de fonds dans cette institution. L'enquête préliminaire étant terminée, l'accusé Fafard a été condamné à subir son procès aux assises criminelles pour le district de Joliette, qui s'ouvriront le troisième lundi de septembre prochain.

L'accusé a été remis en liberté sous caution.

Mtre Jean J. Denis, de Berthierville, est l'avocat du plaignant.

St-Aimé

ST-AIMÉ, 15. — Certains journaux ont annoncé par erreur que M. Prosper Lancie, marchand, citoyen intègre et estimé de tous avait brigué les suffrages pour l'élection de marguillier.

Rév. M. O. Leduc, curé, a compulsé dernièrement les statistiques suivantes : 102 baptêmes, 10 mariages, 9 sépultures.

N'EST PAS UNE PILULE QUI DONNE DES NAUSEES.— L'extérieur d'une pilule est la substance qui enveloppe les ingrédients et forme la masse pilulaire. Celui des Pilules Végétales de Parmelee est composé de manière à conserver leur fraîcheur, et on peut les emporter sous n'importe quel climat sans détruire leur force. Un grand nombre de pilules sont roulées dans des poudres désagréables au goût, afin de les empêcher de se coller. Les Pilules Végétales de Parmelee sont préparer de telle manière, qu'elles sont agréables aux plus difficiles.

M. A. B HUNT

Sa majorité officielle est de 350 voix

SHERBROOKE, 11.—Le décompte des bulletins dans l'élection partielle de Compton a eu lieu hier, à Cookshire. Voici l'ordre rapporteur Léonard La majorité officielle de M. A. B. Hunt est de 350.

Les électeurs de Compton ont enrégistré 2,685 votes pour M. Hunt, et 2,335 pour M. Pope. A l'élection de 1904 M. Hunt reçut 2,736 votes et M. Pope 2,340.

Ste-Gertrude

Ste-Gertrude, 15. — Cette année, comme d'habitude, M. le curé nous a fait connaître le résultat de son recensement tel qu'il appert dans le tableau ci-dessous :

Population, 1,823 ; familles, 310 ; communiants, 1,155 ; non communiants, 638 ; mariages, 9 ; baptêmes, 92 ; sépulture, 47.

Lambton

LAMBTON, 15.— M. Pierre Veilleux ecclésiastique, de Québec, est venu passer quelques jours de vacance chez M. le curé Belleau.

— M. Onésime Roy a été élu marguillier en remplacement de M. Athanase Dion.

— Récemment a eu lieu l'élection des conseillers. On été élus: M. George Conture en remplacement de M. Joseph Giguère, et M. Elzéar Devost a été réélu. L'élection du maire aura lieu le premier lundi de février.

NOCES D'OR

De M. et Mme Philippe Ladouceur à Stoney Point.

STONEY POINT, 12— Le 7 janvier, M. et Mme Philippe Ladouceur, célébraient le cinquantième anniversaire de leur union matrimoniale. A cette occasion, il y eut grande fête chez les héros du jour.

A 7 heures on prit le souper. A la place d'honneur, étaient M. et Mme Ladouceur. A leur côté M. Emile Ladouceur, fils de nos hôtes, curé de Saint-Pierre ; MM. le curé N. D. St-Cyr, F. X. Chauvin, et MM. J. T. Chauvin, Joseph et Paul Sauvé, Xavier Desjarlais, Philippe Ladouceur, fils. Emile Chauvin, Damasse Gagnier, Philippe Mailloux, Gédéon et Edmond Beaudette, François Trudel et leurs épouses. On remarquait aussi MM. Emile Sauvé, Antoine Desjarlais, Barnabé Parent ; Mesdames Elisé Messe, J. B. Chauvin, Elzéar Gagnier, Joseph Renaud, etc.

Après le souper, M. Emile Ladouceur, curé de Saint-Pierre félicita ses bien-aimés parents.

Une adresse fut ensuite lue par M. J. T. Chauvin, trésorier de la municipalité de Tilbury North.

On présenta ensuite à M. Ladouceur une bourse de vingt piastres en or.

A minuit on prit le réveillon et le matin, après le déjeuner, on se dirigea vers l'église, et l'on assista à une messe d'action de grâces, recommandée par M. Philippe Ladouceur, M. le curé Ladouceur, officiait, et la bénédiction fut donnée par M. le curé St-Cyr.

POMPIER HÉROIQUE

QUEBEC, 15. — Nos pompiers ont été fort occupés depuis hier après-midi. Ils ont d'abord été appelés au coin des rues Franklin et Bayard, où un incendie venait de se déclarer dans la maison d'un nommé Hudon. Cette maison était occupée par les familles Hudon et Daigle.

Lorsque l'incendie fût découvert il n'y avait que deux personnes dans le logement de la famille Daigle, une vieille femme et un enfant de deux ans. La vieille réussit à s'échapper, mais l'enfant resta dans la maison et il aurait certainement péri dans les flammes sans l'acte courageux du pompier Nadeau qui a

RISQUE SA VIE

pour aller le sauver.

L'enfant était sans connaissance, suffoqué par la fumée et légèrement brûlé lorsque le pompier Nadeau l'a sorti de la maison. Les soins ont été prodigués au pauvre petit et, aujourd'hui, il est à peu près rétabli.

La maison a été considérable endommagée.

Un peu plus tard deux commencements d'incendie ont été promptement contrôlés à St-Roch. Enfin, vers 2 heures, la nuit dernière, toute la brigade fut appelée à St-Roch pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans une partie de la fabrique de biscuit de Gagnon, Frères et Cie, rue St-Valier. Le feu a été promptement contrôlé. Les dommages sont, dit-on, couverts par les assurances.

FEU M. F. G. LYNCH

(Corr. spéciale)

Granville, 11.—M. F. G. Lynch, ingénieur civil qui dirigeait les travaux de notre ville, est décédé après une courte maladie. A l'âge de 68 ans. Le défunt venait de nous quitter pour aller prendre quelques jours de repos bien mérité au milieu des siens, à Ottawa.

Il laisse pour déplorer sa perte, sa femme et un fils. Ce dernier est en troisième année de génie civil au collège McGill. Quoique résidant depuis peu parmi nous, il s'était acquis l'estime de notre population.

Nous offrons à sa famille nos sincères condoléances.

A QUEBEC

L'élection du maire par le peuple

QUEBEC 12—A la séance d'hier soir le comité des règlements du conseil de ville a discuté longuement la motion de l'échevin Duquet qui propose de demander à la législature d'amender la charte de la Cité de façon à permettre de faire l'élection du maire par le peuple, et que cet amendement soit mis en force aux prochaines élections municipales qui auront lieu en février prochain. Finalement, par un vote de 6 contre 1, le comité adopte un amendement à la motion Laquet, qui déclare que la modification de la charte de la Cité dans ce sens sera sujette à la condition que l'élection du maire par le peuple, ne pourra se faire avant que le conseil de ville ait passé un règlement à cet effet et que ledit règlement ait été ensuite approuvé par la majorité absolue des électeurs inscrits sur les listes électorales municipales.

Les six échevins qui ont voté pour cet amendement sont MM. Dinan, Ginchereau, Martineau, Samson, Vincent et Picard. M. Duquet a été le seul à voter contre.

Le comité a aussi adopté une motion s'opposant à toute modification de la charte ayant trait à la qualification requise pour être échevin et recommandant au conseil de ville de combattre tout projet de loi qui sera présenté à ce sujet à la prochaine session de la législature.

NOCES D'OR

De M. et Mme Aug. Gauthier, à St-Télesphore

ST-TELESPHORE, 15 — Le 9 courant avaient lieu les noces d'or de M. et de Mme Augustin Gauthier.

M. et Mme Gauthier, quoique âgés respectivement de 76 et 71 ans, jouissent encore d'une vigueur extraordinaire.

La messe fut dite par l'abbé Legros, vicaire à St-Timothée de Beauharnois, et le sermon de circonstance fut donné par l'abbé Valois, vicaire à Malone, N.Y., tous deux, neveux des jubilaires.

Etaient garçon et demoiselle d'honneur M. et Mme Francis Brasseur, vieillards très respectables de la paroisse de Rigaud, et beaux-frères des heureux jubilaires.

Après la messe, tous les invités se rendirent chez M. Gauthier où ils prirent part à un magnifique banquet que notre pasteur, M. Laberge, a bien voulu présider.

A la table d'honneur, on remarquait, outre les jubilaires, MM. les abbés Laberge, Legros et Valois, M. et Mme F. Brasseur et Mme Dr Valois, mère de l'abbé H. Valois, ainsi que les enfants de M. et Mme A. Gauthier, dont voici les noms :

Elisa, épouse de M. E. Duperron; Emiliana, épouse de M. J. B. Bériault; Avila, Ergel, Donat, Maria, épouse de M. E. Ranger, et Melles Angélina, Alvina et Estelle.

Durant le banquet, plusieurs adresses furent lues qui rappelèrent en termes très précis toute la vie des heureux jubilaires.

Aux adresses répondirent les abbés Laberge, Legros et Valois.

Le banquet terminé, le bal commença pour ne se terminer qu'à 9 1-2 heures, heure du souper.

De nombreux et riches cadeaux furent présentés aux heureux jubilaires, entre autres, une bourse de $50 en or donnée par leurs enfants, et un magnifique bouquet en or, don de M. E. Ranger, gendre des jubilaires.

Courrier de Valleyfield

Les candidats municipaux

VALLEYFIELD, 12 — Une nombreuse délégation des représentants de tous les quartiers de la ville, est allée hier soir prier M. J. G. Laurendeau, C.R., d'accepter la candidature à la mairie.

M. Laurendeau, à qui la chose ne paraissait pas sourire, n'a accepté qu'après une forte pression des délégués porteurs de nombreuses requêtes de tous les quartiers, signées par les libéraux comme par les conservateurs.

On est à faire signer des requêtes dans le quartier centre, en faveur du docteur St-Onge, et on dit que celui-ci acceptera la candidature. On a fait aussi signer des requêtes pour M. C. Besner, qui a accepté ; la candidature pour le même quartier.

Dans le quartier Ouest, MM. J. M. Lamothe, et Moïze St-Onge, ont été choisis comme candidats et il y a eu entente entre les deux partis pour qu'ils soient élus par acclamation.

Dans les autres quartiers on ne s'est pas encore entendu sur le choix des candidats, et il en surgit tous les jours des nouveaux pour le quartier Nord.

—M. L. J. Papineau, recorder de la ville, est parti pour Paris. Il y va pour régler une succession de famille et sera 6 à 8 semaines absent. Il passera par Londres, et visitera l'Espagne.

Ste-Thècle

STE-THECLE, 12—Le terrain appartenant à M. Treflé Vallée avec 2 maisons dessus construites, près de l'église Ste-Thècle, a été vendu à l'encan, hier.

C'est M. Guillemette, maître de poste de Ste-Thècle, qui en a été l'acquéreur.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA MALADIE.

ELECTIONS MUNICIPALES

RIGAUD

MM. Amédée Séguin, Georges Séguin et Théophile Sabourin ont triomphé avec des majorités considérables aux dernières élections municipales.

ST-CAMILLE

Notre conseil municipal se compose comme suit: Maire, M. J. H. Crépeau; secrétaire-trésorier, Dr Antonio Pelletier; conseillers, Napoléon Raiche, Ludger Nault, Eugène Proulx, Delphis Compagnon, Antonin Jenin, Joseph Boutin.

STE-MARTINE

Le 8 janvier ont eu lieu les élections des conseillers municipaux, M. Philéas Poissant remplace M. C. Vallée et M. Hospice Desrosiers remplace M. E. McGowan.

D'ISRAELI

Les élections municipales du village et de la paroisse ont donné le résultat suivant:

Pour le village, MM. Joseph St-Hilaire et Ephrem Fortin, ont été réélus sans opposition. Pour la paroisse, M. Onésime Fortier a été remplacé par M. Michel Roy, et M. Thivierge par M. William Bélanger, sur vote des électeurs présents à l'assemblée, dont le résultat a été 4 en faveur de M. Thivierge et 25 pour M. Bélanger.

ST-VICTOR DE TRING

Les élections municipales ont eu lieu avec l'accord le plus parfait. En voici le résultat:

M. Philippe Boldue, réélu maire; M. Clément Rodrigue, conseiller en remplacement de M. G. Dupuis.

Au conseil municipal on agite la question d'imposer une taxe sur les marchands ambulants qui ont élu domicile à St-Victor, ont loué une maison, et y sont au nombre de 20 à 30. Il serait bien juste qu'ils paient au moins pour l'entretien des chemins.

HULL

HULL, 11. — L'échevin Scott a donné sa démission comme candidat à l'échevinage dans le quartier 3. M. Dolphis Savard, son opposant, se trouve par ce fait élu par acclamation.

Fait unique dans les annales de la ville, le maire et les échevins de tous les quartiers ont été réélus par acclamation cette année, excepté dans le quartier 3 où M. Savard remplacera l'échevin Scott.

ST-POLYCARPE

Voici le résultat des élections municipales: paroisse, réélus conseillers, MM. J. B. Ranger et Joseph Cuerrier. Village, ont été élus MM. Joseph Leroux et Charles Shmidt.

ST-BARTHELEMI

M. Leandre Destosses a été élu conseiller sans opposition en remplacement de M. Gédéon Rochette, et M. Georges Savoie a été élu par 29 voix de majorité contre M. Norbert Bernèche, après une lutte très vive de part et d'autre.

ST-TITE DES CAPS

Les élections municipales ont eu lieu lundi. En voici le résultat :

M. Thomas Lachance élu en remplacement de M. Dubeau, M. Azarie Ferland à la place de M. Jos. Asselin, et M. Jos. Ferland à la place de M. Thomassin.

L'ASSOMPTION

L'ASSOMPTION, 11. — A la dernière séance du conseil de ville, M. Jos. E. Duhamel, qui avait donné sa démission à une séance précédente, comme secrétaire de la ville, a réaccepté sa charge à la demande des conseillers, pour six mois.

Les élections municipales viennent de se terminer. Elles ont duré deux jours, MM. Edmond Piché et Rodolphe Arbour sortant de charge, ont été réélus malgré la lutte qui leur a été faite par MM. Médéric Foucher et Charles Pelletier.

Le conseil municipal pour l'année 1906 se trouve donc composé comme suit: Maire, J. S. Rivest; pro-maire, Louis Brouillet; conseillers, MM. Edmond Piché, Rodolphe Arbour, Alfred Ribardy, Louis St-Jean, Joseph Desjardins.

JOLIETTE

JOLIETTE, 11. — Les conseillers sortant de charge sont MM. J. M. Tellier, Dr J. J. Sheppard et M. H. Leprohon qui avaient convoqué pour mardi soir une assemblée dans la salle du marché, pour rendre compte de leur mandat. M. Tellier fit un exposé de l'état financier de la ville et fut appuyé dans ses déclarations par MM. Sheppard et Leprohon. A l'issue de cette assemblée, un grand nombre des électeurs qui s'y trouvaient se rendirent à la salle de l'institut où M. Alexandre Guibault avait convoqué une réunion de ses partisans. Plusieurs discours furent prononcés à l'appui de la candidature de M. Guibault. MM. Renaud, Boucher, Trudeau et Labelle firent tour à tour l'éloge de M. Guibault.

Hier, M. J. M. Tellier conseiller sortant de charge, a été réélu par acclamation.

DESCHAMBAULT

Après deux jours de votation et une lutte très vive de part et d'autre, le Dr L. C. Mayrand et George Paquet, cultivateur, ont été élus par une forte majorité.

Leurs adversaires étaient MM. Dolphis Hamelin et Gilbert Gigure, conseillers.

Comme votre correspondant vous le disait dans une communication antérieure, les élections se sont faites cette année sur la question de l'entretien des chemins.

Certaines gens, dans la paroisse, voudrait voir les chemins sous le contrôle immédiat du conseil et entretenus à prix d'argent par contrat donné tous les ans aux plus bas soumissionnaires à tant du mille; les autres voudraient conserver l'ancienne routine et partant, patauger encore longtemps dans des chemins boueux et tortueux. Heureusement que les gens de progrès ont triomphé dans cette lutte en élisant deux hommes d'initiative tels que MM. Mayrand et Paquet.

Après la fermeture du poll le Dr L. C. Mayrand a adressé des remerciements aux électeurs et a ensuite traité la question de l'entretien des chemins.

M. Jean Arcand, le principal organisateur dans la présente lutte, a aussi adressé la parole.

STE-THECLE

(Corr. spéciale à "La Patrie")

Lundi ont été élus deux nouveaux conseillers: M. Wilfrid Bompré en remplacement de M. Onésime Lafontaine, et M. le docteur Dandurand en remplacement de M. Théophile Magnan. Cette dernière élection a été très mouvementée, en raison des différends qui existent dans cette paroisse depuis le changement de l'église. Finalement M. Dandurand a été élu par une forte majorité.

BAGOTVILLE

Ont été élus conseillers MM. Emile Tremblay, marchand; Wilfrid Lévesque, marchand; Joseph Lavoie, rentier; en remplacement de M. Joseph Riverin, ferblantier; Johnny Tremblay, et Adélard Tremblay, sortant de charge.

NOTRE-DAME DE LATERRIERE

M. François Gauthier et Albert Tremblay, (Onésime) ont été nommés conseillers en remplacement de MM. Alfred Lavole et Joseph Gauthier.

STE-MADELEINE

Les élections municipales se sont faites lundi, bien paisiblement. MM. Olivier Choquette et Wilfrid Arpin ont été réélus conseillers, et M. J. B. Anger a été choisi pour remplacer M. Narcisse Choinière qui n'a pas voulu accepter un second terme.

RIPON

MM. Jos. Joubert et Adolphe Sabourin ont été élus conseillers lundi dernier.

NEW CARLISLE

MM. Charles Cooke, cultivateur et James Edward Mill, avocat, ont été élus par acclamation conseillers de New Carlisle, en remplacement de MM. D. L. Kempffer, maire, et James Edward Mill, avocat, sortant de charge.

FRASERVILLE

FRASERVILLE, 11. — Le docteur Louis Philippe Picard, a été élu maire par 18 de majorité sur son opposant, M. Malcolm Fraser.

BEAURIVAGE

MM. Henri Robert et Albert Lacas, ont été élus conseillers de la municipalité du village Beaurivage de la Longue Pointe en remplacement de MM. Chs. Chevalier et Gustave Vinet, conseillers sortant de charge.

STE-VICTOIRE

MM. Paul Harpin et Napoléon Proulx ont été réélus conseillers de cette municipalité sans opposition.

JOLIETTE

M. Alexandre Guibault, avocat, a été élu conseiller hier matin, son adversaire, le Dr J. J. Sheppard, ayant résigné.

L'élection se continue entre M. Henri Desmarais et M. Alphonse Durand. Mais tout porte à croire que M. Desmarais va sortir victorieux.

CAP DE LA MADELEINE

Après une lutte des plus chaudes, ont été élus conseillers municipaux: M. Georges Rocheleau, cultivateur, du village; M. Hercule Vaillancourt, cultivateur; M. Gédéon Baunier, menuisier.

ST-HENRI DE MASCOUCHE

Le 8 janvier avaient lieu les élections municipales. MM. Flavien Lamoureux et Jos. Archambault sortaient de charge. A dix heures précises, l'assemblée s'ouvrit sous la présidence de M. J. A. Charette, N. P. M. Flavien Lamoureux proposa M. J. B. Renaud, comme son remplaçant, secondé par M. Dionis Roy et M. Ulric Lamoureux, secondé par Octave Bélanger, proposa M. Jos. Archambault pour un autre terme. Après quelques minutes d'attente il y eut deux autres propositions en amendement aux premières, mais à la fin de l'heure réglementaire, les deux dernières motions furent retirées et le président déclara élu par acclamation MM. J. Bte. Renaud et Jos. Archambault.

La paroisse mérite certainement des félicitations, pour l'accord qui règne au milieu d'elle.

Après l'assemblée, M. Jos. Archambault fit l'exposé, dans un discours très concis, de son programme, promettant de mettre beaucoup de dévouement à remplir le mandat qu'on venait de lui confier.

Plusieurs personnes se plaignent de l'état des chemins. Gare aux négligents, car il y a eu des promesses de faites l'automne dernier, à propos des chemins "croches"

Le règlement en question n'a pas été annulé. L'an prochain, il fera de nouveau son apparition, et il faudra s'y soumettre sans protestation.

ST-PIERRE LES BECQUETS

Les élections des conseillers ont eu lieu lundi. Les nouveaux élus sont MM. Hector Poisson et Albert Lavigne, en remplacement de l'avocat Alf. Marchildon et de M. Hector Laguerre.

ST-DIDACE

Le résultat des élections municipales en cette municipalité a été comme suit: M. Alfred Braconnier a été réélu, et M. Thomas Rivard a été élu en remplacement de M. Jos. Baretie. Les élections ont eu lieu sous la présidence M. Joseph Dubois. M. Alfred Branier agissait comme secrétaire.

Le conseil municipal de la paroisse de St-Didace se compose de M. Alfred Braconnier, maire, et de MM. Joseph Paquin, Nazaire Lambert, Joseph Dubois, Alfred Hubert, Pierre Gobeille et Thomas Rivard. Le secrétaire-trésorier du conseil municipal de St-Didace est M. le notaire Hector Champagne, de St-Gabriel de Brandon.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Pour St-Charles de Mandville, démembrement de la paroisse de St-Didace, voici le résultat des élections: M. Edmire Baril a été réélu et M. Onésime Joly a été élu en remplacement de M. Charles Landry sortant de charge. Le conseil comprend les membres suivants: M. George Dulac, maire; MM. Edmire Baril, Joseph Charpentier, Pierre Martin, Joseph Desjardins, Onésime Joly et Pierre Perrault.

Le secrétaire-trésorier du conseil municipal de St-Charles de Mandville est M. le notaire Hector Champagne, de St-Gabriel de Brandon.

ST JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE

M. Paul Grenier a été élu conseiller en remplacement de M. Joseph Robert et M. Amanda Casavant en remplacement de M. Michel Hamel.

Tous deux ont été élus avec deux très fortes majorités.

FRENCH VILLAGE

Lundi ont eu lieu les élections municipales. M. A. Doyle a été élu conseiller en remplacement de M. Richard Baird, et M. George Lebel en remplacement de M. Louis Lebel.

AHUNTSIC

Les élections de la municipalité de Ahuntsic ont été passablement mouvementées et se sont terminées mardi dernier. MM. Berthelette, Chresten et Courville sont les candidats élus.

Comme ils se sont tous prononcés pour l'avancement et le progrès, il est à présumer que le nouveau conseil, quant aux projets de lumière et de l'eau, secondera puissamment l'action progressiste du maire S. Gaudry.

BELOEIL, STATION

Ont été élus conseillers de la paroisse, par acclamation, MM. J. Octave Préfontaine, Franc. Véronneau et Euclide Lafleur.

Pour le village, il y eut votation et MM. J. Bte. Lussier et Jos. Pigeon ont été élus en remplacement de MM. Gloutuay et Angers.

ST-AGAPIT

Les élections municipales qui ont eu lieu le 8, ont donné le résultat suivant: M. J. B. Moffette a été élu par acclamation. Il y a eu lutte entre MM. J. Olivier et Ferd. Bergeron ce dernier l'a remporté sur son adversaire par 45 voix de majorité.

PLESSISVILLE

Résultat des élections pour le village de Plessisville:

M. François Tardif, industriel, a été élu conseiller par 19 voix de majorité sur M. le docteur J. Z. Triganne, et M. Joseph Jutras a été élu par 20 voix de majorité sur M. J.-Bte Vallée. La votation a duré deux jours; 231 votes ont été enrégistrés.

STE-ANGELE DE LAVAL

MM. Pierre Cirenne et Achil Bouvet ont été élus conseillers en remplacement de MM. Alfred Labarre et Wilfrid Cormier, sortant de charge. M. Cirenne a été élu par acclamation, et M. Bouvet a eu une chaude lutte contre M. Zéphirin Bourgeois. Finalement, il est sorti vainqueur, avec une majorité de 6 voix.

ST-GUILLAUME

Résultat des élections: Municipalité de paroisse. Conseillers sortant de charge, W. Belhumeur et P. Leclair; conseillers élus par acclamation, C. Fontaine et P. Dessert.

Pour le village.— Sortant de charge, B. Benoit et I. Beauchemin; conseillers mis en nominations: Thos. Thauzin, N.P., O. Gravel, I. Beauchemin et J. B. Vanasse; conseillers élus: Thos. Thauzin, N.P., et I. Beauchemin. Ce dernier pour le deuxième terme. On parle de contestations.

ST-GABRIEL DE BRANDON

Les adversaires de MM. J. B. Gouin et Jalette, les deux nouveaux conseillers municipaux, étaient MM. Lavallée et Provost, et non E. Beausoleil et R. Dubois, comme il a été annoncé par erreur.

L'ANNONCIATION

MM. Adolphe Charbonneau et Gilbert Filion ont été élus conseillers par une majorité de 50 voix.

Les élections ont été moins contestées que d'habitude, vu l'opinion unanime de la paroisse en faveur du parti de la réforme. Les adversaires défaits sont: Alphonse Desjardins et Francis Léger.

Le temps éprouve toutes choses et comme le Sirop Anti-Consomptif de Bickle a subi l'épreuve des années, il est maintenant considéré comme un excellent spécifique dans le traitement de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Il calmera et guérira la toux la plus opiniâtre en soulageant l'irritation et restaurera les organes affectés à leur état de santé.

L'usage en démontrera la valeur. Essayez-le pour vous convaincre de son efficacité.

DANS LES CHANTIERS

Le gouverneur général, sa famille et sa suite, passent un jour avec les bûcherons.

OTTAWA, 15 — Un certain nombre de délégués à la convention forestière, accompagnant le comte Grey, gouverneur-général, et la comtesse Grey, ainsi que leurs filles, lady Sybil et lady Evelyn, ont passé la journée de samedi dans les forêts en exploitation de M. J. R. Booth, à Madawaska. Ils y de la coupe du bois et de sa préparation pour le flottage. On a mangé des "fèves au lard", et les nobles hôtes ont fait honneur au menu. On est rentré à Ottawa tard dans la veillée.

Pour les perdrix

OTTAWA, 15. — Le secrétaire de l'association de protection du gibier dans Ontario, M. Jelly Evans, de Toronto, a écrit au garde-chasse Loveday de poursuivre les propriétaires du Russell pour avoir servi de la perdrix, au banquet de la convention forestière auquel assistaient le gouverneur-général et Sir Wilfrid Laurier. A Toronto, M. Evans a fait payer $100.00 d'amende au millionnaire Cawthra Mulock pour offense semblable. La poursuite exigée va être intentée cet après-midi par M. Loveday.

Le Patin,
La Raquette,
Le Traîneau,
Le Toboggan,

et tous les autres amusements en plein air l'hiver sont remplis de charmes et très bons pour la santé pourvu qu'on ne souffre pas du froid.

Un verre de Gin Croix Rouge avant de sortir par affaire ou par plaisir vous permet de vous moquer de la température la plus glaciale. Sans fatiguer l'estomac, sans causer de maux de tête, sans irriter les nerfs, il stimule la circulation du sang dans toutes les parties du corps, prévenant la sensation, si désagréable de l'onglée aux doigts ou aux orteils.

Un verre en rentrant vous empêchera de ressentir les effets du froid.

BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL

Dépositaires.

Tudhope Voitures

Se promener dans une Tudhope, c'est réellement du luxe.

Leur commodité parfaite et leur confort font des Tudhopes des voitures appropriées pour les affaires autant que pour les amusements.

Elles sont garanties par une maison qui fabrique des voitures, au Canada, depuis 1865.

TUDHOPE No. 4.

C'est la voiture la plus populaire qui soit vendue pour usage général. Siège en drap de laine vert ou en cuir de buffle, travaillé à la main ; boîte, roues et essieux en noyer choisi — teinte rouge Dayton — roues avec bandages en caoutchouc et désirés — barre argentée — peinte en vert ou en couleur riche.

Vous en verrez des douzaines sur tous les chemins. Permettez-nous de vous envoyer gratuitement un catalogue illustré qui donne les détails que vous voulez connaître.

THE TUDHOPE CARRIAGE CO., Ltd., ORILLIA, ONT.

FOURRURES NON PREPAREES

Nous avons le plaisir d'annoncer aux trappeurs et aux acheteurs de fourrures de tout le Canada, que nous sommes encore au premier rang cette saison, avec nos facilités insurpassables pour recevoir leurs envois. Notre prix sera comme par le passé, celui de la pleine valeur du marché pour toutes les peaux, basés sur notre méthode très libérale de triage. Un envoi d'essai vous convaincra que notre établissement est LE MAGASIN DE FOURRURES QUI DONNE SATISFACTION".

Notre liste de prix d'automne maintenant prête, sera envoyée immédiatement par la poste à tous nos fournisseurs des années dernières, et nous serons heureux de l'envoyer aux autres sur demande.

C. PIERCE & CIE., . . . 454 Rue St-Paul.

Courrier de St-Jérome

ST-JEROME, 12. — Un bien pénible accident, est arrivé, le 9, à la manufacture de bois de M. Régis Guénette.

Un des ouvriers, M. Nephtalie Cadieux, était à travailler sur une machine, quand il s'est fait prendre la main. On lui a immédiatement fait subir l'amputation de cette main.

La victime, est un père de famille, qui n'a heureusement pas de très jeunes enfants.

ST-JEROME, 12.— Le docteur D. Berthiaume vient d'acquérir pour le prix de $4,800 la propriété de M. Charles Godmer. M. Godmer doit, paraît-il, écouler la balance du stock qui lui reste pour s'occuper ensuite exclusivement du bureau de poste. Le docteur Berthiaume doit entrer en possession de cette propriété au printemps.

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Nephtalie Cadieux, qui a eu une main amputée, à la suite de l'accident survenu chez M. Régis Guenette, prend beaucoup de mieux.

SOREL

Les prochaines élections municipales

SOREL, 13— On commence à s'occuper activement des élections municipales, qui approchent.

Aujourd'hui aura lieu dans la salle du marché Richelieu, la reddition des comptes de la municipalité pour l'année qui finit. Le bilan donnera lieu à une discussion assez vive et sûrement intéressante.

La nomination aura lieu le 15 et la votation le 22 courant.

Les échevins sortants de charges sont MM. J. T. Hurteau, Plante et D. Péloquin.

M. le maire C. O. Paradis est aussi arrivé au terme de son mandat. On nous dit qu'il sera de nouveau candidat. Dans ce cas il aura à lutter contre M. William Morgan, qui a accepté la candidature.

On affirme aussi que les échevins Hurteau, Steadworthy et Plante se présenteront de nouveau.

M. Plante aura pour adversaire, tout probablement M. F. X. Charbonneau.

A HULL

Un médecin de l'Ange-Gardien arrêté — Le rapport des auditeurs.

HULL, 13 — Le Docteur J. B. Boisvert, de l'Ange-Gardien, a été arrêté et amené à Hull, hier, sous l'accusation d'avoir assailli et battu Joseph Desjardins, hôtelier du même endroit. Il a comparu devant le Recorder Goyette et a été sa culpabilité. Il appert que l'assaut en question aurait été commis à la suite d'une altercation au sujet d'insultes que le docteur aurait faites à Mme Desjardins. La cause a été remise à huit jours et le docteur a été libéré après avoir fourni deux mille piastres de cautionnement.

—Le rapport des auditeurs de la ville, MM. Nesbitt et Carriere, qui sera présenté à la prochaine assemblée du conseil de ville, démontre que les recettes et dépenses de la corporation et de l'aqueduc ont été comme suit: Recettes de la corporation $104,948.99 ; dépenses $103,000. Recettes de l'aqueduc $59,962.35 ; dépenses, $114,000, laissant un déficit de quatorze mille piastres dans l'administration des deux départements, déficit dû aux importants travaux faits à l'aqueduc durant l'année.

COURRIER TRIFLUVIEN

TROIS-RIVIERES, 12.— Le barat donné par les dames de charité, au bénéfice de l'hôpital St-Joseph, se continue tous les soirs. Mardi, le programme donné par les orphelines a été des plus jolis. "Le train manqué," comédie en un acte; exercices avec anneaux par 24 petites orphelines; duo comique, "Deux sourdes pour de bon." Les petites orphelines se sont acquittées de leur tâche avec talent, et ont reçu des félicitations et des applaudissements du nombreux public réuni dans la salle du bazar.

— Jeudi, une comédie en trois actes "L'Avocat Patelin," a été jouée par les écoliers du séminaire. Les interprètes étaient: L. A. Richard, E. Bournival, H. Rémi, A. Deschêne, R. Lamy, H. Beaudac, E. Manseau, N. Perreault, Jos. Béland.

— Les autorités religieuses et civiles de notre ville font la guerre aux personnes qui vendent de la boisson sans licence. En moyenne, une ou deux actions sont prises contre ces gens par semaine.

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le

Baume Rhumal

un excellent remède pour guérir les toux et les rhumes. Pour le croup, donnez-le à vos enfants et vous reposerez à l'aise durant la nuit. Une bonne chose à garder dans la maison.

Il n'est pas dispendieux.

25c la Bouteille.

C-6-jno

SIROP MATHIEU de Goudron et d'Huile de Foie de Morue,

Guérit les Rhumes et Bronchites. Fortifie le système et rend la santé par son effet tonique. Également bon pour enfants ou adultes. En vente partout, 50c. le gros flacon. CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q. C-11-05

COURRIER DE QUEBEC

QUEBEC, 11 — M. Rodolphe Audette, de la maison Thibaudeau, Frères et Cie, et président de la Banque Nationale, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, Mme veuve Jean Audette, née Flore Fraser. Mme Audette est décédée chez son fils, No 1 rue Collins, à l'âge de 80 ans et 4 mois. Les funérailles auront lieu demain matin à la basilique.

A HUIS CLOS

Le procès d'un courtier de la basse-ville, accusé de s'être approprié une somme de $500 appartenant à l'un de ses clients, a été terminé hier devant la cour de police. Le jugement sera rendu dans quelques jours. Ce procès s'est instruit à huis clos.

—On annonce pour le 15 janvier courant, à Lotbinière, le mariage de M. J. A. Garneau, négociant, fils de M. F. X. Garneau, de cette ville, avec Mlle Berthe Beaudet, fille unique de M. G. Beaudet, et petite-fille de M. Elisé Beaudet, de Québec.

A LEVIS

D'après l'état financier que M. Fortin, le président du comité de finance, à Lévis, vient de soumettre, les dépenses municipales de notre voisine, durant l'année finissant le 31 décembre dernier, se sont élevées à $45,622.45, et ses recettes ont été de $51,901.95, soit un surplus de $6,279.50.

DESASTREUX INCENDIE

L'incendie d'hier après-midi à la basse-ville, dans l'établissement de M. A. E. Vallerand, marchand importateur d'huiles et de verrerie, rue Dalhousie, a causé des pertes qui se chiffreront probablement à une vingtaine de mille piastres. Une seconde alarme a appelé tous les pompiers sur le théâtre de l'incendie, et après un travail opiniâtre d'une heure et demie on a réussi à contrôler les flammes. L'intérieur de l'établissement Vallerand est en grande partie détruit. Le stock d'huiles et de verrerie, évalué à $14,000 était assuré pour $7,000. Le magasin de MM. Boivin et Grenier, marchands à commission, et celui de M. I. P. Déry, libraire, ont été beaucoup endommagés par l'eau et la fumée. L'édifice incendié appartient à MM. Weston, Hunt et fils. Les pertes générales sont en grande partie couvertes par les assurances.

QUEBEC, 15.— Samedi matin, il y a eu une courte séance du cabinet provincial, à laquelle assistaient les honorables MM. Gouin, McCorkill, Tessier, Roy, Prévost et Kaine.

Depuis quelques jours, M. E. A. Paquet, député de Portneuf, est sous traitement à l'hôpital Coote pour une sérieuse maladie d'yeux.

FEU M. VERRAULT

L'enquête du coroner, le Dr Jolicœur, tenue, samedi matin, sur la mort de M. A. Verrault, contre-maître de la commission de la voirie, décédé subitement, vendredi soir, a établi que cet infortuné concitoyen avait succombé à une congestion de poumons.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

S. G. Mgr Bégin vient de nommer M. l'abbé Eug. Maurais, vicaire à St-Joseph de Lévis; M. l'abbé Jules Rémillard, vicaire à Portneuf; M. l'abbé Edmond Paré, vicaire à St-Alphonse de Thetford.

L'EGLISE DE ST-PACOME

Le contrat pour l'agrandissement et autres travaux à l'église de St-Pacôme, Kamouraska, vient d'être accordé à M. Thomas Caron, entrepreneur de St-Aubert, pour la somme d'environ $10,000. Les architectes qui ont préparé les plans sont MM. Ouellet et Lévesque, de cette ville.

L'AQUEDUC DE LEVIS

La saison d'hiver n'ayant pas été beaucoup vigoureuse jusqu'à présent, cela a permis de continuer les travaux de construction de l'aqueduc à Lévis. On achève la pose des tuyaux. La station des pompes qu'on est à construire dans le quartier St-Laurent, sur le bord du fleuve, est très avancée. L'installation des pompes sera faite de bonne heure le printemps prochain, et tout le système d'aqueduc et de drainage sera en opération au mois de juillet. Une grande partie de l'aqueduc pourrait même être utilisé dès à présent dans le cas d'un grand incendie, par exemple dans le haut du quartier Notre-Dame. Le réservoir sur les hauteurs de Lévis, est rempli de plusieurs centaines de mille gallons d'eau. C'est une bonne protection, car la disette d'eau se fait encore sentir un peu partout et bien des ponts sont à sec. Il a fallu, encore ces jours derniers, emplir la citerne du couvent avec l'eau du fleuve, au moyen d'une des pompes à incendie.

ELECTIONS A LEVIS

Tout indique que les élections municipales à Lévis, le 22 du présent mois, vont se faire par acclamation pour la plupart. Pour le moment on ne parle d'opposition que dans le quartier Notre-Dame, contre le conseiller G. Perreault. On est à faire signer des requêtes priant M. Achille Carrier, cultivateur, de se présenter contre M. Perreault. M. Carrier va tout probablement consentir.

On ne connait pas encore d'adversaires aux autres conseillers sortant de charge.

C'est l'opinion générale que M. Eusèbe Belleau, C. R., sera réélu maire.

QUEBEC, 16 — Une fillette de huit mois a été trouvée morte dans son lit, chez ses parents, village Stadacona. L'enquête du coroner, hier, a établi que l'enfant, avait été suffoquée pendant une quinte de toux, causée par la coqueluche. 1.

PECHE DEFENDUE

—Samedi dernier, à Rimouski, sept individus trouvés coupables d'avoir tué du saumon au moyen de la dynamite, dans la rivière Métapédia, ont été condamnés par le juge Chauveau chacun à 12 heures de prison et $20 d'amende et les frais.

LE COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON

—Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, a été invité par le ministre de la milice, Sir F. Borden, à accompagner le général Otter, le général Lake et le juge Street, représentant l'Université de Toronto, qui iront, dans quelques jours, faire une visite d'inspection au Collège militaire Royal à Kingston, Ontario.

On s'est plaint, paraît-il, que ce collège militaire n'était pas assez fréquenté par les Canadiens-français, et l'on chercherait le moyen d'y rémédier et d'opérer aussi plusieurs autres réformes dans l'intérêt de la carrière militaire en ce pays.

—M. E. M. Talbot, architecte de cette ville, vient d'être chargé par le gouvernement fédéral de surveiller les travaux de construction du nouvel hôpital des émigrés, au parc Savard. Cet édifice va coûter environ $80,000, et on en commencera la construction le printemps prochain.

DECES A CHARLESBOURG

—Samedi est décédée à Charlesbourg, à l'âge de 72 ans et 7 mois, Mme J.B. Galarneau, née Brigitte Bédard. Elle était la mère de MM. les abbés Joseph Galarneau, curé de St-Cyrille, Louis Galarneau, vicaire à St-Thomas de Montmagny, et des révérendes mères St-Jean de la Croix et Ste-Ursule, de l'Hôtel-Dieu du S.-Cœur. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Charlesbourg au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

LES LICENCES D'HOTELS

—Une importante délégation, composée de MM. les abbés Faguy, curé de la Basilique; Beaudoin, curé de St-Jean-Baptiste, le R.-P. Hickey, le R. P. Valiquet, de St-Sauveur; M. l'abbé Eug. Roy, l'abbé F.-G. Scott les révérends Clark, Macfarlane, Balfour, Williams, et des députés de St-Roch, et de St-Sauveur, les Drs Jobin et Côté, est allée demander aux autorités provinciales de réduire le nombre de licences d'hôtels, pour la ville de Québec de 150 à 100.

L'hon. premier ministre a répondu, que 100 licences d'hôtels dans une ville de 70,000 âmes, étaient bien suffisantes; mais que pour en arriver à cette réduction, il fallait agir avec prudence, afin de ne pas commettre d'injustice. En attendant la nouvelle loi, qui n'entrera en vigueur qu'au printemps de 1907, les commissaires verront à n'accorder de licences, qu'à ceux qui le méritent.

—Une autre délégation composée de M. l'abbé Collet, et des docteurs Jobin, Côté, Hamel, Verge, Martin et Bédard, est allée demander au secrétaire provincial un octroi du gouvernement afin de pouvoir garder à l'hôpital du Sacré-Cœur, les épileptiques, qui deviennent aliénés, et aussi la permission de recevoir les épileptiques aliénés du dehors.

LA RENTREE DES CHAMBRES

Le cabinet provincial siège de nouveau aujourd'hui, et tiendra une autre séance demain, afin de mettre la dernière main aux préparatifs pour la rentrée des Chambres, jeudi.

CANTONS DE L'EST

VOIES DE FAITS

Sherbrooke, 12.

MM. D. C. Pearce et Lee Coss, de Martinville, comparaissaient lundi, devant le magistrat de District, accusés de voies de faits sur la personne de M. Jos MacKay, pendant une assemblée politique, durant la dernière élection de Compton. Pearce et Lee ont frappé MacKay sur la tête avec une lanterne. Après l'audition de la preuve, le magistrat de district condamna les accusés à subir leur procès aux assises criminelles.

—M. Charles Tanguay, ci-devant de Québec, est décédé, mercredi matin, à la demeure de M. Michel Blais, à Sherbrooke-Est. Il était âgé de 83 ans.

—La mort de M. Ludger Langelier, voyageur de commerce, arrivée à Montréal, le 7 courant, a causé de profonds regrets dans notre ville. Le défunt était très bien connu dans les Cantons de l'Est, et surtout dans notre ville, où il avait tenu un établissement de fourrures, il y a une trentaine d'années.

BEAU PROJET

Les promoteurs de la compagnie dite "Wolfe, Megantic, and Lotbinière Railway" dont le projet en vue est de relier par un nouveau réseau de chemin de fer, un grand nombre des villages disséminés dans nos cantons, et dépourvus jusqu'ici de cet important moyen de transport, reçoivent partout un accueil des plus sympathiques.

Les directeurs de l'œuvre se sont assurés de la coopération d'une influente délégation chargée d'interviewer le gouvernement fédéral aux fins d'obtenir l'octroi des subsides promis.

—M. A. E. Choquette, électricien, est à compléter le système d'éclairage et de sonneries électriques au nouvel hôtel Frontenac, propriété de M. Achille Joncas.

UNE COLLISION

a eu lieu mercredi, entre deux convois de marchandises du "Québec Central" et du Maine Central, à l'intersection des lignes des deux compagnies, à la jonction de Dudswell. Le droit de passage avait été donné en même temps aux deux convois. La locomotive du Maine Central renversa celle du Québec Central et jeta deux chars à côté de la voie.

Les dommages matériels sont considérables. Aucun des employés n'a été blessé. Lorsque l'accident est arrivé, les surintendants des deux compagnies se trouvaient à Dudswell.

DANS L'EAU BOUILLANTE

Un jeune enfant de deux ans, fils de M. A. Pacha, des environs de Sutton, est tombé dans une cuvette, remplie d'eau bouillante, samedi soir. La mère qui était proche saisit immédiatement l'enfant et le sortit de l'eau. Il n'en était pas moins gravement brûlé. Sa peau s'est détachée de son corps lorsqu'on lui enlevât ses vêtements. Le Dr Lortain appelé de suite procura ses soins à l'enfant, qui, malgré ce grave accident se rétablira probablement.

L'exposition annuelle de volailles à Granby est ouverte depuis mercredi. Les entrés sont au nombre de 375.

JEUNES VOLEURS

Les jeunes Dodier et Verrault, arrêtés pour vol de différents articles dans la voiture de M. Lemoine, cultivateur, samedi, ont comparu, hier, devant le magistrat de district. Tous deux ont plaidé coupable. Ils recevront leur sentence samedi. 1

—Les directeurs de la compagnie du pont de Windsor Mills se sont réunis en assemblée annuelle, hier. Les revenus de l'année leur ont permis de déclarer un dividende de 8 pour cent.

—M. l'abbé J. D. Bernier, curé de Chartierville, a porté en Cour Supérieure sa déclaration dans l'action qu'il a intentée à M. A. H. W. Bailey, de Cookshire, requérant dans la contestation de l'élection de M. Hunt. Il se plaint que M. Bailey dans son mémoire de faits de corruption pratiqués pendant l'élection de 1904, mentionne son nom comme ayant pris part à ces mêmes corruptions. Il nie ces accusations en entier et réclame $5,000 de dommages.

SHERBROOKE, 15. — La compagnie propriétaire de la manufacture d'indienne de Magog, qui importe des ouvriers d'Angleterre, est en butte depuis quelque temps à des difficultés, avec ces étrangers. La compagnie paye leur passage pour les amener en Canada mais sous la condition qu'ils lui remettent la valeur à même leur salaire. Deux de ces derniers, ayant refusé de travailler dernièrement, la compagnie les a fait arrêtés, et comparaître devant le magistrat de district de notre ville. La cour a déclaré qu'elle suspendait la sentence pourvu que les récalcitrants retournent à l'ouvrage, et y restent, jusqu'à ce qu'ils aient payés tout ce qu'ils doivent à la compagnie.

LE BOIS DE PULPE

Comme par les années passées, l'exportation du bois de pulpe de nos cantons, est encore très active cet hiver. Il est à craindre que les propriétaires de terrains boisés et les spéculateurs ne tuent la poule aux œufs d'or. Le bois de pulpe ne sera pas remplacé, pas plus que la pruche ne l'a été.

Nos forêts disparaissent, et avant bien longtemps, le bois de pulpe disparaîtra comme a disparu l'écorce de pruche.

POUR UN PIED

M. le juge Hutchinson a rendu jugement vendredi matin, en faveur de E. Coley, qui avait poursuivi la "Compagnie du Pacifique Canadien", pour un pied écrasé, à l'une de ses petites filles, le 14 mars, 1905.

L'enfant s'amusait près de la table tournante de la compagnie, lorsque l'accident arriva. L'amputation du pied fut jugée nécessaire.

Les soins du médecin, et l'achat d'un pied artificiel, se montèrent à $150.09. Le juge accorda ce montant au demandeur avec les intérêts et les frais de la cause. M. le juge Hutchinson, s'est basé pour rendre son jugement sur le fait que la compagnie défenderesse, doit garder sa table tournante solidement fixée, lorsqu'elle n'est pas en usage et que le jeune Coley et les autres enfants qui l'accompagnaient avaient été sollicités par les employés de la compagnie à s'amuser près de la table tournante.

La compagnie du Pacifique, a prétendu que la cour où se trouve la table tournante est une propriété privée, et que les enfants n'ont pas raison d'aller s'y amuser.

La cause sera probablement portée en appel.

—En 1905, il a été enrégistré par M. le curé Quinn, de Richmond, 69 naissances, 20 mariages, et 30 décès.

UN PENIBLE ACCIDENT

est arrivé la semaine dernière, à M. N. H. Judd des environs de Sutton. En montant une côte avec une lourde charge de billots l'une des chaînes qui retenaient ceux-ci se brisa et ils roulèrent sur le chemin. M. Judd qui se tenait près de sa charge fut renversé par les billots et se fit casser quatre côtes. Son état semble désespéré.

—Le club de raquettes "Le Voltigeur" de Lévis, visitera notre ville, le 28 courant. Il sera l'hôte du "Tuque Rouge."

—La beurrerie de notre ville a été achetée par la Colonial Creamery Company de Montréal. Les nouveaux propriétaires ont loué du Grand-Tronc le terrain triangulaire près de l'entrepôt Fuller et Wiggett. La bâtisse actuelle sera transportée sur ce terrain, agrandi et muni de nouvelles machines pour la fabrication du beurre sur une vaste échelle. La crème sera achetée dans toutes les localités de nos cantons.

—Les manufacturiers de notre ville se proposent d'organiser une association locale affiliée à l'Association des Manufacturiers Canadiens. Ils ont tenu une assemblée préliminaire dans ce but.

AU PENITENCIER

—F. Janvier et H. Couture, arrêtés récemment à Granby pour avoir forgé des chèques au montant de $350 et les avoir escomptés en partie, ont été condamnés, vendredi, à Sweetsburg, par le magistrat de district Mulvena à deux ans de pénitencier.

SHERBROOKE, 15 — Une femme âgée Mme John McManus, demeurant à cinq milles de la ville, sur la route de Rock Forest, a été trouvée morte dans sa maison, jeudi soir. Elle vivait seule. Jeudi soir, son fils, Carl McManus, alla voir sa mère. Il trouva la porte de sa maison verrouillée. Il essaya de se faire ouvrir et ne put y réussir. Il résolut alors d'enfoncer une fenêtre. Il entra par l'ouverture et trouva sa mère morte près du poêle. Elle avait la tête et la figure brûlées. Mme McManus est probablement tombée sur le poêle avant de mourir. Elle s'était brûlée plusieurs fois déjà précédemment. La mort de Mme McManus remontait à plusieurs heures.

Le député coroner Gadbois a tenu une enquête, vendredi après-midi; le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

—Mme Thos. Davis, demeurant avec son époux dans les environs de Stukely Seed, a péri dans l'incendie de sa maison, jeudi matin. M. Davis était parti pour le bois et Mme Davis avait accompagné la mère âgée de son époux, chez un voisin. Pendant son absence le feu se déclara à la maison. Mme Davis se hâta de se rendre sur les lieux de l'incendie et entra dans la bâtisse en flamme probablement pour sauver quelque objet précieux. Elle fut suffoquée et périt malgré tous les efforts des voisins pour lui porter secours. La fumée et les flammes les empêchèrent de se rendre auprès de Mme Davis et ils furent contraints de la laisser à son triste sort. Lorsque M. Davis arriva du bois sa maison était toute en feu. Elle fut consommée sous ses yeux avec son épouse.

SHERBROOKE, 16—M. J. A. Bouthillier, voyageur de commerce de la maison D. McManamy, a été réélu pour la quatrième fois directeur honoraire pour les Cantons de l'Est, de la "Dominion Commercial Travellers Association". M. le Dr Chagnon, propriétaire de la pharmacie Chagnon, avait la visite la semaine dernière, de M. le notaire Brunelle et de Madame Brunelle, de Saint-Liboire, de M. et Mme Sylvio Guay, nouvellement mariés, de Henryville.

LE MONUMENT NATIONAL

Messieurs les directeurs du syndicat du Monument National ont reçu plusieurs envois gratuits de livres et cartes pour la bibliothèque de l'institution. Ils continueront à recevoir avec reconnaissance les revues et journaux publiés dans la province, des livres, bibelots, objets d'art; tableaux, cartes géographiques, portraits, bustes, statues de nos grands hommes, ou n'importe quelle somme d'argent, pouvant contribuer à l'ornementation du Monument National. Les noms des bienfaiteurs seront inscrits dans un régistre précieusement conservé dans les archives.

—Mme J. A. Bouthillier sous traitement du Dr Pelletier, à l'Hospice du Sacré-Cœur, est en assez bonne voie de rétablissement pour revenir dans sa famille dans une semaine.—Mme Jean Lapointe, du No 4 rue Gillespie, a perdu, samedi, entre les maisons du Dr Ledoux et du Dr Genest, une somme de $25 en billets de banque.—Le banquet qui sera offert à MM. Grundy et Walsh, vice-président et gérant-général du Québec Central, aura lieu, le 30 courant, au Sherbrooke House.

SOCIETE ST JOSEPH

Les membres de la société Saint Joseph ont terminé dimanche soir, les élections aux charges contestées. M. Frs Drapeau a été élu vice-président; M. J. F. X. Boisvert, 2me vice-président; M. Antoine Labadie, secrétaire-archiviste; M. Brunault, commissaire ordonnateur en chef.

L'HARMONIE

L'assemblée annuelle de l'Harmonie a eu lieu dimanche après-midi. Le secrétaire-trésorier a présenté un rapport très satisfaisant. L'élection des officiers a donné le résultat suivant, président honoraire, L. H. Olivier, réélu; 1er vice-président honoraire, J.-H. D. Codère; 2me vice-président honoraire, J. Af Gauthier; président A. E. Choquette; 1er vice-président, Alf. Garneau; 2me vice-président, Jos Lavallée; secrétaire trésorier, E.P. Bédard; tambour-major, L. H. Olivier; Assistant-tambour-major, Jos Massé. Des remerciements ont été voté aux anciens officiers.

—On disait en ville hier, que la compagnie du chemin de fer Montagne d'Orford devait faire construire un pont sur le St-François en face de Windsor Mills.

CONTESTATION RENVOYEE

La contestation de M. Lovell, député de Stanstead, a été renvoyée lundi matin, par MM. les juges Lemieux et Hutchinson. Le dépôt de $1,000 a été remis au réquérant.

—L'assemblée annuelle de la Chambre d'industrie Laitière de Cowansville a eu lieu, samedi, à Cowansville. — M. H. S. Foster a été réélu président honoraire; M. T. L. Brunet, de Farnham Centre, président; M. J. A. Bouchard, de Bedford, vice-président; M. H. Lynch, de Sweetsburg, sec.-trésorier; M. H. F. Williams, auditeur.

—M. le conseiller Poulin, a été élu maire de Richmond.

—Le lieutenant-colonel E. B. Worthington est parti vendredi pour un séjour de quelques semaines en Californie.—L'épouse de M. L. Couture, de la société Couture et Moore, gravement malade depuis quelques jours est maintenant hors de danger.—M. F. G. Gale, a été réélu maire de Waterville, et M. J. J. Mullin, maire de Bedford.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Première assemblée du conseil de ville

ST-HYACINTHE, 16. —La première assemblée de notre conseil de ville, pour l'année 1906 a eu lieu vendredi soir sous la présidence de S. H. le maire Saint-Jacques, MM. les échevins Chenette, Lussier, Dubrule, Brodeur, Casavant, Beaupré, Charpentier, Messier, Bouchard et Jacques étaient à leur siège.

M. l'échevin Chenette, président de la dernière élection municipale soumet son rapport au conseil, ainsi que les pièces et documents relatifs à cette élection. La maire Saint-Jacques, et MM. Lussier, Brodeur, Casavant, Beaupré et Jacques, tous échevins élus cette année, prêtent le serment officiel.

Son Honneur le maire fit ensuite un court résumé des travaux faits par le conseil durant l'année expirée. Il profite de la circonstance pour souhaiter à tous une bonne année. M. le maire compte sur ses collègues pour accomplir la besogne de l'année qui commence. Il fait la revue de tous les départements municipaux, tous sont dans un état relativement satisfaisant. Le département de l'aqueduc qui forme une comptabilité à part est dans un état de prospérité excellent. Les trois questions importantes qui occupent actuellement le conseil sont.

Le contrat avec la compagnie d'éclairage, la consolidation de la dette et l'achat d'une nouvelle pompe pour l'aqueduc.

Le greffier donne ensuite lecture d'une lettre de Mgr A. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, en réponse aux résolutions de félicitations transmises par le conseil, lors de sa nomination au siège épiscopal de cette ville.

Cette lettre est déposée aux archives —M. Fréderic Adam demande au conseil que la licence d'hôtel de M. J. Gosselin, lui soit transportée. Accordé unanimement.

M. l'échevin Chenette, secondé par M. Casavant propose ensuite que M. L. Lussier, échevin soit nommé promaire pour l'année 1906. Accepté.

LES COMITES

sont ainsi formés:

AQUEDUC—J. C. Brodeur, président avec MM. Dubrule, Casavant, Charpentier et Lussier, comme membres de ce comité.

CHEMINS J. Chenette, président; et MM. Messier, Beaupré, Charpentier et Dubrule.

ECLAIRAGE S. Casavant, président; MM. Bouchard, Jacques, Lussier Brodeur.

FEU—D. T. Bouchard, président; MM Casavant, Chenette, Charpentier, et Messier.

FINANCES—J. N. Dubrule, président; MM. Casavant, Lussier, Bouchard et Brodeur.

HYGIENE—P. Messier, président; Beaupré, Bouchard, Charpentier et Jacques.

MARCHES—G. Beaupré, président; Brodeur, Dubrule, Casavant et Chenette.

PARCS—Jacques président; Charpentier et Beaupré.

POLICE—Charpentier, président; Dubrule, Casavant, Lussier et Bouchard.

L'avis de motion de M. Casavant, touchant le contrat de la lumière est retardé à la prochaine séance.

—Les élections de la A.O.U.W. (Ancien Ordre des Travailleurs-Unis) ont eu lieu jeudi soir à la salle Blondin, rue Cascades. Elles ont donné le résultat suivant:

Maître ouvrier, J. A. Roy; Contremaître, J. B. Petit; Surveillant, Evariste Berthiaume; recorder, L. M. Dion; Sec.-financier, J. A. Cadorette; receveur W. H. Campbell; maître de cérémonies Arthur Auger; sentinelle intérieure, C. C. Routhier; sentinelle extérieure, Léopold Guertin.

RELIGIEUSE DECEDEE

VICTORIAVILLE, 16 — La Révde Mère Jean-Charles, née Lucile Bourdeau, est décédée le 10 courant, à St-Hyacinthe, après une longue maladie et ses funérailles ont eu lieu le 13. Elle était la fille de M. J. O. Bourbeau, notre distingué concitoyen.

UN VISON BLANC

Capturé sur les bords du lac St-Jean

ROBERVAL, 15. — Probablement le seul vison blanc qui ait encore existé au Canada a été capturé il y a quelques jours par M. Henry Porter, contremaître d'un chantier, sur les bords du lac St-Jean. C'est un bel animal, un peu au-dessous de la taille moyenne, et on dit qu'il vaut une somme considérable d'argent comme curiosité. Sa robe de fourrure est plus fine que le vison brun, ses griffes sont plus courtes et son nez est plus pointu.

M. Porter avait placé des trappes pour prendre des renards et en les visitant il remarqua qu'une d'elles avait été arrachée de ses attaches et traînée jusqu'à un petit ruisseau se déversant dans un des tributaires du lac. Il se rendit compte que l'animal ne pouvait être un renard, car il avait pris la direction de l'eau. Après examen il vit le bout de la chaîne au fond du ruisseau dans deux pieds d'eau. Il tira dessus et instantanément il éprouva beaucoup de résistance et le vison blanc émergeant de l'eau se mit à l'attaquer. Il avait la trappe à une patte de derrière, qui ne l'empêcha pas de vouloir vendre chèrement sa vie. Il mordit Porter à ses souliers de chevreuil, lui perça le gros orteil du pied gauche, déchira son pantalon et lacéra ses mains avant que de se laisser abattre d'un coup de bâton sur la tête.

Ce vison blanc aux yeux roses sera probablement offert à un musée de Montréal.

NOCES D'ARGENT

DESCHAMBAULT, 16. — Le 6 courant, des parents et des amis de Deschambault étaient réunis pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Z. Bouillé, et en même temps la soixante-et-dix-huitième année de Mme veuve David Bouillé.

Un trio, exécuté par les demoiselles Adrienne Bouillé, Martha Bouillé et Olivine Gauthier, servit d'ouverture à la fête. M. H. Bouillé, étudiant en médecine, présenta une adresse aux héros de la soirée. Puis, M. J. A. Bellisle dit quelques mots d'éloges et fit lecture d'une lettre venant de la révérende Mère Marie de l'Annonciation, du couvent des S.S. de la Charité de Québec, fille aînée de M. Bouillé. Une adresse fut lue au nom des neveux, des petits-enfants et arrière-petits-enfants, par M. Lauréat Bouillé, étudiant en médecine. M. Louis Z. Bouillé répondit très heureusement.

De nombreux et riches cadeaux furent présentés.

M. Wilbrod Gauthier, président de l'Association des Pilotes de Montréal, proposa ensuite la santé des hôtes de la soirée, que tous burent avec enthousiasme. Le reste de la veillée se passa au milieu du chant et de la musique.

—o—

CANUTA, 16.—La semaine dernière, à l'occasion du 25ème anniversaire de leur mariage, M. et Mme E. Viau invitèrent leurs parents et amis, au nombre de 75 personnes, à un dîner splendide des plus succulents. La salle, qui avait été décorée pour la circonstance, resplendissait de lumières multicolores.

Au desser, une magnifique adresse leur fut lue par Melle Yvonne Joly, intelligente brunette de 7 ans, et de riches cadeaux furent offerts aux heureux jubilaires.

ELECTIONS MUNICIPALES

ST-AIME

MM. T. Vigeant et A. Champagne, ont été élus conseillers par acclamation.

MM. Potvin et Dolphis Sylvestre ont eu à subir l'élection. Ils ont été victorieux avec une forte majorité.

VILLE-MARIE

(Corr. spéciale à "La Patrie")

Enfin, les élections municipales sont finies. En voici le résultat: A Ville-Marie, M. Arthur Jolicœur a obtenu 13 voix de majorité sur M. Palma Ranger, conseiller sortant et maire du village.

M. Calixte Vaillant a obtenu 12 voix de majorité sur M. Rémi Filteau, conseiller sortant.

Quant à M. Hermas Aimé Riopelle, conseiller sortant, il a remporté la victoire sur M. Jos. O. Tremblay par 15 de majorité. Le nombre de votes donnés a été de 69.

Par suite d'un vote d'obstruction le 2 ou 3 du village, la votation au village a pris deux jours, les 8 et 9.

Nous apprenons qu'à Lorrainville les conseillers sortants, MM. Joseph Bellehumeur, Philéas Desormiers et Isaïe Dufresne, ont été réélus par acclamation.

TADOUSSAC

Elections municipales de la corporation du village de Tadoussac.

M. Eugène Caron a été réélu par acclamation conseiller pour la septième fois. Pour la paroisse et le village, M. Amable Morin a été élu remplaçant, M. Armand Perron sortant de charge.

—M. Armand Perron a été élu marguillier, remplaçant M. Omer E. Boulianne sortant de charge.

—Elections municipales de la paroisse de Tadoussac annexée au Sacré-Cœur.

M. Méridé Laprise, sortant de charge comme maire et conseiller, a été réélu par 6 voix de majorité, par deux jours de lutte chaude.

M. Pamphile Dufourd a été réélu par acclamation.

ST-ETIENNE DE BEAUHARNOIS

Le 8 courant ont été élus conseillers par acclamation, MM. Napoléon Emard et Philorum Mallette.

AMAVILLE

A une assemblée des électeurs municipaux du village d'Amaville, le 8 courant, sous la présidence de M. Pierre Vincent, ont été élus conseillers par acclamation:

Chs. Ed. Houde, réélu pour la douzième fois; Moïse Bourgeois, aussi réélu et Frédéric Moreau, pour le village d'Amaville.

Pour la paroisse de St-Célestin, ont été élus par acclamation: Edouard Vigneau et Joseph Bergeron, en remplacement de Cyrille Vincent et Charles Béliveau.

ST-EMILE DE SUFFOLK

A l'élection municipale des cantons unis de Suffolk et Addington, MM. Camille Chartrand, de Suffolk et Alexandre Marleau, d'Addington, ont été nommés conseillers municipaux par acclamation.

M. le docteur P. PICARD, élu il y a quelques jours maire de la Rivière du Loup (Témiscouata).

ST-DENIS

Dans la municipalité de la paroisse de St-Denis, M. Henri Bousquet, cultivateur de la paroisse St-Denis, conseiller sortant de charge, a été réélu par onze voix de majorité sur son adversaire, M. Horace Archambault, cultivateur.

Dans le village, MM. Ambroise Gaudette, cultivateur, Rodolphe Bonin, forgeron, et J. H. Meunier, marchand, ont été élus par 12 et 13 voix de majorité sur leurs adversaires, MM. Levis Phaneuf, cultivateur, Amédée Lamothe, commerçant et Hormisdas Laperle, agent.

BATISCAN

Nous avons eu la semaine dernière nos élections municipales; le vote qui a duré deux jours a été passablement animé. En voici le résultat: M. Philippe Lacoursière a été élu contre M. Joseph Laquerre et M. Montcalm Lahaye contre M. Léopold Brunelle.

ST-URBAIN DE CHATEAUGUAY

A une assemblée spéciale du conseil, tenue le 15, M. Gilbert Mallet a été nommé maire en remplacement de M. Joseph Patenaude. Notre conseil se compose maintenant de MM. Gilbert Mallet, Pierre Hamelin, Donat Vincent, Jos. Jodoin, Camille Brais, Nap. Payant, John Ricard, et de Albert Poupard, N.P., comme secrétaire.

A la même assemblée M. Nap. Mallet de Ste-Martine, a été choisi pour reviser les comptes de feu J. B. Poupard, ancien secrétaire.

ST-AUGUSTIN

Le conseil municipal

ST-AUGUSTIN, 16 — Le 8 courant, avait lieu dans la salle du conseil la nomination de deux conseillers, M. E. Lanthier, ancien maire, a été réélu par acclamation conseiller et, sur division, M. Alexandre Fortier a été aussi élu conseiller. Le 12 courant avait lieu une réunion spéciale du conseil. Etaient

M. W. ST-JACQUES, secrétaire-trésorier de St-Augustin (Deux-Montagnes.)

présents MM. E. Lanthier, Jos. Duquette, A. Vermette, Ferdinand Saint-Jacques et Marcel Duquette.

M. E. Lanthier a été réélu maire de la corporation de St-Augustin pour la septième fois.

M. Wilfrid St-Jacques remplit la charge de secrétaire-trésorier de la corporation depuis huit ans, à la satisfaction générale.

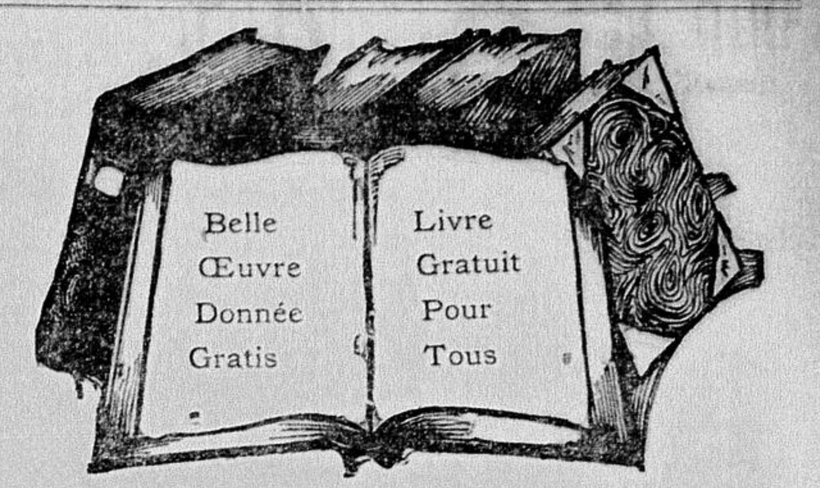

UN BEAU LIVRE GRATUIT

UN SPLENDIDE NOUVEAU LIVRE — une œuvre qui sera d'une valeur remarquable pour tous ceux qui la recevront — vient d'être publié par un éminent spécialiste, un homme fameux dans tout le pays, pour son noble travail scientifique et humanitaire. Sans égard pour le temps et l'étude qu'il a fallus pour préparer cet ouvrage, son auteur en donnera 15,000 copies absolument gratis. Le livre renferme des informations et des connaissances médicales qu'il vaut la peine de posséder, et son auteur l'offre avec plaisir au public comme cadeau, parce qu'il sait que ce livre sera une aide précieuse pour tous ceux qui le liront.

DURANT DES ANNEES, son auteur, le spécialiste Sproule pour le catarrhe, bien connu comme un "leader" parmi les grands médecins de l'Amérique du Nord, a travaillé nuit et jour pour découvrir un remède parfait et permanent contre le catarrhe. Il a sacrifié son temps, son énergie et son argent, pour arriver à ce but. Etape par étape, il s'est frayé un chemin vers de nouveaux horizons, étudiant sans cesse, à son bureau, à l'hôpital et dans son laboratoire. A la fin, ses efforts ont été couronnés de succès!

Il a découvert ce que les autres chercheurs n'avaient pas d'espoir de trouver — un remède facile, parfait, et permanent contre le catarrhe. Constatant que le public devait connaître ... [illegible] ... il écrivit cette œuvre secourable ... [illegible] ... aide merveilleuse pour ... [illegible] ... atteintes du catarrhe, et qu'il offre maintenant gratis à tous ceux qui le lui demandent.

LES INFORMATIONS contenues dans ses pages sauveront des milliers de vies. Le livre écrit par un homme dévoué corps et âme à sa grande œuvre de combattre la maladie, est plein d'intérêt et de vérité. D'une main habile, il dévoile les commencements de cette maladie lente et traîtresse—il indique toute son action cachée —il démontre les dangers terribles auxquels elle conduit—il enseigne le moyen d'obtenir une guérison sûre et durable contre ce terrible fléau de l'Amérique du Nord — le Catarrhe. De belles vignettes exécutées par les meilleurs artistes illustrent les différentes phases de la maladie, d'une manière très claire et très intéressante.

Demandez le livre immédiatement

Ne tardez pas, car l'édition s'enlève rapidement. La demande pour ce livre est énorme. Tout le monde veut l'avoir. Déjà des lettres de reconnaissance nous arrivent de ceux qui l'ont reçu. Il accomplit tout et plus que ce à quoi s'attendait le Dr Sproule, dans sa sympathie et sa bonté de cœur. Si vous ou quelqu'un de votre famille en avez besoin, demandez-le aujourd'hui. Il est offert de plein gré—librement—avec plaisir—afin que vous puissiez profiter de son aide merveilleuse — son secours assuré. Ecrivez votre nom et votre adresse lisiblement sur les lignes pointillées, découpez et envoyez au SPECIALISTE SPROULE POUR LE CATARRHE, gradué de l'Université de Dublin, Irlande, ci-devant chirurgien au service des Postes de la Marine Royale anglaise, 309 TRADE BUILDING, BOSTON, MASS., et vous recevrez gratuitement ce livre de valeur. Le livre est imprimé en français. Ecrivez en français ou en anglais.

NOM ....

ADRESSE ....

....

M. MONDOU, MAIRE

ST-THOMAS DE PIERREVILLE, 16. — A la première séance de notre nouveau conseil municipal, le 12 janvier courant, M. A. A. Mondou, N. P.,

M. A. A. MONDOU, N. P., maire du village de St-Thomas de Pierreville.

a été unanimement choisi comme maire du village de Pierreville.

Pour commémorer ce joyeux événement, des amis et électeurs offrent au nouveau maire un grand banquet, à l'hôtel Rousseau, de Pierreville, jeudi soir, le 18 janvier. On s'attend à une fête dont le souvenir restera.

DISPARU

De l'une de nos lectrices de Pawtucket, R.I., Mme veuve Augustin Bédard, 41 Summur St., serait très reconnaissante à qui pourrait lui donner des nouvelles de son fils, Arthur Bédard. Celui-ci l'a quittée il y a un an. Il était âgé de 23 ans, petit, maigre et pâle. Comédien de profession, il était connu dans les théâtres sous le nom d'Arthur Snow.

Nous publions ci-contre le portrait du disparu.

On parle, devant Marius Caponlade, des gens qui poussent la méticulosité jusqu'à la manie.

—Z'ai connu un type de ce genre à Marseille, s'exclame notre Provençal. Imaginez-vous que ce gaillard-là, ayant un jour commis un crime qui l'avait fait condamner à mort, n'a voulu marcher à l'échafaud qu'après s'être fait délivrer un reçu attestant qu'il avait "payé sa dette à la société."

MINARD'S LINIMENT Co., Ltee.

Messieurs,—L'hiver dernier, j'ai obtenu beaucoup de bien de l'usage du LINIMENT MINARD, dans une grave attaque de grippe, et j'en ai maintes fois éprouvé la grande efficacité dans des cas d'inflammation.

Sincèrement vôtre,

W. A. HUTCHINSON.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le livre de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis ... [illegible] Marion, Ingénieurs Conseils, ... [illegible] ... D.C.

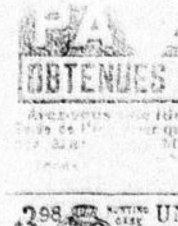

UNE MONTRE DOUBLEE EN OR A $3.98

N'a jamais été offerte auparavant

Nous vous enverrons cette montre doublée en or de 14 carats, joliment ciselée à la main, avec boîte recouverte, à remontoir, avec mouvements montés sur pierres précieuses. $3.98 franco, Garantie pour 20 ans, chaîne et loquet avec chaque montre ne fournira pas comme une montre plaquée, c'est la meilleure qui ait jamais été offerte et elle est employée par les officiers de chemin de fer. Elle paraît comme une montre de $40 en or solide et certains marchands en demandent $15. Toutes les commandes du Canada doivent être accompagnées par le plein montant de l'achat.

UNE MONTRE GRATIS si vous en achetez ou en vendez six. Mentionnez si c'est une montre de dame ou de monsieur que vous voulez. M. RECH & CO. Bijoutiers en gros, Dept. 155, Chicago, Ill.

Sauvé du Couteau du Chirurgien.

Jamais aucun remède n'a fait preuve d'une plus grande efficacité dans la guérison des hémorroïdes, que les Pilules du Dr Hamilton; elles donnent un soulagement immédiat, elle restaurent les conditions de la nature et empêchent le retour des hémorroïdes. Les preuves ne manquent point. "Mes souffrances dépassaient la limite qu'un être humain peut endurer", écrit Melle Lueders, de Cornwall, Ont., "J'étais employée dans une fabrique ici, mais je dus abandonner le travail jusqu'à ce que je fusse guérie. Je lus des articles au sujet des Pilules du Dr. Hamilton, et après en avoir fait usage pendant quelques semaines, j'étais guérie. Je puis hautement les recommander comme une sauvegarde parfaite contre les hémorroïdes, toute personne retire un profit de l'usage des Pilules du Dr Hamilton; elles règlent le système, et vous font vous sentir bien portant et joyeux.

Essayez plutôt ces bonnes pilules, 25c la boite, ou cinq boites pour 1.00,—chez tous les marchands de remèdes, ou par la malle de Polson & Co., Kingston, Ont." (1)

LES AVENTURES DE TIMOTHEE

UNE METHODE SCIENTIFIQUE

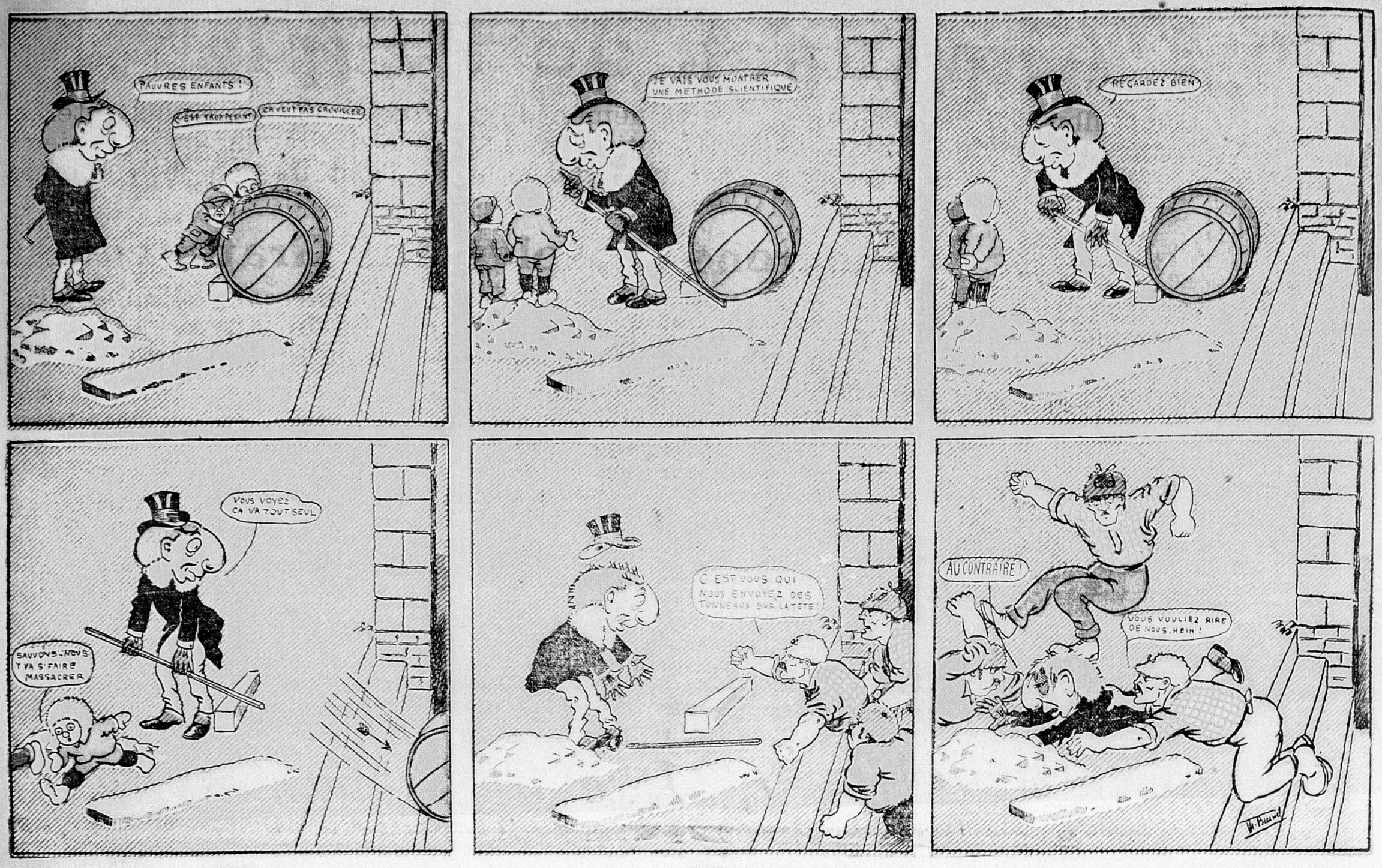

LA FAMILLE CITROUILLARD

FAIT L'ACQUISITION D'UNE PEINTURE A L'HUILE

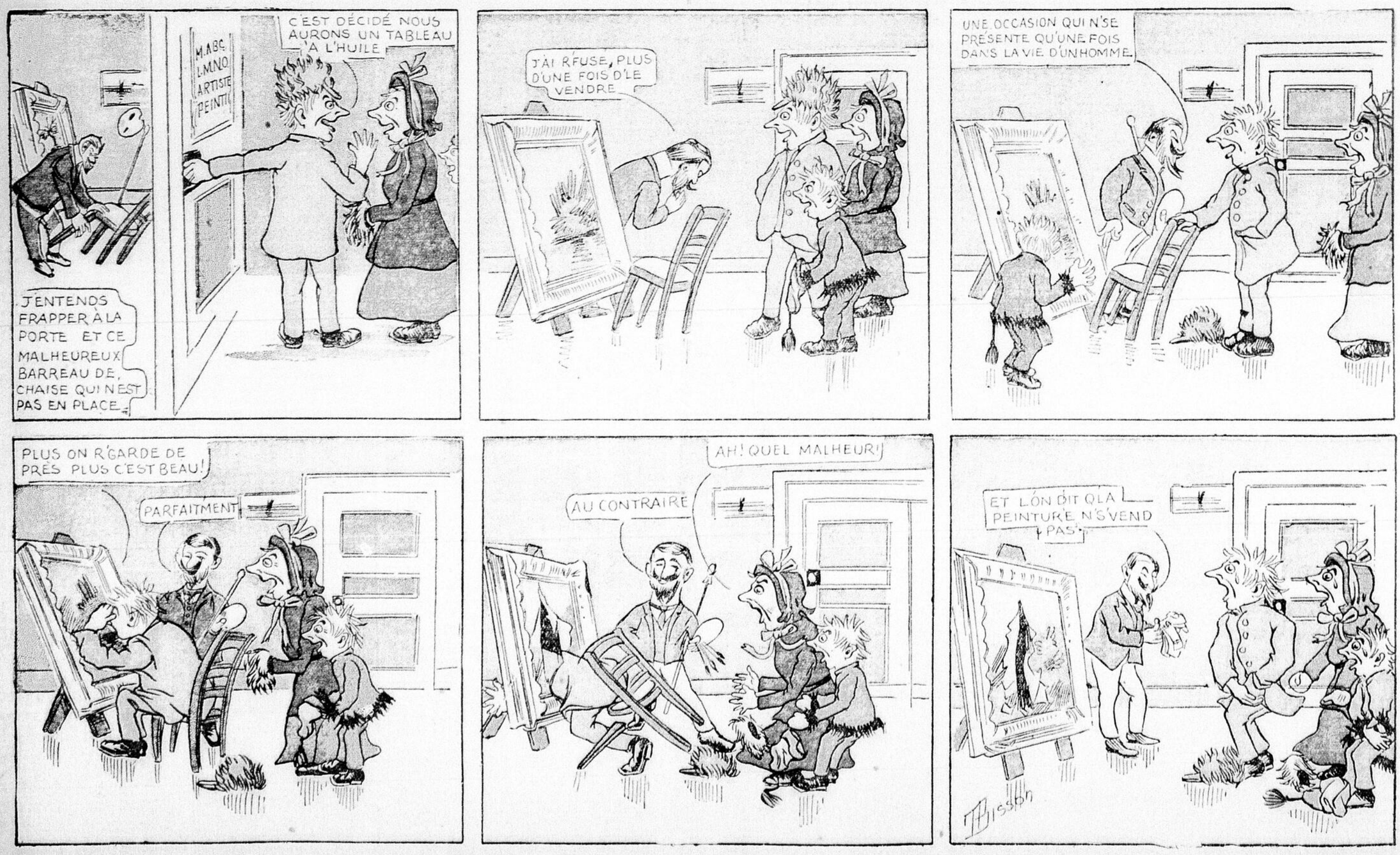

CADEAUX AUX ABONNES du "CULTIVATUR"

"L'Almanach du Peuple"

de la librairie Beauchemin est certainement le plus complet et le plus intéressant qui soit publié au Canada. Il contient une foule de renseignements précieux pour tout le monde, sans compter un grand nombre d'histoires et de vignettes choisies, et son prix est de 10 cents.

Nous le Donnerons Absolument Gratuitement

à tous ceux de nos abonnés, anciens et nouveaux, *qui paieront d'avance leur abonnement* et qui nous en feront la demande d'ici à la fin de Janvier.

Toute demande devra être faite sur le coupon ci-dessous et être accompagnée de la somme de 5 cents pour paiement des frais de poste.

Découpez ce coupon et envoyez-le-nous sous enveloppe avec 5 cents, après l'avoir rempli comme il est indiqué :

COUPON A DECOUPER

"LE CULTIVATEUR."—Je vous envoie en même temps que ce coupon la somme de 5 cents pour un exemplaire de "l'Almanach du Peuple."

NOM.....

ADRESSE (Ville ou Village de).....

.....

COMTE.....

(Ecrivez bien lisiblement)

Le nombre d'exemplaires de "l'Almanach du Peuple" dont nous pouvons disposer étant limité, ceux de nos abonnés qui désireront se le procurer sont priés de nous envoyer leur demande sans retard.

Le prix de "l'Almanach du Peuple" est de 10 cents, mais nous le donnons absolument gratuitement. Les 5 cents que nous exigeons ne serviront, nous le répétons, qu'à payer les frais d'expédition.

ADRESSEZ LES DEMANDES AU

Bureau du "Cultivateur," Rue St-Jacques, Montréal.

NOUVELLES DE PARTOUT

GAYNOR ET GREENE

LE COLONEL MELDRIN DIT QUE TROIS CONCLUSIONS CONCOURENT A LA MISE EN LIBERTE DES ACCUSES.

SAVANNAH, (Georgie), 12.—Quand la Cour des Etats-Unis s'est réunie hier, le colonel Meldrin a continué son plaidoyer dans la cause contre Gaynor et Greene. Il dit que trois conclusions sont évidentes: 1o. que les défendeurs ne peuvent subir leur procès, si ce n'est sur le chef d'accusation sur lequel leur extradition a été obtenue; 2o. qu'ils n'ont pas été extradés pour conspiration; 3o. qu'ils ont pas à plaider à une accusation de conspiration. Le gouvernement prétend que la conspiration et la participation à une fraude par un agent sont substantiellement la même chose, et que, si vous les extradez pour participation à un acte frauduleux, vous pouvez les poursuivre en vertu d'un statut qui pourvoit au châtiment d'une conspiration. Je nie cette proposition", dit le colonel Meldrin.

Durant le plaidoyer du colonel Meldrin, le procureur-général s'objecta aux déclarations de l'avocat de la défense, prétendant que les chefs d'accusation ont été, par mégarde, faussement représentés. Le gouvernement dit, admet que les quatre premiers chefs d'accusation mentionnent la conspiration, prétendant, après tout, que conspiration et participation à la fraude sont synonymes; mais les deux autres chefs d'accusation sont basés sur d'autres sections du Statut, et ne parlent pas de conspiration.

Le juge Speer a pris la question en délibéré.

SAVANNAH, Georgie, 13 — Il y a eu hier deux incidents importants dans le procès Gaynor-Greene. Le premier a été la décision du juge Speer sur le plaidoyer des défendeurs que la cour n'avait pas de juridiction. Le second a été l'ordre de la cour rejetant le plaidoyer à l'acte d'accusation No. 3.

Le plaidoyer était basé sur le fait que l'acte d'accusation n'a pas été fait dans les trois ans après l'offense supposée, qu'il n'a pas été spécifié comment les défendeurs se sont soustraits à la juridiction de la cour, quand ils étaient à New-York, que l'acte d'accusation allègue que les travaux faits dans le port n'étaient pas conformes aux droits mais ne dit pas comment, et que le statut sur lequel l'acte d'accusation est basé est inconstitutionnel.

LE KAISER EST GOURMAND

Ce qu'il demande à la Chine

Pékin, 12.—On rapporte que le gouvernement allemand a demandé des droits illimités en matière de mines, commerce et résidence en Chine, et des droits de navigation dans les lacs, rivières et canaux de la Chine.

M. FALLIERES

IL EST REELU PRESIDENT DU SENAT FRANCAIS.

PARIS, 12. — M. Clément Armand Fallières a été réélu hier président du

M. FALLIERES, président du Sénat Français.

Sénat français. M. Fallières est un des candidats les plus en vue à la présidence de la République, aux élections du 16 janvier.

FAUSSAIRES HABILES

L'affaire du "Norfolk Western"

NEW-YORK, 12. — Les détectives chargés d'éclaircir le mystère des actions contrefaites du chemin de fer de Norfolk et Ouest déclarent qu'ils ont fait d'importantes arrestations, notamment cele d'un nommé Charles Auguste Saton, arrêté sur une accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes. En ce qui concerne la confection des faux certificats de Norfolk, Saton a donné les noms de plusieurs graveurs experts, dont deux sont au Canada. Saton qui faisait des opérations de banque occupait de vastes appartements à New-York.

JAMES J. HILL

Quelques déclarations du président du Great Northern.

Chicago, 11.—M. James J. Hill, président du Great Northern Railroad, a fait les déclarations suivantes :

Il nie formellement les rumeurs disant qu'il cherche un terminus sur la rive pour son chemin de fer. Il a longuement expliqué les raisons qui font qu'il n'aura jamais besoin d'une ligne entre Chicago et un port quelconque sur l'Atlantique.

Relativement à la mise en accusation des hauts fonctionnaires du Burlington Railway, M. Hill a déclaré n'être qu'un des directeurs de cette compagnie.

M. Hill voit dans les relations actuelles entre les Etats-Unis et le Canada une menace pour les Etats-Unis. Il conseille la réciprocité comme moyen de mettre un terme à l'excès au Canada des colons, des industriels et du capital américain.

LE DOCTEUR HARPER

Ce savant fondateur de l'université de Chicago succombe à une longue maladie

ENERGIE REMARQUABLE

LE DEFUNT QUI CONNAISSAIT SA POSITION A ACCOMPLI TOUTES SES OCCUPATIONS JUSQU'A LA FIN.

CHICAGO, 11. — Le docteur William Harry Harper, de l'Université de Chicago, jouissant d'une grande renommée comme médecin, professeur et homme d'affaires, est décédé hier succombant au cancer intestinal, dont il souffrait depuis plusieurs années.

Bien que la fin de ce savant était considérée comme devant arriver dans un délai assez court, elle a cependant surpris ses amis par suite de l'énergie que le docteur a déployée jusqu'à ses derniers jours.

Le défunt qui était âgé de 69 ans, avait subi il y a trois ans, une opération pour l'appendicite. Les symptômes ominieux avaient suivi cette opération, et le 22 décembre dernier une nouvelle opération fut déclarée indispensable, pour déterminer les causes de violentes douleurs intestinales.

Les docteurs, M. Birnov de New-York et Billings, et Bevan de Chicago, la pratiquèrent avec succès.

On découvrit alors, que le Dr Harper souffrait d'un cancer intestinal que les secours de la science étaient impuissants à guérir.

Le patient sortit de l'hôpital avec cette conviction, appuyée par sa science médicale, que ses jours étaient comptés. Malgré tout, le Dr Harper continua jusqu'au bout à s'occuper de ses occupations comme professeur et homme d'affaires. Vers la fin de décembre dernier, le malade comprit que sa fin était proche et envisagea la perspective du grand départ, avec le courage qui avait caractérisé sa vie. Il dicta ses vues, pour ses obsèques, et exprima le désir que les cours de l'université ne soient pas suspendus, excepté pour l'assistance à la cérémonie funèbre.

Les obsèques auront lieu sous les soins de l'université, dimanche, et des discours seront prononcés.

Ithaca, 11. — Les étudiants de l'Université Cornell, ont adressé leurs condoléances à l'université de Chicago.

New York, 11. — La famille John D. Rockfeller, dont les largesses pécuniaires avaient permis au docteur Harper de mener à bonne fin, une partie de ses projets a déclaré qu'elle continuerait comme auparavant à aider l'Université fondée par le Dr Harper.

Le défunt était né à New-Concord, Ohio, en 1856.

POLITIQUE ANGLAISE

La lutte est ouverte.—Deux libéraux élus sans opposition.

ARTHUR J. BALFOUR

SON SIEGE MENACE PAR WINSTON CHURCHILL — LE VOTE OUVRIER.

LONDRES, 11—La campagne électorale prend une tournure d'activité inouïe. Les orateurs se rendent en automobiles dans plusieurs endroits dans la même journée pour prononcer des discours politiques.

Sir Henry Campbell Bannerman, qui a prononcé un discours à Shrewsbury, hier soir, a été descendu de l'escalier par

QUELQUES PARTISANS DE M. CHAMBERLAIN

et fut obligé d'abréger son discours. Des scènes de désordre de ce genre se produisent souvent.

John Burns, président du Local Government Board, a porté une botte sérieuse à Joseph Chamberlain en le forçant à retracter publiquement, qu'un million d'ouvriers, en état de travailler, sont assistés par les institutions de charité de la Grande-Bretagne.

Burns a produit des statistiques, prouvant que les institutions ne supportent actuellement que 214,804 personnes dont la majorité sont malades ou invalides.

Une des plus brillantes personnalités de la campagne électorale, est

WINSTON SPENCER CHURCHILL

dont l'énergie extraordinaire, admise par ses ennemis eux-mêmes, domine la lutte dans Manchester. Il est accompagné de sa mère, madame George Cronwallis-West, (née Jennie Jerôme, de New-York). M. Spencer Churchill reçoit des députations, assiste à des réunions de ses comités et prononce plusieurs discours chaque jour.

LONDRES, 12 — Les élections générales se sont ouvertes ce matin et à 10 heures, le nom du premier membre du nouveau parlement était proclamé : Sir Christopher Furness, libéral, est élu pour Hartle pool : il n'avait pas d'opposition. Un peu après, on annonçait l'élection sans opposition d'Auguste Taylor, pour Eart Toxteth. Deux libéraux de plus ont été élus sans opposition dans le cours de la journée. La mise en nomination a eu lieu aujourd'hui dans 130 districts. Les élections dans ces districts commencent demain et dureront plusieurs jours.

Ipswich est le seul district où l'on vote aujourd'hui. Depuis dix ans ce district a nommé un libéral et un conservateur. Les deux membres sortants, Sir Charles Dalrymple, conservateur, et Daniel Ford Goddard, libéral, sont candidats et les deux partis font une lutte acharnée pour conquérir les deux sièges. Les ouvriers contrôlent un gros vote et la campagne se fait sur la question fiscale. Un des côtés remarquables de cette campagne est le grand nombre de sièges réclamés par les libéraux sans que les unionistes cessent de leur faire de l'opposition. Cette situation est expliquée par les conservateurs par la certitude que les libéraux devront gagner.

LONDRES, 12. — Lady Warwick, une des beautés de la cour, surnommée la comtesse démocrate a prononcé hier un discours en faveur du candidat ouvrier de Westham. Elle a parlé à une assemblée des Dockers auxquels elle s'est adressée en usant de la locution socialiste usitée :

Mes Camarades, Mes Amis.

La jolie comtesse dans une délicieuse toilette de Paris a prononcé un très vigoureux réquisitoire contre le nouveau gouvernement qui, a-t-elle déclaré ne se maintiendra pas dix-huit mois. Elle a conclu en exprimant sa conviction profonde que le triomphe, que la victoire du mouvement démocratique anglais est prochain.

La belle comtesse socialiste a été l'objet d'une enthousiaste ovation : pour l'entendre les ouvriers se sont passés de dîner.

PAR ACCLAMATION

Il est maintenant certain que le premier ministre, Sir Campbell Bannerman sera élu par acclamation dans la division écossaise de Stirling.

M. Murchison qui avait été choisi par les unionistes pour se présenter contre lui est sérieusement malade et a renoncé à la lutte.

EN SIBERIE

L'œuvre des révolutionnaires

IRKUTK, 11 — Le Préfet de police Dragomiroff a été assassiné. Le meurtrier s'est échappé.

St-Pétersbourg, 11 — Le Comte Witte recevant une délégation des citoyens de St-Pétersbourg a déclaré que, devant l'attitude des révolutionnaires le gouvernement ne pouvait révoquer aucun des pouvoirs donnés au chef de police. Des précautions ont été prises pour éviter que des manifestations aient lieu à l'anniversaire

DU "DIMANCHE ROUGE"

Le Comte Witte déclare aussi que le Czar n'a pas abdiqué ses droits et qu'à cas de révolte il agira avec fermeté.

Royal Livonie, 11 — Le général Orloff s'est emparé de la ville de Lemsal Livonie et les révolutionnaires ont été envoyés en cour martiale. A Unlang les révolutionnaires ont mis en circulation de la monnaie portant l'effigie de Maxim, chef des démocrates socialistes des Provinces de la Baltique.

FAUX PROPHETE

New York, 12—Un colporteur au service de la American Tract Society, mande qu'un prophète est apparu à Ponce, Porto Rico. Il se prétend animé de l'esprit de Saint-Jean l'Evangéliste. Il prêche dans les villages et un grand nombre de villageois se sont mis à sa suite.

LOURDE SENTENCE

Trois hoteliers condamnés à $17.500 de dommages-intérêts envers les enfants

D'UN IVROGNE

UN PRECEDENT ETABLI PAR LE JUGE RICHARD — L'ACCUSATRICE EST Mlle ELINN

CHICAGO, 12. — Des dommages-intérêts au montant de $17,500 ont été accordés aujourd'hui par un jury aux enfants d'un alcoolique comme recours contre les hôteliers accusés d'avoir fait du malheureux père un ignoble ivrogne.

Le verdict qui crée un précédent dont on usera dans un grand nombre de cas a été rendu par le juge Richard. Les plaignants étaient les cinq enfants de John Holland et les défendeurs Oscar Guyer, Louis Lundquits et Ernest Thoron, hôteliers. Les trois hôteliers sont tenus responsables conjointement.

L'attention des autorités a été appelée en premier lieu sur la situation de la famille Holland par Mademoiselle Elinn de l'Université de Chicago. En visitant des familles pauvres mademoiselle Elinn trouva les enfants dans des conditions déplorables et fit son rapport aux autorités avec le résultat dont nous venons de parler.

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE

LES INTELLECTUELS TEUTONS ESSAIENT D'OPERER UN REPLATRAGE.

LONDRES, 12. — Lord Avebury, ci-devant sir John Lubbock président de l'association centrale des banquiers qui est actuellement président du comité, formé le 1er décembre dernier, dans le but d'amener un accord anglo allemand, a présenté hier soir à la presse, une communication portant la signature de 41 personnalités de la science, de la littérature, de l'art et des professions libérales d'Allemagne protestant contre les déclarations mises en circulation dans certains milieux, et dont la nature tend à créer un sentiment "qui rendrait difficile et peut-être impossible la tâche de ceux qui sont responsables de la paix entre les deux pays".

"Nous regrettons la forme de certains articles parus tant en Allemagne que dans d'autres pays à l'époque de la guerre Sud-Africaine. Nous affirmons que ces articles n'exprimaient aucun dissentiment sérieux à l'encontre de l'Angleterre. Nous affirmons de plus qu'aucun sentiment d'animosité n'existe actuellement en Allemagne contre l'Angleterre, excepté ceux que peuvent nous causer les articles publiés dans la grande presse anglaise sur les visées de l'Allemagne".

En résumé la lettre en appelle aux intellectuels anglais pour la cessation de ces déclarations et de cette campagne qui, systématiquement jette du discrédit sur la politique allemande.

FRANCE ET VENEZUELA

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES SONT ROMPUES

WASHINGTON, 12.— Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Root, et M. Jusserand, ambassadeur de France, ont eu, hier, une longue conférence au sujet de la situation Franco-Vénézuélienne. L'entretien a surtout porté sur le cas de M. de Taigny, chargé d'affaires à Caracas, que le gouvernement du Vénézuela refuse de reconnaître. On ne peut rien savoir de précis, mais on a la certitude que les relations diplomatiques sont rompues entre la France et le Vénézuela.

PARIS, 13— Les relations diplomatiques sont rompues entre la France et le Vénézuéla, bien que M. Beaubousquet, ministre de France à Caracas n'ait pas encore reçu ses passeports.

On ne sait pas encore si le gouvernement fera une démonstration navale, mais il est certain qu'il prendra le moyen de faire reconnaître ses droits et d'obtenir des excuses du président Castro.

Care la bombe!

CHERMIGOFF, Russie, 13. — Deux bombes ont été lancées, hier contre le général Khowostoff, gouverneur de cette province, au moment où il retournait, en voiture de la cathédrale à son domicile. Le gouverneur a été sérieusement blessé et son épouse, légèrement.

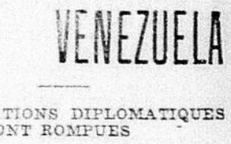

PURE
LESSIVE
PULVÉRISÉE
DE GILLETT
LA MEILLEURE,
LA PLUS PURE,
LA PLUS FORTE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

COMMENT IL FAUT S'EN SERVIR

CONTRE

CONSTIPATION — MAUX DE REINS
BILE
INDIGESTION — RHUMATISME
TORPEUR DU FOIE
DYSPEPSIE — NEVRALGIE
SANG IMPUR
MAUX DE TETE — NERVOSITE
MALADIE DE PEAU
IRRITATION CARDIAQUE.

Commencez le traitement en prenant une tablette Fruit-a-tives 3 fois par jour et deux au coucher pendant 3 ou 4 jours.

Prenez les tablettes 20 minutes avant les repas et buvez toujours la moitié d'un verre à boire d'eau froide (non à la glace) avec chaque tablette.

Ensuite, prenez 2 tablettes chaque soir pendant une semaine, puis une tablette chaque soir pendant un mois.

Soyez soigneux de votre diète, mangez régulièrement, évitez le veau le porc, la volaille à chaire noire et ne buvez jamais de lait aux repas.

Baignez-vous souvent, habillez-vous chaudement, prenez un exercice raisonnable ; prenez régulièrement les Fruit-a-tives et constatez le progrès en santé que vous aurez fait à la fin d'un mois.

50 cts la boîte chez tous les pharmaciens.

QUESTION MAROCAINE

PARIS, 12.— Le Marquis Visconti Venosta chef de la délégation Italienne à la conférence d'Algésiras est arrivé ici hier soir venant de Rome. Il a eu une courte entrevue avec M. Rouvier et a été ensuite reçu par le prince Von Radolen, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avec lequel il a eu un entretien d'une heure. L'"Echo" de Paris a dit ce matin que l'un de ses représentants avait eu une entrevue avec le marquis pendant le trajet entre Dijon et Paris et que le diplomate italien l'a autorisé à donner le renseignement suivant :

"Les bons souhaits de toute l'Italie m'accompagnent à Algésiras. C'est le plus ardent désir de mon pays, du Roi et du gouvernement que la conférence aplanisse toutes les difficultés et se conclue par une paix solide et durable. Je suis dévoué à ma mission comme un ami de la France et de la paix et je n'épargnerai aucun effort pour mener à bonne fin la tâche qui m'a été assignée".

PATTE DE VELOURS

NEW-YORK, 12. — Une dépêche de Berlin au "Herald" en route d'hier dit que le prince Von Bulow vient de partir pour Rome. Le chancelier aurait exprimé l'opinion suivante en autorisant la publication :

"Ni Sa Majesté le Kaiser, ni aucun chef allemand ne désirent exercer la plus petite pression sur la France en ce qui concerne la dignité nationale de ce pays, dans une conférence où il ne doit y avoir ni vainqueur ni vaincu. L'Allemagne demande l'égalité du commerce au Maroc, la porte ouverte pour tous les pays et si ce principe est accepté par les autres, je m'attends à ce que la conférence se termine d'une manière heureuse. L'Allemagne ne recherche que des avantages qui sont pour le bien général.

UNE OPINION

ROME, 12. —Suivant l'opinion d'un personnage compétent, la conférence internationale d'Algésiras se terminera d'une des trois façons suivantes :

1.—Rupture des négociations suivie d'un conflit possible.

2.—Solution des différentes questions à la satisfaction générale des parties intéressées.

3.—Discussion purement académique qui laissera la situation pratiquement inchangée.

On ne pense cependant pas que la première de ces solutions se réalise.

En parlant de M. Henry White, l'ambassadeur américain, qui est sur le point de partir pour Algésiras où il va représenter son gouvernement, le "Messagero" dit :

"De nouveau, l'Amérique va offrir son puissant appui à la paix du monde. C'est une noble mission pour ce jeune peuple qui désire marquer sa place dans l'histoire de ce siècle, en contribuant au triomphe de la civilisation et à l'abolition des guerres".

BATEAU FANTOME

L'equipage d'un vaisseau italien signale un steamer abandonné.

COULEURS DISTINCTIVES

ELLES INDIQUERAIENT QUE LE STEAMER APPARTIENDRAIT A UNE COMPAGNIE DE LONDRES OU DE LIVERPOOL.

NEW-YORK, 10. — Un steamer paraissant abandonné, n'ayant plus ses chaloupes de sauvetage, ne répondant pas aux signaux, a été vu par les officiers du steamer italien "Liguria," qui est arrivé, ici, aujourd'hui de Gênes. Ce steamer a été vu à une courte distance des Iles Bermudes le 6 janvier. Le capitaine Dodero, du "Liguria," dit qu'à ce moment une forte tempête faisait rage. Le steamer, dit l'officier, ne paraissait pas avoir de cargaison. Il avait l'aspect d'un steamer marchand d'environ 4,000 tonnes avec deux mâts et une cheminée. La cheminée était noire avec deux bandes bleues séparées par une bande blanche. Deux lignes de steamers ont cette marque sur les cheminées de leurs steamers la Corinthian Shipping Co., de Liverpool, et la Cie Arthur Holland, de Londres. Ce sont deux lignes marchandes, dont les steamers desservent les ports de l'Amérique du Sud. D'après les registres maritimes aucun des steamers de ces compagnies ne devaient se trouver près des Bermudes le 6 janvier. Le "Liguria" a fait tous les signaux possibles sans avoir de réponse. Aucune barque de sauvetage n'a été vue dans les environs.

EPIDEMIE DE MAL DE GORGE

De nouveaux cas de mal de gorge sont rapportés tous les jours. Mais avec la Nerviline sous la main il est facile de guérir rapidement cette affection. M. R. McKenzie, de St-George, écrit. "J'avais très mal à la gorge et ma poitrine était fort endolorie. Le choc de la toux me faisait mal. Je fus rapidement guéri en me frictionnant rapidement la poitrine et la gorge avec de la Nerviline, que j'employai aussi comme gargarisme. Pour un cas urgent de maladie, je considère la Nerviline le MEILLEUR remède. Nous l'employons depuis vingt ans dans notre famille." Sous la garantie de satisfaction du fabricant, tous les marchands vendent la Nerviline de Polson, en grandes bouteilles de 25c. (1)

COLLISION FATALE

SYRACUSE, N.-Y., 13— Une collision a eu lieu hier soir, à Liverpool à cinq milles au nord de cette ville entre deux trains de fret du New-York-Central. Edwin Parish, d'Oswego, serre-frein, a été tué Les blessés sont le mécanicien William Nolen, fracture du crâne; F. A. Padeon, conducteur, le préposé aux signaux, C. Eadland et quatre employés des trains.

FEU L'HON. PREFONTAINE

Le départ de Paris—En rade de Cherbourg—Le dernier salut de la France

A BORD DU "DOMINION"

LES MESURES PRISES POUR LA RECEPTION A HALIFAX — LE TRANSPORT A BORD DU "CANADA".

CHERBOURG, 13.— Un train spécial emportant le corps de l'hon. Raymond Préfontaine est parti de la gare Saint-Lazare de Paris, à 8 heures, hier matin. Un grand nombre d'amis du défunt étaient présents au départ du convoi. On remarquait, entre autres, MM. Suzor Côté, Louis Beaubien, de Montréal, capitaine Morgan, attaché naval de l'Ambassade anglaise ; Marcel Guiard, représentant le ministre des Affaires Etrangères, Albert Vignal, représentant le ministre du commerce ; le major de Quelbec, MM. Duff Miller, agent général du Nouveau-Brunswick, Pierre Foursin, représentant l'hon. Hector Fabre, Paul Wiallard, représentant le ministre de l'Intérieur, Anatole Poindron, agent commercial du Canada en France, Dr Noblet du Plessis, M. Latreille et M. d'Agneaux.

Tous ces messieurs à l'exception de MM. Beaubien et Côté, ont accompagné l'hon. Rodolphe Lemieux, à Cherbourg.

A l'arrivée à Cherbourg le train a été aiguillé sur la voie conduisant à la jetée de l'Arsenal. Au passage du convoi à travers l'Arsenal, les soldats d'infanterie de marine qui faisaient la haie le long de la voie.

PRESENTERENT LES ARMES

L'amiral Besson et son état-major, reçurent l'hon. Rodolphe Lemieux qui leur exprima les remerciements du gouvernement canadien pour les honneurs rendus par les autorités françaises à son collègue défunt.

L'amiral Besson répondit en exprimant les regrets de la marine française pour la perte que vient d'éprouver le peuple du Canada.

Le cercueil fut alors placé à bord du torpilleur "Zouave" tandis que la fanfare de l'Arsenal jouait la Marche Funèbre de Chopin. Le "Zouave" transporta le cercueil jusqu'au

CUIRASSE "DOMINION"

qui était ancré à quelque distance dans le port. Tous les pavillons des navires mouillés en rade et dans le port étaient en berne ainsi qu'à l'Arsenal.

MM. Jules d'E. Clément et Henri Haines accompagnent l'honorable Rodolphe Lemieux au Canada à bord du "Dominion".

Au moment où le cercueil fut transféré du "Zouave" sur le "Dominion" le cuirassé français "Jules Ferry" tira une salve d'honneur de dix-neuf coups de canon. Le "Dominion" rendit le salut. Le "Dominion" a quitté Cherbourg hier soir à 6 heures. Le commandant espère être à Halifax le 20.

LA RECEPTION A HALIFAX

HALIFAX, N. E., 13. — Les détails de la réception du corps de l'honorable M. Préfontaine sont fixés. Le cercueil sera transporté du "Dominion" sur le croiseur canadien "Canada" qui viendra s'amarrer au quai militaire. Le cercueil sera ensuite transporté à bord du train spécial. Les rues par où passera le cortège seront gardées par un groupe de troupes. Le wagon-chapelle sera fixé à Moncton. On croit que Mme Préfontaine, sir Wilfrid Laurier et les autres ministres seront à Halifax.

QUICONQUE

N'A JAMAIS VU OU ENTENDU L'ETOUFFEMENT IRREMEDIABLE D'UN CONSOMPTIF

NE PEUT AVOIR QU'UNE FAIBLE IDEE D'UNE TOUX

Une seule dose du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood vous convaincra qu'il enrayera la toux, calmera la gorge et vous mettra sur la voie de la guérison.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood

est riche en vertues curatrices des poumons, obtenues du pin de Norvège, habilement combinées avec de l'écorce de cerisier sauvage et d'autres herbes et écorces possédant des propriétés adoucissantes et expectorantes. C'est un remède sûr, agréable et efficace contre les toux et les rhumes, l'enrouement, le mal de gorge, les douleurs de poitrine, l'asthme, la bronchite, la grippe, la coqueluche, l'influenza et toutes les tracasseries de la gorge et des poumons.

N'achetez pas de substitution pour le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Le véritable est sous enveloppe jaune, trois pins en sont la marque de fabrique, et le prix en est de 25 cts.

N'A PAS D'EGAL

"J'avais une très mauvaise toux qui affecta mes poumons. J'essayai plusieurs remèdes, mais sans obtenir de soulagement. Sur le conseil d'un ami, je me procurai une bouteille du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Avant que la bouteille fût à moitié terminée, je n'avais plus un seul vestige de toux, et dans mon opinion, le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood n'a pas d'égal comme remède contre la toux, les rhumes et toutes les affections de la gorge et des poumons."

J. J. McINNIS,
Woodbine, N.E.

1-mr-v-jno—C-1-3 s

"DIMANCHE ROUGE"

La célébration consisterait en une grève pacifique d'un jour—Révolution vaincue

"CE SONT DES LACHES"

TELLE EST L'OPINION DU GENERAL MARTINOFF SUR LES SOLDATS JUIFS

SAINT-PETERSBOURG, 13. — Les premières nouvelles reçues de Sibérie, par le gouvernement après le rétablissement des communications télégraphiques, montrent que le pays a été dans un véritable état d'anarchie pendant la dernière grève, mais que l'arrivée des troupes de Mandchourie a calmé les esprits.

Les autorités locales ne savaient pas qu'elles avaient le droit de déclarer l'état de siège. Leurs troupes sympathisaient avec les rebelles.

Les troupes du général Soukhoten, ont pris possession d'Irkoutsk d'Omsk, de Krasnoiarsk et des autres villes.

Les chefs de l'insurrection sont arrêtés. A Irkoutsk, le vice-gouverneur, le chef de police et les autres officiers supérieurs, ont été tués ou blessés. Les cadets de l'école militaire ont défendu les quartiers de l'administration, mais le reste de la ville était au pouvoir de la révolution.

LE DIMANCHE ROUGE

SAINT-PETERSBOURG, 13. — Le conseil des ouvriers, a décidé que la célébration du 22 janvier, le Dimanche Rouge, sera une grève pacifique d'une journée.

Le général Martinoff, la "Motva" et les "Novoé Vremya" discutent la bravoure des Juifs. Le général Martinoff dans un article,

TRAITE LES JUIFS DE LACHES

Ils vont jusqu'à se mutiler, dit-il pour échapper au service militaire. Ceux qui arrivaient jusqu'en Mandchourie se faisaient passer pour malades avant chaque bataille et pendant le combat pour cela suffi pour épargner tout un régiment. Ils désertaient continuellement dans une seule division, il y a eu

256

désertions de juifs et seulement 8 de Chrétiens.

SA MERE SE MEURT

POUR LA REVOIR, ARTHUR VEZINA VOLE DE L'ARGENT ET PREND LE TRAIN — ARRESTATION — IL SE RENDAIT D'EL PASO, TEXAS, A WORCESTER, MASS.

WORCESTER, Mass., 16—Seul, sans amis et près de son dernier sou dans sa poche, voilà la situation où se trouvait Arthur Vézina, cuisinier de Worcester, Mass., lorsqu'il apprit, il y a quelques jours, la nouvelle de la mort imminente de sa mère, à cette dernière ville, et qu'elle qui se trouvait à El Paso, Texas, soit une distance de deux mille cinq cents milles, désirait voir sa mère avant qu'elle rendit le dernier soupir lui torturait le cœur, au point qu'il voulait se procurer à tout prix l'argent nécessaire pour faire le trajet d'El Paso, à Worcester. Il vola cette somme et prit le train.

Déjà il se voyait au chevet de sa mère, entendant les dernières paroles de la mourante, lorsqu'une main de fer vint le tirer de son rêve. En ouvrant les yeux, il vit un policier qui lui enjoignit de le suivre au poste.—Là, il fut écroué, malgré ses larmes et ses explications. Il expliqua le mobile de son vol, il montra la lettre qu'il avait reçue de sa sœur, et dans laquelle cette dernière disait que leur mère n'en avait pas pour plus de 8 jours à vivre. Elle faiblissait tous les jours, et à moins qu'il ne se hâtat, il serait trop tard, et à son arrivée, celle qui lui avait donné le jour ne serait plus qu'un cadavre.

Les policiers ne s'émurent nullement à la lecture de cette lettre, et Vézina fut écroué et il est encore en prison.

A Worcester, dans la demeure de sa fille, Mme Georgiana Cloutier, Mme Victorin Cloutier baisse graduellement. Elle ne peut échapper aux étreintes de la mort. Elle ne semble rester vivante que pour attendre le retour de son fils Arthur. Ses vieux ne seront probablement pas exaucés.

La nouvelle de l'infortune de son frère a été communiquée à Alexandre Vézina, de Worcester par un journaliste. Sa surprise fut tellement grande qu'il ne put parler pendant plusieurs minutes. Il se mit en communication avec le bureau de police, mais là aucune nouvelle de l'arrestation n'était encore parvenue.

La triste nouvelle ne sera pas annoncée à Mme Vézina, de crainte qu'elle n'ait un effet funeste sur elle et ne hâte sa fin.

M. Alexandre Vézina doit immédiatement faire les démarches nécessaires pour faire libérer son frère Arthur et le faire venir à Worcester d'où il est parti, il y a deux ans.

Coups de poignard

SAINT PETERSBOURG, 15. — Le ministre de la guerre en Corée, est de passage dans la capitale russe et loge à l'Hôtel de France. Il a failli être assassiné, samedi par un jeune Coréen, qui passait pour son interprète. La victime a été lardée de onze coups d'un couteau poignard.

CHAS. DESJARDINS & CIE.,

1533 à 1541 rue Ste-Catherine, Montréal.

POUR satisfaire la demande toujours croissante de notre immense clientèle, notre assortiment de Fourrures est aussi considérable et aussi complet qu'au commencement de la saison. Malgré ***l'Augmentation Extraordinaire*** du prix de toutes les fourrures, nous n'en profitons pas pour augmenter les nôtres, et nos prix sont toujours les mêmes :

BAS ET RAISONNABLES.

Veuillez bien vous rappeler que nous achetons à la source même, directement des trappeurs et des éleveurs, que nous manufacturons nous-mêmes toutes nos fourrures et qu'en achetant de nous vous avez

40% Plus que la Valeur Réelle.

LES ROIS DE LA FOURRURE.

Le Sirop du Dr Coderre pour les enfants

LE SIROP CALMANT

original et le meilleur pour les enfants qui font leurs dents. Pour les coliques l'insomnie, etc., etc.

En vente partout, par la poste sur reception de 25c

THE WINGATE CHEMICAL CO., LTD.

Syrachse guérit la toux et la bronchite jno

Les Mères y ont Confiance

Le Sirop de Gray contient les éléments [illegible] CROUP. Il dissout les fausses membranes [illegible] guérit [illegible] RHUME — [illegible] LA TOUX. Gardez-le, [illegible] dans votre maison !!

Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray

[illegible] de ce fameux remède est la meilleure protection [illegible] [illegible] maladies pectorales. Ce Sirop [illegible] [illegible] [illegible] pour les jeunes et les vieux. Chez tous les [illegible]

LES CANDIDATS POSSIBLES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE.

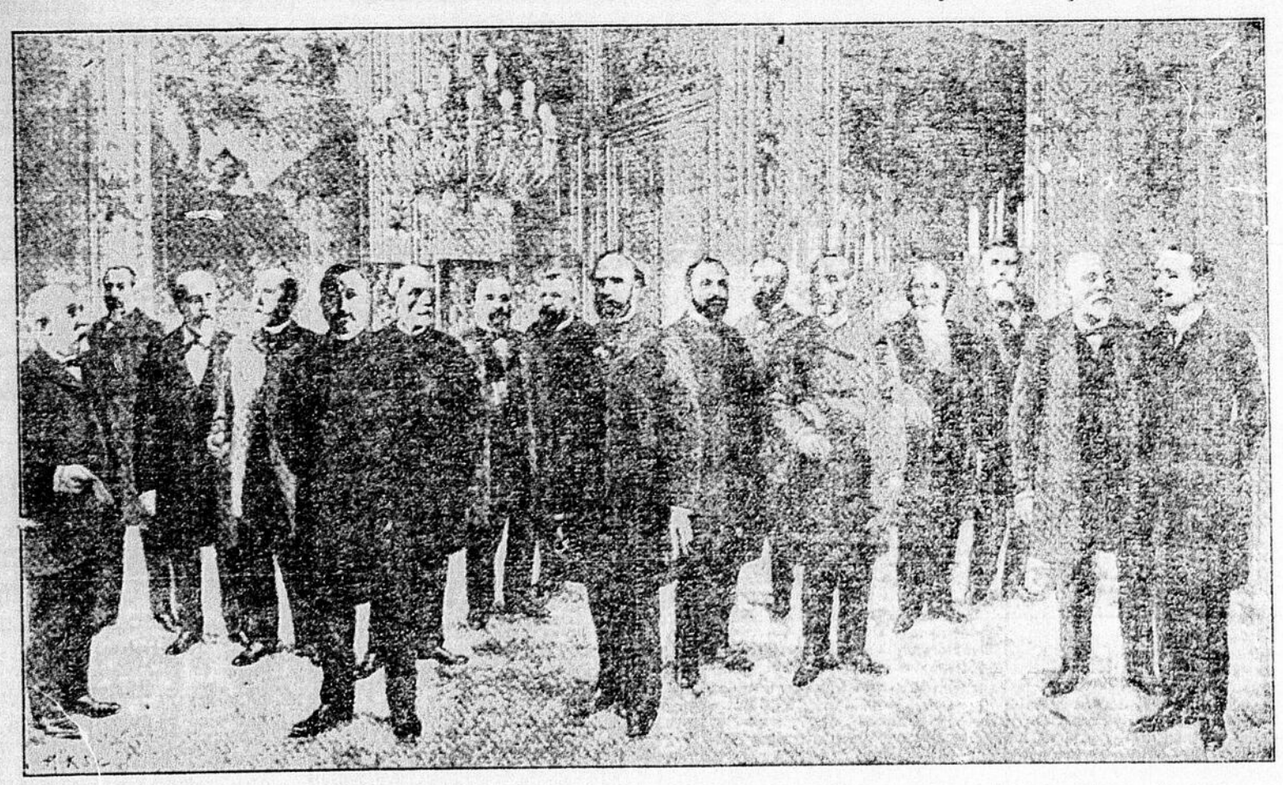

MM. Combes, Rouvier, Brisson, Peytral, Berteaux, Freycinet, Jean Dupuy, Charles Dupuy, Ribot, Bourgeois, Loumer, Méline, Loubet, Fallières, Sarrien, Deschanel

Les élections présidentielles auront lieu demain. Elles avaient d'abord été fixées au 16, puis au 18. Le gouvernement a finalement choisi le 17 janvier.

C'est donc demain que les membres de la chambre des députés et du Sénat, réunis en assemblée nationale au palais de Versailles, nommeront le nouveau président de la République française.

Les deux candidats les plus en vue sont M. Fallières, président du Sénat, et M. Doumer, président de la Chambre des Députés. Il était hier rumeur un peu d'accorder un second terme d'office, à M. Loubet, mais ce dernier ne veut pas entendre parler d'une réélection. Il veut à tout prix rentrer dans la vie privée et terminer ses jours dans le repos et la tranquillité, en compagnie de ses livres.

M. Doumer a été élu président de la chambre des députés par une faible majorité. Ce fait a augmenté l'espoir des partisans de M. Fallières. On croit cependant, qu'à moins que celui-ci ne soit élu au premier tour de scrutin, il y a beaucoup de chances pour un troisième candidat.

Quelques personnes croient encore que si M. Fallières n'est pas élu, ses partisans qui appartiennent aux mêmes opinions que ceux de M. Loubet, se joindront aux adversaires de M. Doumer et concentreront leurs votes sur M. Sarrien, qui était son concurrent à la présidence de la chambre des députés.

M. Fallières semble être le favori. M. Doumer, dont la jeune énergie et le discours digne et patriotique qu'il a prononcé après sa réélection à la présidence de la chambre des députés, semblent lui assurer l'appui des groupes conservateurs, est considéré comme le second favori.

Les votes que M. Rouvier a obtenu au sénat, indiquent qu'au dernier moment le président du conseil des ministres pourrait devenir un candidat.

Les paris sur les élections sont des plus actifs, on parle de 500,000 francs à 2 contre 1, placés contre M. Fallières, et d'un autre de 500,000 francs à 3 contre 1 contre M. Doumer. Les dernières cotes sont 4 contre 1 contre M. Loubet ; 10 contre 1 contre M. Rouvier ; 11 contre 1 contre M. Léon Bourgeois ; 20 contre 1 pour M. Deschanel, et 29 contre 1 contre M. Ribot.

Le programmme officiel des élections présidentielles de demain à Versailles, est presque la répétition exacte des cérémonies d'il y a 7 ans, alors que M. Loubet fut élu président. La seule nouveauté, sera la suppression de l'automobile. Sept cents voitures à moteurs ont été louées pour le transport de Paris à Versailles et vice versa, des délégués, visiteurs et journalistes.

L'INDUSTRIE LAITIERE

TORONTO, 15 — L'hon. M. Monteith, ministre de l'agriculture, a déclaré qu'une motion pour licencier les fabriques de fromage et les crémeries ne sera pas présentée à la législature, à la prochaine session.

Si le mouvement, préconisant cette législation, se manifeste plus fortement à la réunion de l'association des laitiers de l'Ouest et de l'Est, un projet de loi du gouvernement à cet effet, sera éventuellement présenté, donnant matière à une libre discussion sur le sujet à la Chambre, et dans toute la province.

FEDERAL ET PROVINCIAL

Une grosse poursuite

TORONTO, 15 — Le gouvernement fédéral poursuit la province d'Ontario en recouvrement d'une somme de $1,500,000, payée en vertu du traité No 3. Le litif aux sauvages de la province. La réclamation du gouvernement fédéral a été présentée en 1892 mais n'a jamais été contestée avant 1904.

POUR LES COLONS

Résumé du mémoire soumis au Congrès de Saint Jérome par M. Gaston De Montigny.

Monsieur de Montigny dit qu'il destine son mémoire à servir de conclusion tout au moins relative aux différents travaux du Congrès parce que ce mémoire comporte les grandes lignes d'un programme d'action pratique, et ce programme est pratique parce que scientifique. Il entend donc traiter la question sans phrases: comme une affaire. Il veut bien admettre que le problème colonial ait son auréole de poésie, mais, pour être pratique, il faut, tout au moins momentanément, négliger cette poésie, parce que c'est de l'"en-dehors" et que le moyen classique de régler une question consiste à ne pas sortir de la question.

"Laissons donc, dit-il, laissons les grandes forêts de pins sonores s'endiamanter de givre au retour des hivers lumineux, et la truite bondir, en un clair de lune, à la surface opalisée des lacs encerclés d'ombre; laissons le chevreuil bramer au perdu dans le silence attristé des soirs sans étoiles et les lourdes théories d'outardes se fondre, en herses noires, dans la transparence embrumée des ciels gris de novembre; laissons l'eau vive, qui sourd du sein des granits et des silex, des sables teintés de vieil or et des feuilles mortes, gazouiller sa joie de courir dans les jeunes fougères et les herbes anonymes; laissons, par delà les crénelures et les dômes, les escarpements, les cimes et les fouillis de frondaisons embuées de lazulite, les soleils d'été jaillir des horizons mauves et roses, avec des ruissellements, des miroitements et des éblouissements de rubis et d'hyacinthe, d'escarboucle liquide et de topaze en détrempe de brocatelle frangée de turquoise et d'albâtre avivé de grenat, laissons la lenteur endormeuse des longs soirs nuancés d'aigue-marine, d'outremer et de saphir, retomber silencieusement sur le rêve éternellement inachevé des mondes qui reposent et des âmes qui songent;

"Laissons le vent gémir et le flot murmurer." et parlons "business".

Mais, pour parler business en parlant colonisation, que faut-il? Il faut d'abord constater que avant de s'imposer comme programme, la colonisation dans la province, s'impose comme problème. Or, pour résoudre ce problème, il ne suffit pas de faire de l'analyse et de s'attarder aux détails, il faut au contraire négliger le détail pour synthétiser, parce que seule, la synthèse est une solution.

"Or, synthétiquement, le colon de la province souffre parce qu'il est isolé. Cet isolement, lors qu'il se généralise et devient chronique comme chez nous est plus que du malheur: c'est du suicide, et ce l'est à deux titres distincts: premièrement, parce que cedit isolement constitue par lui-même un épouvantail qui décourage par anticipation les milliers de Canadiens et d'étrangers qui devraient pourtant devenir des colons, mais qui préfèrent encore affronter n'importe quel métier de crève-faim que cette mort-d'ennui sans espérance de résurrection; secondement, parce que ce même isolement enlève toute espèce de droits politiques à ceux qui persistent quand même à s'installer au sein des bois. Car, pour exercer des droits politiques, il faut — et c'est essentiel — avoir un "domicile politique" c'est-à-dire, relever d'un centre administratif normal, et le colon n'a pratiquement que son chantier d'épinette à la périphérie duquel ne rayonnent réellement que le Vide, le Néant et le Désert, parce qu'aucun lien de solidarité dûment utilisable ne rattache ce chantier d'épinette à ceux de la région pour en faire un groupe électoral dont l'influence soit assez homogène pour se faire apprécier jusqu'à Québec ... Pour faire de la terre-neuve dans de pareilles circonstances, en un monde où le droit de voter équivaut au droit de vivre, il faut plus que du courage: il faut ou bien de l'héroïsme ou bien du désespoir. Or, l'héroïsme non plus, que le désespoir, n'est pas un facteur sur lequel l'économiste puisse régulièrement compter pour arriver à des conclusions scientifiques.

L'économie politique n'est, en effet, qu'une science humaine et le désespoir et l'héroïsme dépassent, chacun à sa façon, les limites de la nature strictement humaine pour aboutir soit à la mort soit à l'apothéose. Or, la mort peut sans doute être un phénomène scientifique, mais, ce n'est pas une solution parce que c'est une anomalie. L'apothéose, elle, peut être scientifique — mais alors, elle se dérobe à la compétence du simple économiste, parce que celui-ci prend l'homme tel qu'il est sans avoir à se demander ce qu'il peut surhumainement devenir.

Et c'est pour cette gerbe de motifs que la colonisation, dans la province de Québec, n'est encore qu'un immense fiasco.

Je ne parle pas de routine: je parle de fiasco — c'est plus vrai, parce que c'est plus énergique. Je connais la province de Québec; je connais surtout cette partie de l'humanité contemporaine qu'on appelle le monde du travail — et je maintiens qu'en présence de ces millions et de ces centaines de millions de travailleurs qui, sous tous les ciels de l'univers civilisé, n'ont plus aujourd'hui d'autres horizons que le prolétariat sans restriction, le paupérisme sans espérance et la démoralisation sans remède, rien n'accuse plus cette banqueroute de la colonisation dans la province de Québec que de voir le gouvernement de cette dite province ne réussir à recruter que quelques centaines de nouvelles familles de colons cette année. Nous avons, sans franchir les limites de la province, de quoi loger simultanément la France toute entière, l'Angleterre et le pays de Galles, l'Irlande, l'Ecosse et deux ou trois fois la Belgique — c'est-à-dire un ensemble de pays dont les populations réunies atteignent le chiffre de près de 100,-000,000 d'âmes, et si l'on me dit par objection, que telle étendue de territoire donné peut, en Europe, faire vivre une population plus dense que ne le pourrait faire une étendue correspondante de la patrie canadienne, je répondrai que cet état de choses repose sur un ensemble de motifs où la nature du territoire proprement dit, n'a pratiquement rien à voir et que si, pour établir des rapports comparatifs, il n'était tenu compte que des seuls éléments physiques et géographiques des zônes comparées, sans faire intervenir, dans la parallèle, les facteurs qui sont indépendants du problème sous étude, celui-ci se résoudrait non plus au bénéfice des territoires de l'Europe, mais à celui des régions encore inconnues, mal connues ou calomniées de la province de Québec.

La banqueroute qui nous occupe ne s'explique donc que d'une seule façon: la colonisation ne marche pas chez nous, parce que les colons sont voués systématiquement à tous les désastres de l'isolement.

A ce mal synthétique, il existe un remède technique: c'est l'organisation paroissiale.

Et c'est le remède, parce que la paroisse est elle-même une synthèse; elle n'implique pas seulement toute espèce d'associations coopératives en leur donnant un moyen pratique de se constituer; elle est, par elle-même, et simultanément une communauté politique, économique, nationale, religieuse et sociale, c'est le point de départ initial et nécessaire, historique, naturel et philosophique du comté, de la province, de la nation, de la confédération, du zolverein et de l'empire; c'est l'unité spécifique dont la multiplication devient l'évêché, la province ecclésiastique et l'Eglise universelle.

Refaites le mécanisme organique de toutes les nations civilisées; partout, vous verrez que la liberté, qui s'appelle autonomie quand elle s'applique aux groupes solidaires plutôt qu'aux unités individuelles, ne s'exprime socialement que par l'intermédiaire de différentes institutions hiérarchisées; et qu'au principe de toute cette organisation raisonnée se trouve la paroisse.

Faites davantage et demandez à l'histoire: elle vous dira qu'au sein des révolutions dont s'accidentent les siècles vécus par l'humanité, les seules nations qui subsistent et persistent sont celles qui font reposer toutes leurs libertés civiles et religieuses sur l'autonomie paroissiale et que les nations chez qui la paroisse autonome est morte ou se meurt sont les mêmes qui meurent, sont mortes ou vont mourir d'anarchie politique, de paupérisme économique ou de césarisme social...

La paroisse est donc plus qu'un bienfait de la civilisation—c'en est à la fois le criterium et le substratum.

Et je dis que cette paroisse est un criterium de civilisation parce que le mot "civilisation" lui-même implique la double idée d'une coopération civile et d'une évolution morale et que, par son caractère bilatéral d'institution simultanément politique et religieuse, la paroisse atteint parallèlement ce double idéal d'une société complète, c'est-à-dire parfaite et c'est-à-dire civilisée.

J'ajoute que cette même paroisse est un substratum de civilisation parce que, telle qu'il subsiste encore dans nos vieilles campagnes provinciales, cet héritage des aïeux est une création technique de ce Créateur d'empires et de ce Civilisateur méconnu qui s'appelle le Christ.

Et la paroisse n'a pas besoin d'autre justification que celle de procéder constitutionnellement du Christianisme intégral pour prétendre à la gloire d'être à la fois criterium et substratum de civilisation, parce que, même au vingtième siècle, il n'existe qu'une force qui puisse sauver les nations et les conduire à leurs destinées—et cette force, ce n'est pas plus la monarchie que la république et pas plus l'autocratisme des tzars que le césarisme anonyme des Impérialistes: c'est la Vérité.

Or, socialement, la Vérité n'admet qu'un synonyme: la Liberté.

Puisqu'elle est simultanément but et moyen social, cette liberté constitue donc à la fois le point de départ initial et l'idéal définitif de la science sociale—et la Science, avec ou sans épithète, n'est elle-même qu'à la condition d'être logique.

Mais qu'est-ce que le Christ? C'est plus encore qu'une synthèse logique: c'est le Verbe et le Verbe lui-même est Logos: c'est-à-dire principe générateur unique, éternel, nécessaire, fatal et par suite scientifique de toutes les manifestations humaines et surhumaines de la Logique. Et c'est parce qu'Il est ce principe absolu qu'Il est à la fois la Voie, la Vérité, la Vie, la Résurrection, la Lumière et l'Amour,—parce que toutes ces manifestations relatives de l'Etre ne sont elles-mêmes réelles qu'à la condition d'être logique; parce qu'en étant logiques, elles cessent d'être multiples pour rester une; parce qu'en restant une, elles sont indivisibles et que l'éternité n'est elle-même que l'expression chronologique de cette indivisibilité.

Ce n'est pas plus un sermon qu'un cathéchisme que je vous fais, messieurs, et je ne demande à personne s'il fait ses Pâques ou s'il a payé sa dîme: je ne fais qu'une étude sur les institutions qui sont des agents de liberté sociale.

Mais je procède scientifiquement — et c'est la destinée de la Science, en quelque spécialité qu'elle s'absorbe, de ne pouvoir envahir le domaine de la Lumière qui guérit et de la Vérité qui réhabilite et régénère, sans voir se dessiner, sur les horizons de son rêve, la figure esthétiquement sublime d'un Homme que couronne une torsade d'épines, ensanglantées de vermeil sans entendre la voix découragée de Pilate redire la bilogie qui résume tous les aveux d'impuissance et toutes les déceptions de la Science humaine: ECCE HOMO..

La paroisse, création technique du Christianisme, est donc l'unité fondamentale sur laquelle doive s'appuyer toute espèce d'organisation politique ou sociale qui veuille tenir compte des enseignements de l'histoire, et de la philosophie—c'est la pierre angulaire de la civilisation parce que c'est de la liberté qui se réalise. Les Bédouins, les Zoulous et les Patagons n'ont pas d'organisations paroissiale—et c'est pour cela qu'ils restent Bédouins,Zoulous et Patagons....

Au point de vue de la seule économie politique, l'organisation paroissiale comporte encore la solution du problème colonial de la province de Québec parce que la paroisse complète exprime sa solidarité civile par le conseil municipal et que les différents obstacles qui paralysent l'essor de la colonisation chez nous, questions d'écoles communales, de chemins vicinaux, et le reste relèvent à peu près exclusivement de la seule initiative des conseils municipaux. En principe, le gouvernement provincial, justement parce qu'il est autre chose qu'un conseil municipal, ne devrait donc intervenir dans ces questions locales que si celles-ci prennent réellement des proportions ultra-municipales et deviennent, par leur importance intrinsèque ou leur généralisation, des entreprises plutôt provinciales que paroissiales. En s'organisant paroissialement, les colons d'une région donnée pourraient donc s'occuper eux-mêmes des différents services d'utilité commune qui sont actuellement rejetés sur le seul ministère de la colonisation. D'autre part, les Statuts provinciaux nous apprennent que l'incorporation d'un groupe quelconque en municipalité normale confère à cedit groupe incorporé les pouvoirs généraux "d'acquérir, de contracter, d'ester en justice et d'exercer tous les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de ses devoirs." (S. R. P. Q., article 4198 et seq.)

De sorte qu'en se constituant en municipalité, les colons d'une région déterminée se trouveraient immédiatement en mesure de se procurer des capitaux pour outiller convenablement leur domaine et qu'ils pourraient s'exempter de compter exclusivement sur le gouvernement proprement dit pour bâtir des écoles de quarante piastres et pour ouvrir des chemins de vingt-cinq arpents.

En d'autres termes, ce qu'il faut aux colons ce qu'il faut aux colons de la Lièvre comme à ceux du Témiscamingue, à ceux de la Matapédia comme à ceux du Lac Saint-Jean, c'est de l'argent.

Or le gouvernement n'a pas d'argent puisqu'il ne dispose que de $130,-000 et qu'il faudrait plus de deux millions pour raccommoder tous les bouts de chemins qui sont en souffrance et pour ériger toutes les bâtisses qui sont réclamées de tous les coins du pays à la fois.

De l'argent, les colons eux-mêmes n'en ont pas davantage: ce sont de modestes ouvriers qui n'ont que leur courage et leurs deux bras.

Dans de telles conditions, que faire? Il faut emprunter. Mais pour emprunter, il faut produire des garanties. Or, isolément, aucun de ces colons ne peut produire ces garanties. Chacun n'a que son lot de cent âcres, et, financièrement, on ne s'amuse pas à de pareilles bagatelles: pour trente piastres, on achète un lot semblable dans n'importe quelle région de la province. Maintenant, accordez une charte d'incorporation municipale à ces colons, éparpillés dans un canton quelconque et, de suite, ces sans-le-sou d'hier sont en mesure d'emprunter des milliers de dollars. Ils ont dorénavant une garantie: c'est le bill provincial qui les incorpore en municipalité constitutionnelle. Avec une telle charte, on peut s'aboucher avec les capitalistes et ceux-ci, qui prêtent de l'argent pour faire de l'argent, tiennent trop à faire des placements de toute sécurité pour ne pas apprécier la solidité des hypothèques qui reposent sur un semblable document: ils prêteront donc plus volontiers $10,000 à 4, 5 ou 6 pour cent sur cette charte d'incorporation qu'ils ne risqueraient d'avancer $200, à 40, 50 ou 60 pour cent sur tous les billets de location de tous les colons de la province de Québec. Et pourquoi? Parce que business is business. On prête aux municipalités parce que c'est une business, on ne prête pas à ceux qui ne peuvent pas justifier une première hypothèque de cinq piastres parce que ce n'est pas une business.

Le recours à la municipalisation des groupes coloniaux fait donc d'une pierre deux coups: elle permet au ministre de la colonisation d'affecter les capitaux disponibles à des entreprises plutôt provinciales que locales; il met les colons eux-mêmes en posture de s'occuper de leurs propres affaires. Or, le fameux "MIND YOUR OWN BUSINESS" que le right honourable Joseph Chamberlain lançait un jour à la face de nos hommes d'Etat canadiens peut comporter une dose de polissonnerie qui nous permet de cuber l'urbanité du gentleman à qui nous devons la formule, mais, celle-ci n'en traduit pas moins un principe d'économie politique dont nous ferons bien de prendre note, d'abord parce qu'on le retrouve à la base de toutes les entreprises qui ne font pas banqueroute; ensuite, parce que monsieur Chamberlain lui-même, en s'occupant de ses affaires, s'occupe un peu trop des nôtres et que les Canadiens doivent être aujourd'hui plus que jamais en état de prouver qu'ils ne rient pas inaccessibles aux bons conseils, même quand ceux-ci leur arrivent entortillés dans une polissonnerie d'outremer....

Qu'il s'agisse de simple colonisation provinciale ou de grande politique à base d'impérialisme, la vérité scientifique reste donc immuablement elle-même et cette vérité qui sauve, nos anciens l'ont depuis longtemps déjà résumée dans un proverbe pittoresque en disant que "les vaches sont bien gardées quand chacun s'occupe de son métier"... Même pour du pittoresque, c'est un peu rude, et j'en conviens,mais c'est de la sagesse: et la sagesse partage avec les jolies femmes la prérogative d'être toujours bien accueillie, même quand elle n'est troussée que d'un petit mantelet d'indienne et d'un gros jupon d'étoffe du pays...

La paroisse est donc une synthèse humaine dont le conseil municipal traduit la solidarité civile et dont l'église, cathédrale ou chapelle, affirme l'origine surhumaine.

—Mais, qu'est-ce encore que la paroisse ?

C'est un composé d'éléments divers et ces éléments eux-mêmes se répartissent en deux catégories distinctes: le village proprement dit; la zône agricole proprement dite.

Visitez maintenant nos différents centres de colonisation provinciale: vous y trouverez toute espèce de zônes agricoles; mais les villages manquent — et c'est parce que les villages manquent que les colons ne peuvent pas pratiquement se constituer en paroisses régulières — et c'est parce qu'ils ne peuvent pas se constituer en paroisses que les colons sont voués à tous les désastres d'un isolement homicide — et c'est parce que cet isolement existe chez nous à l'état chronique que la colonisation, chez nous, n'est qu'une vaste blague et n'aboutit qu'à la banqueroute.

Ce qui veut dire que, pour régler synthétiquement toute la question coloniale dans la province de Québec, il faut improviser des villages dans tous les milieux qui sont déjà suffisamment peuplés de colons pour y justifier la création d'une paroisse.

Et l'entreprise ne présente absolument aucune espèce de difficultés.

Qu'est-ce, en effet, qu'un village? C'est un ensemble simultanément économique, politique, religieux et social où se retrouvent les différents éléments humains qui n'appartiennent pas exclusivement à l'agriculture et qui se répartissent en groupe d'habitations circonscrites dans les limites d'une surface géométrique comparativement très restreinte, justement parce que les entreprises agricoles proprement dites, qui ne se développent qu'avec de la surface, sont rejetées en dehors desdites limites du village proprement dit.

Ainsi défini, le village peut compter jusqu'à cent feux, c'est-à-dire loger une population de quatre ou cinq cents âmes dans un polygone de deux ou trois cents acres; c'est une ville en miniature ou mieux, c'est le raccourci de la société toute entière,puisqu'on y retrouve, en résumé, les différentes institutions qui relèvent de l'Eglise et de l'Etat, de l'industrie, du commerce, de la finance et des professions libérales. C'est là que se bâtissent les manufactures et les ateliers dont la main-d'oeuvre fournit des consommateurs à l'agriculture avoisinante; c'est là que s'installent la chapelle, l'école, le bureau de poste, le marché, les magasins de toute nature, les moulins à scie, les moulins à farine, les tanneries et le reste; c'est là qu'on trouve le cordonnier, le forgeron, le ferblantier, le menuisier, le sellier, le vannier, le teinturier, le tonnelier, le boulanger; c'est là toujours que résident le docteur, le notaire, le juge de paix et les autres spécialistes des professions sédentaires — si bien qu'en définitive, un échange de services s'établit permanemment entre ledit village et les zônes agricoles proprement dites et que celles-ci ne peuvent pas plus se passer du village que celui-ci ne saurait se passer des cultivateurs de la région circonvoisine. Or, parmi tous ces spécialistes que nous venons d'installer au village, aucun n'a besoin d'une terre de cent acres pour exercer sa spécialité. Ce qu'ils veulent, c'est un petit coin de rien pour y bâtir une maisonnette, une boutique, un comptoir, une échoppe quelconque et pour s'y tailler un légumier de quelques pieds carrés. Ces gens-là n'ont pas besoin de tout un lot chacun: leur spécialité n'est pas la culture.

Pour improviser un village dans une région quelconque, il suffirait donc de choisir deux lots de cent âcres chacun dans cette dite région; de subdiviser ces deux lots en quarante parcelles de cinq âcres, ou mieux encore, en cent parcelles de deux âcres chacune et de loger, sur chacune de ces dites parcelles, l'un ou l'autre des différents spécialistes qu'on rencontre le plus ordinairement dans un village quelconque.

Et, ma foi, c'est tout: votre village est improvisé. Lancez maintenant un bout d'annonce de quarante sous dans les journaux du pays et je vous dis qu'avant la fin du mois vous n'aurez plus un pouce de terre à vendre dans ce village qui n'était, hier encore, que savane ou forêt vierge. Les villes canadiennes, sont, en effet, toutes grouillantes de petits ouvriers spécialistes, d'humbles rentiers et de jeunes "professionnels", qui n'aspirent qu'à sortir des grands centres pour se loger plus confortablement dans des centres neufs: ces gens là ne sont pas d'une étoffe à faire des bûcherons, des défricheurs, et des cultivateurs — et c'est pour ce motif, qu'actuellement, ils ne s'intéressent que passivement à la colonisation, mais, qu'on leur offre l'occasion d'aller exercer leur négoce, leur métier, leur profession, leur spécialité dans un village comme le nôtre, et de s'y créer une clientèle suffisante et je vous dis qu'une fois l'élan donné, vous serez obligé, monsieur le ministre, d'organiser une équipe d'arpenteurs qui n'auront plus d'autre besogne, que celle de subdiviser des lots de cent âcres, en parcelles à bâtir et qui devront se trémousser passablement pour suffire à la besogne......

Et ce n'est qu'au jour où ce programme qui se justifie par vingt siècles d'histoire, et par le gros bon sens, sera devenu le programme officiel du gouvernement provincial que le problème de la colonisation dans la province de Québec, sera définitivement c'est-à-dire, scientifiquement résolu.

La question, n'est donc pas une question d'école communale non plus qu'une question de chemin de front; ce n'est pas même une question de millions — c'est une question d'organisation logique. Et j'aime mieux cela. Le premier abruti venu, peut avoir des millions à brasser tandis que, pour faire de l'organisation logique, il faut surtout avoir du gros bon sens. Et je dis que j'aime mieux cela, parce que chez nous, dans la province de Québec, où les abrutis sont trop clair semés, pour que nous ayions beaucoup de millions à brasser, le gros bon sens, par contre, est une denrée que nous n'avons pas la peine d'importer; c'est de l'étoffe du pays.

Créez donc des villages — et laissez faire: l'Humanité fera le reste.

Créez des villages — et laissez faire en dix ans, vous aurez créé quatre nouvelles provinces dans les seules limites de la seule province de Québec.

Créez des villages, vous dis-je: et ce n'est plus par pincées que vous éparpillerez dispendieusement quelques colons dans l'isolement de nos immenses territoires — c'est par centaines de milliers et par millions qu'il vous en viendra de tous les coins de l'univers.

Créez des villages, vous dis-je, et vous aurez fait plus que résoudre le problème colonial de la province de Québec: vous aurez résolu, de la seule façon qui soit scientifique, ce problème bien autrement terrible qui se nomme la question sociale.

Remontez au principe générateur du paupérisme à base de prolétariat, du socialisme à base d'anarchie systématisée, du parlementarisme à base de césarisme irresponsable—et vous constaterez que ces fléaux se sont déchaînés sur les civilisations contemporaines parce que, chez les vieilles nations de l'Europe, et jusque chez nos voisins des Etats-Unis, la paroisse autonome n'existe plus. Le temps me manque pour étayer ce fait sur des documentations, mais vous savez lire: lisez l'histoire—elle vous dira que je n'ai pas menti. Tout un monde se meurt parce que les agricultures nationales se meurent et l'agriculture se meurt universellement parce que la paroisse autonome n'est pas là pour permettre à chacun de s'occuper de ses propres affaires—to mind his own business.

Créez donc des villages qui feront surgir des centaines et des milliers de paroisses nouvelles, de paroisses normales, de paroisses autonomes du sein de nos solitudes provinciales—et les Laurentides deviendront plus encore que le boulevard de nos libertés constitutionnelles: elles deviendront le boulevard de la liberté sociale toute entière et le salut de l'Humanité........

Voilà donc, dans ses grandes lignes, un programme de colonisation justifié sur un ensemble de principes scientifiques—et ce programme, messieurs, j'éprouve une confiance toute particulière à le développer à Saint-Jérôme, d'abord parce que je suis un ancien paroissien de l'ancienne paroisse de Saint-Jérôme;..... ensuite, et surtout, parce que l'honneur et le mérite d'avoir le premier entrepris de faire de la colonisation scientifique à base d'organisation paroissiale revient à l'un des hommes dont le nom ne se sépare plus du nom de Saint-Jérôme: le curé Labelle.

Cet homme, qui fut plus encore qu'un apôtre et qui fut surtout un précurseur avait compris que, pour implanter des provinces nouvelles dans les nouveaux mondes de notre immense province, il fallait tenir compte des enseignements de l'histoire, des instincts de l'humanité, des traditions ancestrales et des idéals nationaux et c'est pour ce motif qu'il songeait à créer des paroisses plus encore qu'à recruter des colons. Il n'a pu qu'ébaucher ses plans grandioses parce que c'est le sort des précurseurs de succomber vite et de succomber à la tâche mais il survit aux anéantissements de la tombe parce que l'âme immortelle du peuple et son âme de croyant et de voyant vibraient à l'unisson. Ces ébauches du curé Labelle, je les ai coordonnées méthodiquement en les justifiant sur quelques-unes des argumentations qui font ressortir leur caractère strictement et, pour modeste que soit le travail, j'estime qu'il comble une lacune puisqu'il balise la route qu'il faut suivre pour arriver au but.

HENRI GASTON DE MONTIGNY.

VERS LES ASTRES

QUE NOUS RESERVE L'AVENIR?

(De l'"Echo de Paris"):

Un article de la "Revue", qui porte ce sous-titre hardi: "Communications interplanétaires", examine sérieusement la question du transfert d'une planète dans une autre et déclare la solution possible, si on arrivait —grâce à l'utilisation de l'énergie intra-atomique, révélée par les phénomènes du "radium"—à obtenir des vitesses supérieures à toutes celles connues jusqu'ici.

Avec une translation de 46 kilomètres à la seconde, une promenade dans la Lune, avec retour, durerait environ quatre heures; un voyage à Vénus ne demanderait que dix jours.

Or, l'appropriation pratique des nouvelles découvertes sur la radio-activité n'est pas jugée irréalisable par certains savants, entre autres M. Gustave Le Bon, qui écrit: "La science est à la veille de capter ces énergies dont on ne soupçonnait pas l'existence et de rendre ainsi inutile l'extraction de la houille".

—o—

Pourquoi pas, après tout ?

N'aurait-on pas bien étonné ceux d'entre nous qui sont nés vers la seconde moitié du quatorzième siècle, en leur révélant, en leur annonçant les inventions dont la pratique est devenue courante aujourd'hui pour nous? Qu'aurions-nous pensé si quelque prophète de rêve, se dressant devant notre enfance ébahie, lui avait dit: "Un jour, les deux pieds de l'homme, appuyés sur un mécanisme de pédales, lui feront parcourir six mètres avec le même effort de muscle nécessaire pour avancer aujourd'hui de cinquante centimètres, — et cet instrument s'appellera la bicyclette. Un jour, décuplant cette rapidité, il pourra, sans l'aide des rails et de cette vapeur dont tu entends vaguement parler en ce moment, franchir soixante, quatre-vingts, cent kilomètres en une heure; — et tu connaîtras l'automobile. Un jour, en approchant ton oreille et ta bouche d'une plaque en apparence inerte, tu pourras parler avec un ami à Marseille, à Londres, à Berlin, plus tard à New-York et Pékin; tu entendras sa voix frémir comme si elle résonnait près de toi; —et tu te serviras du téléphone. Un jour, à travers les moires de l'air, courant sur la surface lisse ou tourmentée des vagues, ta dépêche, livrée à l'espace traversera l'atmosphère, viendra se poser sur les antennes d'un paquebot, au large, reprendra de là son vol pour atteindre quelque lointain continent; — et ce sera la télégraphie sans fil!

Notre enfance, pourtant préparée par les récits merveilleux de Jules Verne, serait demeurée incrédule. Elle était accoutumée, résignée — quoi qu'on en ait dit — à l'idée de l'impossible, et les grands espaces blancs, signifiant à la "Légende" "régions inconnues", parsemaient encore nos cartes d'Afrique. Aux lieux où figurent aujourd'hui la tache bleue du lac Tchad, les hachures des monts Borkou, les points indiquant des villes comme Yola ou Agadès, on ne voyait que le vide et l'on m'enseigna quelque temps que le centre de cette partie du monde n'était que le lit d'une ancienne mer desséchée, un océan de sable inhabitable, désert.

—o—

Pourtant, — et c'est pourquoi des hypothèses comme celles qui m'occupent ici peuvent laisser indifférents ni l'artiste, ni le penseur, ni le public, — pourtant la notion de l'invraisemblable est une de celles qui précèdent toujours la vérité d'une découverte. Pas loin de nous, il y a juste un siècle, je trouve à mon effarement, dans les Mémoires de Metternich, l'idée du submersible employé comme engin de guerre. C'est au moment où les esprits s'échauffaient en France à propos de la descente en Angleterre. Le diplomate mande à sa femme: "Les projets les plus insensés se forment; un certain Tillorier veut passer en ballon; un nommé Garnier en patins élastiques; "un troisième prétend avoir inventé une espèce de bateau pour passer sous l'eau et par conséquent ne point être vu."

Mais les rêveries des poètes, les spéculations des chercheurs n'ont-elles pas, par avance, tout imaginé ou tout prévu? Lucien, cette façon de chroniqueur du deuxième siècle, voyage dans les étoiles, aborde au pays de la Lune, suit la grande route du Zodiaque, passe entre les Hyades et les Pléiades; Sancho qui croit traverser les airs sur son cheval de bois, nous fait, les yeux bandés, un cours complet d'astronomie populaire au seizième siècle; Cyrano nous emmène dans la lune, dans les pays du soleil et les moyens proposés par lui pour s'élever décèlent, sous la forme d'ailleurs la plus fantaisiste, une connaissance approfondie des lois de la physique et de la chimie qu'il ne faut pas s'étonner de rencontrer chez l'élève de Gassendi. Villiers de l'Isle-Adam enfin, dans ce livre prodigieux, mystérieux, tronqué, inachevé, artificiel, comme son héroïne même, l'"Eve future" a prédit, expliqué, démontré le phonographe, le cinématographe, le théâtrophone,sans compter les inventions encore "en puissance", comme le dessin à distance ou la transmission fluidique de la pensée.

—o—

On ira donc peut-être un jour vers les astres, on reviendra des étoiles sans avoir passé par la porte de la mort. On connaîtra l'autre face inconnue de Séléné, on saura ce que signifie les canaux méthodiques de Mars, les anneaux singuliers de Saturne, les zones de Jupiter, les phases de Vénus et les rêveries le soir,sur les terrasses balustrées, au milieu du scintillement d'or de la nuit, seront documentées; quelque voyageur nous dira sa déception sur l'"éblouissante Tycho", la maussaderie de sa traversée sur la mer "des Humeurs" un autre, moins banal, nous révèlera les moeurs des Marsiens et les travaux ingénieux qui transforment périodiquement leur globe; un autre encore peut être nous égaiera avec les fantaisies des satellites de Saturne. Tel s'écriera en montrant du doigt un endroit de l'espace: "J'étais là, telle chose m'advint", et, peut-être, apprendrons-nous, horreur! qu'un casino fonctionne dans la Grande Ourse.

—o—

Eh bien! ce jour-là, nous regretterons la terreur mystérieuse et sacrée, qui maintenant encore nous émeut devant la palpitation de l'infini; que deviendra l'humanité, quand elle aura touché le fond de toutes les choses et n'est-ce pas le déduit le plus amer de l'arbre de la science que de n'avoir plus rien à ignorer? Songez de quelle admirable et quasi-divine poésie était l'aspect de l'océan, alors qu'on ne pouvait savoir ce qu'il y avait derrière ses horizons bleus ou gris. Pour les uns, c'était un fleuve immense inserrant la terre, et dont les flots se confondaient avec les mers pour d'autres, c'étaient les terres des morts, qui s'étendaient au delà, et l'oeil s'y fatiguait à suivre la trace des vaisseaux aux voiles orientées, que les druides lançaient à certaines époques sur la mer, vaisseaux vides, mais chargés d'âmes cinglant vers l'inconnaissable. Les terreurs des matelots de Colomb sont effroyables et sublimes: tantôt ils croient à l'existence d'une mer d'herbes qui va les enliser, et les longues algues des Sargasses se massent contre l'étrave des caravelles, semblant confirmer la légende; tantôt ils consultent ces cartes de Mercator, où les projections des latitudes se réunissent et se concentrent en un point signalé comme un gouffre sans fond; ou bien ce sont les traditions qui dressent sur un roc des Canaries une monumentale statue de bronze, la main levée pour arrêter les audacieux et les découvreurs.

... Ils se penchent à l'avant, interrogent l'écume, voient filer le long de la coque des bois sculptés où la main de l'homme se révèle; un feu nait au loin dans la nuit, des parfums de fleurs volent dans l'air: les navigateurs se voient en Chine, aux Indes... et leurs proues s'engravent sur les plages du Nouveau-Monde. — Hélas! depuis qu'ils en ont fait le tour, comme la terre est devenue plus petite!

Autrefois elle s'arrêtait aux ondulations violettes de la forêt hercynienne, aux steppes neigeux des Scythes, aux sables jaunes de Lybie, aux plaines arides des Parthes. Si Hannon tente un périple, il ne fait guère que caboter au-delà des colonnes d'Hercule sur les côtes d'Afrique; le plus ancien voyage connu, celui des Argonautes, nous révèle une géographie fantastique; l'auteur, qui écrivit vers 200 ans avant Jésus-Christ — deux siècles après Aristote et Platon — croit que le Danube, le Rhin et le Rhône ne sont qu'un seul et même fleuve et fait passer la nef "Argo" du Pont-Euxin dans l'Adriatique. Cependant Néron s'inquiète de savoir d'où vient le Nil et le centurion envoyé par lui remonte jusqu'aux marais immenses au milieu desquels se groupent les huttes de Fashoda. Pline nous a raconté son voyage. Mais qu'importe au peuple-roi ces contrées où grouillent les barbares! Ce qui mérite d'être appelé la terre, c'est seulement les lieux où l'on adore le nom de César et où l'encens fume devant les aigles dorées des enseignes!

—o—

Nous voulons savoir et déjà, quand les pôles de la terre demeurent encore inconnus, notre désir se lève vers le ciel. Cependant, sans le christianisme et l'influence de sa morale, serions-nous plus intelligents, serions-nous meilleurs que le Grec Apollonius pour qui l'Ister — notre moderne Danube— se jetait à la fois dans l'Adriatique et dans la mer Noire, que le Latin Sénèque, dont toute la présomption allait à supposer une île plus lointaine que Thulé?

Toutes les énergies qu'on nous promet ne parviendront jamais à envoyer l'homme vers l'"Alpha" du Centaure ou l'Ophinchus de la constellation d'Hercule. Mais son désir et son rêve peuvent l'y porter et c'est dans cette puissance que sa grandeur réside.

Vente à Réductions
DE JANVIER

Nous nous sommes appliqués à préparer pour nos clients de la campagne une liste des plus soignées de marchandises de saison qui doivent coûte que coûte disparaître de nos rayons.

L'inventaire que nous avons fait nous a révélé quantité de marchandises qu'il faut nécessairement écouler aussi nous offrons des réductions générales très avantageuses. Entre autres:

25 pièces de FLANELLETTE BARREE ET ELLURIE valant 5, 6 et 7c. pour — 3½c

30 pièces de FLANELLETTE A ROBES, (wrappers), valant 10c et 12c. Spécialement pour cette vente — 5c

COTON JAUNE, en coupons de 2 à 5 verges, valant 6 cts pour — 4c

75 pièces INDIENNE couleurs pâle et foncées, valant 8c 10c et 12c pour — 4½c

20 pièces de CHALI, de couleurs prix régulier, 12 1-2cts., réduit à — 5c

COTON CARREAUTE, valant 6c pour — 3½c

Une quantité limitée de MOUSSELINE et malicolles blanches. Prix spécial — 5c

Quelques pièces de MELTON et CACHEMIRE de couleurs valant 15c et 20c pour — 9c

ETOFFES A ROBES se détaillant de 30 cts à 50cts pour — 15c

1 caisse D'ETOFFES A ROBES valant 35 cents et 40c pour — 19c

Une dizaine de PIECES D'ETOFFES A COSTUMES, couleurs assorties, valant 60 cents pour — 28c

BAS EN LAINE, pour dames, valant 20c pour — 12½c

SPÉCIAL

1 caisse de CORSETS D ET A., valant $1.00, 75c et 50c pour — 19c

SERVIETTES DE TOILE avec franges, valant 12c, pour — 8c

25 doz. de chemises de couleur. Prix spécial — 29c

CORPS ET CALEÇONS pour hommes, valant 50 cents, pour — 29c

5 doz. de BRETELLES valant 20c, pour — 12½c

7 doz. de BRETELLES au prix primitif de 25c. Sacrifiées à — 17c

25 doz de CRAVATES de couleurs, forme Derby et Nœuds, valant 25 cents, pour — 10c

40 paires de COUVERTES de flanellette grise et blanche, 11-4 Légèrement endommagées Spécial — 75c

SOUS-SOL

SOUPIERES 8 pintes — 35c

SOUPIERES 10 pintes — 50c

SOUPIERES, 14 pintes — 75c

THEIERES, 2, 4 et 5 pintes, pour 25 cents, 35 cents et — 50c

BOLS A MAINS — 15c

BOUILLOIRES, grandes 45 cents et — 55c

PETITS POTS — 5c

Notez bien que nous sacrifierons 1 caisse de CLAQUES, pour fillettes, pour — 15c Grandeurs 12 1-2, 13 1-2, 1 et 2.

1 caisse de CLAQUES DOUBLEES, pour dames, 2 1-2, 3, 3 1-2, pour — 25c

1 lot de CLAQUES, pour hommes, doublées. Grandeurs, 10, 11, 12, 13, à — 49c

Une petite quantité de CLAQUES pour hommes Grandeurs 10, 11, 12, pour — 39c

Chaussures pour enfants. Grandeurs, 3, 4, 5 — 19c

Bottines pour dames. Grandeurs, 3 à 7, et pour fillettes, 11, 12, 13, 1, 2, le tout — 49c

Maison A. FLEURY,
Grand Magasin Departemental
205 à 209 RUE NOTRE-DAME EST
Entre Bonsecours et Gosford, Montréal.

LE GOUT AGREABLE, DOUX ET MOELLEUX DU GIN CANADIEN MELCHERS "CROIX ROUGE" SURPREND LES CONNAISSEURS

Le consommateur de Gin qui est habitué à se faire brûler le palais par les Gins importés, si âcres au goût et si cuisants à l'estomac, est tout surpris, lorsqu'il boit le Gin canadien Melchers "Croix Rouge", de goûter un Gin qui est une véritable liqueur; un Gin agréable au goût, doux et moelleux au palais et qui réchauffe l'estomac sans le brûler. Cette différence de qualité s'explique par le fait que le Gin canadien Melchers ne peut pas être vendu avant qu'il ait vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement. C'est là une loi de notre pays. Tandis que les Gins importés peuvent et sont généralement vendus aussitôt distillés. Voilà pourquoi il est bien préférable, tant pour le goût que pour la santé, de boire le Gin Canadien Melchers "Croix Rouge", dont l'âge, la qualité et la pureté sont officiellement garantis par un timbre du gouvernement apposé sur chaque flacon. C'est le seul Gin qui ait cette garantie.

BOIVIN, WILSON et CIE., 520 rue St-Paul, seuls concessionnaires. (5)

TERRIBLES DOULEURS DORSALES

SOUFFRIT HUIT MOIS DE MALADIE RENALE.

IL LUI FALLAIT PARFOIS RESTER TROIS JOURS AU LIT

Les Pilules de Doan

POUR LES REINS LE GUERIRENT

M. Thomas Fitzgerald, Hazeldean, Ont., écrit ce qui suit: "J'ai beaucoup souffert de maladie rénale durant huit mois. J'avais de terribles douleurs à la chûte des reins. Il me fallait parfois rester trois jours au lit et je ne pouvais faire aucun travail. J'essayai plusieurs remèdes mais sans succès, de même que des emplâtres, mais inutilement.

Un jour, un voisin me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les reins. J'étais tellement découragé que je lui dis être fatigué d'essayer des remèdes, mais il me pressa d'en essayer une boîte, et, avant de l'avoir finie, je constatai un changement pour le mieux; j'en achetai donc cinq autres boîtes et mes reins ne m'ont pas fait souffrir depuis. Je ne saurais me passer des Pilules de Doan dans ma maison."

Il n'est réellement pas difficile de guérir la maladie rénale à ses premières phases. Tout ce que vous avez à faire, c'est de faire l'essai des Pilules de Doan pour les reins. Elles sont un remède infaillible contre toutes les formes de la maladie des reins. Elles soulagent rapidement les reins congestionnés, surmenés, et les ramènent graduellement à la santé.

Pilules de Doan pour les reins, 50 cents la boîte ou trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands ou de la Doan Kidney Pills Co., Toronto, Ont.

1-mr-v—C-1er-3e s-jno

« LA FERME »

LA GLACE

Importance d'une bonne provision à la beurrerie.

Le moment est venu pour les beurreries de faire provision de glace pour l'été prochain.

Les rapports de MM. C. E. Morneau, I. A. Knowlton et autres inspecteurs au service du commissariat de l'industrie laitière indiquent que, durant ces dernières années, un grand nombre de beurreries ont manqué de glace avant la fin de la saison. Nulle beurrerie n'a le droit de solliciter le patronage des producteurs de lait si elle n'est prête à prendre soin du beurre en le gardant à une température assez basse pour empêcher toute détérioration de qualité. L'âge du beurre se calcule par la température à laquelle ce beurre a été tenu plutôt que par le nombre de jours écoulés depuis sa fabrication. Il faut que les beurriers se défassent de cette idée qu'une haute température, disons 50 degrés, Fahr., ne produit pas de mauvais résultats quand le beurre n'est conservé que quelques jours.

Si le beurre était consommé au bout de quelques jours, cela n'aurait pas tant d'importance, mais après son expédition il s'écoule des semaines, avant qu'il soit livré au consommateur et on ne saurait l'exposer à une haute température "une heure", sans parler de jours, sans raccourcir sa vie, ou en d'autres termes, la période durant laquelle il se trouve dans sa meilleure condition.

Quand l'auteur de cet article était en Angleterre, l'été dernier, on lui rappela constamment qu'un des points les plus faibles du beurre canadien est qu'il ne se conserve pas bien. La haute température aux beurreries est une des principales raisons de ce défaut. A l'inverse du fromage, c'est quand le beurre vient d'être fait qu'il est dans sa meilleure condition. Toute fermentation après ce moment, tend à produire la rancidité, ou des saveurs désagréables.

On arrête la fermentation en abaissant la température. Dans tous les réfrigérateurs de beurrerie, la température devrait être tenue au-dessous de 40 degrés Fahr.,—plus elle sera basse mieux cela vaudra—et les patrons ont le droit de savoir si cette attention est prise. Nos rapports indiquent que très peu de chambres froides sont maintenues au-dessous de 40 degrés Fahr.

Les propriétaires de beurreries se disent parfois satisfaits quand l'acheteur n'a rien trouvé à redire à la température à laquelle le beurre a été conservé, mais ils oublie que ce n'est pas l'affaire de l'acheteur de faire remarquer ces choses. Son affaire consiste à solliciter le beurre et à le revendre à profit. Cela fait il n'a plus aucun intérêt à la question. Il n'en est pas ainsi du propriétaire de la beurrerie et des patrons dont l'intérêt réel est en jeu lorsque le beurre est conservé parfaitement que c'est la condition du beurre à ce moment qui en fera augmenter ou diminuer la demande et l'augmentation de la demande est un des facteurs les plus importants dans la détermination du prix du beurre.

Ces quelques remarques sont faites, dans le but d'encourager les propriétaires de beurreries à se faire une provision de glace largement suffisante pour tous leurs besoins durant la saison 1906.

J. A. RUDDICK,
Commissaire de l'industrie laitière.

DISTRIBUTION DE GRAINS

Aux cultivateurs

M. W. Saunders, directeur des fermes expérimentales, nous communique l'avis suivant :

"Suivant instructions de l'honorable monsieur le ministre de l'Agriculture, et en vue de l'amélioration des semences, nous ferons cette saison aux cultivateurs du Canada une nouvelle distribution d'échantillons des variétés de grains les plus productives. L'approvisionnement pour cette distribution est des plus excellents, et nous nous le sommes procuré principalement d'entre les magnifiques récoltes qui ont été récemment obtenues aux Fermes expérimentales d'Indian-Head, (Sask.) et de Brandon (Man). La distribution de ce printemps consistera en échantillons d'avoine, de blé de printemps, d'orge, de maïs-fourrage et de pommes de terre. La quantité d'avoine que nous enverrons cette année, sera de 4 livres, et de blé ou d'orge de 5 livres, ce qui suffira dans chaque cas pour ensemencer un vingtième d'acre. Les échantillons de maïs et de pommes de terre seront, comme par le passé, du poids de 3 livres. Nou nous sommes procuré pour cette distribution un approvisionnement de chacune des variétés suivantes :—

"Avoine. — Banner, Wide-Awake, Ligowo améliorée, Waverley, Goldfinder, Abondance et Thousand Dollar.

"Blé. — Preston, Fife rouge, Percy, Stanley, Huron, Laurel et Fife blanc.

"Orge. — A six rangs — Mensury, Odessa, Mansfield, Claude et Royale. A deux rangs — Sidney, Invincible, Standwell et Canadian Thorpe.

"Maïs-fourrage. —Variétés hâtives: Angel of Midnight, Compton's Early et Longfellow. Variétés plus tardives: Selected Leaming, Early Mastodon et White Cap Yellow Dent.

"Pommes de terre (Patates). — Nos I, Early White Prize, Rose, Uncle Sam, American Wonder, Bovee, Early Andes et Late Rose.

"Tout cultivateur peut en demander mais chacun ne pourra recevoir de chaque seul échantillon; ainsi, si l'on re-

DES PROPRIETAIRES DE CHEVAUX

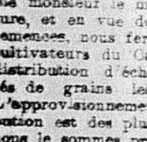

EMPLOYEZ
le Baume Caustique de COMBAULT
La guérison est prompte et sûre

Le plus efficace et le meilleur VESICATOIRE qui ait jamais été employé. Il enlève les bosses ou les taches des chevaux et des bestiaux. Il SUPPRIME AUSSI TOUT CAUTERE OU BRULURE, ET SANS LAISSER AUCUNE TACHE. Impossible de laisser des cicatrices ou des traces.

Chaque bouteille est vendue avec garantie de donner satisfaction, prix, $1.50 la bouteille. Le remède est en vente chez les pharmaciens, ou sera envoyé par express, FRAIS D'EXPEDITION PAYES, avec toutes les directions pour son usage. Demandez nos circulaires. THE LAWRENCE WILLIAMS CO., Toronto, Ont.

LA POMME DE TERRE

ET SA CULTURE

(Suite)

Douze variétés de pommes de terre les plus productives— Moyenne de 5 années, 1900-1904.

	Rendement Moyen par acre, 1900-04 boiss.	lb.
Dr Maerker	496	19
Late Puritan	485	19
Burnaby Mammoth	483	34
Money Maker	482	41
Carman No 1	459	48
Dreer's Standard	458	55
Sabean's Elephant	464	58
Canadian Beauty	452	46
Rural Blush	337	48
I. X. L.	433	59
Pearce	433	24
Clay Rose	432	58

VARIETES HATIVES LES PLUS PRODUCTIVES

Pendant les dix-sept années passées il a été essayé à la ferme expérimentale centrale un grand nombre de variétés hâtives de pommes de terre. Aussitôt qu'une variété a été cultivée assez

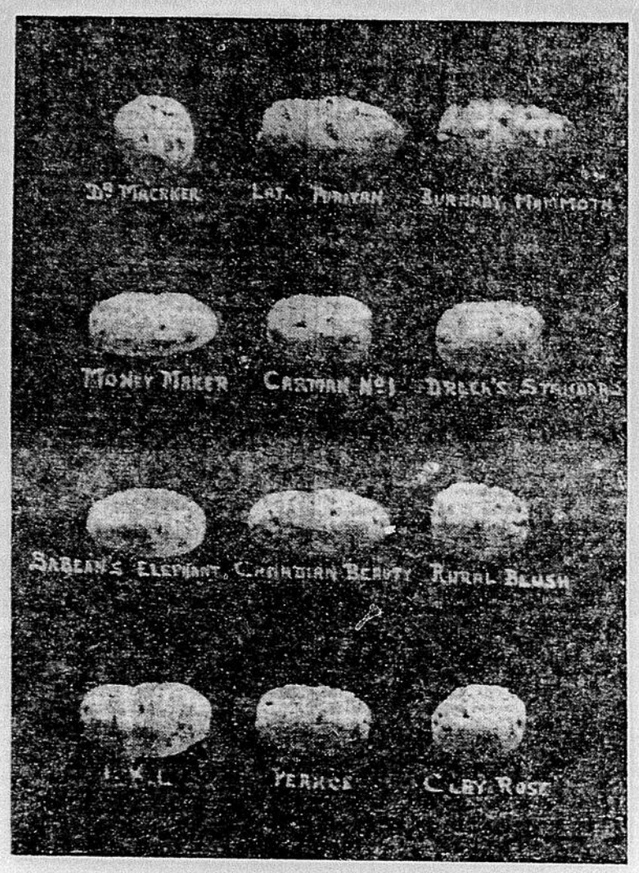

LES DOUZE VARIETES DE POMMES DE TERRE LES PLUS PRODUCTIVES. — MOYENNE DE CINQ ANNEES D'ESSAI. — FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, OTTAWA.

longtemps pour que nous puissions juger de ses mérites, nous la laissons ordinairement de côté si nous ne l'avons pas trouvée productive. Même quand une variété est passablement productive, si elle ne donne pas un rendement moyen aussi élevé qu'une autre du même type ou très semblable, nous en discontinuons ordinairement la culture. Nous faisons toutefois exception dans le cas de variétés hâtives, qui, bien que moins productives et moins hâtives que d'autres, sont quelquefois retenues en raison de leur extrême hâtivité; mais parmi ces variétés extra hâtives, nous retenons aussi ordinairement la variété la plus productive d'un certain type et laissons de côté celles à faible rendement. On trouvera dans le tableau suivant la liste des six variétés hâtives qui ont donné le meilleur rendement moyen ces cinq années passées.

	Rendement Moyen par acre, 1900-04 boiss.	lb.
1 Irish Cobbler	432	5
2 Early Elkinah	416	14
3 Vick's Extra Early	412	17
4 Rochester Rose	409	53
5 Reeves Rose	401	17
6 Rawdon Rose	383	41

Bien que, comme on le verra en comparant le tableau ci-dessus avec celui des variétés les plus productives, les variétés hâtives ne rapportent pas autant que les meilleures des mi-saison et

---

coit un échantillon d'avoine, on ne peut en recevoir aussi un de blé, d'orge ou de pommes de terre. Nous ne pourrons satisfaire à plus d'une demande envoyée par chaque cultivateur, non plus qu'aux demandes de plus d'un échantillon par maison. Les échantillons seront expédiés francs de port par la poste.

"Les demandes doivent être adressées au directeur des Fermes expérimentales à Ottawa, et on peut les envoyer quand que ce soit avant le 1er mars, date à laquelle les listes seront closes, afin que les échantillons demandés puissent être expédiés à temps pour les semailles. En faisant les demandes, on fera bien de mentionner la variété que l'on préfère, ainsi qu'une seconde variété comme alternative; et, si l'approvisionnement de ces deux variétés se trouve épuisé, nous enverrons quelque autre bonne variété à la place.

"Ceux qui demandent du maïs ou des pommes de terre, voudront bien se rappeler que le maïs n'est pas disponible pour distribution avant mars ou avril et que les pommes de terre ne peuvent être expédiées par la poste avant que tout danger de gel en route soit passé.

"Il n'est pas besoin d'affranchir les lettres ou paquets expédiés par la poste à la Ferme expérimentale à Ottawa".

extra précoce. Entre les pommes de terre hâtives longues à peau blanche, la Polaris, l'Early Puritan, et l'Early Prize White ont été les plus productives et les plus méritantes, mais elles n'ont pas produit en moyenne autant qu'aucune de celles du tableau.

D'autres variétés nouvelles essayées peu de temps et qui ont été productives sont les suivantes : Quick Crop et Northern Beauty.

VARIETES EXTRA PRECOCES

Pendant quatre ans, nous avons fait des essais d'arrachage pour voir quelles variétés de pommes de terre seraient les premières prêtes pour le marché. Pendant trois années sur les quatre, nous avons arraché deux fois par semaine, et une année, une fois par semaine, à partir de six à huit semaines après le plantage, suivant la saison et continuant pendant le mois d'août. Nous avons pris note du nombre de tubercules produits par chaque variété à chaque arrachage, de la grosseur des plus gros et du nombre des tubercules vendables. Voici les notes sur quelques-unes de ces variétés extra précoces.

Snowball — Tubercule arrondi, blanc, yeux moyens à profonds, qualité bonne; planté les trois années passées. Paraît être la variété la plus hâtive essayée jusqu'ici, mais pas très productive.

Eureka Extra Early — Variété très semblable à Snowball et apparemment presque aussi hâtive.

Burpee's Extra Early — Une des meilleures variétés extra hâtives. Presque aussi hâtive que Snowball et Eureka Extra Early et beaucoup plus productive. De forme ovale ou oblongue, de couleur rose et blanche, à yeux de profondeur moyenne. Qualité bonne. Cette variété et la Rochester Rose sont les variétés extra hâtives les plus productives qui aient été essayées à la ferme expérimentale centrale. La Pearce et la Thorburn sont très semblables à la Burpee's Extra Early, mais ni l'une ni l'autre n'ont été aussi productives. La Vick's Extra Early est plus productive, mais elle est loin d'être aussi hâtive.

Rochester Rose — Pomme de terre du type Early Rose, mais plus hâtive et beaucoup plus productive. Avec Burpee's Extra Early les deux variétés extra hâtives les plus productives essayées à Ottawa.

Blue Triumph — Cette variété et la Green Mountain se ressemblent beaucoup et elles ne sont pas identiques. Très hâtive, mais non productive et la qualité des tubercules n'est pas aussi bonne que celle de la Green Mountain.

Early Ohio — Ancienne variété estimée qui mérite bien l'estime où elle a été dans le passé. A peu près aussi hâtive qu'aucune autre; tubercules pouvoux plus secs que ceux de la plupart des variétés hâtives. L'Early Andes, l'Early Six Weeks (Six semaines hâtive), l'Early Dawn, et l'Early Market sont toutes du même type. Aucune de celles-ci n'a été aussi productive que la Burpee's Extra Early et la Rochester Rose, qui sont les deux variétés que nous recommandons.

VARIETES RESISTANTES A LA MALADIE

La "maladie" de la pomme de terre (Phytophthora), qui, certaines saisons, cause des dommages sérieux, dans certaines parties du Canada et diminue toujours plus ou moins la récolte, nous fait demander par les cultivateurs, s'il serait possible d'obtenir des variétés qui lui soient résistantes. Ce sujet a éveillé un tel intérêt ces dernières années qu'en Grande-Bretagne, il s'est formé une National Potato Society, dont l'un des buts principaux est de recueillir des renseignements concernant la maladie de la pomme de terre et pour encourager l'introduction des variétés qui sont le moins attaquées, par cette maladie. A la ferme expérimentale centrale, nous prenons chaque année, des notes sur le moment où les tiges des différentes variétés meurent. Il nous a été ainsi possible d'obtenir des renseignements passablement exacts quant à leur résistance relative à la maladie. Il est vrai que les fanes de ces variétés ont reçu des pulvérisations de bouillie bordelaise la plupart des années où ces notes ont été prises; mais les résultats moyens sont confirmés dans la plupart des cas par des notes prises sur les variétés quand elles n'avaient pas été traitées. Nous avons donc motif de dire que les variétés qui figurent dans le tableau suivant, sont les plus résistantes à la maladie quand à ce qui s'agit du feuillage. Nous n'avons pas pris note de la pourriture relative à la cave; mais la pourriture relative dans le champ avant l'arrachage a été notée et ces notes confirment les notes sur l'effet de la maladie sur les fanes. Le tableau suivant fait connaître l'immunité relative des douze variétés résistantes à la maladie les plus productives.

DOUZE VARIETES DE POMMES DE TERRE LES PLUS EXEMPTES DE LA MALADIE—MOYENNE DE CINQ ANNEES, 1900-04.

	Exemption relative approximative de la maladie 10points
DrMaerker	10
Late Puritan	8
Burnaby Mammoth	8
Carman No 1	8
Dreer's Standard	8
Sabean's Elephant	8
Rural Blush	9
Clay Rose	8
Rose No 3	8
Holborn Abundance	10
State of Maine	9
Swiss Snowflake	9

Bien que les variétés du tableau qui précède ne soient probablement pas tout à fait résistantes à la maladie, elles en sont certainement moins affectées que d'autres. Nous cultivons la Dr Maerker depuis six ans, et on peut dire qu'elle n'a présenté aucun signe de maladie, les tiges et feuilles étaient ordinairement vertes à l'arrachage. On peut en dire autant de la Holborn Abundance, qui a été très exempte de maladie, quoiqu'elle ait été plantée seize années de suite à la ferme expérimentale centrale.

On verra en consultant le tableau, que sur les douze variétés, dix sont tardives ou très tardives. Les deux autres sont mi-saison à tardives. Ceci paraît indiquer que les variétés tardives, toutefois, sont très sujettes à la maladie.

Deux autres variétés qui sont très exemptes de la maladie, que nous avons dernièrement mises de côté, sont Dakota Red et Green Mountain; la première en raison de sa qualité inférieure, et la seconde parce qu'elle était moins productive que d'autres. D'autres variétés qui sont comparativement indemnes sont American Wonder, Enormous, sir Walter Raleigh et Uncle Sam, toutes variétés tardives. La Vermont Gold Coin, variété très prometteuse essayée depuis deux ans, seulement, paraît aussi être très résistante à la maladie.

(A suivre)

LE GRAIN DU BEURRE

Le "grain" du beurre dépend de la condition des matières grasses. Quand l'ouvrage à se former dans la baratte le beurre présente d'abord l'apparence de petits granules irréguliers. Ces granules ne perdent jamais complètement leur individualité et constituent ce qu'on appelle le "grain" du beurre. Plus l'individualité de ces granules est distincte plus le grain du beurre est excellent, et si on passe à travers la masse une pièce métallique, telle qu'une lame de couteau, aucune particule grasse n'y adhérera. Le grain du beurre devient inférieur si on en baratte une trop grande quantité à la fois ou si on travaille le beurre à une température trop élevée. Le seul fait de la chauffer à un point approchant le degré de fusion détruit le grain, même quand la masse n'a pas été dérangée.

Si toute la crème est également vieille, la séparation sera plus uniforme et plus complète; mais dans certaines conditions, la grosseur des granules ne correspond pas à une séparation complète c'est-à-dire que si les granules ont atteint une certaine grosseur il ne s'ensuit pas toujours que le gras a été enlevé au même degré du lait de beurre de sorte que la grosseur des granules n'est pas un indice certain que le barattage est complet. Quand le barattage est complet, le lait de beurre devient clair et bleuâtre et il faut continuer jusqu'à ce qu'on arrive à ce résultat même quand la grosseur des granules dépasse le point de leur séparation la plus complète du lait écrémé. Plus la température est élevée lors élevé est le pourcentage de gras laissé dans le lait écrémé, et plus il entre de caséine dans le beurre.

CONSERVATION DES FRUITS

On sait combien il est difficile de conserver les fruits arrivés à maturité complète. Dès qu'un fruit est arrivé à maturité, il s'altère immédiatement et pourrit sous l'action des champignons ou des microbes vivant sur la surface.

Détruire tout au moins partiellement ces micro-organismes, ce serait prolonger d'une durée appréciable le temps durant lequel le fruit possède toutes ses qualités de goût et de parfum.

Des savants anglais ont essayé diverses méthodes susceptibles de prolonger, au-delà de nos limites naturelles, la période de bonne conservation des fruits.

La méthode qui a fourni les meilleurs résultats consiste à immerger les fruits dans de l'eau froide contenant 3 p. c. de formol. On procède de deux façons, selon que les fruits sont à pulpe molle ou à chair ferme. Dans la première cas, on plonge les fruits durant dix minutes dans la solution de formol et on les trempes pendant cinq autres minutes dans de l'eau claire, puis on les laisse égoutter et sécher. Dans le deuxième cas, on plonge simplement les fruits dans la solution antiseptique.

Les expériences ont porté sur cinq sortes de fruits: cerises, fraises, groseilles, poires, et raisins. Les fruits traités ont été mis dans une salle, à côté de fruits ordinaires, de même provenance et de date. A dater du jour où les fruits non traités se sont décomposés, les fruits traités sont restés sains: les cerises pendant 7 jours, les fraises 4 jour, les grosilles 7 jours, les poires 10 jours, les raisins 4 jours.

La méthode est d'une utilité pratique, d'une application facile et d'un succès certain.

Cela suffira pour la faire adopter par tous ceux qui ont intérêt à conserver les fruits: vendeurs, négociants consommateurs !

L'ELECTRICITE ET LES PLANTES

Le département de l'Agriculture des Etats-Unis se propose d'essayer l'effet de l'électricité sur la vie et la croissance des plantes. On est en train d'établir un laboratoire, dans la section de pathologie, où des expériences seront faites dans le but d'aider au développement des plantes au moyen d'un appareil électrique. Ces expédiées, dit "Electric World and Engineer", seront basées sur la théorie suivantes: la croissance des végétaux, qui s'arrête au coucher du soleil, continuera à avoir lieu pendant la nuit, par l'emploi d'une lumière artificielle convenable destinée à stimuler leur pouvoir de développement. Les expériences porteront en grande partie sur la laitue qui est particulièrement susceptible de subir les influences de l'électricité.

Pendant la nuit, une forte lumière sera dirigée sur les plantes; l'idée de ce procédé est de remplacer la lumière du soleil par de la lumière électrique. Il faudra probablement un an ou davantage, avant que ces expériences ne donnent des résultats réels.

TRIBUNE LIBRE

L'INDUSTRIE LAITIERE

DESCHAMBAULT, 11 — Dernièrement, nous avons eu une conférence traité de l'industrie laitière. Un petit groupe de cultivateurs avaient demandé ce monsieur dans l'espoir que par son travail, il pourrait faire fermer une fromagerie de plus de 16 ans d'existence. Pourquoi détruire l'une plutôt que l'autre ? M. Plante a prêché ce que ma plume a déjà demandé plusieurs fois au gouvernement : d'imposer une taxe assez forte aux petites fabriques combinées. M. Plante, comme moi, voudrait voir fermer toutes les petites fabriques, et que les paroisses se formassent en syndicat pour n'avoir qu'une seule et bonne fabrique par paroisse. La paroisse, dans le plus fort du lait, ne peut fournir que 1,300 livres de lait et nous avons ici cinq fabriques. Par conséquent, il y a cinq fous à payer. Voilà un bel "item" qui donne à réfléchir, n'est-ce pas ?

Un monsieur a répliqué au conférencier que tous les patrons étaient satisfaits de l'administration de nos fabriques. Je veux bien le croire. Nos enveloppes de paie nous donnent 81 pour cent livres de lait quelquefois. Si ces mêmes enveloppes nous rapportaient 50c ou 60c de plus, seriez-vous fâchés, mes confrères les cultivateurs ? Je ne le crois pas.

De plus, ce monsieur a ajouté que ce serait un dommage à faire aux jeunes gens qui ont sacrifié leur temps pour apprendre ce métier. Jusqu'à un certain point, il a raison, mais est-ce là une raison d'arrêter le progrès de l'industrie laitière ?

Voyons, bons cultivateurs, travaillons pour le progrès et mettons en pratique le proverbe qui dit : "Charité bien ordonnée commence par soi-même." Sacrifions le trop grand nombre de ces jeunes fabricants qui sont loin d'être maîtres dans leur métier, et montrons-nous à la hauteur de notre belle position de cultivateur.

Nous avons à Deschambault pour fabriquer nos 1,300 livres de lait deux fabriques combinées et 3 fromageries. Comment voulez-vous que les patrons et les fabricants puissent arriver à un bon rendement ?

Une fabrique combinée seule suffirait, donnerait plus de rendement aux patrons et paierait amplement le fabricant. Comme le conférencier l'a dit l'a démontré, l'industrie laitière est la seule planche de salut du cultivateur.

UN CULTIVATEUR.

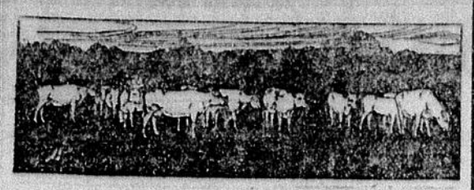

CELA PAIE D'EMPLOYER L'INTERNATIONAL STOCK FOOD

Centreville, N.B., 13 juin 1904.

International Stock Food Co., Toronto, Ont.,

Chers Messieurs,

Votre nourriture à bestiaux est ce que vous avez dit qu'elle était. Je suis très satisfait. J'achetai un cheval lorsque je vous priai de me procurer votre nourriture. Il avait le poil rude, il était maigre, mais en le nourrissant avec votre nourriture à bestiaux, il changea rapidement. Il avait l'air d'avoir gagné cinquante livres de chair en quinze jours, et son poil était brillant et doux. Je puis et je veux le recommander à tous ceux qui ont des chevaux, et à tous les éleveurs.

Sincèrement,
G. H. HARTLEY.

POURQUOI LE BON GRAIN SUR LE TAS DE FUMIER?

Si vous saviez la somme d'argent que vous pouvez économiser, tous les ans, pas l'usage de l'INTERNATIONAL STOCK FOOD, 3 RATIONS POUR UN CENTIN, nous aurions à doubler la grandeur de notre fabrique avant les vingt jours prochains. Vous le saurez tôt ou tard, mais nous voulons que vous fassiez un essai maintenant. Si votre voisin vous disait qu'un article est bon et épargne de l'argent, vous en feriez probablement l'essai. Maintenant, celui dont nous reproduisons le témoignage plus haut est aussi honnête que pourrait l'être votre voisin et il est un éleveur très habile. Il met une grande partie de son succès au crédit de l'INTERNATIONAL STOCK FOOD. Elle lui a rendu service et nous savons qu'elle vous rendra service à vous-même. Son coût est minime, seulement UN CENTIN POUR TROIS RATIONS, et nous garantissons de remettre votre argent au cas où vous ne seriez pas satisfaits des résultats obtenus.

Rappelez-vous que l'INTERNATIONAL STOCK FOOD est une préparation médicinale purement concentrée, composée de racines, graines, herbes, écorces, etc., et elle est donnée aux bestiaux par petites quantités ajoutées aux grains de la ration régulière dans le but d'aider la digestion et d'assurer l'assimilation parfaite. Ce n'est pas la quantité de grains que l'animal mange qui engraisse et relait le corps, mais c'est la partie de ce grain qui est absorbée par le système.

UNE BELLE PHOTOGRAPHIE DE "DAN PATCH," 1.55¼ GRATIS FRAIS DE POSTE PAYES.

Dan Patch, 1.55 1-4, est universellement connu comme le cheval de L'INTERNATIONAL STOCK FOOD; après avoir mangé L'INTERNATIONAL STOCK FOOD pendant six mois, il brisa huit records du monde. Ecrivez-nous immédiatement et répondez aux questions suivantes :

1o. COMBIEN POSSEDEZ-VOUS DE BESTIAUX DE TOUTES SORTES.
2. DANS QUEL JOURNAL AVEZ-VOUS VU CETTE OFFRE.

Adressez immédiatement.

Les plus grandes fabriques du Monde de Nourriture à Bestiaux

INTERNATIONAL STOCK FOOD CO.

TORONTO, CANADA 6-23

Capital payé, $2,000,000

La Couleur à Beurre Perfectionnée
de WELLS, RICHARDSON & CO.

PAS DE VASE! PARFAITEMENT EXEMPTE DE TOUTES IMPURETÉS!

Le beurre coloré avec la Couleur à Beurre Perfectionnée de Wells, Richardson & Co. ne prend jamais une teinte rougeâtre ou de brique, mais conserve toujours la belle couleur dorée du beurre de Juin.

ASSUREZ VOUS QU'ON VOUS DONNE LA VERITABLE

qui est aussi claire que le cristal, qui ne ternit jamais, et qui est vendu avec la garantie formelle d'être plus forte que les autres couleurs. En vente chez tous les pharmaciens, marchands et fournisseurs d'articles pour la fabrication du beurre.

LAQUELLE?

De quelle manière ECREMEZ-VOUS VOTRE LAIT ?

Il est parfois difficile de réaliser combien grande est la perte de crème avec les jarres et les terrines. Certaines personnes peuvent ne pas croire qu'une

ECREMEUSE U. S.

Ecrème aussi parfaitement pour augmenter leur rendement de beurre D'UN QUART OU PLUS. Mais c'est un fait. Ceux qui s'en servent le disent. En voici un exemple de tous les jours.

ALTURAS, CAL., 1er Sept. 1905.

"L'Ecremeuse U. S. surpasse toutes les autres par sa facilité de fonctionnement et son écrémage parfait. Quand nous avons eu la No 7, nous faisions 40 livres de beurre parsemaine, avec des terrines. La première semaine que nous avons eu l'Ecrémeuse, nous en avons fait 60 livres, et avec moins de travail—Kelly Bros."

Pour autres preuves écrit à pour notre intéressant catalogue gratuit. Circulaires et Correspondances en français.

Vermont Farm Machine Co., Bellows Falls, Vt.

18 Entrepots situés dans les principaux centres des E-U. et du Canada.

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT, 10 PLACE D'YOUVILLE, MONTREAL. Représentant, dans la Province de Québec, de grandeurs pour beurreries. Tient aussi en stock des moules pour supplémentaires pour formats de beurreries et de fermes des écremeuses U.S.

50 Ans de Succès! LINIMENT GENEAU

Plus de FEU! Plus de TARES!

MARQUE DE FABRIQUE

SEUL TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil. Guérison rapide et sûre des Bolleries, Molettes, Ecarts, Foulures, Vestigons, Engorgements des Jambes, Suros, Eparvins, etc.

DÉPÔT : 165, Rue St-Honoré, Paris ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.

Courrier de St-Jean

Vol avec effraction — Assemblée de médecins.

ST-JEAN, 16. — Samedi matin, le magistrat de district est venu à Saint-Jean et a entendu la cause de Maxime Blais, accusé de vol avec effraction, la nuit, chez l'épicier J. Chartier. Vu la jeunesse de l'accusé et certaines autres circonstance atténuantes, il n'a été condamné qu'à deux mois de prison.

—Le nommé Lépine qui avait tenté l'été dernier, de mettre le feu à notre église catholique et qui, d'après l'avis des médecins, avait été envoyé à l'asile St-Jean de Dieu pour y subire un traitement, est maintenant guéri et a comparu devant le magistrat. Il a plaidé l'irresponsabilité de ses actes au temps de son offense et a été acquitté.

ASSEMBLEE DE MEDECINS

Une assemblée de l'association médicale des comtés de Chambly, Iberville, Laprairie, Napierville et Saint-Jean a eu lieu, vendredi dernier, à l'hôpital de Saint Jean.

Parmi les médecins présents, on remarquait MM. les docteurs H. Moreau, président; J. L. Duval, E. M. Chevalier, G. Tassé, H. Gaudreau, J. A. Sarrazin, A. Bouthillier, H. Guy, etc., etc.

Le docteur G. Tassé lut un travail sur le traitement des hémorragies internes et le docteur H. Gaudreau fit une jolie étude sur l'influence de l'âme sur le corps au point de vue médical".

Après la lecture, une discussion animée eut lieu sur les sujets traités, et l'on vota des félicitations aux deux conférenciers.

La prochaine assemblée de l'association aura lieu dans la dernière semaine de février. Des sujets intéressants seront traités par MM. les docteurs A. Laurendeau, de St-Gabriel de Brandon; E. N. Chevalier, d'Iberville, et A. Bouthillier, de St-Blaise.

L'association remercia les Révérends Sœurs Grises d'avoir bien voulu mettre leur grande salle à la disposition des médecins.

—Il y aura ce soir une mascarade au patinoir de M. Leblanc, rue Saint-Jacques.

Courrier de St-Jérome

ST-JEROME, 16 — Samedi avant-midi, après l'arrivée du convoi de Montréal, a été chantée une messe de requiem pour le repos de l'âme de l'hon. M. H. Préfontaine, à la demande de sa famille ici. Un chœur puissant a très bien exécuté la messe de Perreault. Les assistes étaient MM. Ed. Dufresne et Marin, de Montréal; N. Forest, Jos. Fortier et J. A. C. Ethier, Ste-Scholastique, M. C. E. Marchand tenait l'orgue.

Nous avons remarqué dans la nef l'hon. M. Damien Rolland, M. L. J. Archambault, les fils de l'hon. ministre défunt, MM. S. J. B. Rolland, Henri et Jean Rolland, et les principaux citoyens de St-Jérome.

POUR UNE PIASTRE

Vous recevrez par la malle :

1. Une sonde trayeuse, avec direction et le traitement de toutes les maladies du pis et des trayons.
2. Le Petit Livre d'Or qui traite de toutes les maladies du cheval, de la vache, du mouton, du porc, des volailles et du chien.
3. Les secrets de la chasse, pour renards, belettes, bêtes puantes, fouines, visons, Rats-musqués et loutre avec direction et composition de l'Onguent à pièges à renards, et du poison à renards ainsi que des drogues à pièges pour les autres bêtes à fourrures.

PHARMACIE VETERINAIRE DU
Dr GRIGNON
STE-ADELE, P.Q. 8-j-n-o

FRUITS ET FLEURS

UN LIVRE NOUVEAU, UNIQUE ET ORIGINAL, le plus beau et le plus complet de ceux jamais publié; contient 80 PLANCHES COLORIEES, illustrant en couleur d'après nature, 152 variétés d'arbres fruitiers et d'ornement, plantes fleurs, etc., adaptés au climat de cette province. Une édition qui a coûté $5,000.00. Indispensable à tout planteur et que vous pouvez vous PROCURER GRATIS, en écrivant pour conditions de distribution à LA CIE. DERY & FILS, Montréal. SUPERBE CATALOGUE en français, 68 pages, envoyé GRATIS aux planteurs.

$37.75 PAR SEMAINE

Tel est le salaire que se fait un de nos représentants, un autre $27.40 — plusieurs de $20 à $25 par semaine. Tout ce qu'il faut pour nos représenter est fourni gratis. Nous avons le meilleur choix d'arbres de la province. Nous voulons de bons représentants sérieux partout. Ecrivez-nous pour conditions spéciales, offres avantageuses. Nos représentants réussissent où les autres échouent. Il y a une raison !!! Ecrivez-nous et nous vous la donnerons.

CHESLEY & FILS, Montréal. 51-52

LE DECORVAGE PREVIENT TOUTE PERTE

Les têtes à cornes sont dangereuses et font une ménage constante parmi les personnes et les autres animaux. Décornez-les rapidement et presque sans douleur avec l'Appareil Kyatone. Tout est fait en 30 minutes. Pas une machette et pas de feu. Les vaches donnent plus de lait, les jeunes taureaux font du meilleur bouf. Demandez notre petit livre.

R. G. McKENNA, Potton, Ontario, Can. 1-3-85

Moteur à Pétrole "LAIR"

Fonctionne tout aussi bien avec l'huile à charbon qui coûte 40 p.c. meilleur marché que la gazoline et ne présente aucun danger. Demandez notre catalogue.

PAUL LAIR,
1240 Rue Notre-Dame, Montréal.
8-j-n-o

CONVENTION LAITIERE

Elle a lieu à Peterboro, Ont.— Discours très intéressants— Les progrès accomplis

CONSEILS AUX ELEVEURS

L'ASSEMBLEE EST UNE DES PLUS IMPORTANTES DANS L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

PETERBORO, 11. — Au delà de trois cents délégués, venant de toutes les parties de l'Est d'Ontario se sont réunis hier pour la trente-neuvième convention de la "Eastern Ontario Dairymen's Association". D'autres délégues sont encore attendus et l'on croit que près de cinq cents prendront part à cette convention, la plus belle dans l'histoire de l'association.

La convention tient ses séances dans la nouvelle salle de l'Opéra. La liste des conférenciers comprend les hommes les plus compétents au Canada en matière d'agriculture.

Hier matin, à 10 heures, le maire Bert a souhaité la bienvenue aux délégués. M. D. Deberyshire, M.P., président de l'association a répondu à l'adresse et prononcé le discours d'ouverture.

M. C. F. Whitley, du département de l'agriculture a donné ensuite une conférence sur l'élevage des animaux et le moyen de les juger. M. Whitley déclare que dans Ontario il y a un grand nombre de cultivateurs qui possèdent des vaches qui ne leur rapportent aucun profit.

A la séance de l'après-midi M. J. H. Grisdale, de la ferme Expérimentale d'Ottawa a surtout traité des soins qu'il faut donner aux vaches et du choix des vaches laitières. M. Grisdale est d'avis que la production du lait dépend de la nourriture; de là l'orateur traite de la nourriture à donner aux vaches. M. Henry Glendenning, de Manville, a parlé dans le même sens.

L'assistance à la séance du soir a été très nombreuse. Tout Peterboro était là pour entendre MM. E. Bradburn, M. A. L., R. R. Hall, M. H., le maire Bert et Warden Buck, MM. G. C. Creelman, président du collège d'Agriculture d'Ontario, à Guelph, l'hon. Nelson Monteilly, ministre de l'agriculture, et M. Geo. A. Putman, surintendant des sociétés de cultivateurs ont longuement traité des sujets soumis aux délégués.

Dans son discours, le président a fait le relevé suivant: Pour 1905 il y a eu 2,121,101 boîtes de fromages

EXPORTEES DE MONTREAL

à la fin de la navigation, il pouvait y en avoir au Canada 450,000 boîtes, soit en tout 2,600,000 boîtes de fromage manufacturées au Canada en 1905, représentant une valeur de $22,000,000.

Le beurre exporté vià Montréal, se monte à 573,449 paquets qui joint à 125,000 paquets en entrepôts forme 700,000 paquets évalués à $9,000,000.

Le commerce du bacon a produit en 1905 $15,000,000.

En résumé 1905 a un excédent sur 1904 de $10,000,000 pour le beurre, le fromage et le bacon. Le président termine son discours par des considérations générales sur l'industrie laitière et les progrès futurs.

COMMERCE

FARINE—Marché plus actif et ferme, ce matin. La demande pour la farine de blé d'hiver est assez limitée, car les acheteurs en sont suffisamment approvisionnés pour le moment. Nous cotons: patentes de blé du printemps, Manitoba, $4.60; fortes à boulangerie, $4.20; patentes de blé d'hiver, $4.25 à $4.50; straight rollers, $3.90 à $4.00; straight rollers en sacs, $1.85 à $1.95; extras, $1.65 à $1.75; farines d'avoine, $2.25 à $2.30 le sac; farines de blé d'Inde, $1.45 à $1.50 le sac.

FOIN PRESSE.—Le ton du marché est ferme avec assez bonne demande. Nous cotons: No 1, $8.30 à $9.00; No 2, $7.25 à $7.50; mélange de trèfle, $6.00 à $6.50; trèfle pur, $5.75 à $6.00 la tonne au char.

BASSE-COUR—Marché tranquille, prix soutenus. Nous cotons: dindes, 12c à 15c; canards, 10c à 11 1-2c; poulets, 9c à 10 1-2c; oies, 9c à 11c.

VIANDES — Marché tranquille, prix soutenus. Nous cotons: bœuf de choix de l'Ouest, quartiers de derrière, 7c à 8 1-2c; quartiers de devant, 4c à 5c; bœuf ordinaire, quartiers de derrière, 4c à 5c; quartiers de devant, 2 1-2c à 4c; agneau, 7 1-2c à 9c; mouton, 6c à 8c; veau, 6c à 9c la livre.

MARCHE AUX PROVISIONS.

Comme nous le disions hier, le porc frais a fait une avance de 25c le 100 lbs. Ce matin, quelques lots pesés aux chars ont été vendus $7.00 à $7.25 le 100 lbs. Le marché local, pour le porc frais, a aussi montré quelque vigueur, en sympathie avec le marché au porc frais sur pied. La demande a été bonne. Nous cotons maintenant comme suit: — porc frais de l'abattoir, $9.50 à $9.75; porc frais de la campagne, $8.75 à $9.25 le 100 livres.

MARCHE BONSECOURS

Peu de produits aujourd'hui, et voici les cotations officielles de la matinée:

VIANDES — Sirloin roast, 1ère qualité, 15c à 16c; 2e qualité, 10c à 12c; tenderloin roast, 1ère qualité, 12 1-2c à 15c; 2e qualité, 10c à 12c; rib roast 1ère qualité, 12 1-2c à 15c; 2e qualité, 10c à 12 1-2c; MOUTON, carcasse, 9c à 11c, quartiers de devant, 8c à 9c; quartiers de derrière, 10c à 11c, VEAU, carcasse, 8c à 11c; quartiers de devant, 8c à 10c; quartiers de derrière, 12c à 15c; AGNEAU, quartiers de devant, 9c à 10c; quartiers de derrière, 12 1-2c à 15c.

BASSE-COUR — Dindes, 15c à 16c la livre; pigeons, 30c à 35c le couple; poulets, 12c à 13c; oies, 12c à 13c; canards, 14c à 15c; pluviers, $4.50 la douzaine; poules des prairies, $2.25 le couple.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre, 1er choix, 26c à 28c; qualités inférieures, 23c à 24c; œufs strictement frais, 40c la douzaine; œufs d'automne, 25c à 28c; chaulés, 20c; fromage, 15c à 16c; sirop d'érable, 75c le gallon; sucre d'érable, 10c; miel, 10c la livre.

FRUITS — Pommes fameuses extra, $4.00 à $4.25; Baldwin, Spies, greens, russets et autres variétés d'hiver, $4.50 à $5.50 le quart.

LEGUMES — Patates, 60c à 65c le sac; oignons, $1.00 à $1.25 le sac; carottes, 50c le sac; choux-fleurs, $1.00 à $1.25 la doz; navets, 60c le sac; betteraves, 60c le sac.

CALENDRIER FINANCIER

Nous accusons réception du calendrier financier de Montréal, pour l'année 1906.

Cette brochure est publiée par M. Norman Binmore, de Hartshorne, Rogers et Battelle, courtiers de New-York. Elle contient des renseignements précieux pour les hommes de la finance.

LE TORONTO RY

Recettes des tramways de Toronto pour la semaine finissant le 13 janvier:

		Augmentation
Dimanche	$4,026	$ 958
Lundi	7,805	993
Mardi	7,806	808
Mercredi	7,837	1,323
Jeudi	7,922	1,145
Vendredi	8,076	1,163
Samedi	9,113	1,053
Total	$52,705	$7,423

LE TOLEDO RY

Recettes du Toledo Ry pour la semaine finissant le 7 janvier: 1906, $23,952.08; 1905, $21,441.39, soit une augmentation de $2,510.69 égale à 11.7 pour cent.

LE TWIN CITY

Pour la première semaine de janvier, les recettes du Twin City ont été de $90,932. C'est une augmentation de $9,447 ou 11.58 pour cent sur la période correspondante, l'an dernier.

LE NORTHERN OHIO

Pour l'année 1905, les recettes brutes du Northern Ohio ont été de $963,186.96, augmentation de $67,455.96 sur l'année précédente. Le surplus net est de $179,033.10, soit $34,966.14 de plus qu'en 1904.

MARCHES

MARCHE DE QUEBEC

GRAINS ET FARINES		
Avoine 34 lbs ord	0 42	0 43
Orge ord. par 48 lbs	0 70	0 75
Orge à Dreche	0 79	0 80
Blé-d'Inde	0 60	0 65
Sarrazin	0 75	0 80
Farines.		
Patente d'hiver	4 25	4 50
Patente Man	5 30	5 40
Stght Roller	4 20	4 3.
Extra p. brl	0 00	4 00
Superfine p. brl	3 90	3 90
Far. de boul. grl	4 80	4 80
Patent Hung. 98 lbs	2 60	2 65
Far fortes à levains	0 00	2 30
Patent d'Ontario	0 00	2
Straight Roller	0 00	2 00
Extra	0 00	1 85
Superfine	1 80	1 80
Fine	1 75	1 75
Son, par 100 lbs	0 00	0 95
Gru blanc	1 25	1 30
Moulée d'avoine	0 00	1 40
Avoine roulée	0 00	2 45
Barley	1 90	2 00
Farine de blé-d'Inde	1 35	1 40
PROVISIONS		
Bœuf salé mess 200 brl	00 00	15 50
Lard Short cut brl	0 00	19 50
Lard clear Back	22 00	22 50
Clearfat	00 00	20 50
Porc abattu p. 100 lbs	0 00	9 25
Cottolene seau 20 lbs	0 8 1-4	0 00
Cottolene, tin 10 lbs	0 8 1-4	0 00
Cottolene, tin 5 lbs	0 8 3-4	0 00
Cottolene, tin 3 lbs	0 8 1-2	0 00
Pommes de terre		
Par lot de char par sac	0 00	0 00
Par jobs pr sac	0 00	0 00
Fèves:		
Blanches triées, pr 60 lbs	1 70	1 75
Yellow Eye	2 50	3 00
Prov. de Québec	2 50	3 00
Fourrages		
Foin pressé nov. Nolton	0 00	10 00
Foin pressé No 2 Nolton	0 00	9 25
Paille pressée, tonne	7 50	7 00

PEAUX — Prix payés aux bouchers—Peau verte No 1, pour 100 lbs, $11.50; peaux vertes No 2, 100 lbs, $10.50; peaux vertes No 3, 100 lbs, $10.50; Bull, 100 lbs, 66c à 85c; peaux agneau, 80 à 85c; peaux mouton tondu, 40c; peaux veaux, lb, 10c à 12c; Hamilton No 1, insp., $7.50; No 2, $6.50; Toronto No 1, $7.50; No 2, $7.50; Montréal, No 1, $7.50; No 2, $6.50; No 3, $5.50. Ces prix sont ceux de l'ouest.

PELLETERIES — Bête puante, noire, $1.20 à $1.50; bête puante rayée, 25c à 75c; chat sauvage, 30c à $1.50; castor d'outremer, d'hiver, $2.50 à $8.00; carcajou, $3.00 à $4.56; loup cervier, $1.50 à $5.50; Loutre, qualité sup, $10 à $35.00; martre claire, $2.00 à $3.00; martre foncée, $3.50 à $10.00; martre du Labrador, $5.00 à $30.00; ours noir, grd. p. pièce, $4 à $15.00; ourson, p. pièce, $2.00 à $5.00; pécan, $4.00 à $5.00; renard croisé, $1.75 à $8.00; renard rouge, $1.75 à $4.00; rat musqué d'automne, 8c à 20c; rat musqué d'hiver, 15c; rat musqué du printemps, 22c; vison pâle, 75c à $4.00; vison foncé, $2.50 à $6.00.

PRODUITS DE LA FERME

BEURRE—Frais de laiterie, 21 à 28c; crèmeries, choix, lb., 24 1-2 à 25c; second choix, lb., 23 1-2 à 24c.

FROMAGES — Frais, 12 à 12 1-2c; vieux, 13 à 14c.

DIVERS—Oeufs frais, 24 à 25c; œufs mirés, 22c; œufs chaulés, 21 à 22c; sucre d'érable, livre, 7c; sirop d'érable, gal., 60 à 80c; porcs vieux abattus, $8.25 à $8.50; porcs jeunes abattus $8.25 à $8.75.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

Le marché n'a pas été considérable. Les prix étaient assez élevés:

Le bœuf, à 6 à 10c; lard, à 10 à 12c; mouton, à 75c le quartier; dindes, à 16 à 18c la livre; poulets, à 75c à $1.00 le couple; oies, à 80c pièce; lièvres, à 20 à 25c le couple; œufs, à 30 à 40c la doz; œufs mirés, 25c la doz.; beurre, 25 à 28c la livre.

LEGUMES.—Patates, $1.65 la poche; carottes, 50c le minot; oignons, $1.00 le minot; navets, 25c le minot; betteraves, 50c le minot; céleri, 50c doz; choux, 60c à 70c la doz; fèves, $1.60 le minot; pois, $1.20 le minot.

GRAINS.—Avoine, 85c la poche; sarrazin, 60 cts le minot; moulée, $1.00 la poche.

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS.—Orge, par minot, 70 cts; Blé par minot, $1.25; Pois, par minot, $1.20; Avoine, par minot, 43 cents; Sarrasin par minot, 65c; Blé-d'Inde, par minot, 65 cts; fèvres, par minot 2.00

FARINES.—Kewatin, le sac $2.50; Hungarian, le sac, $2.75; High Loaf le sac, $2.50.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot,50c; pommes, le baril $4.50 à $5; betteraves, le minot 40c, Carottes, le minot, 30 cents; Oignons la livre 0.05; Oignons le paquet 5 cents; Ail la douzaine 10 cents. Fèves, la pinte, 10 cents; persil le paquet 5c; radis, le paquet, 5 cts, navets le minot 30c; laitue 30cts la douzaine.

VOLAILLES ET GIBIER Poulets 15c poules la livre, 12c, dinde, la livre, 22 cts; Canards, la livre, 0.12; Oies, la livre, 0.12;

VIANDES—Lard, par 100 livres, 6.50 à 7.00; lard par livre, 11 cents; Lard salé par livre 0.12; Bœuf, par 100 livres, 8.60; Bœuf par livre, quartier de devant, 5 à 8c; boeuf par livre, quartier de derrière, 6 à 10c; Agneau, la livre 12c; mouton la livre, 10 cents jambon et bacon, la lb. 15c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme, 25c; beurre de crèmerie, 28c; ferme, 26c; beurre de crèmerie, 28c; fromage, 0.16; œufs en caisse, 25cts; œufs frais, 30c; saindoux, 13c; sucre, par livre, 0.10; Sirop, le gallon, 1.00; Miel en gâteaux, la livre, 0.15; Laine en écheveaux, la livre, 0.60; Savon, la livre, .5c; peaux vertes, 7c à 7 1-2c la lb.; peaux salées, 8c à 8 1-2c.

FOIN—Foin pressé, à la tonne, 12.00, $10 à $11; foin non pressé, $7.00 la tonne.

BOIS—Bois mou, la corde $3.30; Bois franc, la corde $4.50 à 5.00.

MOULEES.—Moulées de maïs, $1.20; son, $1.00; gru, $1.20.

MARCHE DE JOLIETTE

GRAINS. — Avoine par minot, 42c à 45c; orge par minot, 95c à $1.00; pois par minot, $1.30 à $1.40; sarrasin 50 lbs. 60c à 65c; blé-d'Inde par minot, 85c à 90c.

VIANDES.—Lard par 100 lbs, $9.50 à $10.00; lard frais, par lb, 11c à 12c; lard salé, par lb, 12c à 13c; bœuf, par lb, 6c à 8c; mouton, 8c à 9c.

VOLAILLES. — Poules par couple, 80c à 90c; poulets par couple, 60c à 70c; dindes par couple, $2.25 à $2.50.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, 2 minots, 80c à 90c; navets par minot, 25c à 35c; Carottes, par minot, 25c à 30c; oignons par minot, 75c à 80c; oignons par tresse, 15c à 18c; ail par tresse, 20c à 25c; fèves par minot, $1.35 à $1.60; choux la pomme, 5c à 6c; noix par minot, 50c à 55c.

LAITERIE ET DIVERS. — Beurre frais par lb, 25c à 28c; beurre salé par lb, 22c à 25c; œufs par douzaine, 25c à 30c; Saindoux par lb, 12c à 14c; sucre par lb,8c à 9c; Miel par lbs, 10c à 12c; Laine par lb, 50c à 60c; laine en éveveaux par lb, 60c à 65c; savons, 5c à 6c; peaux, par lb, 9 1-2 à 10c; foin par 100 bottes, $6.00 à $6.50; foin par botte, 8c à 10c.

MARCHE DE ST HYACINTHE

PRODUITS DE LA FERME.—Beurre frais, la lb, 24c et 25c, beurre salé, la lb, 20c; œufs frais, doz. 16c et 17c; fromage, lb, 10c et 15c; savon, 6c et 10c; patates minot, 30c et 40c; oignons, minot, $1.90 et $2.00; miel coulé, 10c et 12c; miel en gateaux, 15c et 18c; sucre d'érable, lb, 12 1-2c; sirop d'érable gal., $1.00; graisse, 14c

DIVERS. — Tabac en feuille, 15c et 20c; paille le 100 bottes, $1.75 à $2.20; foin le 100 bottes, $6.50 et $7.00; foin pressé, $7.50 et $8.00.

VIANDES. — Bœuf la lb, 5c; bœuf le 100 lb, $6.00; porc frais, 9 et 10c; lard, 8c; mouton, le quartier, $1.25; Agneau, le quartier (rare), $1.50.

VOLAILLES. — Dindes la livre, 12c et 15c; poules, couple, 75c; poulets couple vivants, 70c et 90c.

GRAINS. — Blé, minot, 90c; blé-d'Inde, minot, $1.00; avoine, minot, 65c et 70c; Sarrasin, minot, 60c et 70c; orge, minot, 60c; gaudrioles, 45 cents.

MARCHE D'OTTAWA

GRAINS — Avoine, par minot, 35c à 37c; orge, 50c; blé, 80c à 90c le minot; pois, 75c à 85c; sarrasin, 50c à 55c.

VIANDES — Lard, par 100 livres pesant, $7.25 à $8.25; lard frais, par livre, 15c; lard salé, 12c à 13c; bœuf, par cent livres, $4.50 à $5.50; mouton, 8 à 9c la lb.; agneau, 13 à 16c lb., veau, 5c à 7c lb.

LEGUMES ET FRUITS—Citrons, doz., 15c à 20c; citrons, boîte, $5 à $5.50; oranges, boîtes, $3 à $3.50; oranges, doz., 10c à 40c; atacas, 10c à 15c la pinte; patates, 75c le sac; oignons, le sac, 90c à $1.00; fèves, $1.75 à $1.85 le sac, 5c la lb.; pommes, $2.50 à $4 le baril; 10c à 15c gall.; salade, la doz., 60c; persil, le paquet, 5c; ail, la doz., 10c; fèves, la pinte, 10c; betteraves, au paquet, 5c; navets, le sac, 30c.

VOLAILLES—Dinde, la pièce, $1.35 à $1.75; à la livre, 16c; poules, couple, 85c à 75c; oies, pièce, 75c à $1.00; canard, $1.25 à $1.50; pigeons, 25c le couple.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme, la livre, 20c à 24c; œufs, par doz., 30c et 35c; sucre, la livre, 10c; fromage, la livre, 14c; miel en gâteaux, la livre, 10c à 15c; miel coulé, 8c à 10c; saindoux, 13c.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $10; foin non pressé, de $8 à $10.

PAILLE—Paille pressée, la tonne $5.50 à $6.50; paille, $4.50 à $5.00.

Chevaux, bois de corde, vaches à lait, animaux de boucherie, peaux — Pas de changement.

MARCHE DE NICOLET

Oeufs, 18 cts; beurre, 25 cts; avoine 50 à 45 cts; pois, $1.00; patates, 35 à 40 cts; blé-d'inde, 85 cts; sarrazin, 50 cts; dinde, $1.40 la pièce; poule, $1.00 le couple; poulets, 90 cts, le couple; miel coulé, 12 cts la livre; miel en gâteau, 12 cts; sucre du pays 10 cts; sirop d'érable, $1.00; tabac, 15 à 20 cts; peaux, No. 1., 12 cts; No. 2., 11 cts; No. 3., 10 à 9 cts; savon, 4 cts; saindoux, 10 cts; fèves, $1.50 le minot; pommes, $1.25 le quart ou 3 minots; foin en abondance, $5.50 le cent.

Beurre, 23 cts; fromage, 11 1-2 cts

Vaches laitières, $25.00 en montant. Chers de 1ère qualité.; Légumes en abondance, se vendent à un prix rémunérateur.

Chers non recherchés.

Bois de cordes, $1.25 le pied, bois franc, bois mêlé 80 cts le pied. bardeaux, $2.00; planches, épinette, $15 le mille pieds, pruche, $12.00 le mille pieds, pin, $20.00 le mille pieds.

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont à la hausse, comme on le verra par les cotations suivantes:

BOEUF—(gros)1ère qualité, 8c à 9c; 2ème qualité, 6c à 8c, (détail) 1ère qualité, 8c à 15c; 2ème qualité, 5c à 10c

AGNEAU—(gros)1ère qualité, 10c à 12c, 2ème qualité, 9c à 10c; (détail), 1ère qualité, 10c à 15c, 2ème qualité, 8c à 10c.

MOUTON—(gros)1ère qualité, 8c à 10c, 2ème qualité, 6c à 9c; (détail) 1re qualité, 8c à 12c, 2ème qualité, 7c à 8c.

VEAU(gros)1ère qualité, 10c à 12c; 2me qualité, 7c à 10c; (détail), 1ère qualité, 12c à 15c, 2ème qualité, 8c à 10c.

PORC— Porc sur pied, $6.50 à $6.75 le 100 livres, porc frais, (gros) $8.75 à $9.00 le 100 livres, (détail) 11c à 12c la livre.

JAMBON—(gros)12c à 13c (détail), 15c

BEURRE—(gros)24 1-2c à 25c; fancy 22c à 22 1-2c; dairy, 22 1-2c à 23c en rouleaux; (détail), 26c, fancy, 28c, dairy, 24c enrouleaux.

FROMAGE—Au détail, 13c et 14c la livre.

OEUFS—(gros)28c et 29c, choix 21c, chaumés; (détail), 30c et 35c, choix; 23c chaumés.

BASSE-COUR—Dindes, 17c, poulets 12 1-2c, canards, 15c, pigeons, (jeunes), 35c le couple, pigeons, (vieux), 30c le couple, poules, 11c, oies, 12c.

FRUITS ET LEGUMES

POMMES — Baldwin, $3.00 à $4.00; Spy, $3.00 à $4.00; Racette, $3.00 à $4.00; fameuses extras, $5.00 au détail; Ben Davis, $3.50; Scotch Winter, $3.00.

PATATES (gros), 55c le 90 livres au char; (détail), 65c le 90 livres; Carottes, 35c à 50c le sac; betteraves, 35 cents à 50 cents le sac; oignons, 75c à $1.00 le sac; choux, 0c à 75c le quart, navets, 50c le sac.

MARCHE DE ST-JEAN

Avoine, par poche, 80c à 85c; pois le minot, $1.10 à $1.25; orge, 45c à 50c; sarrasin, 52c à 63c; fèves, $1.50 à $1.60; blé-d'inde, le minot, 95c à $1.00; farine de famille, $2.80 à $3.00; œufs, par douzaine, 28c à 32c; beurre, en tinette, 23c à 25c; beurre frais, par livre, 25c à 30c; graisse, par livre, 12c à 15c; sirop d'érable, $1.00 à $1.20; sucre d'érable, la livre, 10c à 10c; patates, par poche, 70c à 80; lard frais, par 100 livres, $8.50 à $9.00; bœuf, $8.50 à $9.00; poulets, le couple, 80c à $1.00; dindes, $2.50 à $3.00; poules, le couple, $1.00 à $1.25; oies, $2.00 à $2.50; foin, par 100 bottes, $6.00 à $6.50; paille, $2.00 à $3.00; moulée, par 100 livres, $1.20 à $1.30; gru,$1.00 à $1.13.

MARCHE DE ST JEROME

GRAINS.—Avoine, par minot, 90 cts la poche.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates, la poche, 45 cts; pommes, le baril, $2.00; betteraves, 60 cts le minot; carottes, 35 cts; oignons, la livre, 3 cts; oignons, le paquet, 10 cts.

VOLAILLES ET GIBIER.—Poulets, 11 cts la livre; dindes, 16 cts; poules, 80 cts le couple.

VIANDES.—Lard, par 100 livres, $8.00; lard, par livre, 11 cts.; lard salé, par livre, 11 cts; bœuf, par 100 livres, $4.25 à $4.50. Bœuf, par livre, quartier de devant, 4 à 6c; bœuf, par livre, quartier de derrière, 7 à 9.

LAITERIES ET DIVERS.—Beurre de ferme, 22 cts; beurre de crèmerie, 27 cts; fromage, 13 cts; œufs frais, 30 cts doz.; saindoux, 14 cts.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, $8.00, 1er; $7.25, 2e qualité.

BOIS.—Bois franc, la corde, $2.00 à $2.25, bois de 2 pieds.

MARCHE DE SOREL

Oeufs 25c, frais, 30c; beurre 25c; avoine 40c; pois, $1.25 et $1.10; patates, 40c à 45c; blé-d'Inde, 45c à 55c le minot; sarrazin, 55c; dinde, 17c la livre; poule, couple 75c à 80c; poulets, 70c à 75c; miel coulé, 10c; miel en gateau, 11c et 12c, sucre du pays, 9c; sirop d'érable, pas; tabac, de 10c à 25c; peaux, 10c; savon, 5c, saindoux, 12c à 18c; fèves 10c la pinte; pommes, de 75 cents à $3.50.

BEURRE—20c à 22c.

FROMAGE—13c à 14c.

MARCHE DE VALLEYFIELD

Grains: Orge, par minot, 60c; pois, par minot, $1.10; avoine, par minot, 45c; sarrazin, par minot, 60c; blé-d'Inde, par minot, $1.00.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates, le minot, 30 cents; fèves, la pinte, 7 à 8c.

VOLAILLES ET GIBIER.—Poules, 85c.

VIANDES.—Lard, par 100 livres, $9.00; bœuf, par 100 livres, $4 à $5.50.

LAITERIES ET DIVERS.—Beurre de ferme, 23c; œufs, en caisse, 28c; œufs frais, 32c.

BOIS.—Bois, franc, la corde, érable, $6.00.

MARCHE DE BOSTON

Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 392 chars de foin et 8 chars de paille. 141 chars de ce foin étaient destinés à l'exportation.

Semaine correspondante l'an dernier, 249 chars de foin et 12 chars de paille, dont 5 chars de foin pour exportation.

Nous pensons qu'il y a un peu d'amélioration dans les prix pour les meilleures qualités, mais il n'y a aucun changement dans les prix des qualités inférieures.

Le marché pour la paille de seigle est tranquille et sans changement.

Les recettes pour l'année 1905 ont été de 14,764 chars de foin et 737 chars de paille 2,215 chars de ce foin étaient destinés à l'exportation.

Les recettes pour l'année 1904 ont été de 15,521 chars de foin et 990 chars de paille dont 1,928 chars de foin pour exportation.

Nous cotons:

Foin, choix, $16 à $16.50; foin No 1, $15 à $16; foin, No 2, $13.50 à $14.50; foin, No. 3, $11 à $12; foin, trèfle mêlé, $13 à $13.50; foin, trèfle, $12.00 à $12.50; paille de seigle liée, $13; paille de seigle en balles, $10 à $11; paille d'avoine, $8 à $9.

A NATICK R. I.

—M. et Mme Philippe Veilleux, hôtelier de Prospect Hill, ont eu la douleur de perdre leur jeune fille, Claire, décédée après une très courte maladie. Cette mort soudaine a affligé les nombreux amis de la famille Veilleux. Les funérailles, sous la direction de M. Archambault, d'Arctic, R. I., ont eu lieu samedi à 2 heures. Le Rév. M. Péloquin, de l'église Saint-Joseph a récité les prières de cette circonstance. Le corps a été inhumé au cimetière Saint-Joseph, à Arctic.

Nous avons remarqué parmi les assistants: M. et Mme Jos. Gagnon, Melles Laurina, Mme S.-D. Martilly, Jos. Salvas, tous d'Arctic, R. I., Mme Eliz Larocque, Mme Chas. Huard, M. et Mme J. Bte Forcier, M. Henry Forcier, M. Hector Dorcier, de River Pt; M. et Mme Alma Salvas, de Central Falls, et autres.

Les porteurs étaient MM. Roméo Robert, Charles Thomasset, Oliva Hébert et B. Gagnon.

Nos condoléances à la famille.

A LOWELL MASS

Mme Veuve Valéda Joyal, de West-Kenwood, est très affligée par la disparition de son fils Eliot, âgé de 13 ans, qui n'est pas reparu chez elle depuis lundi de la semaine dernière.

Quand la pauvre femme est retournée au domicile après sa journée de travail dans les filatures Merrimack, une fillette du voisinage est venue lui remettre une courte missive que le fils avait laissée ce matin-là en partant pour un endroit inconnu.

Cette note disait:

"Chère maman,

"Je m'en vais trouver de l'ouvrage pour vous aider, car je sais que vous gagnez que $6 par semaine et quand vous payez ma pension et la vôtre il reste à peine de quoi vous vêtir. C'est dur pour vous et j'ai pensé que cela vous aiderait beaucoup si je gagnais ma vie. Je prierai pour vous et je ne vous oublierai jamais."

Mme Joyal éclata en sanglots quand elle eut fini la lecture de ces mots.

Son enfant s'était toujours montré respectueux et soumis et cette action de sa part ne laissait qu'une supposition à faire, c'est qu'il voulait à tout prix soulager la misère de sa pauvre mère.

Cependant Mme Joyal espérait que son fils finirait par revenir au foyer; elle passa la semaine dans la plus cruelle attente et enfin, découragée par son absence prolongée elle alla avertir la police samedi soir. On fera des recherches pour découvrir le petit disparu et le ramener à sa mère le plus tôt possible. Mme Joyal aimerait cent fois mieux travailler seule, que d'être séparée de son fils. Le signalement de ce dernier a été donné à la police de toutes les villes environnantes.

—Nos compatriotes ont répondu en masse à l'appel de leurs frères de South Lowell qui ont entrepris une série de festivals au bénéfice de leur chapelle-école.

La soirée de whist tenue samedi soir dans la salle de l'Union St-Joseph, rue Dutton, a été très favorisée sous le rapport financier. Environ deux cents personnes ont pris part à la fête qui a duré jusque vers 11 heures.

Il y avait 15 données inscrites à la joute et une grande animation a régné durant la partie.

Les prix offerts valaient certainement l'effort qu'on s'est donné pour les obtenir.

Les heureux gagnants étaient: M. Paul Pelletier, Mede Angéline Michel, M. Fred Hélie, Mme Charles Geoffroy, Mlle Blanche Geoffroy, M. Albert Leblen, M. Henri Duprez, M. Louis Beaurevage, M. Joseph Lebœuf, M. Hercule Cuvey, M. et Mme Pierre Bédard, M. et Mme Ovide Pelletier et M. Alphonse Vallerand.

Durant l'intervalle du découpage, on a entendu un programme varié de chant et musique par MM. Alfred Duval, Fulme Pronovost, Joseph Duprez et Elisée Marchand, Mme Henri Gendreau accompagnait au piano.

M. Joseph A. Plante agissait comme maître des cérémonies.

Il avait pour assistant MM. Albert Morin et Antonio Marchand.

Le comité d'organisation se composait de MM. Joseph A. Plante, Zotique Sauvageau, Arthur Rodrigue, Albert Morin, Charles Dupont, Joseph Grimard, Pierre Massé, Arthur Plante, T. Marchand, Elisée Marchand, Joseph Couture, Alex. Pelletier, Zéphirin Charretier.

Voici la liste des prix et les noms des donateurs: une bouteille de vin, M. L. P. Turcotte; bouteille de liqueur fine, F. L. Richard; un jeu de cartes, M. le Dr P. Brunelle; pipe dans un étui, Noé Brunelle; croix avec chaîne, M. Frank Ricard; boutons de manchettes M. J. A. Filion; bouteille de sirop, M. J. J. Cinq-Mars; bouteille de sirop, M. Germain Pelletier; deux paires de pinces, M. H. C. Giardi; bouteille de parfum, Lowell Pharmacy; rasoir, M. S. Dumond; paire de souliers, M. Georges Mongeau; boîte de savon d'odeur, M. le docteur Fayette; cadre, M. Albert O'Heir; théière, M. Alphonse Vallerand; objet de fantaisie, M. Joseph Marin.

Les souscriptions pour la chapelle, sont commencées avec entrain et des personnes munies des livrets nécessaires feront ces jours-ci une tournée de la paroisse St-Joseph dans l'intérêt de cette œuvre. On commencera les travaux de construction aussitôt qu'une somme suffisante aura été prélevée.

Plusieurs soirées sont en préparation pour venir en aide au mouvement. La partie de whist organisée par l'Association Notre-Dame de Bon-Secours promet de remporter un beau succès.

—Le Rev. Frère Joseph Raphaël est gravement malade à la résidence des Frères Maristes, rue Merrimack.

Les docteurs J. H. Roy et J. L. Lemoureux ont été appelés au chevet du patient et son état était tellement grave qu'on lui a fait administrer les derniers sacrements.

Le Frère Joseph Raphaël avait la direction de la sixième classe du collège St-Joseph ainsi que des enfants de chœur de l'église St-Jean Baptiste. Il est âgé de 28 ans.

La mère du malade, Mme Cloutier, de St-Vincent de Paul, P.Q., est venue auprès de son fils mourant.

WORCESTER MASS

M. André Lajoie, le président de la succursale No 11 de Worcester, a appelé l'assemblée à l'ordre avec son tact habituel et il a présenté M. L. J. Gauthier, de St-Lin (Canada), comme le représentant du président général de la Société.

M. Gauthier prononça ensuite un fort joli discours, et y mit tout le talent qu'on lui connaît. Il a été applaudi à outrance.

Pendant qu'il parlait, un agréable incident s'est passé qui a interrompu l'orateur. Nous voulons parler de l'arrivée de Son Honneur le maire Duggan, de Worcester, qui fit son entrée au milieu des plus vives acclamations.

Le maire, en quelques paroles éloquentes, souhaita la plus cordiale bienvenue aux Artisans à qui il conféra le droit de la Cité.

Après que le maire eût cessé de parler, M. Gauthier continua son discours, puis on procéda à l'élection des officiers de la convention.

Le sympathique abbé Perrault prononça un beau discours de circonstance.

MANCHESTER N.H

La première convention des Artisans qui composent la juridiction du New-Hampshire et du Maine, aura lieu à Manchester, le 22 du courant. Chaque cour d'Artisans enverra un délégué à cette convention et ces délégués enverront à leur tour, deux de leurs membres à la réunion du Conseil Suprême, à Montréal.

Dix-sept succursales seront représentées à la convention de Manchester. Le New-Hampshire en compte neuf et le Maine huit. Le nombre de succursales étant à peu près égal dans chaque Etat il est probable qu'un Artisan du New-Hampshire et un membre du Maine seront envoyés à Montréal. Les candidats les plus en vue sont MM. Eugène Blanchard, de Manchester et M. J. Hector Blouin, d'Auburn, Maine.

Les succursales qui seront représentées à la convention du 22 courant, seront: La Succursale No 12 et la Succursale No 101, de Manchester, celles de Nashua, Suncook, Berlin, Somersworth, Laconia, Franklin, Falls et Greenville, N.H.; Biddeford, Lewiston, Augusta, Waterville, West Brook, Brunswick, Auburn et Rumford Falls, Maine.

Il est probable que M. Sabin Noury, au membre du Conseil Suprême, présidera l'ouverture de la convention. M. Henri Roy, trésorier général et M. A. O. Rourke, organisateur pour les Etats-Unis, seront présents.

A HUDSON MASS.

Le moment est venu pour les beurrement à la manufacture de chaussures de Brighemgregory.

—Le Dr James L. Hartman, est décédé. Les funérailles ont eu lieu au cimetière de la rue Main. Un très grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

—Violet, enfant de 15 mois de M. et Mme A. Scott., Specht, de la rue Houghton, a été gravement brûlée lundi après-midi, vers cinq heures. Le feu a été communiqué à son linge par une étincelle venant du poêle. L'enfant est maintenant hors de danger.

—Madame Mary Sullivan, de la rue Lake, est malade de la grippe.

—Le Dr Ernest Pope, de Spokane, Washington, un enfant d'Hudson, était en promenade chez M. Alvah Morse, de la rue Felton lundi. Le Dr était ici l'été dernier en promenade et est allé à Montréal et ensuite à Spokane, Washington.

—La Garde d'honneur a assisté à un bal donné par les zouaves pontificaux de Marlboro.

—La manufacture de couvertes sera en opération sous peu. On est à réparer les machines.

UNE REPUBLIQUE RUSSE

TERRIBLE HOLOCAUSTE EN 15691

Si étrange que le fait puisse paraître, une république a existé en Russie, pendant près de sept siècles! Elle a commandé à un demi-million de citoyens, elle a soutenu des guerres et son pavillon victorieux a flotté sur les mers du nord. Elle a connu des périodes superbes, puis est venue l'inévitable décadence, c'est cette histoire qu'en quelques mots, j'entreprends de raconter aujourd'hui.

En l'an 862 de l'ère chrétienne; les Novgorodiens, secouant le joug des Varègues northmans, coururent aux armes, appelèrent à leur secours, le prince Rurick, premier du nom, chef des Varègues russes et chassèrent leurs oppresseurs.

—o—

Les Novgorodiens, devenus libres, s'organisèrent en république; le prince Rurick, leur libérateur, fut proclamé "posadnik", c'est-à-dire gouverneur civil; son fils Olega devint "namiestnik" ou chef militaire; trente des plus fameux guerriers formèrent, avec trente vieillards qu'on leur adjoignit, la "Vetcha", ou conseil, qui devait obligatoirement se réunir dès qu'une grosse cloche, la "Vetchinoi", suspendue à une potence au centre de la ville, était mise en branle.

Devenue libre, Novgorod-la-Grande se montra forte et sage. Etablie à l'embouchure du Volkhoff, dont les eaux torrentueuses alimentent le lac Ilmen, elle envoya ses bateliers et ses marchands porter au loin les produits de son industrie, de son sol et de ses chasses.

Trois siècles elle grandit et prospéra. Mais en 1136, les descendants de Rurick et d'Oleg le Brave, qui, jusque-là, s'étaient montrés respectueux observateurs des libertés novgorodiennes, voulurent ériger la république en royaume.

Une révolte terrible éclata... Les princes de la maison de Rurick, convaincus de félonie, furent ignominieusement chassés!

Un nouveau cycle de deux cent trente-neuf années s'écoula, pendant lequel la puissance de la république atteignit à son apogée; si bien qu'elle mérita d'être appelée par les chroniqueurs du temps, la "Rome du Nord!"

Et vraiment, elle se montrait digne de son surnom. Sous sa bannière bleu d'azur à l'aigle d'argent et de sable, elle groupait plus de 500,000 personnes de conditions différentes, mais toutes libres.

Les chasseurs nomades, les tribus cosaques, célébraient ses richesses et craignaient sa puissance. Au retour des beaux jours, leurs lentes caravanes se mettaient en marche vers la "Ville Libre".

Et l'on voyait arriver les durs cavaliers zaporogues, qui poussaient devant eux, à coups de lance, des troupeaux effarés; plus tard, c'était le tour des marchands sibériens vendeurs d'ivoires fossile, de pierres précieuses, et de fourrures, et des farouches chasseurs tatars, dont les femmes sous les tentes de cuir, tissaient des étoffes de soie, d'un jaune éblouissant, et des tapis plus agréables à regarder que des parterres de fleurs.

Les arts naissaient, grâce à la paix profonde dont jouissait la république: Novgorod, riche, grande et forte était au quatorzième siècle devenue si puissante, que l'on créait en son honneur un dicton populaire: "Qui donc, disait-on, oserait s'attaquer à Dieu ou à Novgorod ?

Peu à peu, cependant les mœurs des Novgorodiens se firent moins pures. Persuadés qu'ils étaient invincibles, ils négligèrent leur armée, et devinrent ainsi plus faibles au milieu des peuples dont l'ambition grandissait.

L'heure des défaites allait sonner, car pendant qu'elle s'endormait dans une trompeuse quiétude, l'immense empire russe commençait à se former.

Au printemps de 1475, Ivan III déclara inopinément la guerre à la république et investit immédiatement ses territoires; l'armée novgorodienne mal préparée à entrer en campagne, fut battue en plusieurs rencontres, et, dut, décimée, se réfugier dans Novgorod, où la résistance à outrance s'organisa fiévreusement.

Ce fut une lutte de géants: assiégés et assiégeants, sept mois durant, combattirent sans merci.

Une femme, Maria Boretzkaia, était l'âme de la défense: cuirassée et casquée, un sabre au poing, elle combattait toujours au premier rang, là où la mort faisait le plus de victimes. Elle allait aux points les plus menacés, faisant élever des barricades aux endroits où les murailles sous les coups répétés des béliers, menaçaient de céder. Elle accourait partout où le courage des combattants semblait faiblir et la bannière novgorodienne à la main, exhortait les braves à bien mourir!

Mais une heure vint,où pressée par la famine, Novgorod se rendit... Et Maria Boretzkaia, l'héroïque et sublime femme, prise les armes à la main, fut envoyée en exil à Moscou, où elle mourut de regret et de désespoir, parmi le respect de ses rudes vainqueurs.

—o—

Hélas! moins de cent ans après la conquête, Novgorod devait connaître un destin encore plus sanglant et plus sombre!

Assagie, purifiée par le malheur,elle s'était rapidement relevée, et redevenue riche, forte, disciplinée, conséquemment redoutable, elle pensait à reconquérir sa liberté perdue... Mais le tsar Ivan IV (que ses peuples,terrifiés par sa cruauté, surnommèrent le "Terrible") eut vent de ce projet, leva une armée formidable et vint s'installer sous les murs de Novgorod, qui fût étroitement investie. "Le Terrible" alors y opéra une entrée et s'installa dans la Douma où les premiers magistrats de Novgorod essayèrent vainement d'être reçus.

Ils convièrent alors le tsar à un diner, où il se rendit, en grande pompe, affectant ainsi d'être rempli d'intentions bienveillantes. Tout à coup, vers le milieu du repas, il se leva,tira son sabre et le jeta sur la table. Aussitôt une troupe nombreuse de soldats armés jusqu'aux dents, se rua dans la salle et massacra tous ceux des convives qui ne faisaient point partie de sa suite.

Une horrible boucherie commença; cinq semaines durant, les soldats d'Ivan IV continuèrent l'œuvre de mort et de haine: massacrèrent nuit et jour, au milieu de débordement effrénés! Quand ils l'abandonnèrent enfin, la ville n'était plus qu'un amoncellement de décombres.

Des 400,000 habitants qu'elle comptait avant cette effroyable expédition, il ne restait pas 10,000 survivants! Tout le reste était mort, et la "Vetchinoi" palladium trois fois saint, était suspendue sous l'un des porches du Kremlin, comme trophée de guerre. Novgorod ne se releva jamais de ce terrible coup... Et ceci se passait en l'an 1569!

Rien ne rappellerait le souvenir de la république russe aux hommes d'aujourd'hui, si l'admirable "Chant de Novgorod" ne s'était pieusement transmis, d'âge en âge, sur les lèvres des fils des héros qui vécurent et moururent dans le seul amour de la liberté.

Sur Demande

Le meilleur sel de table ne coûte pas plus cher que le plus mauvais,—et on peut l'avoir sur demande.

LE SEL WINDSOR

est en vente dans presque toutes les épiceries du Canada—et c'est le meilleur.

Demandez-le.

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN

AUX COLONS

Terres à blé, bon climat, bon Bois, Excellente Eau.

DANS LA VALLEE DU LAC ST-JEAN, LE GRENIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, À VINGT CENTINS L'ACRE, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du Lac Saint-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage, entre Québec et le Lac Saint-Jean.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements, adressez-vous à RENE DUPONT, Agent de Colonisation, Bureau principal, à Québec.

J. G. SCOTT, Gérant Général.

ALEX. HARDY, Agent Gén. du F. et P.

Colonne d'Echanges du Fermier

Prix reduits speciaux pour les Annonces de Betail du Fermier

Demandé ou A Vendre...... Emplois Vacants ou Demandes. Fermes à vendre... Etc., Etc.

Un demi cent le mot, chaque insertion, strictement payable d'avance

SITUATIONS VACANTES

HOMMES—On demande des hommes de confiance pour vendre des pommiers russes, des arbres à fruits et des arbres décoratifs, garantis et vigoureux. Bon salaire chaque semaine. Equipement gratuit. Pour les meilleures conditions, écrire à la Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 51—jno

A VENDRE

AGENTS DEMANDES.—Des jeunes gens actifs peuvent gagner des dollars, peuvent se faire un bon salaire en travaillant pour nous, sans abandonner leurs autres occupations. S'adresser L. L. Hardy, St-Basile, Portneuf, Q. 7-1

BOUTIQUE DE FORGE, avec outils, ainsi que maison et grange, à vendre. Bon centre d'affaires, se trouvant dans la partie commerciale du village. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser à WILLIE LALLIER, St-Georges de Windsor. 4-6 t

Nous avons le plaisir d'offrir au public une scie manufacturée avec la plus belle qualité d'acier et d'une trempe qui dure et améliore l'acier, donne un tranchant plus coupant qui se conserve plus longtemps que par aucun autre procédé connu. Pour couper vite, une scie doit garder un tranchant très aigu.

Ce procédé secret de trempe n'est connu que de nous et n'est employé que par nous.

Ces scies ont un dos mince taillé en ellipse, ce qui demande moins d'affûtage qu'aucune des scies faites actuellement, parfaitement effilées de la dent jusqu'au dos.

Nous vous prions maintenant de demander la scie "Maple Leaf" en acier Razor, trempe secrète, quand vous irez acheter une scie. Et si l'on vous dit que quelque autre scie est aussi bonne, demandez à votre marchand de vous les laisser emporter toutes deux chez vous pour les essayer, puis gardez celle que vous préférerez.

L'acier argenté n'est plus une garantie de qualité, car certains des plus mauvais aciers portent maintenant la marque "Silver steel". Nous avons le seul droit à la marque "Razor Steel".

Il n'est pas avantageux d'acheter une scie pour une piastre de moins et de perdre 25 cents par jour de travail. Votre scie doit garder un tranchant très aigu pour accomplir beaucoup de travail dans une journée.

Des milliers de ces scies sont envoyées aux Etats-Unis et vendues à un prix plus élevé que celui de meilleures scies américaines.

SHURLEY & DIETRICH, Galt, Ont.

48-14

Nous Achetons PELLETERIES

Les pelleteries sont maintenant très belles. C'est le temps de faire la chasse et de nous en envoyer le produit. Nous sommes la plus forte maison dans ce commerce et nous donnerons argent comptant et au plus haut prix du marché. Ecrivez pour liste de prix et informations au sujet du marché.

Revillon Frères, Ltée.

134 Rue McGill, Montréal,

23 D—20 J—17 F

Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre, ou si le colon le désire, il pourra, sur demande au Ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où se trouve le terrain, se faire autoriser à faire faire l'entrée par quelqu'un.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère,—si le père est décédé—du colon, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY,

Député ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 49—8 ms

Province de Québec, District de Montréal.

AVIS.

Avis vous est par les présentes donné que Messieurs Maurice R. de Mesle, Rodrigue Carrière, Narcisse Beaudry, Victor Lévesque et Patrick Mount, tous opticiens, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, et membres de l'Association des Opticiens de la province de Québec, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte les incorporant, eux ainsi que ceux qui font actuellement ou qui feront, à l'avenir, partie de la dite association, comme corps politique, sous le nom de "L'Association des Opticiens de la province de Québec."

Le but de la dite association est de promouvoir l'avancement social et professionnel de ses membres, la promotion et l'avancement de la science de l'optique par la création de laboratoires et la poursuite de recherches scientifiques, la diffusion de la science d'optique par la création de cours spéciaux de cette science, la régularisation de la profession d'opticien par la collation de diplômes et autres certificats d'aptitude et de compétence, et, pour arriver aux fins susdites, l'association demandera le droit d'acquérir et posséder, en cette province ou ailleurs, les biens meubles et immeubles nécessaires au développement et au fonctionnement de ses œuvres, et tous autres pouvoirs pouvant s'y rattacher.

(Signé) M. R. de MESLE, ROD. CARRIERE, N. BEAUDRY, VICTOR LEVESQUE, P. G. MOUNT.

PICHE & MERCIER, Procureurs des requérants.

Montréal, 9 décembre 1905.

(Suite)

— Il y a une huitaine de jours.
— Mais madame Darmont?
— Madame Darmont aussi. Elle est partie avec son mari et les enfants.
— Définitivement!
— Définitivement.

Le visage d'Inès exprima un profond désappointement...

Elle avait retiré de son sac à main un billet de banque qu'elle tendit à la concierge.

—Prenez ceci.

La brave femme en fut interloquée. Car elle n'était guère habituée à de pareilles aubaines.

Pour un renseignement qu'on voulait lui demander on lui glissait presque toujours quelques sous... une pièce blanche parfois... rarement... oh! très rarement déjà... une pièce d'or.

Mais un billet de banque... c'était la première fois de sa vie qu'elle en recevait un dans de telles conditions.

Et cependant il y avait trente ans qu'elle exerçait le métier de concierge.

Diable! à une telle visiteuse on devait une considération particulière.

Elle faisait une révérence profonde.

—Madame est bien bonne... mais c'est trop, en vérité!

Inès demandait à présent:

—Vous savez où se sont rendus monsieur et madame Darmont?

—Je le sais sans le savoir. Madame Darmont m'ayant déclaré en partant qu'elle allait avec les siens vivre à l'étranger.

—A l'étranger?

La voix de la visiteuse était émue, était altérée.

Presque aussitôt la concierge ajouta:

—Seulement faut que je dise à madame que peut-être bien M. et Madame Darmont se trouvent encore à Auberive, un bourg de la Haute-Marne, le pays de M. Darmont, où ils sont allés directement en quittant Paris. Si madame a à leur écrire là... je suppose que la lettre parviendra à son adresse demain matin.

Les épaules d'Inès qui s'étaient un peu courbées tout à l'heure se redressèrent.

La grosse femme poursuivait:

—Ce pauvre M. Darmont a encore sa mère qui habite là-bas... C'est chez elle qu'ils sont... Ils partiront depuis là pour le pays étranger que madame Darmont aura choisi.

—Je vous remercie madame, disait Inès qui, sur un petit carnet suspendu à sa ceinture par une chaîne d'or, notait le nom du bourg.

...C'est tout ce que je désirais savoir, ajouta-t-elle.

La concierge protestait de son dévouement:

—Je serai toujours au service de madame, à l'occasion.

Et elle se prodiguait en courbettes.

Elle franchissait la porte derrière la visiteuse, qui se retirait.

...Cette visiteuse qui devait être très riche, puisqu'elle payait d'un billet de cinquante francs des renseignements qu'elle eût pu obtenir moyennant la plus modeste des pièces blanches.

Elle recommençait ses courbettes dans la rue...

...Si bien qu'elle faillit culbuter un de ses locataires, un vieux monsieur très myope qui sortait de la maison et sur qui, en reculant et saluant toujours..., elle vint se jeter.

Inès avait regagné la voiture qui l'avait amenée et qui l'attendait. Elle reprit place dans cette voiture, qui s'éloigna aussitôt.

Elle avait donné au cocher cette adresse:

—Gare de l'Est.

Trois quarts d'heure plus tard elle se renseignait sur l'heure de départ des trains... qui se dirigeaient vers la Haute-Marne.

On lui apprenait qu'Auberive est desservi soit par Langres, soit plutôt par la gare de Villars-Santonge... distance du bourg... de douze kilomètres, alors que six lieues au moins séparent Auberive de Langres, son chef-lieu d'arrondissement. L'employé qui lui donnait ces renseignements ajoutait que de Langres la voyageuse devrait prendre une voiture particulière, tandis qu'à Villars, le matin et le soir, à l'arrivée des trains de Paris, une correspondance était établie pour le transport des voyageurs.

En quittant la gare de l'Est à dix heures vingt du soir, la jeune femme serait à Auberive le lendemain dans la matinée.

Elle remercia l'employé, regagna l'hôtel...

Sa résolution de partir était bien arrêtée.

Pourtant, par instants, elle se disait que c'était peut-être une folie qu'elle accomplissait là.

En revoyant Roger... la blessure de son cœur... la blessure très mal cicatrisée... la blessure qui la faisait encore souffrir... pouvait se rouvrir tout à fait...

...Et lui faire endurer plus tard d'intolérables souffrances.

Mais elle se répondait à elle-même:

—Et qu'importe! ma vie n'est-elle pas brisée?... souffrir un peu plus... un peu moins... puisque je dois souffrir... cela n'a pas grande importance...

"Et je veux revoir Roger... le revoir pour la dernière fois... Après... advienne que pourra!

Le soir, ayant mis ses malles à la consigne, n'emportant avec elle que ce qui lui était nécessaire pour quelques jours de voyage, elle s'installait dans un compartiment de première de l'express de Belfort qui bientôt l'emportait à travers la nuit froide et étoilée...

... L'emportait — comme elle l'avait dit à Servières au moment de le quitter vers son destin.

Dans la petite maison de Manette la tristesse continuait à régner.

Pourtant ce matin-là, au fond du ciel déjà bleu, au fond du ciel clair, le soleil montait dans une gloire, dans un resplendissement qui étaient presque une gloire, presque un resplendissement de printemps.

La neige, sous sa clarté radieuse devenait plus blanche... Elle étincelait jusqu'à l'infini... là-bas... dans la vallée de l'Aube... dont le flot vert semblait maintenant charrier des paillettes de lumière...

Un feu clair flambait dans l'âtre de la cuisine... où Manette, les yeux rougis, vaquait tristement.

Dans la chambre d'en haut, Christiane depuis des heures allait et venait. On entendait son pas léger qui faisait craquer le parquet. Elle avait habillé les enfants chaudement; ils étaient prêts pour le départ.

Et maintenant c'était à sa toilette, que la jeune femme s'occupait.

...Toilette à laquelle, autrefois, aux jours de bonheur, elle consacrait de longues heures... la voulant parfaite... la voulant raffinée... pour plaire à Roger.

Ah!... qu'importait qu'elle fût superficielle maintenant qu'elle n'avait plus à plaire... qu'elle n'avait plus... elle... qu'à vivre avec les regrets du passé.

Claudette et Marc autour d'elle se poursuivaient avec des petits cris joyeux.

Chaque départ était pour eux une fête...

On allait voyager en chemin de fer... Par la portière on verrait défiler les paysages... On habiterait un coin de terre nouveau... Ce serait délicieux.

La veille au soir, longtemps encore après la proposition faite par Manette à Christiane de garder Roger les deux femmes, l'une au printemps, l'autre à l'hiver de la vie... mais toutes deux courbées par la même souffrance..., les deux femmes avaient causé...

Manette avait plaidé de nouveau en faveur de sa proposition. Et elle avait dû trouver des arguments concluants puisqu'à la fin, Christiane, tombant encore une fois dans ses bras, avait dit:

—Je vous remercie grand'mère... de ce que vous faites-là... et je vous en sais gré... Près de vous, Roger sera en sûreté... Et là-bas... loin de lui...... j'essaierai, je vous le jure, de ne plus autant songer à la trahison... j'essaierai aussi d'être bonne... et de pardonner.

A présent Claudette s'approchait de sa mère et demandait:

—Alors papa ne vient pas avec nous?

—Non... mon enfant... Ton père reste auprès de grand'mère.

—Pourquoi qu'on le laisse ici?

—Parce qu'il sera mieux.

—Pour guérir... n'est-ce pas?... car il guérira, dis, petite mère?

—Oui, ma chérie.

Marc, coiffé d'une toque de fourrure écoutait sans mot dire... ses beaux grands yeux doux et un peu tristes fixés sur sa mère. Et par instants, il dodelinait de la tête comme s'il approuvait les paroles de sa sœur...

Mais Christiane avait achevé sa toilette. Elle agrafait à présent son corsage, assujettissait sur la lourde torsade de ses cheveux d'or un petit chapeau de feutre souple, jetait sur ses épaules son manteau de voyage...

Des valises étaient éparses dans la chambre.

Roger n'était pas monté ce matin-là... Tout à l'heure la grand'mère avait fait une courte apparition, annonçant doucement:

Il dort encore... jamais il n'a si bien dormi le pauvre!

—Nous descendons déjeuner, mes chéris, fit Christiane, se tournant soudain vers les deux enfants...

Et eux:

—Oui maman...

Par l'escalier, ils gagnèrent la cuisine... sur la table de laquelle Manette avait disposé les bols pour le café au lait...

Victorine venait d'arriver.

Elle ne pouvait rester longtemps ce matin-là, car, se rendant à Dijon, à une noce d'où elle ne reviendrait que trois jours plus tard elle devait à dix heures prendre la voiture de la gare.

Elle annonça que la veille au soir, en redescendant au bourg, elle avait prévenu Sausseret, le loueur, lequel, vers neuf heures arriverait devant la maison avec la voiture fermée qui devait conduire Christiane et les enfants jusqu'à Langres.

Le café fumant répandait par la cuisine une odeur délicieuse.

Déjà, dans les bols, Victorine versait le lait bouillant, puis, sur la table, elle apportait le pain grillé.

Les enfants mangèrent de bon appétit. Manette et Christianne ne purent qu'avec peine avaler quelques gorgées.

Manette, de nouveau se sentait envahie par un étrange, par un indéfinissable malaise.

Il lui semblait, par instants, qu'elle était comme aux heures qui avaient précédé sa première attaque.

Une angoisse l'envahissait...une angoisse qu'elle ne voulait pas laisser deviner à sa bru.

Et elle tentait en vain de convaincre que c'était l'émotion de voir partir Christiane et les enfants qui produisait en elle ce malaise.

Par deux fois, la jeune femme était allée à la porte de la chambre et elle était revenue en disant:

—Roger dort toujours.

Pourtant il parut tout à coup.

Les enfants déjà s'élançaient vers lui.

...Et sans peur à présent, ils se cramponaient à ses jambes.

Il les regarda longuement, Il leur sourit... et des mots vinrent à ses lèvres:

—Enfants... petits enfants...

Il eut comme un éclair de lucidité, qui tout de suite s'éteignit.

—Papa... disait Claudette... quand on reviendra... tu seras guéri...va... tu verras... on sera tous bien heureux.

Marco répétait selon son habitude:

—Bien heureux...

La fillette poursuivait:

—Et ce sera bientôt parce que le temps nous durerait de toi, tu sais... Si maman n'y songe pas... je lui rappellerai bien va... que tu nous attends ...et qu'on ne doit pas te laisser... Et puis... pauvre papa... il faut que je te dise encore qu'on songera à toi tous les jours... que tous les jours, Marco et moi, on parlera de petit père... que dans toutes nos prières on priera pour que tu guérisses... pour que, lorsqu'on reviendra te chercher, tu nous causes, et que tu nous embrasses comme autrefois... Et le bon Dieu nous écoutera, car il est juste à ce qu'on dit... et s'il ne faisait pas ce que nous lui demandons là... eh bien, on ne l'aimerait plus... pas, Marco, qu'on ne l'aimerait plus le bon Dieu?

Toujours vive et preste, elle prenait le garçonnet grave par la main.

Et lui, immobile, sans sourire...avec une vague tristesse en ses prunelles sombres:

—Non...on l'aimerait plus le bon Dieu, s'il ne guérissait pas notre papa.

Il y eut à ce moment près de la table devant laquelle, tête basse, Manette et Christiane se tenaient silencieuses... il y eut comme le bruit étouffé de deux sanglots.

—Et plus loin, vers l'évier... Victorine [illegible] l'émotion soudaine? — laissa choir une cafetière qu'elle portait. Et elle bougonna d'une voix étrange, d'une voix qui n'était pas sa voix habituelle:

—Boutique de boutique... que je suis

FEUILLETON DU "CULTIVATEUR"

LA MORT DANS LA VIE

donc empotée ce matin, moi!...

Cependant Roger s'était approché du feu.

Dès qu'il entrait à la cuisine, c'était vers l'âtre qu'il se dirigeait.

La flamme d'or, pétillante et jolie, semblait exercer sur lui une attirance profonde.

Il en fut ce matin-là comme aux autres jours.

Il regarda les malles déjà fermées et qu'on avait descendues dans la cuisine, mais ses yeux restèrent indifférents.

Manette s'était levée... Elle dût s'appuyer un instant à la table... La tête lui tournait... les choses vacillaient...

Mais après quelques secondes elle put s'approcher de Roger, le prendre par le bras et l'amener près de la table.

—Viens... mon grand... viens, ton déjeûner est prêt.

Elle voulait tenter de sourire, mais ses pauvres vieilles lèvres toutes parcheminées s'y refusèrent.

Elle ajoutait:

—Nous allons rester tous les deux ici... Et si Dieu veut me laisser quelque temps encore de vie, je prendrai bien soin de toi...comme autrefois.

Christiane, très pâle, avait, elle aussi, fait un mouvement pour se rapprocher de Roger... De ses lèvres elle lui effleura les joues.

Bientôt il fut installé devant la table. Mais, lui non plus ne déjeûna pas comme aux autres jours.

Christiane, pendant une absence de Manette montée au grenier pour chercher quelques pommes aux enfants, s'approcha de la femme de ménage.

—Je voudrais vous demander quelque chose, Victorine.

—Parlez, madame, vous savez bien que si ça peut se faire... c'est de tout cœur que je me mettrai à votre disposition.

—Je vous en remercie d'avance...Voici de quoi il s'agit... Monsieur Darmont va demeurer ici quelque temps, avec ma belle-mère.

—Oui, madame, Manette m'a annoncé ça tout à l'heure quand je suis arrivée.

—Or...il faut malheureusement tout prévoir... Ma belle-mère est âgée...... D'un jour à l'autre elle peut s'en aller brusquement.

Victorine hocha la tête d'un air affirmatif.

Christiane continua:

—Alors, je voudrais être avertie tout de suite, vous comprenez?...Puis-je compter sur vous pour cela?

—Mais certainement, madame.

—Malgré, ajouta-t-elle aussitôt ...... malgré que je veuille croire qu'il n'en sera pas ainsi, car c'est une bien bonne femme, madame Manette, et sa mort serait pour tout le monde, un gros malheur.

En hâte, Christiane avait griffonné quelques lignes sur une feuille de papier.

Celles-ci:

"Madame Darmont, poste restante, à Samaden. (Suisse)".

—Voici, dit-elle, en lui remettant ce papier, voici l'adresse à laquelle vous devriez me télégraphier ou m'écrire, suivant le cas. Seulement, pour certaines raisons, je désire que cette adresse ne soit pas connue... Je vous prie donc de la garder pour vous seule.

Elle venait, comme avant son départ de Paris, de penser à Servières, de se dire que cet homme pouvait faire effectuer des recherches, apprendre qu'elle se trouvait à présent seule, avec ses enfants, par conséquent sans défense, et recommencer à la poursuivre de son odieuse passion.

—Soyez tranquille, madame, affirma Victorine, je vais en rentrant, cacher ce papier-là chez moi, et on m'arracherait plutôt la langue que de me faire dire ce que vous voulez garder secret.

—Je vous en remercie une fois encore...

La jeune femme glissa une pièce d'or dans la main de la femme de ménage qui fit d'abord quelques protestations pour la forme, mais qui à la fin, accepta cette pièce.

Manette reparaissait.

Elle avait le visage rouge, visiblement congestionné. A chaque instant, elle était obligée de chercher autour d'elle un appui, faute duquel elle fût tombée.

Christiane lui fit les mêmes recommandations qu'elle avait faites à Victorine, sans la mettre au courant de la mission qu'elle avait confiée à celle-ci.

Tout à coup dans le silence, un clair bruit de sonnailles retentit.

—Voici la voiture annonça la femme de ménage.

Par un détour, suivant un mauvais chemin caillouteux qui, redescendant à mi-coteau, rejoignait la route à l'extrémité du bourg, le conducteur avait amené la vieille berline jusque devant la maison.

Bientôt il parut à la porte, criant de sa grosse voix joviale:

—Allons... les voyageurs... en route!

Christiane était devenue plus pâle encore... Elle s'était approchée de nouveau de Roger à qui elle avait pris le bras. On voyait qu'une lutte se livrait en elle... entre des sentiments opposés...

Non loin... cramponnée à la table... Manette la regardait. En elle aussi une lutte semblait se livrer, non pour l'amener à revenir sur ce qu'elle avait décidé, mais parce qu'un sentiment douloureux lui faisait croire à sa mort très prochaine.

Et elle eût voulu crier à sa bru:

—Remettez à demain... Christiane... remettez à quelques jours votre départ... car j'ai peur qu'un malheur...... peur non pour moi... que la mort n'effraie plus... mais pour Roger, qui se trouverait seul ici en attendant votre retour.

Oui... voilà ce qu'elle eût voulu crier.

Et puis, elle songeait au moment où ses lèvres allaient s'ouvrir:

—Je vais l'effrayer inutilement... Je ne suis pas si malade que ça...Et demain ça ira mieux... bien sûr... Allons, puisque tout est prêt... laissons-les partir.

Et elle les fermait ses lèvres obstinément sur les cris qui montaient de son cœur.

Les enfants l'embrassaient.

—Au revoir, grand'mère! s'écriaient-ils.

Et les larmes aux yeux:

—Au revoir... mes petits!

Puis, plus bas... presque dans un sanglot:

—C'est adieu... c'est adieu... que je vous dis...

Christiane les souleva l'un après l'autre et les présenta à Roger qui les embrassa, répétant encore dans une fugitive lueur de raison:

—Enfants... petits enfants...

Tous deux enroulèrent à son cou, leurs petits bras et pendant quelques secondes, couvrirent son visage de caresses passionnées:

—A bientôt papa... à bientôt.

Alors qu'ils eussent dû peut-être dire:

—A jamais.

Ensuite ce fut le tour de Christiane...

Enfin... durant quelques secondes...... Manette, presque convulsivement, avec des frissons que la jeune femme attribua à l'émotion, serra sa bru contre elle...

Plus robuste que bien des hommes... Victorine toute seule, avait placé les malles sur la voiture.

Le conducteur s'impatientait.

Son fouet claqua... et un nouvel appel monta dans le silence.

—Eh bien... eh bien... les voyageurs?

Quelques minutes plus tard... Christiane et les deux enfants étaient installés dans la voiture.

Si Inès était arrivée à cette minute, la réparation à laquelle elle rêvait eût encore pu s'accomplir et de grands malheurs eussent été conjurés.

Mais le destin ne le voulut pas ainsi.

La voiture qui l'amenait, elle... arrivait en haut de la côte de Santenoge.

...Celle qui emmenait Christiane et les enfants... s'éloigna au grand trot des deux chevaux rouges... juste dans le sens opposé, sur la route de Langres...

L'une grossissait de seconde en seconde.

L'autre traversa le bourg... reparut au loin, tout en bas, au tournant de la route qui s'enfonçait dans la forêt de Montaubert.

Au seuil de sa maison... les yeux pleins de larmes, appuyée au mur, Manette la suivit du regard tant qu'elle put; mais, de seconde en seconde... elle devenait moins distincte. Ce ne fut bientôt plus qu'un point noir qui roulait... qui roulait emporté là-bas... vers l'horizon.

Roger était venu à son côté.

Il regardait lui aussi... Et il y avait de la tristesse dans ses prunelles.

—Petits... petits enfants... répétait-il machinalement, comme obsédé par ces mots...

Manette, elle... murmurait encore:

—C'est au Paradis que je les reverrai... maintenant.

Et lorsque le point noir eut disparu, là-bas... englouti dans la forêt lointaine... elle se retourna brusquement... saisit Roger, qu'elle attira contre elle, en sanglotant.

...Ah... comme nous voilà seuls... mon pauvre enfant!

....

La voiture de la gare venait de s'arrêter devant l'hôtel du Lion d'Or.

Inès en descendit.

Déjà un garçon accourait, questionnait:

—Faut-il prendre les bagages de madame?

Elle fit un signe de tête affirmatif, régla au conducteur le prix de sa place.

Puis elle pénétra dans l'hôtel, où s'empressait au-devant d'elle une grosse femme, pourtant vive et courte — la patronne elle-même — madame Siruguet, qui la fit pénétrer dans une grande pièce très propre où flambait un joli feu de sapin.

—Vous arrivez par la voiture, madame? Ah! bien, vous ne devez pas avoir eu trop chaud... En dépit du soleil, il fait plutôt frisquet ce matin... Mais approchez-vous donc du feu... Chauffez-vous, madame... Et si vous désirez une chambre... je vais vous faire préparer la meilleure de l'hôtel... avec un bon feu, n'est-ce pas?... Ça ne sera pas long... l'affaire d'une minute. Tenez... asseyez-vous, madame.

Elle avait débité cela tout d'une traite et elle avançait une chaise.

Inès répondait:

—J'aurais besoin d'une chambre, en effet.

—Est-ce pour quelque temps? demanda la patronne qui voyait déjà dans cette femme élégante... et, à n'en pas douter, très riche... une bonne cliente.

—Je ne pense pas... Je ne resterai sans doute que quelques heures dans votre pays.

—Ah!... murmura madame Siruguet avec un petit soupir de regret.

Inès regardait cette grosse femme rouge, à l'air loyal et franc, et elle songeait qu'elle allait obtenir par elle tout de suite les renseignements dont elle avait besoin.

Déjà celle-ci avait appelé le domestique et lui avait enjoint d'emporter la valise d'Inès et de préparer du feu dans la chambre rose, ainsi dénommée parce que la cretonne des rideaux du lit et de la fenêtre était à fond rose.

Elle revenait à présent auprès de la voyageuse, qui s'était assise et qui avait relevé sa voilette.

Cette nuit passée en chemin de fer avait altéré davantage encore le visage déjà fatigué de la créole. Des plis s'étaient creusés en travers de son beau front poli....ses lèvres avaient une intense expression d'amertume et de désillusion...au fond de ses grands yeux sombres sourdait toute la tristesse de la vie.

Elle dit:

—J'aurais besoin, madame, de quelques renseignements qu'il vous sera sans doute possible de me donner.

—Ce sera de toute bonne volonté, madame....Parlez.

—Je ne connais pas du tout ce pays.

—Et vous y perdez, madame, permettez-moi de vous le dire! s'écria la grosse femme qui ne manquait jamais une occasion de se faire de la réclame... Auberive est un joli bourg tranquille, calme...et, comme vous avez pu vous en rendre compte depuis la voiture, dans une situation ravissante. Le gibier abonde dans les bois; les truites de l'Aube...les écrevisses de la Germelle sont exquises...Et les promenades en forêt...l'été et l'automne....un rêve, madame....un vrai rêve.

—C'est possible, remarqua Inès un peu impatientée du verbiage de la brave femme, mais je ne viens pas ici pour me promener.

—Ce n'est pas la saison, en effet...... mais je disais ça au cas où madame voudrait plus tard, pour une villégiature d'été, un petit coin paisible.

Bon....

Et allant brusquement au sujet qui l'intéressait:

—Il y a, n'est-ce pas, à Auberive...... une vieille dame...qui porte le nom de Darmont?

—Parfaitement ..nous disions ici, nous la mère Darmont, ou même tout simplement la Manette. Parce que...vous savez...ce n'est pas précisément une dame...mais une brave vieille femme de garde dont le mari est mort il y a sept ou huit ans. Tenez, de la fenêtre on voit très bien sa maison, là,au flanc du coteau.

Elle étendait le bras devant elle et, par les vitres très claires, désignait à la jeune femme qui s'était levée, la maison que le soleil de ce jour d'hiver enveloppait d'un resplendissement.

Et sans qu'Inès eût besoin de la questionner, la bavarde lui donnait les renseignements qu'elle désirait.

—Ses enfants étaient près d'elle ces jours-ci... ses Parisiens, comme elle dit... Mais un grand malheur les a frappés... il y a quelques mois... Vous avez bien sûr entendu parler, madame de la catastrophe du chemin de fer des Aubrays... Eh bien! le fils Darmont... un jeune avocat d'avenir... un garçon que tout le monde aime et estime dans le pays, en a été la victime... On lui a fait une opération... Mais il a perdu la raison... Il est comme un enfant... qui ne comprend plus rien. C'en est pitié.

Inès l'interrompit:

—Alors, monsieur Roger Darmont est auprès de sa mère?

—Tiens, vous savez son nom, madame; mais alors vous deviez savoir tout ce que je viens de vous dire et ça n'était vraiment pas la peine que je vous le raconte.

Puis, après une pause:

—Oui, le pauvre jeune homme est encore ici, mais tout seul.

—Tout seul!

—Je vous le dis. Il paraît qu'il va rester avec sa mère... la jeune femme et les enfants étant partis de ce matin.

—Madame Darmont et les enfants sont partis?

Inès tressaillait en répétant cela.

—Il y a une heure à peine, la voiture de Sausseret qui les emmenait a passé devant l'hôtel. Elle file à présent sur la route de Langres... où madame Darmont prendra le train pour une destination qu'elle n'a fait connaître à personne.

La jeune femme avait fait quelques pas.

L'altération de son visage devenait encore plus visible.

... Madame Darmont partie avec les enfants... laissant Roger auprès de sa mère.

N'était-ce pas là une conséquence de son acte à elle? Inès arrivait-elle trop tard pour empêcher le mal qu'elle avait fait d'être réparable?

Elle pouvait le supposer...

Et elle s'en effrayait.

En même temps, contradictoirement, naissait en elle une confuse sensation de soulagement.

Elle avait beau être décidée à accomplir son devoir, à s'accuser de sa lâcheté... à tenter de racheter sa faute, elle n'avait pu chasser la douloureuse appréhension qui lui venait à la pensée de se trouver en face de cette Christiane, qui—elle se le répétait encore—lui avait pris toute la joie de son existence.

Aujourd'hui elle pourrait voir Roger... sans rencontrer l'autre femme.

Et elle écrirait à celle-ci... Elle n'aurait pas à s'humilier devant elle.

Cette sensation de soulagement, au fur et à mesure qu'elle réfléchissait, devenait plus précise, plus intense...

Elle remercia l'hôtelière de ses renseignements, monta à sa chambre, fit un brin de toilette.

L'idée qu'elle allait se retrouver en face de Roger lui était à la fois douce et pénible.

Mais en elle pas d'arrière-pensée: elle était venue pour le bien... pour la réparation... non pour le mal... non pour la vengeance.

Un peu plus tard, elle quitta l'hôtel et, suivant les indications que lui avaient données madame Siruguet, elle atteignit bientôt le sentier qui conduisait à la maison de Manette et dans lequel elle s'engagea.

Elle le gravit lentement.

Son cœur battait désordonnément... Elle savait ce qu'elle allait dire.

Elle demanderait à la vieille mère de Roger, l'adresse de sa belle-fille qu'elle voulait voir, ayant une communication importante à lui faire.

Un moment son regard s'arrêterait sur Roger.

Une dernière fois, elle emplirait ses yeux de la vision du malheureux...vision qu'elle emporterait ensuite à travers sa vie... sa vie de solitude et de détresse...

Qu'elle évoquerait parfois encore... mais sans colère... sans rancune...sans haine.

La neige fondue, mélangée à la terre, mettait dans le sentier une boue grisâtre et froide qui le rendait glissant et pénible.

Inès atteignit pourtant le jardinet.

Dans la maison à présent, c'était le silence...

...Ce silence lourd... angoissant, qui suit le départ des êtres que l'on aime.

Manette, tout à l'heure, avait desserré son étreinte à laquelle Roger n'avait pas répondu.

Il était allé de nouveau s'asseoir auprès du feu.

Et, comme chaque jour, il n'avait plus paru s'intéresser qu'aux étincelles d'or qui montaient dans la flamme...

...Aux étincelles d'or qui emportaient son rêve sans fin.

Puis Victorine avait pris congé de Manette.

—Je n'ai plus que le temps, madame Darmont. Faut que je me sauve m'habiller à la galopade? Pensez donc la voiture ne m'attendrait pas.

Et voulant donner un peu de courage à la pauvre vieille.

—Allons... ça ira... vous verrez... Dès que je serai de retour de Dijon, dans quatre ou cinq jours, parce que... vous savez... je vais prendre au moins ça... je ne sors jamais... et pour une fois, dame!—Donc, dès que je serai de retour, je monterai, comme de juste, vous dire bonjour et si vous avez besoin de moi, vous savez, madame Darmont, que vous n'aurez qu'à me faire signe.

—Oui, Victorine... oui.

Elle avait ajouté tristement...

—Amusez-vous bien.

—Y a des chances, madame Darmont... On ne va pas à la noce comme à un enterrement, pour pleurer...

La pauvre vieille eût un frisson soudain à ce mot enterrement lancé par la voix enjouée de la grosse fille qui déjà était au seuil et qui riait de toute son insouciance et de toute sa jeunesse.

Victorine cria encore:

—Au revoir, Madame Darmont...... à bientôt:

—Au revoir... Victorine!...

La porte s'était refermée.

Manette s'appuya un instant sur la table débarrassée en hâte par la femme de ménage.

—Non... décidément... je ne suis pas bien, murmura-t-elle.

Mais elle put réagir encore... Elle alla... et vint pendant un moment...monta à la chambre d'en haut...

Quelques papiers déchirés... quelques vieux jouets épars... dénonçaient seuls à présent, que des enfants avaient passés par là.

Les yeux de Manette s'étaient emplis de larmes.

Elle redescendit, vint s'asseoir auprès de Roger, plus angoissée, se disant:

—Ça me recherche... bien sûr...

Puis tout bas... bien bas.

—J'en mourrai cette fois...

Et regardant le malheureux:

—Alors... avec une femme qui ne l'aime plus... qui ne peut plus l'aimer, qu'est-ce qu'il deviendrait mon pauvre grand?

Longtemps, elle s'absorba dans ces douloureuses réflexions.

Elle n'entendit pas qu'un coup discret était frappé à la porte.

Roger, lui, avait tourné brusquement la tête.

On frappa de nouveau plus fort.

Cette fois elle tressaillit, se leva en songeant:

Qui peut venir ici?

Et puis:

—Entrez, disait-elle aussitôt tout en se dirigeant vers la porte... qui,sous une poussée, s'ouvrit.

Dans l'entre-bâillement, la silhouette d'une femme inconnue, d'une femme élégamment vêtue, se dessinait en sombre sur le fond clair du dehors.

—Madame Darmont... prononça une voix... une voix chaude... un peu émue, un peu tremblante...

—C'est ici... Vous désirez, madame?

Mais la visiteuse ne répondait pas à la question.

Son regard s'était dirigé vers Roger qui s'était mis debout lui aussi... et qui regardait cette femme sans mot dire.

Et elle ne le quittait plus des yeux.

Dans ses prunelles, qu'on devinait à travers la voilette, très noires, qu'on devinait superbes, une flamme s'était allumée.

Elle se tenait toute droite, raidie un peu, eût-on dit, comme pour résister à une attirance étrange..., invincible... qui s'emparait d'elle.

...Qui la poussait vers cet homme... qu'en dépit d'elle-même... de sa volonté —de son courage... qu'en dépit de tout —elle aimait encore... elle aimait toujours.

Manette la regardait, étonnée d'abord de ce silence... étonnée aussi de cette attitude.

Et tout à coup... à une pensée soudaine qui lui venait... un cri... un cri léger montait à ses lèvres.

Et elle répétait presque durement, cette fois:

—Que voulez-vous madame? Parlez.

En même temps que son visage de vieille... son pauvre visage tout bouleversé encore par les émotions de la veille et du matin, se faisait hostile... presque dur...

C'est qu'elle avait pensé.

—Mon Dieu... est-ce que ce serait l'autre femme?

Inès fit un effort sur elle-même,s'arracha à cette sorte d'hypnose dans laquelle l'avait plongée soudainement, la vue de Roger.

...De Roger inconscient... de Roger qui n'avait pas un geste pour la repousser... pas un geste pour la maudire.

—Je vous demande pardon, madame, balbutia-t-elle. Je suis venue à Auberive pour voir Madame Darmont.

—Madame Roger Darmont, ma bru... est partie... avec ses enfants ce matin.

—Je sais... on me l'a annoncé à l'hôtel où je suis descendue et où j'ai demandé quelques renseignements.

—Alors, Madame?

Et le visage de Manette se faisait plus hostile encore.

Le trouble de l'inconnue était visible...

Et de plus en plus, en la regardant, la grand'mère sentait grandir en elle la conviction que cette femme était celle dont lui avait parlé Christiane... celle qui avait apporté le malheur dans la vie de ses enfants.

—Alors, madame... comme j'avais des choses graves à lui dire... une importante révélation à lui faire... à lui faire sans retard... j'ai pensé que vous ne refuseriez pas de me renseigner sur le lieu où elle s'est rendue.

Manette ne répondit pas tout de suite.

Elle continuait à examiner cette femme.

Inès n'osa plus se tourner du côté de Roger... qui murmurait à présent quelques mots:

—Les enfants... Paris... Claudette.

La créole répéta:

—Oui, j'ai pensé cela... Et je vous aurais une grande reconnaissance... madame... si vous vouliez bien me faire connaître cette adresse.

—Je n'y verrais pas d'inconvénients, si ma bru, pour des raisons majeures, ne m'avait prié de ne communiquer cette adresse à personne.

—Ah!... murmura Inès désappointée.

Elle n'était pas sans remarquer le ton sec, presque revêche, avec lequel la vieille femme s'exprimait...

... La vieille femme qui continuait:

—Vous avez, dites-vous, une révélation grave à lui faire... Parlez... je lui transmettrai ce que vous voulez lui dire.

—C'était quelque chose de très personnel... quelque chose de tout à fait particulier.

—Qu'importe!

—C'est à elle... à elle seule que je puis faire ces confidences.

—Eh bien, c'est regrettable... qu'elle ne soit pas ici... Mais comme elle ne veut plus y revenir de longtemps...

Nettement la brave femme laissait entendre à la visiteuse qu'elle n'avait plus qu'à se retirer.

Que pouvait-elle vouloir à Christiane, cette femme aux allures étranges?...

... Du mal encore... sans doute?

Elle ne paraissait cependant pas méchante... pas vindicative à cette heure.

Elle parlait doucement, tristement... et semblait plutôt craintive.

Mais n'était-ce pas pour mieux cacher son jeu?

Manette voulut savoir à quoi s'en tenir sur son identité.

—Vous pouvez toujours me dire votre nom?

—Mon nom n'apprendrait rien à madame Darmont, qui ne me connaît pas.

—Croyez-vous?

Manette jetait ces mots presque comme un défi...

—J'en suis certaine.

Roger avait fait quelques pas. On eût dit qu'il s'intéressait à la conversation des deux femmes. Il vint tout près d'Inès... et tout à coup il lui saisit le bras.

Surprise, elle recula.

Elle devenait très pâle...

—Un cri montait à ses lèvres, un cri qu'elle ne pouvait retenir et qui la trahissait:

—Roger... Roger...

Celui-ci déjà s'éloignait sans lui prêter plus d'attention.

Manette ne pouvait plus douter.

Et les sourcils davantage froncés, les yeux plus durs encore, elle s'approchait à son tour de la visiteuse.

... De la visiteuse à qui, plus irritée encore, elle disait:

—Eh bien, je crois que vous vous trompez, madame,...madame Adeline.

Adeline!

Ah! voilà qu'en entendant prononcer ce nom...la créole devenait plus pâle encore...

...Voilà qu'elle se troublait davantage.

—Mais qui vous a dit?

—Votre nom...qu'importe!... je le sais...En vous voyant entrer, un pressentiment m'a avertie que c'était vous ...vous, la femme fatale qui avez fait du mal à mes enfants...vous qui avez mis le trouble dans leur ménage...vous que je maudis...

Inès chancelante, s'était appuyée au dossier d'une chaise.

Manette poursuivait:

—Il est bien heureux vraiment que ma bru soit loin à cette heure... C'est était encore de la peine peut-être que vous voudriez lui causer. Comme si elle n'en avait pas assez déjà...elle qui est si bonne...si douce... si digne...elle que vous avez fait tant pleurer...tant souffrir! Ah! qui que vous soyez...Madame,,,et tant coupable qu'ait pu être Roger, je vous dis que vous n'avez pas non plus bien agi...Je vous dis que lorsqu'on a du cœur...on ne va pas tenter les hommes comme vous l'avez fait...quand, belle comme vous l'êtes., on sait bien qu'ils n'auront pas la force nécessaire pour vous résister!

Inès avait courbé la tête.

Les reproches de cette pauvre vieille mère lui étaient pénibles...

Elle en souffrait atrocement.

Elle murmura:

—Ecoutez-moi, madame, et vous me pardonnerez ensuite.

—Jamais!

—Si, car vous aimiez aussi Roger.

—Je ne veux pas vous entendre...... Vous avez fait du mal à mes enfants ...Vous n'êtes qu'une mauvaise femme.

—Plus à présent...car le repentir est entré dans mon âme...car les regrets sont venus des viles actions commises!

Manette relevait la tête.

—Que voulez-vous donc dire, madame?

—Que ce que j'apportais aujourd'hui à madame Darmont ce n'était pas de la peine.

—Elle ne peut cependant attendre que cela de vous.

—Elle le croit...Et si c'est avec des apparences de raison, c'est à tort pourtant.

—Elle a découvert une lettre signée de votre nom...une lettre adressée à Roger...Et cela a pour jamais détruit le bonheur de sa vie. Il ne peut plus exister de joie pour elle.

—Si...

—Elle n'est pas de celles qui oublient les outrages.

—Elle n'a pas été outragée...Elle a été victime d'une vengeance, voilà tout...Elle a cru à une culpabilité qui n'existait pas...son mari est resté digne d'elle...et s'il eût pu se défendre... il y a beau temps qu'il se serait lavé de cette accusation.

—Ah!...que dites-vous là, madame?

—La vérité,,La vérité toute pure.

—Serait-ce donc possible, mon Dieu!.. ...faisait Manette qui joignait les mains...dans une espérance folle...

...Manette qui déjà voyait disparaître l'abîme existant entre Christiane et Roger.

...Qui dès lors n'aurait plus, pour son fils, à se préoccuper de l'avenir...

...De cet avenir qu'elle entrevoyait sombre et menaçant.

—Oui, c'est possible, puisque cela est, continuait Inès... Et si je cherche Mme Darmont c'est pour cette œuvre de réparation... c'est pour lui avouer le moyen de vengeance dont, en une heure d'exaspération, en une heure de folie... je me suis servie.

—Mon Dieu... mon Dieu... disait encore Manette.

Et prise de vertige, elle devait s'asseoir... bien plutôt se laisser tomber sur une chaise.

Elle entendait pourtant les explications qu'Inès lui donnait à présent.

...Inès qui avouait la lâcheté dont elle s'était rendue coupable.

...Inès qui contait ce qui s'était produit lors de la catastrophe.

...Et puis aussi, ce qui s'était passé avant.

...Ensuite le désespoir... la souffrance... les larmes...

Et quand elle eut achevé... Manette se leva, Manette lui prit les mains.

—Ah... je devrais tout de même encore vous maudire... car enfin le mal que vous avez fait, est toujours fait, vous ne pouvez pas effacer les souffrances que vous avez causées... Mais devant la joie que vous me donnez je n'ai plus la force de montrer de la colère... je n'ai plus la force de vous en vouloir.

Le regard de la créole s'était tourné vers Roger...

Si ce regard trahissait encore de l'amour, il exprimait aussi le dévouement et le sacrifice.

Il laissait lire au fond de sa pensée:

—Je t'aime... je t'aime toujours, mais je ne veux plus que ta tranquillité... que ton repos...

"Et tu vois... je renonce à tout pour cela.

"Ta vraie femme va revenir.

"Elle t'entourera de caresses et de soins et de dévouement, comme autrefois.

"Elle sourira près de toi... et par son amour... elle obtiendra peut-être ta guérison.

"Tandis que moi, je m'en irai toute seule au monde me cacher en quelque coin.

Heureux Enfin

SON MARI NE BOIT PLUS.
LE REMÈDE SANS GOUT "SAMARIA" L'A GUERI.

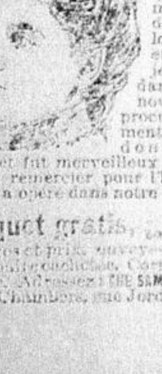

Cette dame écrit: "Pour la première fois depuis notre mariage je connais le bonheur et je suis contente; mon mari est guéri de son ivrognerie! Il y a quelques mois vous m'avez envoyé, à ma demande, un échantillon de votre Remède; et, à l'insu de mon mari, je lui ai fait prendre dans son thé et dans sa nourriture. Je me suis procuré ensuite un traitement complet et lui en ai donné régulièrement. L'effet fut merveilleux et je ne saurais trop vous remercier pour l'heureux changement qu'il a opéré dans notre foyer."

Paquet gratis, [illegible] contenant tous les détails, témoignages et prix, envoyés dans une enveloppe [illegible]. Correspondance confidentielle. Adressez: THE SAMARIA REMEDY CO. 52, Jordan Chambers, rue Jordan, Toronto, Canada.

Un BIENFAIT POUR le BEAU SEXE

Poitrine parfaite par les Poudres Orientales les seules qui assurent en trois mois le développement des formes chez la femme et guérissent la dyspepsie et la maladie du foie.

Prix: Une boîte avec notice, $1.00; Six boîtes, $5.00. Expédié franco par la poste sur réception du prix. Dépôt général pour la Puissance.

L. A. BERNARD, 1882 Ste-Catherine MONTREAL.

Aux Etats-Unis: G. MORTIMER & CO., Boston Mass. 20 Jan

MADAME L. THORA

LE SECRET D'UN

Buste Parfait

ENVOYÉ GRATUITEMENT

Le Système Corsine Français de Mme Thora pour développer le Buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le Buste de six pouces ; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 20 ans par les principales actrices et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets ENVOYÉ GRATUITEMENT. Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé le Système Corsine. Toute lettre absolument confidentielle.

Ecrivez maintenant à Madame Thora pour avoir le splendide livre gratuit, ainsi que toutes les informations concernant le Système Corsine. Incluez un timbre de deux centins et votre adresse. Nous avons une agence aux Etats-Unis d'où nous faisons parvenir nos traitements à nos clientes américaines afin de leur éviter de payer les droits.

The MADAME THORA TOILET COMPANY
TORONTO, Canada.

"Pour y souffrir, pour y pleurer...

"Et pour aussi... ah! Dieu!... le plus vite possible... pour y mourir.

Mais Roger indifférent, ne remarquait pas ce regard douloureux attaché sur lui.

Il avait pris les pincettes, il tisonnait le feu gravement.

Les yeux de Manette avaient perdu de leur dureté.

Son attitude hostile de tout à l'heure disparaissait.

Pouvait-elle montrer de la haine à cette femme, qui de toute son âme—est-ce que cela n'était pas visible...—adorait Roger... à cette femme... qui, Manette ne doutait pas de ses paroles... avait tant souffert de la trahison...

...Dont la vie avait été brisée.....par le caprice de son fils à elle ?

Non...la pauvre grand'mère ne pouvait avoir pour cette malheureuse — surtout à présent qu'elle montrait un sincère repentir...elle ne pouvait avoir que de la pitié.

Et c'était ce sentiment-là qui apparaissait sur son visage parcheminé......

...Sur son visage...marbré vers les pommettes de taches violacées, de taches inquiétantes.

Et qui reflétait aussi de la joie...une joie infinie pendant qu'elle disait :

—Il n'est pas trop tard, Dieu merci... Assurément il eût mieux valu que vous arriviez quelques heures plus tôt.....car ma bru et les enfants ne seraient pas partis......ou du moins pas partis sans Roger. Et à présent nous ne pouvons plus la faire prévenir en cours de route. Mais je vais lui écrire sans retard...lui écrire dès ce soir à l'adresse qu'elle m'a donnée. Et je vais lui expliquer tout cela...Et elle reviendra, elle demandera pardon à Roger d'avoir cru à sa trahison. Elle l'aimera comme autrefois...Et moi je n'aurai plus de soucis et quand le bon Dieu voudra m'emmener auprès de mon pauvre homme, je m'en irai sans trop de peine......sachant que mon fils ne sera plus abandonné...ne sera plus seul sur la terre.

"Oui, dès ce soir, j'écrirai... j'écrirai.

Mais voici qu'elle bredouillait ce mot...voici que de nouveau elle faisait quelques pas...en chancelant....—voici qu'elle s'arboutait soudain à la table

...et qu'elle restait là durant quelques secondes, les bras raidis...prononçant...

—Mon Dieu...ah...mon Dieu !

Inès, dont le regard, pendant un instant encore, s'était fixé sur Roger, revenait à la vieille femme.

Tout de suite elle vit qu'elle souffrait...qu'elle chancelait.

Mais elle n'arrivait pas assez tôt pour la soutenir....pour l'empêcher de tomber.

Manette venait de s'effondrer à terre lourdement avec un cri d'angoisse et de douleur.

Et elle restait là immobile...les yeux grands ouverts...bégayant à présent d'une voix pâteuse, d'une voix presque indistincte :

—Attaque...perdue...écrire...

Inès s'était penchée...

Roger, lui, avait quitté la place qu'il occupait au coin de l'âtre et il s'était approché. Et il regardait....il regardait sans comprendre cette scène de douleur...

En vain la créole tenta de ranimer la vieille femme par des applications sur le front et les tempes de compresses d'eau froide, en vain lui glissa-t-elle sous le nez un flacon de sels qu'elle portait toujours sur elle...Manette ne fit plus un mouvement.

Et de seconde en seconde sa voix s'empâtait davantage.

Affolée, Inès, ne pouvant transporter la malheureuse sur son lit, sortit de la maison, courut au bourg, demander du secours.

Des hommes accompagnèrent Inès, un peu surpris de la présence de cette femme.

Le médecin avait été mandé en hâte.

Quand il arriva, Manette venait d'être placée sur le lit.

Il la regarda...examina le visage, puis fit flamber une allumette qu'il approcha des yeux de la vieille femme.

...De ses yeux grand ouverts....fixes.

...De ses yeux qui ne se refermèrent pas...

Il eut un haussement d'épaules, puis une moue significative pour traduire cette pensée.

—Je crois qu'il n'y a plus rien à faire et qu'elle est perdu cette fois.

Alors, par acquit de conscience:

Nous allons cependant mettre des sinapismes, annonça-t-il.

Mais, quelques minutes plus tard, il eut un hochement de tête plus significatif encore:

—Ils ne prennent pas... murmura-t-il.

Il tenta une saignée.

Le sang ne sortit pas.

Inès l'attira ensuite un peu à l'écart.

—Eh bien... docteur, que pensez-vous?

—Eh bien... c'est fini.

—Mon Dieu! serait-ce possible? murmurait Inès en blêmissant.

—Il n'y a malheureusement pas à en douter, madame, la mort n'est plus qu'une question d'heures... de minutes, peut-être...

—Mais Madame Darmont n'était pas souffrante, il n'y a qu'un instant.

—Madame Darmont a eu, il y a quelques semaines, une première attaque... dont elle s'était peu à peu remise...mais je l'avais prévenue qu'une seconde la guettait,—qu'une seconde qui dépendait d'une émotion un peu forte, un peu violente, était à redouter...... C'est ce qui vient de se produire.

—Une émotion un peu forte... un peu violente... dites-vous?

Inès, en prononçant ces mots d'une voix altérée, était parcourue d'un grand frisson.

Elle faisait un pas en arrière, elle portait les mains à son front.

Et avec une angoisse douloureuse:

—Mais alors... c'est moi... c'est moi... Ah!... malheureuse que je suis...

Le médecin ne comprit pas...

...Ou voulut-il excuser cette femme, inconnue... cette femme dont la souffrance lui parut sincère, et vraiment profonde.

...Peut-être.

—Le chagrin qu'a fait éprouver à madame Darmont le départ de sa bru et de ses petits-enfants a parfaitement pu provoquer cette seconde attaque, qui, d'ailleurs, même en tout autre cas de cause, était imminente...

Inès s'était rendue au lit... au pied duquel, immobile, sans gestes, sans voix, se tenait Roger.

...Roger impassible... Roger indifférent à tout ce qui se passait.

...Roger qui souriait presque à cette pauvre vieille qui allait mourir.

...A cette pauvre vieille femme qui était sa mère, pour laquelle toujours, il avait éprouvé une profonde tendresse filiale... et qu'il ne reconnaissait plus.

La créole s'était penchée sur le lit.

A ses lèvres un mot venait... un mot qu'elle dit... qu'elle répéta tout bas...

—Pardon... pardon...

Elle demeura ainsi un instant.

Les homme qui avaient accompagné Inès, tout à l'heure, s'étaient retirés discrètement... mais quelques femmes accourues aussi se tenaient là...

Intriguées par la présence de cette étrangère... arrivée... tout le monde le savait déjà— par la voiture de neuf heures... et qui vraisemblablement, était une parente de Madame Christiane...

...A qui cependant elle ne ressemblait guère.

Le médecin vint saluer Inès.

—Madame, ma présence ici est malheureusement inutile... D'autres malades me réclament... Je remonterai pourtant dans quelques heures.

Il quitta la maison à son tour.

Une des femmes s'approchait d'Inès.

—Madame... Manette était pieuse..... elle avait la foi... faudrait appeler M. le curé... pendant qu'il est temps encore.

—Appelez-le... dit la créole.

Depuis un instant les lèvres de Manette étaient restées crispées... ... Mais voici qu'elles remuaient légèrement.

Inès se pencha de nouveau

—M'entendez-vous, madame Darmont?

Il y eut un frémissement des paupières, une contraction rapide et légère des muscles du visage.

—Oui, n'est-ce pas... Je suis là, près de vous... je ne vous quitterai pas... je vous soignerai...

Les paysannes se regardèrent... se demandant de nouveau mentalement:

—Qui est cette femme?

Mais Manette faisait un effort visible... un effort surhumain pour parler.

D'abord seuls, des sons rauques sortirent de sa gorge.

Puis, il y eut deux mots... deux mots distincts qu'Inès perçut:

—Ecrire... adresse... écrire... adresse...

Et tout à coup, parcourue d'un nouveau frisson, la jeune femme devina la pensée que voulait traduire la moribonde.

—Ecrire à sa bru... à l'adresse où elle se rendait...

Mais cette adresse, Manette seule la connaissait.

—Allait-elle pouvoir à présent la dicter.

—Vous voulez qu'on écrive à Madame Roger Darmont.

Manette put répondre encore:

—Oui.

—Je satisfairai à votre désir...Mais il me faut son adresse.

—A...dresse... adresse.

Elle répéta ce mot, semblant en chercher d'autres qu'elle ne trouvait plus.

—Faites la moi connaitre.

—Connaître.

Ce dernier mot... Inès la devina plutôt qu'elle ne l'entendit.

Manette semblait encore chercher..... vouloir s'exprimer de nouveau... donner cette adresse qu'on lui demandait.

Mais épuisée par l'effort qu'elle venait de faire, la pauvre vieille se tut, ses lèvres se crispèrent plus violemment. En vain Inès s'approcha plus encore... la bouche ne s'ouvrit plus.

Et dans le grand silence de la campagne, il y eut soudain un tintement de clochette... Le vieux curé d'Auberive, accompagné d'un enfant en surplis blanc apportait les derniers sacrements à la moribonde.

Une heure après, Manette était morte, sans avoir pu donner l'adresse de Christine.

...Adresse que personne, à l'exception de Victorine ne connaissait.

Ce fut Inès qui ferma les paupières de la malheureuse.

Inès dont la douleur était terrible.

...Inès qui songeait:

—C'est moi qui ai causé, par mes révélations, la mort de cette pauvre femme.

Elle se dirigea ensuite vers Roger.

Elle semblait affolée... tout ce qui se produisait là était si étrange...si brusque!

Elle allait se trouver seule avec celui qu'elle avait tant aimé... qu'elle aimait tant encore.

Le devoir strict lui ordonnait de partir... de quitter sans tarder cette maison... où sa présence était un outrage, une insulte à la femme légitime.

...D'abandonner le malheureux.....d'abandonner la morte...

Mais le pouvait-elle ?...

En aurait-elle la force ?

Non.

En elle, aucun mauvais désir...

...Seulement des pensées de dévouement...d'abnégation... de sacrifice.

Elle n'aurait rien à se reprocher.

Les explications qu'elle donnerait plus tard à l'autre femme dissiperaient malentendu. Elle le crut, du moins.

Roger le regardait de ses grands yeux noirs, un peu assombris soudain.

Et sous le charme de ce regard, pendant une seconde elle oublia les paysannes, qui, de plus en plus surprises, l'examinaient...la morte étendue sur son lit...elle oublia le monde entier.

Elle avait pris les mains de Roger et elle balbutiait :

—Quoi qu'il arrive...tu ne seras jamais abandonné...je te le jure......

....

Quand Victorine revint de Dijon, quatre jours plus tard, il y avait quarante-huit heures déjà que Manette dormait sous les grands sapins du cimetière, où elle était allée rejoindre dans la mort son compagnon d'autrefois.

La surprise de la femme de ménage fut grande lorsqu'on lui apprit ce qui s'était passé.

Naturellement, on lui parla de cette étrangère survenue juste au moment où la jeune madame Darmont et ses enfants quittaient le pays pour une destination inconnue.

...Juste aussi pour assister à la mort soudaine...à la mort foudroyante de Manette.

...De cette étrangère qui se nommait Adeline—c'est elle-même qui l'avait dit—qui semblait profondément triste toujours...qui se dévouait pour le malheureux avocat.

On se demandait qui était cette femme ?

Quelques mauvaises langues se laissaient aller à de méchantes insinuations...

On n'y crut guère.

L'étrangère avait fait quelques démarches pour tenter d'obtenir l'adresse de la jeune madame Darmont.

Si elle eût été ce que d'aucuns insinuaient eut-elle agi ainsi ?

Non.

Personne n'avait pu la renseigner.

Au voiturier qui l'avait conduite à la gare de Langres, madame Christiane n'avait pas dit où elle se rendait.

Et la jeune femme se demandait vainement comment elle pourrait se procurer cette adresse.

Quelqu'un lui suggéra que peut-être Victorine Gaucheret...qui se trouvait à la maison des Darmont le matin du départ de la jeune femme la connaissait.

Quand elle apprit le retour de celle-ci elle alla la trouver.

Déjà la femme de ménage avait été mise au courant de ce qui s'était passé.

L'arrivée d'Inès chez elle la surprit.

Aux questions qui lui furent posées par la créole elle répondit qu'elle ne savait rien....

...Ah !...certes non...elle n'allait pas donner l'adresse que madame Darmont l'avait priée de garder pour elle......

Cette femme pouvait ne pas avoir de mauvais desseins...mais qui le savait.. qui était - elle Elle l'avait laissé ignorer.

Inès s'en alla plus triste....plus découragée.

Elle se trouvait mal à l'aise depuis quelques jours... prises de bizarres troubles...

Plusieurs fois déjà, elle avait frissonné à une pensée qui lui était venue.

Pensée qui devait être très douloureuse.. et contre laquelle elle se défendait.

—Non... c'est impossible... Dieu ne voudra pas cela!

....

Victorine n'avait pas répondu aux interrogations d'Inès, concernant Madame Darmont, mais en elle-même, elle avait pris la résolution d'écrire à celle-ci le soir même.

De lui écrire d'abord pour lui annoncer la mort de Manette... et aussi, pour lui révéler la présence auprès de son mari, de cette étrangère.

Oui, son devoir, le lui ordonnait.

Elle s'installa devant la table de sa chambre et rédigea sa lettre.

Non sans hésitation... non sans difficultés... non sans de longues réflexions et de nombreuses ratures...

...Victorine n'avait pas usé beaucoup de jupes sur les bancs de l'école...

...Mais en parvenant tout de même à expliquer assez clairement, lui semblait-il, ce qu'elle devait apprendre à madame Darmont.

Et puis quand elle eût fini, elle enjoliva sa signature d'un superbe paragraphe, glissa la lettre dans une enveloppe qu'elle cacheta, elle mit ensuite l'adresse, timbra la lettre et se rendit au bureau de poste en songeant:

—Elle va avoir bien de la peine, la pauvre Madame Christiane. Et vraiment, non... elle ne méritait pas cela!

....

Oui... elle allait avoir beaucoup de peine... Christiane, en ouvrant cette lettre là... mais seulement quelques jours plus tard, car en arrivant à Samaden elle n'alla pas tout de suite à la poste.

Pouvait-elle prévoir les événements tragiques qui, dès son départ, allaient se produire avec une si foudroyante rapidité?

Elle avait été bien accueillie par Laurence Mussienne et tout de suite elle avait pu s'entendre avec le mari de celle-ci... obtenir des conditions raisonnables pour un séjour de quelques mois à l'hôtel.

Les enfants, malgré la rigueur de la température, s'étaient montrés enchantés de la nouvelle vie qui allait commencer pour eux...

...Christiane, elle, ne se départit pas de sa tristesse qui maintenant devait durer toujours.

Ce ne fut donc qu'une semaine après son arrivée à Samaden, qu'un jour en passant devant le bureau de poste l'idée lui vint d'y entrer pour demander s'il n'y avait pas de lettre ou de dépêche à son adresse.

Elle était convaincue que l'employé allait lui répondre négativement et sa surprise fut grande lorsqu'elle vit celui-ci lui tendre une enveloppe...

...Une enveloppe timbrée d'Auberive, dont la suscription était d'une grosse et maladroite écriture...

D'une écriture qu'elle ne connaissait pas...

Elle décacheta cette lettre un peu émue... prise d'un pressentiment douloureux.

Et dès qu'elle en eût parcouru les premières lignes, elle pâlit et un cri de souffrance monta à ses lèvres.

—Mon Dieu!

Claudette et Marc, qu'elle conduisait à la promenade, s'inquiétèrent aussitôt :

—Qu'est-ce que tu as... maman ?

—Ah !... mes chéris... votre pauvre grand'mère est morte !

Ils se mirent à pleurer.

Mais Christiane achevait de lire cette lettre... Et sa pâleur s'avivait encore... devenait de la lividité lorsqu'elle prenait connaissance des lignes suivantes... les dernières...

"... Enfin, faut que je vous dise que c'est une dame descendue à l'hôtel du Lion d'Or, le jour même de votre départ — une dame brune, jolie, sans doute une parente lointaine — qui s'est occupée de l'enterrement. Et depuis, cette dame-là... passe auprès de monsieur Darmont la plus grande partie des journées... Elle est même venue chez moi tantôt me demander si je ne saurais pas votre adresse ; comme de juste, après ce que vous m'avez dit je ne la lui ai pas donnée. Voilà madame, ce que j'ai le regret de vous dire si tard... mais il n'y a pas de ma faute, car je n'ai su le malheur qu'en rentrant de Dijon où je suis restée quatre jours..."

—Mon Dieu ! répétait de nouveau Christiane, atterrée.

Elle était sortie du bureau de poste glissant cette lettre dans son manchon de fourrure... Et tenant par la main les enfants, dont les yeux roulaient encore de grosses larmes... elle s'en allait sans rien dire... sans rien voir...

... Perdue dans sa douleur...

... Songeant à la mort foudroyante de cette brave vieille Manette, qu'elle aimait sincèrement, profondément.

... Songeant aussi... à cette femme dont l'entretenait Victorine.

... Cette femme qui — ah ! son cœur le lui criait tout de suite ! — n'était autre que celle qui lui avait pris son mari...

...Celle pour qui elle avait été bafouée et trahie...

... Celle qui avait guetté son départ sans doute, pour venir retrouver Roger...

... Ah ! de quelle boue était-elle pétrie cette créature pour avoir une semblable audace ?

Christiane se demandait ce qu'elle devait faire à présent.

Retourner en hâte à Auberive, comme son devoir le lui commandait ?

Ce fut sa première pensée.

Mais une voix s'élevait en elle :

— Conscient, Roger n'irait-elle pas à cette créature ?

Une hésitation s'empara d'elle.

Puis les tortures qu'elle endura ensuite furent terribles.

— Il faut que je sache s'il s'agit bien de cette femme, se disait-elle.

Le soir même, elle avait une résolution ; celle d'écrire à Victorine pour la prier de lui donner de suite des détails sur cette étrangère — quelque douloureux qu'ils puissent être pour moi — ajoutait-elle.

La réponse ne se fit pas attendre.

Trois jours plus tard, elle parvenait à la jeune femme.

Cette fois, Victorine expliquait à madame Darmont que, dans le pays, on commençait à trouver singulière la présence de cette étrangère qui ne quittait Roger que très tard, le soir venu, pour regagner l'hôtel... qui payait un homme d'Auberive pour demeurer auprès de lui chaque nuit. Elle lui annonçait aussi que le jour même de la mort de Manette, des femmes présentes avaient entendu cette étrangère tutoyer Roger... prononcer un nom. [illegible] sans doute... Adeline...en lui jurant qu'il ne serait jamais abandonné d'elle.

Christiane, cette lettre lue, ferma les yeux, ses grands yeux si beaux jadis... à cette heure meurtris et abattus.. Des cernures noires rongeaient les joues.....

...ses lèvres très pâles frémissaient comme pour retenir un sanglot....Mais elle se raidit dans une énergie suprême; elle s'en alla vers l'hôtel où ce jour là elle avait laissé les deux enfants.

Son cœur se soulevait de dégoût.

L'ignominie du passe lui donnait des nausées.

Et la pensée de revoir Roger.....de vivre de nouveau auprès de lui paraissait insupportable...

Le pardon a present n'était plus possible.

Ce n'était plus un fossé qui existait entre Roger et elle....c'était un abîme.

La nuit, après une longue lutte qui se livra en elle-même, elle écrivit une courte lettre.

Par le premier train du lendemain, laissant les enfants à la garde de Laurence, elle porta cette lettre à la poste d'une gare allemande ne voulant sans doute pas que la destinataire qui voir qu'elle venait de Suisse. Le soir même elle était de retour.

Elle avait fait ce voyage tristement, portant sur elle tout le deuil et toute la douleur de son cœur.

Et, rentrée dans la chambre qu'elle occupait avec ses enfants, elle embrassa les chéris plus ardemment qu'aux autres jours, en murmurant tout bas ces mots... ces mots qu'ils n'entendirent heureusement pas :

—Maintenant, mes petits...aimons-nous bien tous les trois...car nous sommes seuls... tout seuls au monde !....

....

—Vous avez ici madame Adeline ?

Amiot, le facteur du bourg, ce matin-là, se dressait, une lettre à la main, à la porte du Lion d'Or.

—Madame Adeline....connais pas ...... répondit la grosse patronne.

—L'adresse est cependant bien mise : "Madame Adeline, Hôtel du Lion d'Or. Auberive. Haute-Marne, France....."

—Y a pas d'erreur !

—C'est possible, mais, encore une fois, je ne la connais pas.

Le facteur cligna de l'œil.

—Mais si....voyons.... votre nouvelle cliente....la dame en sombre....

—Elle s'appelle... Inès Marquisat.

—Elle s'appelle aussi Adeline......Elle l'a dit en parlant à monsieur Darmont Il n'y a donc que vous dans le pays qui ne sachiez ça ?

Malicieux, le facteur souriait.

—Vous en êtes sûr, Amiot ?

—Puisque je vous le dis...

Déjà madame Siruguet avait dépêché le garçon chez madame Marquisat, lui faisant demander si une lettre envoyée au nom de madame Adeline n'était pas pour elle.

Inès descendit aussitôt, lasse, accablée, chancelante, les yeux rougis comme si elle avait pleuré.

—Je ne somme, en effet, Adeline — Inès-Adeline — dit-elle... et cette lettre ne peut être que pour moi.

Elle la prit, remonta à sa chambre.

L'enveloppe décachetée, la feuille dépliée, elle lut ces quelques lignes tracées — cela était visible — par une main fiévreuse et tourmentée.

"Madame, lorsque mon mari était responsable de ses actes, il est allé à vous librement... Maintenant qu'il n'en est plus ainsi, gardez-le... Que le scandale que vous avez provoqué tous les deux retombe sur vous..."

(A Suivre)

Pendant 33 ans

Shiloh's Consumption Cure, le tonique pour les Poumons, a été devant le public et ce fait, aussi bien que celui que son débit a toujours augmenté d'année en année, est la meilleure évidence des mérites de

Shiloh

comme guérison pour Rhumes, Toux, et toutes les maladies des poumons et des passages aériens. Ceux qui ont essayé Shiloh ne voudraient pas s'en passer. Ceux qui ne l'ont jamais essayée, devraient savoir que chaque bouteille est vendue avec garantie positive qui si elle ne vous guérit pas, le marchand vous retournera votre argent. Shiloh

A Guéri

des milliers de cas les plus obstinés de Rhumes, Toux et Maladies des Poumons. Laissez-la vous guérir.

"L'hiver dernier, je toussai pendant trois mois, et pensais être atteint de consomption. Je pris toutes sortes de médecines, mais n'en retirai nul bénéfice jusqu'à ce que j'eusse essayé Shiloh's Consumption Cure. Quatre bouteilles me guérirent. Cet hiver je contractai un très mauvais rhume—ne pouvais parler—mes poumons me faisaient souffrir dans les côtés et dans le dos. Six bouteilles me guérirent. J'en ai donné à plusieurs personnes et chacune d'elles a été guérie.—D. Joseph, St. Hyacinthe, Qué. 6011

SHILOH

25c. Tous les pharmaciens la garantissent.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA FIEVRE APHTEUSE CHEZ LES VACHES.

CONTRE LA DANSE

L'évêque de Fall-River interdit la valse, la polka et autres danses en usage

LES BALS DU SAMEDI

DENONCES COMME ETANT DE NATURE A NUIRE A L'OBSERVANCE DU DIMANCHE

NEW-BEDFORD, Mass., 9 — La population catholique de notre région vient d'être vivement émue par la lecture d'une lettre de Mgr W. Stang du diocèse de Fall-River, dénonçant la danse.

Dans cette lettre il est dit : "Il est défendu de danser les samedis et dimanches soirs. Les danses le samedi soir détournent de l'observation du jour du Seigneur ; elles ont été une source de misères et de scandales dans le passé ; elles doivent être arrêtées immédiatement.

"On se moquera peut-être d'un tel enseignement et on qualifiera cette dénonciation d'exagérée, d'irraisonnable et d'inopportune. La jeune fille ignorante ne voit aucun mal à aller danser jusqu'à ce que, à l'exemple du papillon imprudent qui s'approche trop des flammes, elle ait brulé les ailes de son âme à la flamme de l'amour impur et que son innocence soit disparue à jamais, la laissant en face de la triste perspective d'un avenir ruiné, si ce n'est pas dans une honte immédiate et irrémédiable.

"Au nombre des danses modernes mentionnées par les théologiens, comme absolument indécentes, et par conséquent strictement défendues, sont celles communément appelées valses, polka, galops et autres du même genre.

"Le second concile de Baltimore nous fait un devoir sacré de condamner les danses immodestes qui deviennent de plus en plus communes. Il est de notre devoir de dire aux fidèles combien ils pèchent, non seulement contre Dieu, mais contre la société, en prenant part aux danses ou en les approuvant par leur présence.

LA FEMME TOLLA

CONDAMNEE A MORT, ELLE OBTIENT UN NOUVEAU SURSIS

Mme Antoinette Tolla, du New Jersey, qui devait être pendue aujourd'hui, pour le meurtre de Joseph Sonta, vient de recevoir du gouverneur E.-C. Stokes, un nouveau sursis. Elle le doit au dévouement de trois femmes qui ont comparu devant lui, et la chambre des pardons, et ont plaidé éloquemment pour la vie de la malheureuse condamnée.

Melle Jessie Partlon, est une jeune femme de lettres, de Cincinnati, et elle a présenté au gouverneur un recours en grâce, signé par 250,000 personnes de Middle West.

Mme Mary Quackenbos, une femme avocat de New-York, a plaidé un motif nouveau, qui pourrait faire changer la peine, en un emprisonnement à vie.

La comtesse Frances Massiglia, femme du consul général d'Italie à New-York a aussi supplier le gouverneur, d'accorder la vie à la malheureuse Antoinette.

Le gouverneur n'a pas réussi du premier coup à se laisser convaincre que ce sursis nouveau devait être accordé.

Il n'a pas admis les raisons qu'on voulait faire valoir en disant qu'une femme ne devait pas être pendue, et que le fait qu'elle laisserait deux malheureux petits orphelins, bien que triste en lui-même, n'était pas suffisant, pour empêcher la loi de suivre son cours.

Mais, comme on plaida aussi que la condamnée n'avait tué que pour défendre son honneur sur le point d'être outragé, il admit que ce motif était beaucoup plus sérieux.

Il s'étonna cependant qu'on ne l'eût pas évoqué lors du premier procès. La cause sera réentendue le 24 janvier.

NUITS MISERABLES

Rien ne démoralise un enfant et ne rend les parents esclaves comme de prendre un bébé qui pleure ou ne dort pas, de le sortir dans son berceau et de le promener de long en large durant la nuit. Le bébé pleure, parce qu'il n'est pas bien, généralement parce que son estomac est acide, ses petits intestins congestionnés, et que sa peau est chaude et fiévreuse. Remédiez à cela et le bébé dormira bien toute la nuit, deviendra plus fort et mieux de jour en jour. Ce qu'il faut aux mères pour garder leur bébé en santé et lui procurer un bon sommeil, ce sont les Tablettes Baby's Own, qui guérissent tous les maux d'estomac, des intestins, les troubles de la dentition et procurent ainsi un sommeil naturel et sain. Mme Wm. Holmes, Dacre, Ont., dit: "Mon bébé souffrait d'acidité de l'estomac et était presque toujours constipé, il était de mauvaise humeur et ne reposait pas. Je lui donnai les Tablettes Baby's Own et j'obtins un succès complet et nous ne voudrions pas nous en passer". Vous pouvez obtenir les Tablettes Baby's Own chez tous les pharmaciens, ou par la poste à 25 cents la boîte, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. heb.

LA MER EN FURIE

Trente cinq ouvriers sont sauvés

SAN FRANCISCO, 13. — Après une lutte désespérée de toute la nuit contre une mer en furie le remorqueur "Sea Rover" qui trainait une drague et deux pontons sur lesquels étaient 35 ouvriers, a été jeté sur les récifs écumants de Duxbury et a dû abandonner sa remorque.

A l'arrivée du "Sea Rover", ici, des secours ont été envoyés aux naufragés.

Avant d'abandonner la drague, le "Sea Rover" a sauvé huit hommes. Les 27 autres ont atteint la baie de Bolina à l'aide des chaloupes que portaient la drague et les pontons. On tâchera de sauver les trois bateaux qui valent $140,000.

IGNORANCE OU NEGLIGENCE,

Voilà la Cause de vos Souffrances

CROYEZ AUX BIENFAITS DES "PILULES ROUGES" ET DEBARRASSEZ VOUS DE TOUTES VOS MALADIES

Melle Melina Montbriant, 424 rue Plessis, Montreal, a souffert pendant douze ans de Maladie de Foie et d'Indigestion.

QUELQUES BOITES DE PILULES ROUGES L'ONT GUERIE A TOUT JAMAIS.

Melle M. MONTBRIANT, 424 rue Plessis, Montreal.

Si vous souffrez, mesdames, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Toutes les douleurs que vous éprouvez n'ont pour cause, la plupart du temps, que cette coupable négligence qui vous fait toujours remettre à plus tard le moment de vous soigner.

Nous n'osons certes pas vous taxer d'ignorance, car est-il possible qu'une femme puisse ne pas connaître aujourd'hui le suprême moyen de se débarrasser à tout jamais des maux qu'elle endure.

Les maladies se précipitent et se succèdent avec une fureur désespérante. Tous les jours on en découvre de nouvelles. Il n'y a plus d'âge où la femme soit exempte de ces troubles si divers, qui la martyrisent et lui enlèvent courage, force, beauté et bonheur !

Depuis longtemps la science s'est émue d'un pareil état de choses auquel il fallait remédier. Pour en arriver là, il a fallu tout d'abord, généraliser la cause de toutes ces maladies qui, sous les formes les plus variées produisent toujours nécessairement les mêmes effets.

Il appartenait aux savants Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine de trouver le vrai remède. L'expérience a prouvé combien ils ont été heureux dans cette merveilleuse découverte qui a révolutionné le monde. Il est universellement admis maintenant que les Pilules Rouges constituent, de fait, le desideratum par excellence, non seulement pour guérir infailliblement, mais pour prévenir à coup sûr toutes les maladies des femmes.

Pourrait-il en être autrement, attendu que les Pilules Rouges sont les concentrices naturelles de toute vitalité, de l'énergie et de la force que seul peut engendrer un sang pur et fécond. Le cœur, la tête, le foie et l'estomac, sont reconstitués du coup lorsque le sang circule riche et abondant. Par ce fait seul, les nerfs se pacifient et tout l'organisme féminin, où le sang joue un rôle prépondérant, reprend dès lors son état normal. C'est donc réellement grâce à un principe scientifique que les Pilules Rouges sont aussi infaillibles et guérissent positivement dans tous les cas.

D'ailleurs, n'en voit-on pas la preuve chaque jour ?

Que de femmes dignes de toute confiance, se plaisent à attester hautement les bienfaits incalculables de ces précieuses Pilules Rouges ?

Des enfants, des filles, des mères de toutes conditions s'empressent de venir tour à tour déclarer tout ce qu'elles ont éprouvé de soulagement, et comment elles ont été subitement guéries par les Pilules Rouges.

Ces témoignages spontanés et gracieusement fournis par des personnes désintéressées, dans le seul but d'être utiles à leurs semblables, sont gros de significations. On ne peut être sceptique jusqu'au point de rester indifférent en face de ces si éloquentes attestations. Mieux vaut croire et se guérir, que de rester dans le doute, et souffrir indifféremment. Toutes les femmes qui ont tenté personnellement l'expérience des Pilules Rouges en ont été satisfaites.

En voici une autre preuve .

"La maladie de foie et les troubles digestifs, dont j'ai souffert durant une dizaine d'années, avaient déjà très gravement compromis ma santé. J'avais essayé tour à tour quatre médecins et aucun d'eux n'avait encore réussi à m'apporter le moindre soulagement. Désolée et à bout de forces et de courage, j'ai voulu tenter un dernier essai. J'achetai alors les Pilules Rouges que des amies m'avaient fortement recommandées. Sitôt que j'en eus pris quatre ou cinq boîtes, je constatai, à ma grande joie, que mon mal avait déjà beaucoup diminué. Peu à peu je sentis mes forces revenir et ma digestion se faisait plus facilement. Je continuai le même traitement pendant quelques semaines encore jusqu'à ce qu'enfin je pus me déclarer complètement guérie. Seules les Pilules Rouges ont donc réussi à me débarrasser à tout jamais de ce mal qui m'avait rendue si misérable. Voilà six ans que je suis ainsi guérie et ma santé s'améliore sans cesse. Je n'ai jamais été malade depuis, tellement les Pilules Rouges ont été pour moi la cause d'une cure aussi merveilleuse que durable" — Mlle Mélina Montbriant, 424 rue Plessis, Montréal.

Nous invitons toutes les femmes malades qui ont besoin de conseils, à venir voir nos Médecins Spécialistes ou à leur écrire, si elles sont trop éloignées. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, à leurs bureaux, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la malle soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

ADIEUX D'UN SUICIDE

UN MEDECIN MET FIN A SES JOURS ET DECRIT DANS SES DERNIERS INSTANTS SON ETRANGE CARRIERE

Je m'appelle Robert W. Steger ; je suis médecin et je suis né dans l'Alabama, il y a 48 ans. Je me suicide à l'aide de la morphine et du chloroforme. Je donne mon corps au collège des médecins et chirurgiens de cette ville, afin qu'il serve à des fins de dissection. Je suis un gradué de ce collège depuis 1878, et j'y ai toujours été tenu en haute estime. Depuis 1893, j'ai beaucoup souffert mentalement, principalement de la manie du suicide. Cette manie se compliquait de la manie de l'homicide et quelques fois des deux à la fois. Ces attaques duraient deux ou trois jours pendant lesquels il m'était impossible de dormir. Mais la dernière attaque, celle qui précède mon suicide, a duré trois semaines. Je considère que la prolongation de cet état est pire que la mort, et c'est là la justification de mon suicide. Cet état mental m'a fait faire des choses pour lesquelles j'ai été fortement censuré, et j'espère que mes amis comprendront maintenant que mes actions dépendaient alors plus d'un cerveau malade que du cœur.

Je suis assis actuellement dans la chambre 17, aussi sain d'esprit qu'il y a trois semaines, et m'attendant à mourir dans une heure. Je lis actuellement le livre intitulé: "Dr Jekil and Mr. Hyde," que je considère tout à fait de circonstance. La lettre se termine par plusieurs phrases et mots inintelligibles qui démontrent que l'engourdissement mortel commençait à gagner son auteur.

Cette lettre a été trouvée aux côtés du corps inanimé du docteur Robert W. Steger, chambre 17, dans l'édifice Audubon, angle du Broadway et de la 39ème rue, New-York. Le docteur a été transporté à l'hôpital Bellevue, où sa condition est actuellement désespérée. On croient que l'état mental qui a provoqué son suicide, est dû à l'abus de quelque drogue étrange dont il abusait depuis plusieurs années et qui le portaient à se détruire. Le docteur Steger était un nerveux qui se laissait influencer par ses lectures, et sa prédilection pour le livre du "Dr Jeckill et M. Hyde," le prouve abondamment. Jusqu'à l'année 1900, il gagna $25,000 par année de sa seule clientèle à Chicago. Il vint ensuite à New-York, où il ne tarda pas à se faire aisément ses $20,000 par année. Il est né dans une petite ville, près de Huntsville, Alabama, où son vieux père vit encore, âgé de 93 ans. Il a été pendant plusieurs années professeur à l'Université Vanderbilt, et épousa en 1894, la fille d'un riche propriétaire d'hôtel de Hot Springs, Ark. Sa femme ne demeurait presque jamais avec lui, parce qu'elle ne pouvait se faire au climat du nord. On croit que cette séparation, presque perpétuelle, a influé sur le tempérament du docteur.

Une femme de chambre n'ayant pu se faire ouvrir, prévint l'une des gérants des appartements qu'occupait le suicidé, et la porte ayant été enfoncée, on découvrit le docteur inanimé, étendu sur son lit.

Trois lettres ont été trouvées dans sa chambre; l'une adressée au maître de poste de la succursale de la 81ème rue et de l'avenue Columbus, l'autre à Mme C. F. Davies, 1716 rue Milan, Nouvelle-Orléans, et la dernière, à M. J. Marshall, au Racquet Tennis Club, sur la 43ème rue ouest, New-York.

Ce dernier était un client du docteur Steger, et comme la lettre qu'il reçut était une lettre d'adieu, il se rendit au poste de police de la 30ème rue ouest, et fit sa déclaration en conséquence. On a aussi trouvé sur le docteur Steger, un billet de mont de piété, certifiant qu'une montre avait été engagée par lui le 4 décembre dernier. On désespère de sauver le moribond.

" Le Cultivateur"

Edition Hebdomadaire de "La Patrie"

La Cie de Publication de la "Patrie" Limitée.

BUREAU PRINCIPAL:

79 77-et 81 RUE ST-JACQUES,

MONTREA , Que.

1. LE CULTIVATEUR est publié tous les vendredis (52 numéros par année); il est complètement indépendant de tous les partis politiques, magnifiquement illustré de gravures et dessins en plusieurs couleurs, et donne en outre des informations très pratiques et des plus précieuses pour les fermiers, métayers, jardiniers, etc.
2. TAUX D'ABONNEMENT — Pour le Canada et les Etats-Unis $1 an (douze mois), $1.00; six mois, $0.50; trois mois, $0.25. Pour les autres pays, mêmes taux plus les frais de poste.
3. TARIF D'ANNONCES — Première insertion, 10 cts la ligne agate, insertions subséquentes 5 cts la ligne agate. Prix spéciaux pour annonces régulières fournis sur demande.
4. LE CULTIVATEUR est expédié aux abonnés jusqu'à ce qu'on nous fasse parvenir un ordre explicite d'en discontinuer l'envoi.
5. LA LOI DIT que tout abonné à un journal sera tenu responsable jusqu'à ce que tous les arrérages soient payés et qu'il ait donné ordre de discontinuer l'envoi.
6. LES PAIEMENTS doivent être faits directement au bureau principal soit par Mandat Poste ou Lettre Enregistrée, à nos risques.
7. LA DATE SUR VOTRE ETIQUETTE indique l'échéance de votre abonnement.
8. CHANGEMENT D'ADRESSE — Lorsque les abonnés désirent que nous fassions un changement, ils doivent donner leur nouvelle et leur ancienne adresse.
9. NOUS INVITONS LES FERMIERS à nous écrire sur n'importe quel sujet touchant à l'agriculture. Nous sommes toujours heureux de recevoir de bons articles sur les idées pratiques, la critique de nos articles, les suggestions pour l'amélioration du "Cultivateur", les résultats d'un essai quelconque, ou des méthodes améliorées de culture seront reçues avec plaisir. Les manuscrits qui nous seront confiés ne devront pas être portés à la connaissance des autres journaux avant que nous les ayons publiés. La matière qui ne sera pas acceptée sera retournée sur réception des frais de poste. TOUTE CORRESPONDANCE concernant notre journal devra être adressée comme ci-dessous et non nellement.

Adressez: "LE CULTIVATEUR"

77-79 et 81 RUE St-JACQUES,

Montréal Can

MONTREAL, SAMEDI, 20 JANVIER, 1906.

..NOS PRIMES..

Un très grand nombre de nos abonnés ont profité de l'offre que nous leur avons faite pour se procurer gratuitement un exemplaire de "L'ALMANACH DU PEUPLE," mais les demandes nous arrivent encore en si grandes quantités que nous avons décidé d'y faire droit, bien que le délai fixé (15 janvier) soit passé.

Nous avons pu obtenir encore quelques centaines de cet intéressant almanach et nous continuerons à l'envoyer aux abonnés du "Cultivateur" qui en feront la demande, pourvu qu'ils se conforment aux conditions fixées (voir l'annonce page 9) d'ici à la fin du mois courant.

M. FRANCOIS GOSSELIN

SUCCEDE A M. GEDEON OUIMET COMME CONSEILLER LEGISLATIF.

QUEBEC, 16. — Hier, à la séance du cabinet, M. François Gosselin, député d'Iberville, a été nommé conseiller législatif pour la division de Rougemont. Il succède à feu l'hon. M. Gédéon Ouimet.

Né à St-Athanase, comté d'Iberville, le 12 novembre 1837, M. François Gosselin est le fils de M. Thomas Gosselin. Il a fait ses études à Saint-Athanase, puis s'est occupé de commerce et d'agriculture. Longtemps il a été maire de St-Alexandre et il est l'un des directeurs de la banque de St-Jean.

M. Gosselin a épousé Mlle Mélanie Mannie, de St-Sébastien, en 1860. Il a été élu député en 1890 et réélu quatre fois depuis lors.

HORRIBLE ACCIDENT

Janvier 17.

M. le coroner McMahon se rendra ce soir à St-Constant où il tiendra enquête sur le corps de Victor Tyfe, décédé cette nuit à deux heures, d'horribles brûlures reçues accidentellement le 4 janvier dernier.

Au cours de l'après-midi de ce jour, M. Joseph Tyfe et son fils étaient occupés à nettoyer une chaudière dans leur beurrerie. Le fils versa dans cette chaudière cinq gallons de pétrole, malheureusement elle était encore chaude. Une terrible explosion se produisit et M. Victor Tyfe, projeté sur le coin d'un établi, s'infligea une grave blessure à l'abdomen et le feu prit à ses vêtements, lui causant d'affreuse brûlures par tout le corps. M. Tyfe père, se brûla aussi les mains en allant au secours de son fils.

Malgré les soins des docteurs Létourneau et Forté, de St-Constant, Victor Tyfe a succombé cette nuit.

REPUBLIQUE FRANCAISE

M. Fallières succède à M. Loubet

L'élection, qui a eu lieu le 17, au Château de Versailles, place le président du Sénat à la tête de l'Etat Français

RÉSULTAT DU SCRUTIN: — M. FALLIÈRES, 449: élu. M. DOUMER 371

Fallières Elu

Paris 17. M. Fallières a été élu au premier tour du scrutin. Les votes se sont ainsi repartis:

Fallières 449.
Doumer 371.

A VERSAILLES

PARIS, 17. — 1.45 du soir. L'assemblée nationale s'est réunie à 1 heure cet après-midi dans la salle du congrès du château de Versailles pour l'élection du président de la République.

L'assemblée comprend nominalement 591 députés et 300 sénateurs; mais par suite des décès, des maladies, du passage de plusieurs députés au sénat, et dont les sièges sont vacants à la Chambre, le nombre des députés et sénateurs présents est de 860, portant à 430 le nombre de votes nécessaires pour l'élection du nouveau président. La plus grande animation règne dans les préparatifs. Le vote a lieu par ordre alphabétique et en attendant son tour chacun discute avec chaleur les chances de son candidat.

Bien qu'en dehors de M. Fallières et de M. Doumer il y ait d'autres candidats à la présidence: MM. Sarrien, Bourgeois, Ribot, etc., le combat se concentra entre MM. Fallières et Doumer. Le premier est appuyé par les socialistes avancés et les groupes radicaux constituant le fameux parti qui a soutenu le ministère Combes. M. Doumer est un formidable adversaire, dont l'élection à la présidence de la Chambre des députés, l'an dernier, après avoir rompu ouvertement avec le parti cité plus haut, a porté le premier coup à M. Combes. Les vieux républicains libéraux appartenant au Centre et les conservateurs qui ont voté pour M. Doumer lors de son élection à la présidence de la Chambre paraissent décidés à lui continuer leur appui.

M. FALLIÈRES DANS SON BUREAU DE TRAVAIL. — M. Fallières, âgé de 64 ans, a déjà été souvent ministre, est actuellement président du Sénat

Un biographe de M. Fallières dit que le président du Sénat possède la triple estime du sénat, de la chambre et du public, et qu'il a su demeurer exempt de toute histoire désagréable, de tout accident, de toute mésaventure.

Avocat de valeur, député à trente-cinq ans, il a abordé jeune la vie publique; sept fois ministre, une fois président du conseil, il possède une éloquence facile, simple et très persuasive. Son affabilité rachète une légère inélégance dans l'allure personnelle. Le président du sénat sait recevoir.

Les opinions de M. Fallières sont très avancées; cependant il excelle à se défendre, à se dérober aux influences excessives.

M. Fallières est considéré comme le protype du petit bourgeois; il a gagné une petite fortune qui, jointe à la dot de sa femme, lui assure une honorable indépendance. Tel M. Loubet, antérieurement à l'acquisition du domaine de la Bégude de Mazenc, M. Fallières est propriétaire dans le Midi, d'une maisonnette et d'un champ. Ce sera, lui aussi, le président "brave homme". Même physiquement — ils ne sont guère plus grands l'un que l'autre — on pourra dire de M. Loubet et de M. Fallières que les présidents, parfois, se suivent et se ressemblent.

La femme du premier magistrat de la république tient fidèlement une assez large place dans son évolution. Mme Fallières est une provinciale de bonne souche, affinée par vingt ans de contact parlementaire. Elle s'habille avec élégance, fait, avec une parfaite distinction et une désinvolture de bon ton, les honneurs de ses salons du Luxembourg. Elle y accueille sans pose tous les collègues de son mari, sans distinction de parti ni d'opinion.

M. Fallières n'est plus jeune. Il a soixante et cinq ans. Pour occuper la présidence avec brio, il faut un tempérament spécial. La vie est mouvementée, fatigante, et beaucoup de membres du congrès, reflétant sur ce point l'opinion de leurs électeurs, rêvaient un "rajeunissement présidentiel." Ils voulaient une homme jeune, vigoureux, plus allant et plus en dehors.

M. Fallières, (Clément-Armand) est né à Mezin (Lot-et-Garonne), le 6 novembre 1841. Ministre de l'Intérieur, (1882-1883 et 1887; de l'instruction publique, (1883 et 1889); de la justice (1888 et 1891). Représente au Sénat, le département de Lot-et-Garonne. Président du Sénat. Elu président de la France.

Parlement Provincial

La rentrée des Chambres—Le discours du trône: Les disparus. Les pêcheries. L'instruction publique. La question forestière. L'industrie laitière.

QUEBEC, 18. — L'ouverture officielle du Parlement Provincial aura lieu aujourd'hui à 3 heures.

La plupart des députés sont présents. Lady Laurier est arrivée à Québec hier soir, accompagnée de Mme L. P. Brodeur, et assistera à la cérémonie.

Après le discours du trône, il y aura présentation des nouveaux députés. On dit que l'on ajournera ensuite immédiatement pour dix jours, c'est-à-dire jusqu'après les funérailles de l'hon. M. Préfontaine.

L'hon. M. Gosselin, nouveau conseiller législatif a été assermenté ce matin.

QUEBEC, 18 — Il y aura dîner d'Etat ce soir à Spencer Wood, à l'occasion de la rentrée des Chambres provinciales.

Cet après-midi, à l'ouverture de la session, à l'Assemblée Législative, des couronnes seront déposées sur les pupitres de MM. Cochrane et Leslie, deux députés qui sont morts depuis la dernière session.

Un bon nombre de députés sont arrivés à Québec ce matin. Les autres sont attendus par le train du C. P. R., cet après-midi.

Il y a beaucoup d'animation au Palais Législatif, partout on met la dernière main aux préparatifs de la session. Et à 3 heures cet après-midi, la salve d'artillerie traditionnelle annoncera au public que les deux Chambres ont repris leurs travaux parlementaires.

La garde d'honneur du lieutenant-gouverneur sera formée par des détachements des Hussards et du 9e régiment.

On pense que la session va durer de sept à huit semaines.

DISCOURS DU TRONE

QUEBEC, 18. — Voici le texte du discours du trône lu par le lieutenant-gouverneur Jetté, cet après-midi, à l'ouverture des Chambres:

"Hons. MM. du Conseil Législatif,

MM. de l'Assemblée Législative.

"Je suis heureux de saluer votre retour dans la capitale où vous rappellent vos devoir parlementaires. Soyez les bienvenus.

LES DISPARUS

"La mort si soudaine de l'hon. R. Préfontaine, un des membres de l'exécutif fédéral, a fait naître de profonds regrets dans tout le Canada et en particulier dans cette province dont il était un fils distingué. Sa largeur de vue, son esprit de conciliation, la claire perception qu'il avait des besoins actuels du Canada et son énergique volonté en faisaient un élément puissant de rapprochement entre les diverses nationalités, et de progrès dans le développement du pays. Les marques de respect et de sympathie données au Canada, à l'occasion de son décès, par le gouvernement Impérial et par celui de la République Française, ont vivement touché les habitants de cette province.

"Je suis sûr d'exprimer vos sentiments en adressant un dernier hommage à M. Cochrane, député de Montréal, et à M. Leslie, député des Iles de la Madeleine, décédés au cours des vacances parlementaires.

"MM. Cochrane et Leslie étaient des députés intègres et éclairés, et leur mort prive la province des services d'hommes dévoués et vraiment patriotes.

PROVINCES NOUVELLES

"Nous avons lieu de nous réjouir de l'entrée dans la Confédération de deux provinces nouvelles. Cet événement, atteste le progrès continu de notre pays et nous permet d'espérer que l'avenir assurera à la nation canadienne l'influence à laquelle elle peut légitimement aspirer.

"Je regrette que le règlement de la question du

SUBSIDE FEDERAL

n'ait pas progressé dans la mesure des efforts que mon gouvernement a faits pour l'obtenir. Quoi qu'il en soit, encouragé et soutenu par le concours assuré des autres provinces, mon gouvernement est bien déterminé à continuer ses démarches et à faire tout ce qui sera nécessaire pour hâter le règlement favorable de cette juste réclamation.

LES PECHERIES

"Mon gouvernement s'est aussi occupé des diverses questions qui se rattachent aux pêcheries de la province, telles que le remboursement par les autorités fédérales d'une partie de l'indemnité de Halifax, la remise des sommes perçues par le Canada pour les permis de pêche dans les limites de la province et l'émission de ces permis dans toutes nos eaux territoriales, dès la prochaine saison, il exercera tous les droits que lui assure la constitution quant à la propriété des pêcheries et ne reconnaîtra que les permis qu'il aura émis lui-même.

"La détermination des frontières entre le territoire de la province à l'est, et celui réclamé par Terreneuve, reçoit également, l'attention de mon gouvernement.

"L'INSTRUCTION PUBLIQUE

a été tout spécialement l'objet de la sollicitude de mon gouvernement. Je suis heureux de constater qu'il a donné une aide plus généreuse aux municipalités scolaires pauvres, et qu'il s'est occupé de la fondation de nouvelles écoles normales où les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement, pourront recevoir une bonne formation pédagogique. Les mesures qu'il a adoptées pour aviver le zèle des commissions scolaires et pour encourager les institutrices à persévérer dans la carrière de l'enseignement rencontreront, j'en suis sûr, votre approbation.

"LA COLONISATION

reçoit de mon gouvernement toute l'attention que mérite une œuvre dont dépend à un si haut degré le rôle de la province dans la Confédération. La tâche difficile de classifier les terres de manière à séparer celles réservées à l'agriculture de celles attribuées à l'exploitation forestière, a été poussée avec vigueur. Ce qui a été fait assurera la bonne entente entre les colons et ceux qui ont droit à la coupe du bois, car déjà les conflits entre leurs intérêts opposés ont presque entièrement cessé.

Afin de grouper nos défricheurs de terres nouvelles, des cantons dont le sol présente les qualités les plus favorables à la culture, seront bientôt mis à la disposition du département de la colonisation, qui y ouvrira des voies de communication.

LA QUESTION FORESTIERE

"Mon gouvernement n'a pas manqué de se préoccuper vivement de la question forestière. Nos forêts constituent un apport considérable de la fortune publique. Leur existence est intimement liée aux besoins de notre budget, au succès d'importantes industries et à la conservation d'un bon régime des eaux. Il importe donc de les protéger si nous voulons en assurer la perpétuité, tout en en permettant une exploitation légitime. C'est sous l'empire de ces considérations que mon gouvernement a réformé les mesures établies pour leur protection contre l'incendie, et qu'il a aussi résolu d'ajouter, dans les régions qui lui paraissent favorables, de nouvelles réserves forestières à celles qui existent déjà.

"L'INDUSTRIE LAITIERE

rend, au milieu de nous, une importance remarquable. Il est maintenant admis que, de toutes les provinces de la Confédération canadienne, la province de Québec tient le premier rang pour la production du beurre et qu'elle fait, tous les ans, de grands progrès dans l'industrie fromagère. Mon gouvernement redoublera les efforts qu'il a faits jusqu'ici pour seconder cet intelligent travail de notre population rurale. Dans quelques jours une école d'industrie laitière, pourvue de toutes les améliorations modernes, et peut être la plus perfectionnée de ce continent, sera inaugurée à St-Hyacinthe.

La refonte des statuts a fait des progrès satisfaisants. Une partie de ce travail vous sera soumise pendant cette session.

"La réorganisation des départements, autorisée par une loi de la dernière session, a été accomplie et a produit d'heureux résultats.

Les édifices publics que mon gouvernement fait construire à Sherbrooke et à Montréal seront bientôt terminés.

LES FINANCES

"MM. de l'Assemblée Législative.

"L'état des dépenses de la dernière année fiscale vous sera soumis, suivant l'usage, et vous serez appelés à voter de nouveaux crédits pour les besoins du service public.

"Je suis heureux de vous annoncer que la dette de la province a été sensiblement réduite et que le dernier exercice financier s'est soldé par un excédent.

"Je vous engage, cependant, à étudier attentivement la situation financière. Cette étude vous convaincra qu'il incombe au gouvernement de pratiquer l'économie et d'augmenter les revenus.

"Hons. MM. du Conseil Législatif,

MM. de l'Assemblée Législative,

"Vous aurez à légiférer sur divers sujets, notamment sur le droit civil, les terres publiques, la chasse et la pêche et d'autres matières d'intérêt général.

"J'ai confiance que vous donnerez à vos importants travaux toute l'attention qu'ils méritent et que vous serez toujours guidés, dans vos délibérations, par le seul désir de bien servir l'intérêt public."

L'AFFAIRE J. A. MARTIN

L'ex-trésorier de Valleyfield accuse un échevin de cette municipalité.—Déclaration assermentée.

VALLEYFIELD, 16. — Lors de la mise en nomination des candidats à l'échevinage, plusieurs de ces derniers ont promis, dans leurs discours, de faire tirer au clair l'affaire Martin qui, depuis des semaines, fait le sujet de toutes les conversations.

A ce sujet on nous communique la déclaration assermentée suivante de l'ex-secrétaire-trésorier de Valleyfield, déclaration dont M. O. Gossette, candidat à la mairie, a fait la lecture. Nous la publions sous toutes réserves.

Province de Québec)
District de Montréal),

"Je, Joseph Arthur Martin, comptable, résidant à Montréal, dans le dit district, étant assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dis

"J'ai été élu à la charge de trésorier de la ville Salaberry de Valleyfield dans le district de Beauharnois dans le cours du mois de décembre mil neuf cent quatre, et ai occupé cette dite position jusqu'à la fin du mois de décembre dernier (1905.)

"Que dans le courant de l'été mil neuf cent quatre et antérieurement à la date de ma nomination comme tel officier, à la suggestion et sur les demandes pressantes et réitérées que me fit M. François Xavier Lecompte, entrepreneur maçon de la dite ville Salaberry, de Valleyfield, alors échevin de cette dite ville, j'ai payé à ce dernier, par divers montants, la somme de cinq cents dollars courant, et ce, aux fins d'obtenir par l'entremise de ce monsieur, la position de trésorier de la dite ville.

"Et je fais le présent affidavit en toute liberté, de mon propre mouvement et en pleine connaissance des conséquences qui peuvent en résulter, et dans le seul but que justice soit rendue à qui de droit.

"Assermenté devant moi, à Montréal ce douzième jour de janvier mil neuf cent six.

(Signé)
J. A. MARTIN.

"L. A. DUMESNIL,
Notaire P., C.C.S."

LE SPHYNX D'ALGESIRAS

La grande bataille diplomatique entre la France et l'Allemagne.

L'ATTITUDE DES PUISSANCES

EN QUOI LA QUESTION MAROCAINE INTERESSE-T-ELLE LES ETATS-UNIS ? QUE FERA LE VATICAN ?

ALGESIRAS, (Espagne), 16. — L'ouverture de la conference internationale a été officiellement fixée à trois heures cet après-midi. Le duc d'Almadovar, ministre espagnol des Affaires Etrangères, a pris l'initiative, aussitôt arrivé, de tixer le protocole de l'inauguration des travaux de la conférence.

Trois les délégués sont arrivés hier, et ont reçu une note du duc d'Almadovar les avisant de l'ouverture de la conférence. Il est entendu que le ministre espagnol inaugurera lui-même la conférence par un discours de bienvenue aux délégués. Il n'est pas douteux qu'il ne soit choisi comme président.

LES DELEGUES ALLEMANDS

ont reçu instruction d'affecter une attitude modeste, de n'insister sur rien et de ne formuler aucune proposition à moins que ce soit le désir des autres membres de la conférence. Dans ce dernier cas, l'Allemagne proposera un plan d'action collective pour le Maroc, déterminé d'après les principes, ayant fait le sujet de la note franco-allemande, en septembre, exposés par le chancelier de Bulow, savoir: La porte ouverte au commerce international, la mise sur un pied d'égalité parfaite, de toutes les puissances avant des intérêts au Maroc, garantie de l'intégrité territoriale du Maroc.

L'indépendance du Sultan, avec l'administration des réformes pour lesquelles les pouvoirs doivent avoir une égale participation.

LES ALLEMANDS

n'insisteront avec fermeté que sur le point d'empêcher la prédominance d'une puissance internationale dans le maintien de l'ordre du Maroc et comme d'autre part

LA FRANCE

arrivera à la conférence dans le but d'obtenir cette prédominance, cette question est grosse d'imprévus.

La seule cause susceptible de faire traîner les délibérations en longueur est que le sultan du Maroc, Abdul Aziz, exige que le procès-verbal de toutes les délibérations lui soit communiqué à l'issue de chacune des séances.

Le duc d'Almadovar, a fait les déclarations suivantes aux correspondants de presse. Dans le passé l'Espagne n'a rien eu à redouter de la France, et n'a rien à redouter d'elle dans l'avenir.

NAISSANCE TRAGIQUE

18 janvier.

M. le coroner McMahon a tenu enquête cette avant midi sur le corps d'un enfant, une petite fille, décédée en naissant au no. 786 rue du Palais, le deux janvier dernier.

La mère, une dame James Currie, de Vaudeck Hill, était en pension chez une dame Michael Reilly, depuis deux semaines, lorsqu'au cours de la nuit du 1er au 2 janvier elle donna naissance à un enfant. Elle appela au secours et ne fut pas entendue des personnes habitant la maison. La mère avant perdu connaissance l'enfant roula sur le plancher et mourut asphyxiée, la figure contre terre.

Les jurés ont rendu le verdict suivant: "Mort asphyxiée dans des circonstances qui nous permettent d'exonérer la mère de toute participation criminelle."

POSTE RESTANTE du "Cultivateur"

Les personnes dont les noms suivent ont à la Poste Restante du "Cultivateur", rue St Jacques, Montréal des lettres qui leur seront remises en mains propres, après qu'elles auront établi leur identité:

Antoine L.—Alphonse E. L. alias Boyer.
Belcourt Eugène.—Bougie Henri.—Boulette Fred.—Bolduc Melle Clara.—Bourgeault, Jos. (2).—Brunet, Rodolphe.—Bilodeau, Mlle Anne.—Baril, Mlle O, 22 Ste-Elizabeth.
Chrétien, Joseph.—Canadian Photos. Printing, Co.—Cloutier Homère.—Charrette, Ernest.—Corriveau, Albert.—Chagnon Armand.
Dion Melle Jeanne.—Dagneau, J. M. A.—Delisle, J. A.—Dufour Alfred.—Dufour Mme Alfred, (née Rose-Anna Bilodeau, (2).—Delmecourt.—Dansereau Mlle Maria.—Drouin J. A., C. R.—Dubé Mme Elise.—De Lisle Melle Noémie.—Dorion Mlle Lumina.
Ellis William A.
Ferry William.
Gamache J. A.—Guérin Eugène.—Garnad Mlle A.—Girard Phibas.
Hurtubise J. E.
Johnson Mlle Alexina.
LeRoyer Marcil.—LeCavelier Fabien —Larose Alexandre.—Ladiberté A.—Labelle G. E.—Leblanc Mme Coriane, alias Mme Clément.—Lemerise L. M. Lafranchise Melle Léocadie.
Moore Mlle Graendoline.—Martel Joseph, échevin.—Marin Damase.—Michaud Mme O.—Matteau Napoléon.—Magor Freddy.
Nadon Mlle Célanie.
Ouellette Edmond.
Poissant Mlle Alexandrine.
Racicot Aimé Victor, E. E. M.—Renfret, A. L.
Savoie J. H.—Saint-Pierre Honoré.—Sénécal Fred.—Sarazin J. A.—Skelly Paul.
Trottier Mme Léonie.—Trempe Geo, —Trembiay A. E.
Valois P. A.
Wilson J. R. (2.)

N. B—Ce service est absolument gratuit. Les lettres annoncées pendant un mois et non réclamées seront renvoyées aux expéditeurs qui auront inscrit leur adresse sur l'enveloppe, ou remises au bureau de poste de Montréal.

L'administration ne se tiendra pas responsable des erreurs qui pourraient se produire dans la livraison des lettres, mais elle prendra toutes les précautions possibles pour que ces erreurs ne se produisent pas.

CONVENTION ANNUELLE

De la Société d'Industrie Laitière à St-Lin.

La société d'industrie Laitière aura sa convention annuelle à St-Lin, comté de L'Assomption, les mardi et mercredi 23 et 24 janvier 1906. Les fabricants de beurre et de fromage, les cultivateurs et le public en général y sont invités. Un train spécial partira de la gare Viger, Montréal, pour St-Lin à 9 heures a. m. mardi — le 23 janvier.

Les honorables MM. S. A. Fisher, ministre de l'Agriculture au Fédéral, et A. Tessier, ministre de l'Agriculture au Provincial ainsi que Mgr Alfred Archambault, évêque de Joliette, assisteront à cette convention.

Programme—Mardi, 23 janvier, après l'arrivée du train, ouverture solennelle de la convention, Adresse de bienvenue, M. J. Gautier, Adresse de la ville, réponse, honorables MM. S. A. Fisher et A. Tessier, discours d'ouverture, le président, M. Charles Millot.

L'après-midi à 1.30 heure—Conférences MM. J. A. Plamondon, Elie Bourbeau, J. H. Scott et P. Bouchard.

Le soir, à 7.30 heures—Conférences, MM. Chs Whiting, J. J. A. Marsan, J. Trudale et Dr W. Grignon.

Mercredi, 24 janvier 1906—Le matin, à 9 heures—Elections du bureau de Direction, conférences par MM. A. W. Woodward, C. W. Bouchard, J. D. Lecuyer, et J. A. Vaillancourt.

L'après-midi à 1.30 heure—Conférences par MM. J. G. Bouchard, L. P. Lacourcière, C. E. Bortureux, J. C. Chapais et J. H. Trudel.

Le soir à 7.30 heures—Conférences par MM. O. Dallaire, G. A. Gigault et J. A. Roddick.

MARIAGE

DORION-GIRARD — Hier matin, à la chapelle privée de l'Immaculée-Conception, M. J. M. Dorion, agent d'assurance, confessait à l'autel Mme D. D. Girard, née Joséphine Lemay.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. P. Proulx, curé.

Le heureux couple est parti pour voyage à Toronto, Omaha, Bay City, Chicago et en Californie.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

AVIS est donné que Dame Agnès Faubert, de Montréal, épouse de Joseph J. St-Jean, comptable, de Montréal, pourvue de son dit mari, en séparation de biens, Montréal, 13 janvier 1906. J. O. Lanthier, avocat de la demanderesse. 95

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 1537.

The Molsons Bank, une corporation de Banque constituée suivant la loi, ayant le principal siège de ses affaires en la Cité et le District de Montréal, demanderesse, vs le L. Baumgarten, ci-devant des Cité et District de Montréal, et maintenant de parts inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 16 janvier 1906.

J. A. GIRARD,
Dép.-Protonotaire.

NAISSANCE

LEMAITRE — Au No 227 rue Ste-Marguerite, St-Henri, l'épouse de M. Jules Lemaître, voyageur de Hodgson Summer & Cie., un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Ed Côté, marchand.

PEPIN— A Dorval, le 7 courant, l'épouse de M. Léopold Pépin, un fils Joseph, François, Henri.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Girard, sœur et marraine du père de l'enfant.

CHABOT— A Montréal, le 9 courant, au No. 177 rue Hôtel-de-Ville, l'épouse de M. Louis Chabot, une fille, Marie Olive, Graziella, Juliane.

Parrain et marraine M. et Mme Albert Dorion, grand-parents de l'enfant.

MARIER— Monsieur et Madame Gustave Marier, font part de la naissance de leur fils, Maurice, le 22 décembre, au No. 8 avenue Albina.

Parrain et marraine Ludger Tessier et Mlle Célinie Marier, oncle et tante de l'enfant.

LAUZON — A Montréal, le 9 janvier 1906, au No 1229 rue St-Laurent, l'épouse de M. Avila Lauzon, hôtelier, une fille, Reina-Georgette-Cécile.

Parrain et marraine, M. et Mme Hector Fetelle. 2681

BRAZEAU—A Ste-Elizabeth de Portugal, le 14 courant, au No 201 rue Boyer, l'épouse de M. Théodule Brazeau, employé au Rolling Mills, un fils, Joseph Edouard.

Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Leblanc. 2721

DECES

LANGELIER — En cette ville, le 7 janvier courant, à l'âge de 65 ans, 9 mois et 3 jours, Ludger Langelier, commis-voyageur.

MARCEAU — A Québec, le 8 courant, à l'âge de 85 ans, Sieur Cyrille Marceau, ancien charpentier, veuf de Dame Olivette Lachance.

MELANÇON — En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 28 ans et 4 mois, Rodolphe Melançon.

ARCHAMBAULT — En cette ville, à l'hospice Gamelin, le 7 courant, à l'âge de 70 ans 7 mois, Celina Croteau, veuve de feu Olivier Archambault, ancien instituteur de St-Paul L'Ermite.

CHARLEBOIS—En cette ville, le 9 janvier, Mme R. Charlebois, 82 rue Dupuis. Funérailles mercredi matin à 8.15 précises. 2683-1

DUBOIS — En cette ville, le 7 janvier courant, à l'âge de 20 ans et 11 mois, Joseph-Albert Dubois, fils de M. Zotique Dubois.

SUPPLE — En cette ville, le 8 courant, à l'âge de 42 ans, Frederick Supple, charretier.

LEMAY — A Ville St-Louis, le 8 courant, à l'âge de 65 ans, Jean Lemay dit Delorme.

POIRIER — A St-Henri, le 8 courant, à l'âge de 49 ans, Venance Poirier, cordonnier.

DESAUTELS— En cette ville le 9 courant, à l'âge de 1 an, 6 mois et 23 jours, Claudine, Marie, Mathilde, Louise Lucienne, fille de Joseph Desautels, comptable.

BRICAULT — En cette ville, le 8 courant, à l'âge de 40 ans, Norbert Bricault, Lamarche, charpentier.

DUBOIS— En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 20 ans, Albert Dubois, commis.

BEAUDRY — A Sainte-Anne de la Pérade, le 8 janvier 1906, à l'âge de 75 ans et six mois, Henriette Courcelle, épouse de P. Geo. Beaudry, N. P.

BIRON— En cette ville, au No. 530 St-Hubert, le 10 courant, à l'âge de 61 ans, Dame Philomène Olivier, veuve de Samuel Biron, ...

BOISSONNEAULT — A St-Philippe de Laprairie, le 9 courant, chez son père le curé de Laprairie, est décédée à l'âge de 30 ans, Mademoiselle Emilie Boissonneault.

FLEURY— A Saint-Henri, au No 3660 Notre-Dame, Ernest, fils de 2[illegible] mars 1905, décédé le 10 janvier 1906 enfant de M. Eugène Fleury. Funérailles jeudi, le 11 à 2 heures. 267-1

BEAULIEU—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 5 ans, Marie Joséphine Bernadette, fille de Jean-Baptiste D. Beaulieu, épicier, au No 63 Osborne.

MONETTE—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 97 ans 5 mois, François L. Monette, 165 Beaudry.

PEPIN—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 8 jours, Rosario, fils de Aimé Pepin, tailleur au No 538 rue Plessis.

PICARD—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 18 ans 9 mois, Joseph Avila fils de Joseph Picard, meublier.

BIRON—En cette ville le 10 du courant, à l'âge de 61 ans, dame Philomène Olivier, veuve de Samuel Biron.

CUSSET-DAY—En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 66 ans cinq mois, Dame Marie Louise Day, épouse de M. Ort. Cusset.

DUTOUR—A Ste-Cunégonde ce matin, à l'âge de 77 ans, Dame Caroline Sabourin, veuve de Jacques Dutour, (née est native de Boucherville).

LAVERGNE.—A Bordeau le 10 courant, à l'âge de 25 ans 5 mois, Pamadine Turcot, épouse du Dr Wilfrid Lavergne, de Bordeau.

MONETTE— En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 67 ans et 5 mois, François L. Monette.

BERTHIAUME—En cette ville le 12 courant, à l'âge de 55 ans, M. Francis Berthiaume, Avis des funérailles [illegible].

BOUCHER — A St-Léonard de Port-Maurice, le 11 courant, à l'âge de 62 ans, Célina Dugas dit Labrèche, veuve de Léon Boucher.

BRUNET— A Verdun, le 11 courant, à l'âge de 20 ans, Joseph Brunet.

GAGNE—En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 18 ans, 9 mois et 25 jours, Marie Irène, fille de Joseph Gagné.

GAGNER — En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 1 an, 8 mois et 23 jours, Joseph Adelard Paul Emile, enfant bien aimé de A. Gagner, boucher.

GAUTHIER — En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 86 ans, Olive Tetreau, épouse de feu F. X. Gauthier, bourgeois.

LENOIR — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 77 ans, 2 mois et 7 jours, Félicité Latour, épouse en 1ères noces de feu Joseph Lenoir, ancien maire de la Cité de Montréal, et en secondes noces de feu Ovide Laliberté, bourrelier.

MARCHESSAULT — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 72 ans, Isaac Marchessault, commerçant.

McELROY— En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 5 mois, Annie Magdalen, fille de Frank Edward McElroy, au No. 98 rue Napoléon.

MESSIER— En cette ville, le 12 du courant à l'âge de 68 ans, Ferdinand Martin, veuve de Hypolite Messier.

FICHER — A St-Henoit, le 11 courant, à l'âge de 72 ans et 4 mois, Thomas Richer, bourgeois.

ROCHON—En cette ville, le 11 courant à l'âge de 52 ans, Hormisdas Rochon, menuisier.

THEMENS — En cette ville, le 12 janvier 1906, au No. 324 avenue Hotel-de-Ville, à l'âge de 28 ans, 8 mois et 12 jours, Marie — Louise Lemieux, épouse de J. F. Themens, commis-marchand.

VIDAL—En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 2 ans, Marie, Pauline, fille de Léon Vidal, commis, au No 626 rue Mullins.

BERTHIAUME — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 55 ans et 22 jours, Francis Berthiaume.

BONNEVILLE — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 60 ans, Alfred Chartier, épouse de Napoléon Bonneville, le gardien de nuit.

BRODEUR—En cette ville, le 13 du courant à l'âge de 32 ans, Nelson Tessier, épouse de Alphonse N. Brodeur.

CARTIER — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 38 ans, Marie-Louise Tessier, épouse de Guillaume Cartier.

GERVAIS — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 47 ans, Clara Leblanc, veuve de Isaïe Gervais, comte maître.

L'ARCHEVEQUE — A Saint-Léonard Port Maurice, le 13 courant, à l'âge de 53 ans et 5 mois, Dame Alexis L'Archevêque, née Cordélia Papin.

MEUNIER—A St-Frs. de Sales, le 14 courant, à l'âge de 70 ans et 3 mois, Charles Meunier, cultivateur.

ST-MICHEL — Ville St-Louis, le 13 courant, à l'âge de 70 ans, Augustin St-Michel, commerçant.

THIBAULT — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 4 mois et 21 jours, Lucien André, fils de Hormisdas Thibault, 1395 rue St-André.

MENARD — A Maisonneuve, le 15 courant, à l'âge de 8 mois, Aline, fille de Napoléon Ménard, charpentier, au No 308 rue Jeanne d'Arc.

COOTE—En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 26 ans, Annie Coote.